

La Sûreté perquisitionne dans les locaux du PLQ et de l'UN

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, a confirmé hier que des policiers de la Sûreté du Québec ont effectué au cours des derniers jours des perquisitions légales aux quartiers généraux du Parti libéral et de l'Union nationale dans le cadre d'une enquête relative à "un système de corruption" relié aux activités de la Société des alcools.

Ces perquisitions, a expliqué M. Bédard devant une Assemblée nationale toute retournée par cette affaire, font suite à une enquête policière que des agents de la SQ mènent depuis plus de deux ans à par-

tir d'un rapport confidentiel de la CECO faisant état de la commission présumée d'actes criminels autour du système menant à la désignation des fournisseurs de la Société des alcools.

Pour l'essentiel, ce rapport, dont LE DEVOIR a publié de larges extraits en novembre 1976, affirme que des individus reliés au Parti libéral, dont MM. Paul Desrochers et Raymond Garneau, ont contribué, dès 1970, à monter un système établissant une certaine similitude entre les fournisseurs de la SAQ et ceux de la caisse électorale du parti.

"Des perquisitions légales ont été effectuées depuis quelques jours à différents endroits, y compris des locaux de partis

Garneau presse Bédard de "laver son honneur"
— page 7

politiques et ailleurs aussi. D'autres perquisitions sont encore à venir. Ces perquisitions légalement autorisées ont été effectuées dans le cadre d'une enquête qui se poursuit depuis plus de deux ans relativement à des activités de la Société des alcools et relativement à un système de corruption qui a prévalu au Québec pendant plusieurs années", de dire M. Bédard. Le ministre, qui a soutenu ne pas avoir

été avisé de ces perquisitions particulières bien qu'il soit au fait de l'ensemble du dossier, s'est montré avare de détails sur le contenu même de l'opération policière, signalant simplement qu'elles étaient intervenues en vertu d'un mandat autorisant les policiers à se saisir de tout document relatif aux listes de souscripteurs de ces deux partis politiques depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 29 novembre 1977.

En fait, il semble, selon des informations obtenues auprès des dirigeants de ces deux partis, que la saisie ait été beaucoup plus mince et se soit limitée, tant chez les libéraux que chez les unionistes, à leur liste actuelle de souscripteurs.

Du côté libéral, le nouveau président du parti, M. Larry Wilson, a affirmé au DEVOIR que les enquêteurs avaient réclamé toutes les listes depuis 1964 mais qu'on n'avait pu leur remettre que celle de cette année, les autres n'étant pas disponibles.

De plus, M. Wilson a affirmé ne pas savoir s'il existe ou non des listes de souscripteurs pour les années antérieures. Voir page 2: Perquisition

au sommaire

■ L'opération Duhaime à Shawinigan ne visait pas le PQ mais le FLQ — page 3

■ Pour redresser la Tour de Pise: un éditorial de Michel Roy

■ Le public en a plein le dos: un bloc-notes de Claude Ryan

■ Une conversation privilégiée: un commentaire de Jean-Claude Leclerc

— page 4

■ Le congrès de la FTQ demande la démission du ministre des Terres et Forêts

— page 8



(Photo Jacques Grenier)

Pendant que Montréal patauge...

par Claude Turcotte

Les deux médiateurs dans le conflit de la CTCUM doivent remettre à 9 h 30 aujourd'hui leur rapport destiné d'abord aux parties patronale et syndicale mais aussi au ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson.

Les dirigeants de la CTCUM et de leurs employés en grève ont en effet été convoqués ce matin aux bureaux du ministère du Travail pour prendre connaissance du document, que les médiateurs Bernard Crevier et Jean-Jacques Deguire ont préparé au cours des trois derniers jours.

Cette remise du document constitue plus qu'une cérémonie officielle puisque

généralement l'une ou l'autre partie, sinon les deux, a des explications ou des précisions à demander sur le contenu du rapport.

Il faut savoir que le rôle des médiateurs n'est pas de réécrire dans un langage technique des clauses du projet de convention collective, mais plutôt de formuler simplement des recommandations.

Par la suite les parties impliquées dans le conflit devront prendre position sur ces recommandations, ce qui peut être fait assez rapidement du côté patronal parce qu'il y a peu de monde à consulter.

Du côté syndical en revanche il faut convoquer l'assemblée générale des

Voir page 2: Montréal

L'aide à l'isolation des maisons: le fédéral retire ses conditions

OTTAWA (d'après PC) — Le Québec et l'Alberta ont convenu hier de participer au programme fédéral d'isolation des maisons après que le gouvernement central eut accepté de retirer les conditions de participation que les deux provinces considéraient comme une ingérence dans leur administration intérieure.

A l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale d'une journée tenue à Ottawa, les 11 ministres canadiens chargés des questions énergétiques en sont donc venus à un accord complet sur ce programme d'isolation échelonné sur sept ans et prévoyant des déboursés de \$1,4 milliard.

Pour avoir droit au programme, les provinces devaient au préalable réduire la vitesse sur les routes à 100 km, abolir la taxe de vente sur les matériaux de construction, éliminer les compteurs d'électricité communs dans les grands ensembles immobiliers et adopter certaines autres mesures dans le domaine du bâtiment.

Le Québec et l'Alberta avaient boudé cette initiative fédérale destinée à économiser l'énergie en faisant valoir que le fédéral cherchait à s'immiscer dans des secteurs de juridiction exclusivement provin-

ciale, comme le contrôle de la vitesse sur les routes.

Des sources fédérales ont d'ailleurs confié hier que le gouvernement d'Ottawa

Voir page 6: Isolation

Lévesque flétrit le jugement de la Cour suprême

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Le jugement que vient de rendre la Cour suprême du Canada sur la juridiction en matière de redistribution illustre "le péril vraiment existentiel dans lequel tout un peuple se trouve encafé dans un régime politique dépassé".

Tel est le sens de la réplique qu'a opposée hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, à ce jugement qui reconnaît au gouvernement central une juridiction exclusive en matière de redistribution, et qui ainsi, selon lui, réduit les pouvoirs du Québec et bloque une de ses aspirations normales.

C'est une réplique avant tout politique qu'a voulu faire le premier ministre qui justement fait remarquer que les juges de la plus haute instance judiciaire au Canada ont posé un geste hautement politique. Toute interprétation de la constitution par ce tribunal ne peut être selon lui que politique.

En fait, M. Lévesque qui voit dans ce jugement une défaite pour le Québec a voulu s'en servir pour illustrer la cause qu'il défend depuis dix ans, celle de la révision du pacte constitutionnel dans le sens d'un association avec le Canada d'un Québec souverain. Et ironie du sort, pour employer un euphémisme, M. Lévesque a choisi de dénoncer ce jugement avec une rare vigueur la veille même de la ren-

contre qu'il aura ce matin avec le premier ministre Trudeau, rencontre qui entre autres pour objet de discuter de révision constitutionnelle.

"Le jugement des six juges anglophones de la Cour suprême, a-t-il dit, illustre mieux que tout autre événement la situation parfaitement inacceptable dans laquelle se trouve le Québec au sein du régime politique actuel."

"Non seulement nous nous trouvons de-

vant une constitution qui permet comme on le sait à peu près toutes les incursions centralisatrices, mais en plus la Cour suprême, instrument ultime de décision judiciaire octroie à Ottawa la mince marge de manoeuvre que nous laissons jusqu'ici des textes inconstitutionnels imprécis", a déclaré devant l'Assemblée nationale le premier ministre qui a ajouté que la Cour suprême, dont tous les membres sont nommés par Ottawa,

prend elle aussi "figure d'agent centralisateur".

"Ce n'est pas la première fois que la Cour suprême devient en quelque sorte le bras judiciaire de la puissance fédérale dominante", selon lui.

Relevant le fait que les six juges anglophones avaient tous reconnu que la redistribution était de compétence fédérale exclusive tandis que les trois juges Québécois avaient eux unanimement opté

pour le Québec, M. Lévesque a soutenu que cela démontrait tout simplement que "le système fédéral fonctionne de telle façon que les positions québécoises soient repoussées par des non-Québécois".

Faisant allusion à des propositions récentes de M. Trudeau, il a souligné que dorénavant on comprendra peut-être le scepticisme du Québec quand on proposera "d'un air pharisien" d'inclure dans la

Voir page 6: René Lévesque

Joron ne renoncera pas à son moratoire

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie du Québec, M. Guy Joron, a affirmé catégoriquement hier à l'issue d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Énergie que le Québec ne renoncera pas à son moratoire sur le programme de centrales nucléaires.

"Nous ne pouvons accepter des conditions qui compromettent le moratoire. Il n'y a rien qui va nous faire changer d'idée sur cette question" a-t-il déclaré.

Un quotidien montréalais rapportait hier que le gouvernement fédéral pourrait mettre un terme aux travaux de construction de l'usine d'eau lourde de La Prade si

le gouvernement du Québec ne modifie pas son attitude dans le dossier nucléaire. L'usine de La Prade doit coûter entre \$800 millions et un milliard et Ottawa y a déjà investi \$300 millions.

Le premier ministre Trudeau a d'ailleurs fait parvenir deux télégrammes à M. René Lévesque pour faire valoir que la construction de Gentilly 3 ne suffira pas à assumer la rentabilité de l'usine d'eau lourde et qu'il faudrait construire au moins deux autres centrales d'ici 1990.

M. Joron a soutenu que la question de l'usine de La Prade ne figurait pas hier à l'ordre du jour de la réunion fédérale-provinciale et qu'il appartiendra plutôt à

MM. Lévesque et Trudeau d'en discuter aujourd'hui lors de leur rencontre à Québec.

Quant au ministre fédéral de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, il a également noté que le cas La Prade ne figurait pas à l'ordre du jour de la conférence, révélant par contre qu'il y avait eu des discussions à ce sujet en marge de la réunion.

Il a ajouté qu'il n'avait pas de commentaires à faire à ce sujet puisqu'il se pourrait bien que "M. Lévesque soulève la question lors de sa rencontre avec M. Trudeau".

Les 10 ministres de l'Énergie des provinces
Voir page 2: Moratoire



chez VITO
RISTORANTE
Mecca gastronomica
Centre Gastronomique
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

suites de la première page

PERQUISITION

Du côté de l'Union nationale, le chef Rodrigue Biron, qui a pris l'affaire en philosophie, a lui aussi confirmé la saisie de sa dernière liste de souscripteurs mais a dit que les enquêteurs n'avaient rien pris d'autre puisque le quartier général de l'UN ne dispose d'aucun document financier ou relatif à ces questions antérieures à 1973.

Ce sont là, pour l'essentiel, les seuls faits nouveaux qu'il a été permis d'apprendre hier dans le tohu-bohu que cette affaire a soulevé à l'Assemblée nationale, particulièrement au sein de la députation libérale.

Tohu-bohu qui a d'ailleurs conduit le président de l'Assemblée, M. Clément Richard, à suspendre temporairement la période de questions puisque, aussi curieux que cela puisse paraître, le ministre de la Justice n'était pas préparé à répondre à des questions à ce sujet au moment de son entrée en Chambre.

Si M. Bédard n'était pas prêt, il en était tout autrement des libéraux, qui, dès le début de la période de questions, se sont saisis de cette affaire pour crier au scandale, relier cette perquisition aux gestes illégaux commis par la GRC dans les locaux du PQ et insinuer que toute cette

opération policière n'était au fond qu'une manœuvre politique.

"En quoi a-t-on servi les intérêts de la justice en allant cueillir, à l'aide d'un mandat de perquisition, dans les quartiers généraux du Parti libéral, ce seul document, la liste de souscripteurs, qui depuis le printemps 1977 jusqu'à aujourd'hui, comptait 326 pages de souscripteurs qui nous ont aidés dans notre campagne de financement populaire?" s'est écrié le chef intérimaire du parti, M. Gérard-D. Lévesque.

M. Lévesque devait quelques instants plus tard, exiger du ministre que cette liste soit retournée dans les 24 heures aux quartiers généraux du parti avec les excuses des autorités. "Et sans en faire de copie", d'ajouter l'ancien solliciteur général, M. Fernand Lalonde.

MM. Lévesque et Lalonde, qui estiment par ailleurs "incroyable" que le ministre n'ait pas été informé à l'avance de cette perquisition, ont par ailleurs demandé à maintes reprises à M. Bédard pour quelle raison les policiers ont saisi des documents appartenant aux deux principaux partis d'oppositions et s'en sont abstenus pour ce qui est du parti au pouvoir.

M. Bédard a simplement répondu "qu'il a paru aussi bien aux officiers du ministère qu'aux gens de la Sûreté du Québec et qu'au juge de paix lui-même, qui a émis le mandat, que c'était dans l'intérêt de la justice d'émettre ce mandat".

Le ministre a de plus affirmé que personne, pas même les partis politiques, ne peuvent se prétendre au-dessus des lois et que la SQ avait entière discrétion pour perquisitionner là où elle-même ainsi que les tribunaux l'estimaient nécessaire pour la poursuite de cette enquête, y compris dans les locaux du Parti québécois si le besoin en est.

Répondant par ailleurs au député Fernand Lalonde qui accusait le ministre de juger l'affaire avant qu'elle ne soit vraiment entendue puisqu'il avait plus tôt parlé de la commission d'actes criminels, M. Bédard a rappelé que déjà des plaintes

avaient été portées contre certains individus relativement à cette enquête et a ajouté ce qui suit: "Ne sortez pas des limbes; il y a déjà des accusations qui ont été portées et il y en a eu encore au cours de l'année. C'est un système de corruption, c'est de cela qu'il s'agit".

Du côté de l'Union nationale, on s'est montré beaucoup plus réservé que du côté libéral. Seul le leader parlementaire, M. Maurice Bellemare, y est allé de quelques interventions pour se plaindre également du fait que seul le PQ avait été épargné dans cette opération policière et a brandi le spectre de la renaissance du CAD.

Quant à son chef Rodrigue Biron, qui n'avait pas perdu pour autant son éternel sourire, il se promenait un peu partout en affirmant que cette affaire allait simplement prouver que l'UN "qu'il dirige" n'a rien à se reprocher.

MONTREAL

Si l'étape de la médiation n'a pas réussi à déceler un terrain d'entente, il appartiendra alors sans doute au ministre du Travail d'intervenir, ce qui s'est produit dans des conflits antérieurs à la CTCUM ou dans d'autres organisations parapubliques.

Pour le gouvernement Lévesque ce conflit à la CTCUM serait (si l'on excepte portance comme c'est le cas aussi du point de vue des centrales syndicales).

Si la médiation devait échouer, le conflit à la CTCUM serait si l'on excepte les difficultés avec les policiers provinciaux dans les premiers jours du mandat du ministre Marc-André Bédard) le premier affrontement majeur entre le gouvernement Lévesque et les syndicats qui ont causé de sérieux problèmes aux gouvernements depuis une dizaine d'années.

A Montréal il y a les policiers qui commencent à montrer les dents et qui tiendront une assemblée générale la se-

maine prochaine. Puis il y en aura d'autres comme les fonctionnaires, les employés d'hôpitaux, etc...

Ce qui revient à dire que le conflit à la CTCUM pourrait peut-être établir un précédent ou une ligne de conduite pour d'autres affrontements.

On comprend dans ces circonstances l'attention que de nombreux groupes d'intérêts portent à ce conflit. Avant-hier c'était le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, qui prévenait le gouvernement de ne pas songer à une loi spéciale. Hier le président du Montreal Board of Trade, M. Reginald K. Groome, donnait au gouvernement un conseil tout à fait contraire en disant de légiférer tout de suite si la médiation n'atteint pas son objectif.

VÉRIFICATEUR

permis à un organisme de diffusion des livres canadiens à l'étranger.

L'Agence canadienne de développement international, qui se spécialisait au cours des années dernières dans les aventures financières rocambolesques n'a plus qu'une seule mention cette année: elle a omis de recouvrer \$246,000, le produit de l'assurance d'une cargaison de pâte de bois endommagée en cours de transport vers le Bangladesh.

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'immigration a voulu, comme le secrétaire d'Etat, éviter de voir certains crédits périmés et a dispersé ainsi \$27 millions pour des Projets d'initiative locales (PIL) en paiements anticipés "supérieurs aux besoins financiers immédiats des bénéficiaires".

D'autres grenailles: la location à Ottawa de 90,000 pieds carrés d'espace à bureaux, inoccupé pendant six à dix mois, au coût total d'environ \$400,000; ou encore le paiement de \$503,000, pour des chambres d'hôtel non utilisées à Vancouver lors de la Conférence "Habitat" des Nations unies.

Mais le vérificateur s'intéresse plutôt, cette année, à certains mécanismes de gestion financière qui ont grandement besoin d'amélioration selon lui.

Le plus important est l'étude sur l'évaluation des systèmes d'informatique et d'information qui passe en revue les lacunes dans l'établissement et le fonctionnement de la gestion financière par ordinateurs, qui va croissant très rapidement.

Le vérificateur déplore que le gouvernement ait pris l'habitude de se fier le plus souvent aux seules données de Statistique Canada pour déterminer l'ordre de grandeur de ses dépenses, telles les paiements aux provinces, ou les prestations complémentaires d'assurance-chômage. Ces données n'ont généralement pas été conçues à cette fin, dit-il, d'où la possibilité d'importantes distorsions financières.

Une étude des "frais de voyage et de réinstallation" pour la fonction publique, démontre par les directives du Conseil du Trésor sont soit appliquées "de façon inconséquent", soit encore "en grande partie ignorées". Il s'agit d'un budget qui peut dépasser \$200 millions annuellement, et le laxisme est aussi grand chez les sociétés de la Couronne que dans les ministères, remarque M. Macdonnell.

Une autre étude de deux ans sur le paie-

2 décembre
par la Presse Canadienne

Il y a 173 ans aujourd'hui, en 1804, Napoléon Bonaparte était couronné empereur. Il n'était âgé que de 35 ans, lorsque la France par vote unanime du Sénat et plébiscite, décida un retour à la monarchie héréditaire.

A son couronnement à Paris, il prit la couronne des mains du pape Pie VII et la posa lui-même sur sa tête. Il fut forcé d'abdiquer dix ans plus tard.

Principaux anniversaires historiques: 1952 - Premier reportage télévisé sur la naissance d'un enfant. 1929 - La Ford modèle A est mise sur le marché. 1805 - Napoléon inflige la défaite à l'Autriche et à la Russie à Austerlitz.

M. Macdonnell est parfaitement heureux de l'adoption, en août dernier, de la loi du vérificateur général, qui consacre pour la première fois son pouvoir de vérifier non seulement les règles de bonne gestion des fonds publics, mais leur utilisation judicieuse, le rapport entre la valeur du produit ou du service et son coût.

Ce tout nouveau pouvoir ne sera cependant visible que dans son prochain rapport, celui de 1978, mais il annonce d'ores et déjà qu'il a mis au point les instruments adéquats pour l'exercer.

MORATOIRE

vinces canadiennes sont tombés d'accord jeudi soir, soit avant la conférence, pour mettre sur pied un conseil interprovincial des ministres de l'Énergie.

Suite à la formation de ce front commun, les provinces ont présenté une contre-proposition au gouvernement fédéral sur le programme d'isolation des maisons, contre-proposition qui fut acceptée par Ottawa.

Le Québec et l'Alberta avaient tout d'abord refusé de se joindre à ce programme, le Québec soulignant que les conditions posées par le fédéral pour y adhérer constituaient une ingérence très nette dans les compétences provinciales.

Les provinces ont également obtenu que leurs fonctionnaires participent aux réunions de l'Association Internationale de l'Énergie au sein de la délégation canadienne.

Le ministre québécois, visiblement fort satisfait par la tournure des discussions, a affirmé en outre que le fédéral avait convenu d'intégrer des programmes de conservation d'énergie des provinces au programme national.

M. Joron a indiqué que le programme mis au point par le Québec était presque prêt et qu'il serait rendu public très bientôt.

Quant au secrétaire parlementaire du ministre canadien de l'Énergie, le député Gilles Lamontagne, il a expliqué que si le fédéral a renoncé aux conditions qu'il posait dans le programme d'isolation des maisons "c'est que nous sommes tombés d'accord devant la bonne volonté et la bonne foi démontrées par les provinces, y compris le Québec.

à surveiller

Sous cette rubrique LE DEVOIR publie chaque vendredi une liste des principaux événements d'intérêt public qui se dérouleront au cours de la semaine suivante. Une sorte d'aide-mémoire pour tous les lecteurs qui veulent suivre de près l'actualité, de la lecture que l'évolution des groupes communautaires, culturels, professionnels ou autres.

Le lundi 5 décembre

Le Dr Jacques Genest, directeur scientifique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal prononcera la conférence Maurice Pinkoff à l'Université de Maryland à Baltimore. Le Dr Maurice Pinkoff a été l'un des plus grands cliniciens américains et aussi éditeur pendant 27 ans des "Annals of Internal Medicine", principale revue américaine de médecine interne.

Le ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, présidera plusieurs séances d'information à différents endroits de Montréal sur le projet de loi 53 sur la fonction publique.

Le mardi 6 décembre

M. Lucien Coallier prononcera une conférence à 20 h à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique de Montréal. Le sujet: "L'astronome amateur peut-il faire oeuvre utile?". L'entrée est gratuite.

La Commission McDonald, mandatée par Ottawa pour instruire une enquête sur les activités de la Gendarmerie royale du Canada ouvre ses audiences publiques aujourd'hui à Montréal et Ottawa.

La Société d'études et de conférences organise à 13 h 30 une visite guidée de l'église Notre-Dame intitulée "L'Art et le sacré". À l'orgue Pierre Grand'Maison.

Le mercredi 7 décembre

A 20 h au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, le Département des études françaises de l'université organise un "recital-rencontre" avec M. Jacques Godbout, cinéaste et président de l'Union nationale des écrivains québécois. L'entrée est gratuite.

La Société de biologie de Montréal présente M. Claude Ducharme qui prononcera une conférence à 20 h au Pavillon

Jésus-Marie de l'Université de Montréal (90 Vincent d'Indy) intitulée: "Les tourter dans notre histoire". Autrefois abondante, cette espèce d'oiseaux a complètement disparu au siècle dernier. M. Ducharme expliquera pourquoi.

Le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, prononcera une conférence devant l'Ordre des ingénieurs du Québec sur la rétrospective et les perspectives de la politique minière du Québec à 18 h au Château Bonne Entente, à Sainte-Foy.

Le jeudi 8 décembre

Ouverture du dixième Salon des Métiers d'art du Québec à la Place Bonaventure.

A 10 h 30 M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, est le conférencier invité au Pavillon des Sciences de l'administration de l'Université Laval à l'occasion du 125e anniversaire de l'institution.

Inauguration à 20 h sous la présidence d'honneur du ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Louis O'Neill, de l'exposition "L'Arbre de vie", une collection de tableaux d'enfants présentés par l'UNICEF. Endroit: Galerie André-Georges, 224, rue Saint-Paul ouest.

Vente aux enchères de peintures, gravures et dessins offerts par plusieurs artistes au profit d'Amnistie internationale à 20 h à la Galerie Média, 870, rue Rachel est.

Le vendredi 9 décembre

"Rencontre sur le Mexique" à 20 h au Centre Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain. Invité Rafael Legaria et ses amis mexicains.

Conférence audio-visuelle de Sri Swami Satchidananda sur le yoga à l'Institut de yoga intégral, 5425, avenue du Parc, à 19 h 45.

Ouverture du congrès du Rassemblement des citoyens de Montréal à la polyvalente Jeanne-Mance, 4220, rue Bordeaux, Montréal.

Le samedi 10 décembre

De 14 h à 18 h et de 20 h à 22 h à la salle paroissiale de Notre-Dame des Neiges, 5320, Côte-des-Neiges, bazar d'articles d'artisanat au profit du Groupe Soleil levant qui organise des activités pour les handicapés.

La Coopérative des citoyens d'Olier organise un Marché aux puces de 9 h à 17 h au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France pour financer ses services. Divers articles dont des vêtements, des livres, des disques, des meubles et appareils ménagers y seront mis en vente à très bas prix.

Achetez votre maison en toute quiétude.

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous - nous sommes là pour assurer votre quiétude.

IMMEUBLES

Nous sommes là pour

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL
Tel: 343-8321

Société centrale d'hypothèques et de logement Central Mortgage and Housing Corporation

APPEL D'OFFRES
POUR LA VENTE DE PROJETS LOCALITIFS D'HABITATION

A) LES ÎLOTS DE CHARLESBOURG CHARLESBOURG, QUÉ. B) PLACE CONCORDIA STE-ODILE, QUÉ.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT - DES OFFRES SCÉLLÉES, clairement marquées quant au contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h00, heure locale le 13 janvier 1978, pour l'achat de

A) 13 immeubles à appartements comprenant cent cinquante logements (150) et connus sous l'appellation "Les îlots de Charlesbourg", 4601 à 4799, 5ème Avenue Ouest, 4648 à 4798, 6ème Avenue Ouest et 4600 à 4622, 7ème Avenue Ouest, Charlesbourg, Québec.

B) 3 immeubles à appartements comprenant cent quatre-vingt-quatorze logements (194) et connus sous l'appellation "Place Concordia", 2825 et 2835 Avenue Concorde et 2840 rue Bouchard, Ste-Odile, Québec.

Les acheteurs éventuels peuvent se procurer les formules d'offres requises pour chacun de ces projets, à l'adresse indiquée ci-après. L'offre la plus élevée ou toute autre offre ne sera pas nécessairement acceptée. Toutes et chacune des demandes de renseignements doivent être adressées à l'Administrateur, Ventes, au numéro (418) 651-2310 local 243.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25.00) sera exigé pour l'obtention de chacun des plis de soumissions. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné en bonne et due forme sur les formules fournies à cette fin par la S.C.H.L.

GÉRANT DES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES
Société Centrale d'Hypothèques et de Logement
L'Édifice Delta, Phase II
2875 Boul. Sir Wilfrid Laurier
Ste-Foy, Québec.
G1V 4C8

L'opération Duhaime au local du PQ visait le FLQ

par Alain Duhamel

Le ministre de la Justice du Québec a saisi la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois du dossier relatif à un projet d'écoute électronique mené dans la région de Shawinigan, en 1969.

Connu dans les archives de la Gendarmerie royale du Canada sous le nom de "dossier Duhaime", cette opération policière, révélée par un ancien caporal de la Sûreté du Québec sur les ondes du réseau français de Radio-Canada mercredi, consistait à installer des systèmes d'écoute électronique dans un local loué par le Parti québécois ou, selon les soupçons de la police, des felquistes se réunissaient.

Dans un communiqué, la Sûreté du Québec a confirmé l'opération exécutée le 29 juin 1969. Le communiqué précise qu'elle ne visait pas le Parti québécois mais les personnes associées au FLQ.

Le commissaire Jean Keable et Me Pierre Lamontagne, avocat de la GRC, ont confirmé, hier en audiences publi-

ques, cet aspect de l'affaire. De plus, la Commission d'enquête a appris que, outre la SQ, la GRC, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et la police municipale de Shawinigan avaient été mêlés à cette opération.

La SQ ajoute que l'opération a mené à l'arrestation de quatre personnes. Parmi elles, se trouvait un dénommé Robert Hudon, 33 ans, condamné à dix ans d'emprisonnement et recherché dans tout le pays à la suite de son évasion du centre Saint-Hubert, le 2 octobre 1977.

"Il est très important de mentionner que le local avait été loué par le Parti québécois et c'est à leur insu qu'un membre du FLQ avait réussi à se procurer la clé de ce local pour y tenir des réunions concernant le Front de libération du Québec", précise la SQ dans son communiqué.

Le commissaire Jean Keable ajoute donc un cinquième sujet d'enquête à ses travaux lesquels, à l'origine, ne devaient porter que sur une perquisition illégale dans les locaux de l'Agence de presse

libre du Québec (APLQ) dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972. Depuis, l'enquête s'est étendue aussi sur l'incendie d'une grange et un vol de dynamite, en 1972, et sur une opération policière en vue de s'approprier des documents du Parti québécois, en janvier 1973.

Au sujet du vol de dynamite, le sergent d'état major François d'Entremont, seul témoin entendu hier, a déclaré qu'il avait donné l'ordre au sergent Claude Brodeur de disposer des bâtons au cours de l'été 1972 "d'une façon sécuritaire". Le sergent Brodeur avait raconté dans son témoignage qu'il avait abandonné les bâtons près d'une route dans les Cantons de l'est et en avait informé, par un appel anonyme, le poste local de la SQ. M. D'Entremont ignore à quoi devait servir cette dynamite: "Il y a des choses, parfois, que l'on aime mieux ne pas savoir", a-t-il dit.

Cette partie de son témoignage n'a pas manqué d'étonner le commissaire Jean Keable. En effet, la mémoire du témoin

paraissait fort convenable au sujet du vol de dynamite alors qu'elle ne pouvait répondre à la satisfaction de la Commission à toutes les questions relatives à la lettre des felquistes exilés à Cuba, adressée à Louise Vandellac, de l'APLQ, et retrouvée, selon la version des policiers, parmi les documents saisis.

Pas plus que les autres témoins, le sergent d'état major d'Entremont n'a pu dissiper le mystère entourant la découverte de cette lettre. Il n'a pu, non plus, établir un lien entre cette lettre et une effraction commise à la fin d'octobre dans le domicile de Louise Vandellac.

Le témoin n'a pu expliquer pourquoi l'analyse de cette lettre avait tardé à la GRC alors que le SPCUM parvenait à réaliser sa propre analyse dès le 23 octobre 1972. Le rapport de l'analyste Marie-Claire Dubé porte la date du 24 novembre 1972. L'analyste a déjà affirmé devant la Commission qu'elle avait eu en mains cette lettre dès le 10 octobre 1972. Les services de sécurité à Montréal ont mis beau-

coup de temps à envoyer leur rapport complet sur l'opération Bricole à tel point que la direction à Ottawa s'en inquiétait. Le rapport complet n'aurait été livré qu'en mars 1973, bien que, dès le mois de décembre 1972, l'agent Samson en utilisant le nom d'emprunt "Robert Lemieux" ait livré des documents et des microfilms au quartier général à Ottawa. Le témoin a nié que ces délais aient pu avoir un rapport quelconque avec les élections fédérales de l'automne 1972.

Cette lettre, aux yeux du témoin, tendait à confirmer un lien entre l'APLQ, les felquistes exilés à Cuba et l'agence cubaine de presse Prensa Latina. Dans une déclaration, le sergent d'état major d'Entremont a affirmé que la GRC soupçonnait les membres de la Prensa Latina d'appartenir à la Direction générale d'intelligence de Cuba (DGI). Les soupçons de la GRC se fondaient surtout sur le témoignage d'un transfuge cubain devant le sénat américain en 1969.

Le gouvernement cubain, par l'entremise de sa DGI, aidait les mouvements de

libération des autres pays. La DGI aurait pris le contrôle de la Prensa Latina de telle sorte que "beaucoup, sinon la majorité des membres de Prensa Latina étaient des officiers de la DGI ou des agents sous son contrôle".

La GRC croyait que des agents cubains étaient venus en aide à des felquistes au Québec en leur fournissant conseils et armements. Toutefois, le témoin a admis qu'il n'avait aucune preuve établissant hors de tout doute des relations aussi suivies entre Cuba et le FLQ.

"Ce n'est pas pour faire croire que l'opération Bricole est une opération de contre-espionnage", a dit le témoin "car dans notre esprit l'opération Bricole est une opération anti-terroriste".

Cette lettre, dont l'existence aurait été connue avant l'opération selon les témoins du SPCUM, donnait un caractère de contre-espionnage à l'opération Bricole, caractère qui a pu persuader le SPCUM de tenter l'opération sans un mandat de perquisition.



Cette scène se déroule à l'aéroport de Dorval au nord-ouest de la piste 10-28. Ce n'est pas heureusement une véritable tragédie mais l'exercice "cadets", comme l'appelle Transports Canada. Il s'agit de répéter dans tous ses détails l'opération de secours et ses répercussions sur les opérations régulières de l'aéroport qui serait nécessaire si une véritable tragédie devait se produire. (Photo Jacques Grenier)

Les "inadmissibles" boudent le projet-pilote de la CECM

par Paule des Rivières

Il semble que le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, bénéficie d'une certaine autorité auprès des parents néo-québécois. En effet, à la suite d'une déclaration de M. Morin dans laquelle il exprimait sa désapprobation relativement à la mise sur pied de classes spéciales pour les enfants qui sont illégalement dans les écoles anglaises, un nombre de parents ont décidé de ne plus envoyer leurs enfants dans ces classes conçues spécialement pour eux.

C'est ainsi que l'ouverture de deux de ces classes qui a eu lieu hier matin à l'é-

cole Notre-Dame-de-la-Défense n'a attiré que quatre des 60 enfants qui avaient été inscrits à ce programme. Le service d'autobus que la Commission des écoles catholiques de Montréal avait organisé pour les enfants a donc fait le tour des domiciles sans grand succès. La CECM se doutait un peu de la baisse de popularité de ses classes car la déclaration du ministre de jeudi avait été suivie de nombreux appels téléphoniques de parents.

La CECM avait voté la création de ces classes pour mettre fin à la présence illégale de quelque 900 enfants dans son secteur anglais. Les parents de ces enfants ne sont pas éligibles à l'école anglaise mais ont toujours insisté pour que leurs enfants acquièrent une connaissance de la langue anglaise. Le programme de classes spéciales permettait aux enfants d'une part de s'inscrire à l'école française et d'autre part de recevoir un enseignement de l'anglais dès la première année à raison de 72 minutes par jour. Les cours d'anglais ne débutent normalement qu'en cinquième année.

Il ressort de tout ça que les parents ne veulent pas aller à l'encontre des directives du ministre qui n'a pas empêché les classes mais les a qualifiées de traitement spécial pour des personnes qui ne se conforment pas à la loi 101. Présentement, les enfants sont encore dans des écoles anglaises où ils ne sont pas inscrits mais où ils sont tolérés par les principaux et enseignants anglophones.

Il est probable que le Consiglio Educativo Italo Canadese organisera une autre rencontre avec les parents dans le but de les inciter à accepter le programme. Une telle rencontre pourrait avoir lieu avant lundi, jour où doit débuter une autre tranche du programme à l'école Montcalm. Le Consiglio, est un peu, par l'entremise de son porte-parole, M. Angelo Montini qui est aussi commissaire à la CECM, l'artisan de ce programme.

La CECM quant à elle pourrait bien être privée du \$1 million de subventions statutaires qu'elle attend du gouvernement pour les 900 enfants si ces derniers ne sont inscrits dans aucun registre.

La banlieue déclenche une autre offensive

par Claude Turcotte

Quelques heures après avoir défendu au palais de Justice leur point de vue sur la légalité de l'assemblée du conseil de la CUM, les maires des villes de banlieue ont déclenché une offensive sur un autre front, celui du comité exécutif de la CUM.

A cette fin M. Jean Corbeil, président de la conférence des maires de banlieue, a proposé la tenue d'une assemblée spéciale du conseil qui aura lieu mardi en vue d'augmenter de deux le nombre de représentants des banlieues au sein du comité exécutif de la CUM.

Ceci aurait pour effet de donner au comité exécutif une représentation égale des banlieues et de la ville de Montréal. Il y aurait alors sept représentants de Montréal et sept représentants de banlieue. Présentement le rapport des forces est de sept pour Montréal et de cinq pour les banlieues.

Une telle modification au comité exécutif de la CUM nécessite toutefois un amendement à la charte, c'est-à-dire le consentement de l'Assemblée nationale.

En premier lieu cependant les maires des villes de banlieue devront convaincre les membres du conseil de la CUM, ce qui est loin d'être une victoire assurée. Il semble bien évident que les conseillers montréalais, parti civique et RCM, vont s'opposer à cette proposition.

Aux journalistes, le maire Corbeil a expliqué que la conférence qu'il préside ne veut pas modifier la représentation au conseil de la CUM qui est établie en fonction de la population.

Mais d'autre part, il arrive qu'en 1977 la part des dépenses de la CUM payées par les banlieues atteigne 50,2% comparativement à 49,8% par la ville de Montréal.

Ce fait, selon M. Corbeil, justifie la requête d'une représentation égale au sein du comité exécutif. C'est la première fois que les maires des banlieues présentent une telle requête au conseil, mais ils en ont parlé ailleurs depuis assez longtemps.

Certains sont tentés à croire qu'un comité exécutif ainsi constitué pourrait être paralysé du moins dans tous les cas où Montréal ne pense pas comme les banlieues. M. Corbeil n'est pas de cet avis.

On peut penser à tout le moins qu'un tel comité exécutif pourrait devenir une force de marchandage que les deux blocs pourraient utiliser à peu près de la façon suivante: "Si vous nous donnez telle chose que nous voulons, nous approuverons telle autre chose que vous voulez".

La décision de la cour impossible avant le 5

Ce n'est qu'au cours de la semaine prochaine, et forcément après la date limite du 5 décembre que le juge Gérard Deslandes pourra rendre sa décision sur la requête en jugement déclaratoire présentée par le maire de ville d'Anjou, M. Jean Corbeil, et la municipalité qu'il dirige, quant à l'adoption automatique des budgets de la CUM et de la CTCUM, en raison de sa non-approbation par le conseil du premier organisme, à une réunion qui devait se tenir le 15 novembre à l'hôtel de ville de Montréal.

Dans les circonstances, il semblerait que les deux budgets pourraient quand même "devenir en vigueur", à la date fixée par l'autorité provinciale. Si la cour donne raison aux dirigeants de la Communauté urbaine, il n'y aura pas de problème.

Et si elle rejette leur thèse, il y aurait évidemment appel de sa décision, et le cabinet pourrait, entre-temps, colmater la "brèche" possible.

Quoi qu'il en soit les deux "théories" ont été longuement exposées hier devant le juge Deslandes, de la Cour supérieure.

Le procureur du tandem Corbeil-Anjou a exposé que, telles que les choses se sont passées le 15 novembre et depuis, les deux budgets n'ont tout simplement pas été soumis au conseil de la CUM, tel que le requiert la loi. Parce que, dans la soirée du 15, il n'y

avait pas quorum, rue Notre-Dame, et que la séance, qui aurait dû être que "levée", a été ajournée illégalement au lendemain.

Il s'est alors produit un "vide" juridique que l'on ne peut combler par après, a soutenu Me Yvon Denault.

Me Gérard Beaurup qui représentait, avec Me Marcel G. Trudeau, la Communauté urbaine, a soutenu d'autre part que ce serait tout simplement récompenser "l'école buissonnière" pratiquée par les maires de banlieue, au milieu du mois, que de se rendre maintenant à la requête du maire d'Anjou, et de les exempter tout simplement de payer leur quote-part des dépenses de la CUM puisqu'ils avaient eux-mêmes provoqué le défaut de quorum qu'ils invoquent aujourd'hui.

"Car tous les maires de banlieue qui étaient absents le 15 novembre, a-t-il dit, avaient l'obligation de par la loi, d'être présents, et en s'abstenant de l'être, ce sont eux-mêmes, et personne d'autre, qui se sont privés du droit d'étudier les budgets dont ils avaient d'ailleurs reçu copies un mois auparavant.

Il souligna finalement qu'il y avait recours possible, et donc remède, devant la Commission municipale et que le jugement demandé à la cour n'était donc aucunement nécessaire dans les circonstances.

La loi sur le recours collectif inclut un fonds de \$100,000

QUEBEC (PC) — Les consommateurs québécois pourront désormais se pourvoir collectivement en justice pour réclamer le paiement de dommages et pourront éventuellement, pour ce faire, avoir recours à un fonds public.

Telles sont les deux principales dispositions du projet de loi 39 sur le recours collectif déposé et voté hier en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

Ce projet de loi, parrainé par le ministre d'État au Développement social, M. Pierre Marois, permettra, par des modifications au code de procédure civile, à un individu ou à un groupe dont l'un des membres est directement impliqué d'intenter des poursuites au nom de tous ceux qui ont subi un tort semblable.

"Le recours collectif, a expliqué le ministre, constitue un instrument essentiel à l'établissement d'un minimum d'équilibre dans le rapport de forces qui existe entre les petits et les gros de notre société".

Par ailleurs, la mesure législative comporte une particularité inédite en Améri-

que du nord puisqu'elle permettra aux citoyens exerçant le recours collectif d'avoir accès à de l'aide financière, par le biais d'un fonds public établi par la loi et nanti de crédits qui pourraient atteindre la première année quelque \$100,000.

La nouvelle procédure cependant, ne pourra pas être utilisée pour le recouvrement des petites créances et se trouvera assujettie aux conditions suivantes:

- le demandeur devra avoir avec d'autres personnes, un recours à exercer, le sien et celui des personnes à représenter devront être identiques, similaires ou connexes.

- Il lui faudra démontrer qu'il lui est impossible de réunir toutes les personnes intéressées, conformément aux procédures actuelles;

- que le jugement recherché pourra s'appliquer à tous les intéressés.

Le Québec, a observé M. Marois, est la dernière province au Canada, le dernier coin en Amérique du nord à ne pas avoir légiféré en ce domaine.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PLANIFICATION SUCCESSORALE

DÎNER-CAUSERIE

Me André Gauthier
Conférencier

Sujet: Le Bill C-11 et ses implications sur l'organisation des petites entreprises.

MONTREAL:
Mercredi 7 décembre,
18h00, Hôtel Loews La Cité;
Prix d'entrée:
\$12.00 membres
\$15.00 non-membres

QUÉBEC:
Mardi 13 décembre,
17h30, Cercle Universitaire,
65 Auteuil, Québec;
Prix d'entrée:
\$10.00 membres
\$12.00 non-membres

Pour informations et réservations, veuillez téléphoner à:
Montréal: 861-6514
Québec: 692-1221 (418)

aujourd'hui

A 9 h 30 à la salle 1-C du pavillon de Konink, se poursuit le colloque sur l'avenir de l'Université Laval dans le cadre des manifestations du 125^{ème} anniversaire.

A 9 h 30 au Château Frontenac à Québec, se poursuit le symposium sur la consultation populaire organisé par le Conseil pour l'unité canadienne.

A 12 h 15 à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le juge Robert Cliche, porte-parole de la campagne de l'Année du français, est conférencier au déjeuner de l'Association

des relationnistes du Québec.

A 20 h à l'auditorium du pavillon Albert-Tessier de l'Université du Québec à Trois-Rivières, panel sur les idéologies et les politiques de l'intervention socio-culturelle en loisir dans le cadre du colloque des animateurs socio-culturels.

Cliniques de la Croix-Rouge, à Dorval, au 200, boul. Bouchard, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h; à Montréal, à l'hôpital Jean-Talon, de 9 h à 16 h, au 11281, Albert-Hudon, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

COLLOQUE QUÉBÉCOIS
sur l'intervention sociale et mentale

COMPLET

3 décembre 1977

Aucune inscription à l'entrée

HAUTE FOURRURE
RAFFINÉE, SOBRE
ET ÉLEGANTE

Création
Jeanne Hardy

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est. rue Saint-Joseph
529-5756

Marcher, c'est bon marché.

Marchez. Dès aujourd'hui.

9 1/2% 10%

6 ANS 10 ANS

OBLIGATIONS
MUNICIPALES, SCOLAIRES, HÔPITAUX, CÉGEPS

NOUS OFFRONS AUSSI DES
OBLIGATIONS CONVERTIBLES AMÉRICAINES

DEMANDEZ NOS INFORMATIONS

Mcneil inc. Mantha

210 rue St-Jacques
Montréal, H2Y 1L9
845-8201
FONDÉE EN 1930

NOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TÉLÉPHONE

L'INFORMATION SUR LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES
LA LISTE DES OBLIGATIONS

éditorial

Pour redresser la Tour de Pise

Ce n'est pas la première fois, affirmait hier M. René Lévesque à l'Assemblée nationale, que la Cour suprême 'devient en quelque sorte le bras judiciaire de la puissance fédérale dominatrice'.

Cette réaction, qui se manifeste spontanément dans toutes les formations représentées à l'Assemblée, bien qu'à des degrés divers, procède naturellement d'une analyse politique, semblable à celle qui faisait en son temps Maurice Duplessis évoquant, à propos de la Cour suprême, l'image de la Tour de Pise, "toujours penchée du même côté".

Mais, si l'on examine les jugements rendus mercredi par le juge en chef, ses collègues des autres provinces et, dans l'affaire de la Régie des services publics, par le juge Pigeon, il est certainement injuste de conclure que le tribunal est "un organisme où les dés sont si manifestement pipés contre nous".

En réalité, ce n'est pas simplement le Québec qui a perdu sa cause. Les procureurs généraux de l'Ontario, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sont également intervenus pour soutenir essentiellement les mêmes arguments que le Québec, à

savoir que la compétence fédérale en matière de radiodiffusion ne s'étend pas aux services de cablodistribution installés dans une province.

Ce n'était donc pas une lubie strictement québécoise, comme l'attestent les positions adoptées régulièrement depuis quelques années par les représentants de plusieurs provinces au cours des conférences fédérales-provinciales sur les télécommunications.

Les provinces anglophones et le Québec ont si bien soutenu leurs points de vue lors des conférences successives et dans les mémoires qu'ils ont présentés que le nouveau ministre des Communications, Mme Sauvé, lorsqu'elle a déposé son projet modifiant la loi sur la radiodiffusion et les télécommunications a précisément prévu un mécanisme de délégation de pouvoirs fédéraux en faveur des provinces désireuses de réglementer suivant leurs besoins le secteur de la cablodistribution.

Mais, puisque la compétence exclusive que prétend exercer Ottawa en cette matière était attaquée, il a bien fallu s'en remettre aux tribunaux. Ceux-ci, après quatre années, viennent de donner raison à la thèse d'Ottawa. Cela fait, le problème n'est évidemment pas résolu. Ni pour Ottawa, ni pour les provinces anglophones, ni pour le Québec. Mais il importe de souligner que le Québec n'est pas le seul perdant.

Le problème se pose maintenant en termes politiques et constitutionnels. Certaines provinces acceptent sans contrariété la formule des pouvoirs délégués que leur propose Mme Sauvé. Le Québec, on le sait, réclame des pouvoirs qu'il exercera lui-même. Beaucoup plus de pouvoirs, du reste, que le juge Pigeon, dans son excellente opinion dissidente, est disposé à lui reconnaître.

Mais on aura noté que Mme Sauvé, en commentant le jugement, s'est abstenue à juste titre de crier victoire. Elle sait pertinemment que la question n'est pas réglée: si la constitution telle qu'interprétée par la majorité des juges ne répond pas à des besoins réels, c'est-à-dire aux besoins des citoyens, il suffit de la modifier. Ce n'est pas une mince affaire dans ce pays, mais il faudra bien en venir là un jour. Dans ce domaine comme dans les autres.

Il convient de noter, toutefois, que la constitution actuelle, en dépit des zones grises, des imprécisions, des réformes utiles, autorise plusieurs aménagements. Le seul fait que les trois juges québécois en tirent une interprétation qui confirme en bonne partie la thèse québécoise tend à démontrer que le document offre en tout cas les avantages de la souplesse, celle-ci étant plus ou moins grande suivant la conception que l'on se fait du régime fédéral.

Dans la déclaration qu'il faisait hier à l'Assemblée nationale, M. Lévesque faisait état des propositions qui ont été présentées ces dernières années au sujet du mode de désignation des juges de la Cour suprême. "D'aucuns, a-t-il dit, verront dans le récent jugement une excellente occasion de songer à un mode différent de nomination des juges de la Cour suprême. On nous offrira peut-être magnanimement de participer à la désignation des juges en provenance du Québec. Mais cela, dit encore M. Lévesque, ne changera pas un fait inéluctable qui crée les yeux: dans le système actuel, le Québec ne sera jamais autre chose que minoritaire, au tribunal suprême comme ailleurs."

C'est en effet cette dimension politique du problème qu'il y a lieu d'étudier. Le premier ministre fait avec raison observer qu'un simple mécanisme par lequel les provinces seraient parties à la désignation des juges du plus haut tribunal n'effacerait pas le caractère minoritaire du Québec.

Mais il devrait être possible d'accomplir une réforme plus fondamentale que celle à laquelle fait référence M. Lévesque.

Dans une réforme destinée à consacrer institutionnellement l'égalité entre les deux peuples fondateurs, entre les deux grandes communautés, la Cour suprême pourrait devenir, tout au moins quand elle est appelée à se saisir de questions constitutionnelles, un tribunal véritablement bi-national. Ce qui signifie, en clair, qu'il y aurait un nombre égal de juges francophones et de juges anglophones, la présidence étant confiée en alternance à un juge de langue française et à un juge de langue anglaise. Ainsi, lorsque la Cour suprême rendrait une décision bien équilibrée mais défavorable à l'une ou l'autre des communautés, elle ne serait pas suspectée de partialité ni ne serait perçue comme "le bras judiciaire de la puissance dominatrice". Si l'on parvenait à instituer l'égalité à la Cour suprême, à redresser la "tour penchée", la réforme serait bien engagée.

Michel ROY

Quand les syndiqués comprendront-ils ?

Au président du syndicat des employés d'entretien de la C.T.C.U.M., et à ses victimes à l'intérieur du syndicat.

Lorsque le vote de grève a été pris, même s'il a été pris au scrutin secret, quel est le pourcentage des votes exprimés par rapport au total de ceux qui pouvaient légalement voter?

Quand on a demandé aux syndiqués de s'exprimer, quelles étaient les informations techniques, écrites dont ils disposaient pour arrêter leur choix?

Les tactiques de négociation ne peuvent tout de même pas être gardées "top secret" devant le public qui doit acquiescer la note. Si elles sont honnêtes, on peut les faire connaître, sans que cela puisse nuire aux négociations.

Là, je pense aux informations tendancieuses fournies par le syndicat et relevées dans le courrier au DEVOIR par des lecteurs. Il y a aussi sans doute l'absence d'information du côté patronal, parce que cela arrange quelquefois les négociateurs syndicaux de passer sous silence, les informations objectives.

Aujourd'hui, le gouvernement forme par les individus, qui alors qu'ils étaient dans l'opposition officielle reprochaient au gouvernement de M. Robert Bourassa, sa mollesse, son refus d'intervenir quand l'intérêt public le commandait, n'a pas d'autre attitude que celle de dire: "C'est une grève légale, il est inopportun d'intervenir."

L'étiquette a changé, mais les antagonismes sont toujours les mêmes: bien qu'ils aient à faire face à un gouvernement qui a manifesté un préjugé favorable à l'égard des ouvriers.

Elle est peut-être strictement légale, cette grève mais la loi devrait être refaite de façon à assurer l'intérêt de la communauté avant l'intérêt individuel et partiel.

culier, ce qui est le cas présent' employés d'entretien de la C.T.C.U.M. Ils privent 1,000,000 d'usagers de leur moyen de transport journalier.

Même si la grève actuelle est légale, elle est aussi immorale que celle qui frappa l'Expo 67. D'autant plus que c'est l'hiver et que Noël approche.

Les plus gravement touchés sont les écoliers et les étudiants qui entretiennent avec angoisse la fin du trimestre ou de la session, manquant de temps pour faire leurs révisions, temps qu'ils perdent à se traîner dans les rues ou à se faire véhiculer sur le pouce. Evidemment les grévistes ont tout le temps de conduire leurs enfants à l'école, même si la ménagère doit tirer le diable par la queue pour nourrir tout son monde.

Cambien d'autres ouvriers et employés sont en chômage à cause de cette grève, les employés des magasins au niveau du métro, les vendeurs de billets de la C.T.C.U.M. ainsi que les conducteurs de métro et d'autobus qui sont compris dans le lot.

Quelle est la perspective de fête, à l'approche de Noël dans ces familles, qui devront avoir recours à des prêts quelquefois à des taux exorbitants?

Comme le disait Claude Ryan, voilà quelques jours, le syndicat s'attaque à un organisme public qui n'en peut plus. D'abord, comment vont-ils récupérer ce qu'ils sont en train de perdre, les grévistes comme les chômeurs d'office, si, toutefois ils sont capables de le récupérer? Les grévistes exigent, mais comment la C.T.C.U.M. qui perd davantage encore, pourra-t-elle reconstruire les exigences du nouveau budget? Elle aura même après la fin de la grève encore perdu davantage de clients. Le déficit ne sera que plus sévère et pour l'absorber, il faudra, soit avoir recours à des majorations

des taxes municipales, à la hausse des tarifs des billets et aux subventions du gouvernement. Les augmentations des taxes feront grimper le coût de la vie, la roue tournera toujours pour mieux écraser, pressurer l'ouvrier consommateur, payeur de taxes et de cotisations.

Les gouvernements fédéral et provincial se garderont toujours d'intervenir, car si les syndicats sont assez tenaces pour s'entêter ainsi que les syndiqués, en misant sur les perspectives futures d'augmentation, ils (les gouvernements) récupéreront encore une fois, sans se mouiller, grâce à ces mêmes syndicats.

Les ouvriers avec des hausses importantes tomberont dans de nouvelles catégories d'imposition, d'où profit pour les deux paliers de gouvernement.

Les prêteurs, durant la grève, feront des profits, qui seront eux aussi imposés par les deux paliers de gouvernement. Est-ce qu'il n'y a donc personne parmi les syndiqués, capable de faire une analyse objective de leur situation, afin de savoir si cela vaut vraiment la peine de faire plaisir aux meneurs qui se servent des syndiqués au lieu de les servir?

Sans compter les syndicats qui vont devoir regarder leurs caisses et seront tentés d'augmenter les cotisations.

Pensez au Noël que vous êtes à préparer pour des milliers de familles. Evidemment, les meneurs ont des revenus assurés et cela ne les touche pas du tout.

Pensez aux centaines de milliers de vieux qui sont privés de leur transport. Quand allez-vous vous rendre compte, à quel point vous êtes exploités par ceux qui prétendent prendre votre défense?

L.P. MULLER Laval, le 29 novembre 1977.

Les citoyens sont devenus des otages!

M. le directeur, Dans votre journal d'aujourd'hui on rapporte les déclarations de M. Lawrence Hanigan et de M. Jacques Beaudoin selon lesquelles une reprise des activités du transport en commun dans la Métropole serait "impossible" et "impensable" avant le week-end prochain. Faut-il avoir une pierre au lieu du coeur et une calculatrice au lieu de cerveau pour ne

pas réagir aux souffrances des dizaines de milliers de gens d'ici qui sont privés de moyens de transport par le temps froid que nous subissons?

Pourquoi donc ne peut-on commencer tout de suite les "activités du transport en commun" pendant que les négociations ont lieu? Les quatre cents grévistes n'ont-ils pas suffisamment "puni" les deux millions d'habitants du Grand Montréal qui sont pratiquement leurs otages?

Nicolas PERVOUCHINE Outremont, le 28 novembre 1977.

Une grève qui doit cesser

M. Pierre Marois, Député du comté de Laporte et Ministre d'Etat.

Le CTCUM. En plus d'avoir des effets nocifs sur l'économie du Québec, cette grève cause de graves ennuis à des milliers de Québécois, moi inclus.

Raymond BOISSEAU Longueuil, le 1er décembre 1977.

Trêve au chantage!

M. Jacques Beaudoin Président Syndicat des transports de Montréal (section entretien).

Je ne veux pas reprendre ici et discuter les idées et les chiffres que vous avez soumis à la population par le biais des journaux, prenez cependant note que je trouve que les travailleurs que vous représentez sont très bien traités (sécurité d'emploi - fonds de pension - vacances annuelles - salaires très élevés, même trop,

sables et conscients, finie la propagande d'Anatole...

Retournez au travail, signez ce contrat de travail, que vous offrez, dans l'intérêt de la meilleure administration possible des deniers publics, les dirigeants de la C.T.C.U.M.

Méfiez-vous de cette mauvaise statistique à laquelle vous participez avec d'autres: quatre grèves en trois ans dans les transports publics sur l'île de Montréal. Pensez aussi à la fameuse "mule du pape", qui retint pendant sept ans, son coup de sabot...

Pierre LACHAPPELLE Montréal, le 25 novembre 1977.

Les écoles françaises à Toronto

M. le directeur, Je ne veux pas prêter de mauvaises intentions à votre journaliste Michel Nadeau, mais une mise au point s'impose sur l'article du 7 novembre dernier: "Le poulx de Toronto", et "La seule école publique française ne suffit pas"

lique de l'Ontario est un système public subventionné par le gouvernement ontarien.

Quant vous écriviez "Tout le réseau scolaire public tient dans l'école élémentaire Gabrielle Roy", vous donnez l'impression qu'il n'existe qu'une seule école française à Toronto, alors qu'en fait, il y a dans le Grand Toronto, cinq écoles catholiques, publiques et françaises. Vous semblez ignorer que le système scolaire catho-

Si, comme vous l'écrivez, il n'y a "à l'élémentaire que 350 élèves qui partent de tous les coins de la ville", comment pouvez-vous justifier une école secondaire pour Toronto? Comment alimenteriez-vous une telle école?

L'école secondaire française Etienne Brûlé reçoit les élèves francophones des deux systèmes français. Un confessionnel, l'autre non-confessionnel.

J'invite M. Nadeau à revenir à Toronto et je me ferais un plaisir de le piloter à travers la ville et de lui montrer nos belles écoles

françaises, publiques et catholiques à la fois, dont notre population est fière.

Je réalise qu'il soit difficile à un visiteur-journaliste de comprendre en un jour notre système d'éducation, mais tout de même, vous avez la responsabilité envers vos lecteurs, soit de leur donner les renseignements nécessaires et non quelques bribes de souvenirs.

Charles E. ARSENAULT commissaire Le Conseil Scolaire Catholique du Grand Toronto Toronto, le 28 novembre 1977.

Les modifications apportées au plan d'épargne-logement (R.E.E.L.)

M. le rédacteur en chef.

Permettez-moi d'attirer l'attention de vos lecteurs sur certains changements qui sont apportés bientôt par le parlement fédéral au régime enregistré d'épargne-logement (R.E.E.L.).

autres programmes appelés régime d'épargne-retraite (R.E.E.R.), Dorenavant, il ne sera plus possible de transférer ses économies du R.E.E.L. au R.E.E.R.

Certaines de ces modifications sont tout à fait appropriées. Elles visent à éliminer les abus auxquels a conduit la première version du programme. Le législateur a remarqué, par exemple, que plusieurs individus profitaient du régime uniquement pour accroître leur participation à cet

Mais derrière sa volonté de corriger les écarts, le gouvernement cache son désir de restreindre la portée de sa loi. Ainsi, à compter du 1er janvier 1978, on ne pourra plus retirer les fonds du plan d'épargne-logement pour les affecter à l'achat de mobilier. Cette modification est injuste. Nombre de couples qui s'étaient inscrits au régime entre 1974 et 1977 avaient planifié l'achat d'une maison et de

meubles pour le début des années 1980. Ils devront donc soit se procurer l'ameublement avant le 1er janvier 1978, ce qui ne convient pas à tous, ou retirer l'argent déposé en vue de l'achat de mobilier et le déclarer à l'impôt, dans le deuxième cas, ils n'auront donc rien gagné et encourront même une certaine perte.

Une solution est possible: maintenir le droit à l'achat de mobilier pour les gens inscrits au R.E.E.L. avant le 1er janvier 1978. On fera en sorte de ne pas pénaliser ceux qui ont souscrit sans arrière-pensée au régime, et qui croyaient que les règles du jeu ne seraient pas modifiées en cours de route.

Denys CHOUNARD Montréal, le 28 novembre 1977.

M. Carré de l'OPDQ apporte quelques précisions

M. le directeur, Dans votre édition de jeudi, le 17 novembre dernier, on a publié un article dont le titre principal était "L'OPDQ souhaite un vaste plan d'ensemble". Je désire par la présente compléter l'information transmise qui ne concerne que partiellement les propos que j'ai tenus devant les membres de l'Association nord-américaine de planification d'entreprises et de l'Association des économistes québécois de la région de Québec.

Je tiens d'abord à préciser que je n'ai jamais parlé des cadres de l'OPDQ et encore moins au nom des cadres de l'OPDQ.

L'article non signé fait mention du dossier de l'amiante. Il importe de préciser que je n'ai fait aucune mention de ce dossier et que par surcroît, je n'ai aucune compétence dans ce domaine.

Le texte que j'ai livré à l'auditoire ne laisse à aucun moment sous-entendre qu'il faille définir

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de nos lettres: le nom, l'adresse, le numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

bloc-notes

Le public en a plein le dos

Avec une lenteur désespérante, les deux médiateurs nommés par le gouvernement dans le conflit qui paralyse depuis maintenant douze jours le transport en commun à Montréal mettaient hier la dernière main au rapport qu'ils doivent soumettre ce matin aux parties.

Au moment où la CTCUM et le Syndicat du Transport de Montréal s'apprennent à prendre connaissance des conclusions des médiateurs, il ne sera pas mauvais que, sortant de leur tour d'ivoire, les responsables des deux camps tentent d'ausculter le pouls de l'opinion publique. Celle-ci est maintenant au bord de l'exaspération et à moins qu'il ne survienne des développements décisifs d'ici le début de la semaine, elle enveloppera très bientôt dans une même réprobation le syndicat qui manifeste une insensibilité quasi totale envers le bien public, l'employeur qui n'a guère fait montre d'imagination depuis le début du litige, et aussi le gouvernement dont les principaux ténors, si prompts naguère à dénoncer l'inaction gouvernementale dans de semblables situations, sont soudain devenus remarquablement discrets et attentistes.

Depuis le début de la grève, on eût dit que les citoyens prenaient leur mal avec sérénité. A voir la façon réussie dont se déroula dimanche dernier l'événement de la Coupe Grey, on était même enclin à penser que l'ingénio-

sité de chacun finirait par permettre à la grande majorité de se débrouiller assez longtemps sans métro ni autobus. Mais une privation aussi majeure donne fatalement lieu à une accumulation de fatigues et de tensions qui finit assez vite par éclater au grand jour. Or, il se pourrait qu'à cet égard, les deux derniers jours, et surtout la journée d'hier avec sa température maussade, aient précipité les choses. Va pour une semaine, semblaient-on se dire au début. Mais à la deuxième semaine, les multiples retards, les randonnées coûteuses en taxi, les innombrables dérangements dans le programme familial, les rendez-vous manqués, les revenus irrémédiablement perdus dans des milliers de commerces, les heures interminables gaspillées dans un trafic inhumain: tout cela vous met des milliers de personnes à bout de nerfs. Sans que l'on soit arrivé à cette conclusion par des voies rigoureusement logiques, on se rend soudain compte de l'énormité sauvage du chantage exercé sur des centaines de milliers de leurs concitoyens par un groupe d'un plus ou moins 3,000 travailleurs dont les conditions de travail sont très loin d'être les plus minables qui soient. Et l'on se dit spontanément que cela ne saurait durer sans qu'il y ait de la part des autorités responsables une tragique abdication.

C'est donc avec intérêt mais surtout avec une vive impatience que l'on attendra de connaître ce matin le diagnostic et les conclusions des médiateurs gouvernementaux, pour peu que l'on daigne en informer le public. Au cas où les parties seraient tentées de l'oublier, on ne saurait trop leur signaler que dans l'esprit de milliers de leurs concitoyens, il ne saurait s'agir cette fois "d'une autre étape" après tant d'autres. Le dépôt du rapport des médiateurs inaugure au contraire une étape décisive. Celle-ci doit absolument déboucher sur des résultats concrets au cours des deux ou trois prochains jours.

Si les médiateurs devaient échouer à ce stade-ci, il faudra sans délai que le gouvernement prenne ses responsabilités. Celles-ci ne sauraient plus longtemps se limiter à constater que la grève est légale. Elles devront s'exercer avec fermeté dans le sens d'une reprise très prochaine du service de transport en commun à Montréal.

À Montréal, en tout cas, le climat devient rapidement sûr pour une intervention décisive. Car la paralysie du transport en commun entraîne des conséquences de plus en plus graves qui n'ont aucune commune mesure avec les enjeux qui l'ont suscité. Passé une date-limite qui approche très rapidement, tout retard nouveau dans le règlement du litige sera interprété

comme un signe de faiblesse de la part d'un gouvernement à qui l'on reprocherait avec raison d'avoir peur de se mouiller.

Claude RYAN

Une conversation privilégiée

Poursuivant ses "révélations" au petit écran de Radio-Canada, l'ex-agent de la SQ, M. André Léveillé, a confirmé hier une histoire qui courrait déjà dans les salles de rédaction depuis quelques années mais sur laquelle personne encore n'avait voulu inscrire publiquement son nom. La Sûreté du Québec a illégalement enregistré une conversation privilégiée entre M. Paul Rose, alors agent de la Sûreté de l'ex-ministre Pierre Laporte, et son avocat, Me Robert Lemieux.

L'ex-policier s'étonne encore aujourd'hui de n'avoir pas été convoqué alors au procès de Paul Rose pour y verser au dossier des éléments de preuve pouvant amener le ministère public et le tribunal à trouver qu'il n'y avait pas eu meurtre qualifié et qu'en conséquence l'accusé n'avait pas à être trouvé coupable d'un crime aussi grave.

M. Léveillé a bien raison d'estimer que les enquêteurs de la police n'ont pas pour mission de faire condamner un suspect mais d'établir devant la justice toutes les preuves de nature à entraîner aussi bien l'acquiescement que la condamnation de l'accusé. Il faut souhaiter qu'aujourd'hui pareille philosophie anime encore les policiers et les procureurs du ministère public. Dans le cas dont il s'agit, toutefois, un problème particulier se posait.

Même si Me Robert Lemieux allait bientôt devoir donner du fil à retordre au Barreau, l'ordre des avocats n'eût pas aimé apprendre à l'époque que la police ne s'embarrait pas du secret professionnel et des conversations privilégiées auxquelles ont droit l'avocat et son client.

A supposer que la conversation entre Paul Rose et Robert Lemieux ait comporté des indices disculpatoires, la SQ n'aurait pu rendre pleinement justice à l'accusé qu'en se mettant elle-même en accusation. A l'époque, la chose ne se faisait pas. Il faudra s'y faire désormais, puisque il semble bien que la Gendarmerie royale du Canada ne détient pas de monopole sur les opérations très spéciales sinon illégales, mais que la SQ elle-même, ou du moins le service qui y fait pendant au service de sécurité de la GRC, ne réplique pas aux audaces clandestines.

Jean-Claude LECLERC

la parole du jour

"Ne réponds jamais avant d'avoir écouté." — Ecclésiastique 11,8 (deuxième siècle avant JC)

"Malheur à ceux qui haïssent le défenseur du droit devant les tribunaux et qui détestent celui qui parle avec sincérité." — Amos 5,10.

"Puisque vous écrasez les faibles et que vous leur imposez une taxe même sur le nécessaire, ces maisons en pierres de taille que vous avez bâties, vous n'y habiterez pas... oppresseurs des justes et extorqueurs de paiements!" — Amos 5,11-12.

"Si quelqu'un ne commet pas d'écarter de langage, c'est un homme parfait: il est capable de refréner tout son corps. Quand nous mettons aux chevaux un mors dans la bouche pour nous en faire obéir, nous dirigeons tout leur corps... Bêtes sauvages et oiseaux, reptiles et animaux marins de tout genre sont domptés et ont été domptés par l'homme. La langue, au contraire, personne ne peut la dompter: c'est un feu sans repos..." — Epître de Jacques 3, 2-8 (entre 50 et 60 après JC)

des idées

des événements

des hommes

Le projet de loi 53 et l'avenir de la Fonction publique

2) Un ministre et des sous-ministres omniprésents flanqués de chiens de garde réduits à l'impuissance

On ne saurait oublier que les premiers budgets coupés en novembre 1975 lors de la mise en route du plan de lutte anti-inflation, furent précisément — avec les frais de voyage — les budgets de perfectionnement des ministères. Et depuis, qui s'est vraiment soucié de les rétablir?

La Commission de la Fonction publique, modèle 1965, avait bien quelques défauts. Sa polyvalence la mettait parfois, dans des conflits de rôles difficiles à accepter. Mais surtout, jusqu'à la période récente où elle a commencé à introduire de nouvelles méthodes de contrôle, elle jouait mal son rôle de surveillance et de protection du système du mérite, en ne contrôlant pas vraiment à toutes fins pratiques l'organisation et le déroulement des concours administratifs internes. D'ailleurs, le Protecteur du Citoyen de l'époque, Me Louis Marceau, s'en était à juste titre ému, dans un de ses rapports annuels (6 rapport, page 78-1A). Et puis, la malheureuse affaire Sandon, sur le patronage à l'intérieur de la C.F.P., n'était pas venue redorer le blason d'une Commission dont la crédibilité était vacillante.

Il n'est pas question par conséquent de défendre le statu quo en ce qui touche la C.F.P. Par contre, prendre la défense des réformes introduites par M. De Belleval, ne me paraît pas non plus possible. Car elles s'inscrivent à contre-courant de ce qu'il aurait fallu faire.

Une commission décharnée et impuissante

La Commission avait peu de pouvoirs. Au lieu de lui en ajouter, le projet 53 lui en enlève. Au nom de l'efficacité de la gestion ministérielle, la C.F.P. perd, au profit du ministre de la Fonction publique, les responsabilités en matière de gestion du personnel puisqu'elle n'émettra plus de règlements, ne fixera plus les conditions de travail des non-syndiqués, ne procédera plus à la sélection ni à la nomination des candidats aux promotions, etc... En outre, elle voit ses attributions en matière de recrutement et de sélection des nouveaux fonctionnaires lui échapper au profit d'un organe nouveau: l'Office de recrutement.

En lieu et place de ces pouvoirs, on attribue généralement à la C.F.P. un vaste pouvoir... consultatif. C'est-à-dire un pouvoir d'enquête sur le fonctionnement de la loi et l'observance des règlements qui en découlent. Elle pourra aussi formuler des recommandations et donner des avis au Conseil du Trésor ainsi qu'au ministre de la Fonction publique... si toutefois celui-ci les lui demande.

Certes, la Commission aura toujours la possibilité d'adresser à l'Assemblée nationale copie de tous les avis qu'elle donne au Conseil du Trésor, mais si l'Assemblée se penche sur ces avis avec autant d'intérêt qu'elle l'a fait jusqu'à présent sur ceux du Protecteur du Citoyen... La Commission manquait d'indépendance. Là encore, au lieu de lui en donner plus, on lui en enlève. Certes, dorénavant les commissaires seraient désignés par l'Assemblée nationale à la majorité des 2/3, comme le sont le Protecteur et le Vérificateur de la province. C'est bien, mais dans le contexte actuel, c'est une modalité sans grande garantie d'impartialité, puisqu'un parti, en l'occurrence le PQ, détient précisément à lui seul, la quasi-totalité des 2/3 de la Chambre. Mais il y a beaucoup plus grave. Auparavant, le Président de la Commission restait en poste jusqu'à l'âge de 70 ans et les deux autres commissaires étaient, à toutes fins utiles, nommés à vie "durant bonne conduite". Or, dorénavant, leur mandat à tous les trois ne sera plus que de 5 ans. Soit le temps de la durée d'un mandat parlementaire.

Comment dès lors peut-on faire croire qu'un tel organisme sera vraiment à l'abri des pressions politiques? Peut-être la première année d'exercice, mais sûrement pas la dernière...

Or, cela est très grave, car l'arbitrage des griefs, selon les procédures habituelles prévues dans les conventions collectives, sera supprimé et confié à la Commission de la Fonction publique elle-même,

qui remplira les fonctions élargies d'un tribunal administratif.

Raison de plus pour assurer la totale indépendance de la C.F.P. vis-à-vis du pouvoir politique, en accordant à ses membres les mêmes garanties d'inamovibilité que ceux qui sont reconnus à la magistrature.

Quant à la procédure de désignation des membres, la solution préconisée par le Syndicat des Professionnels du Gouvernement du Québec, à savoir le recours à un Conseil Supérieur de la Fonction publique, me paraît une excellente suggestion.

Signalons au passage, que le projet aurait pu préciser que la composition de la Commission devrait refléter la pluralité sexuelle de la société.

L'Office de Recrutement même dépendance envers le pouvoir

Les défauts relatifs mode de désignation des Commissaires, sont hélas également présents dans le mode de désignation du président de l'Office de Recrutement. Il sera lui aussi désigné par les deux tiers de l'Assemblée, sur proposition du Premier ministre, pour le même délai extrêmement restreint de cinq ans.

Quand on pense que cet homme seul (contrairement à la Commission de trois à

sionnante liste des pouvoirs que le ministre entend s'attribuer par le projet de loi 53 (cf. articles 3 à 7 inclusivement).

Citons l'extrême étendue du pouvoir réglementaire attribué au ministre en matière de classification, de conditions de rémunération et de travail, d'évaluation du personnel, de promotion, d'affectation, de classement, de mutation, de mise en disponibilité, de rétrogradation, de révocation, de destitution, de sanctions disciplinaires. A cela s'ajoutent les pouvoirs du ministre en matière d'élaboration et d'application des politiques de développement des ressources humaines, de définition des mesures visant à accroître l'efficacité du personnel, de recherches, d'études, enquêtes, inventaires, etc... Et bien d'autres choses encore, dont le mandat de négocier les conventions collectives... ou ce qu'il en restera etc... etc...

Ainsi, au nom du système du mérite et de l'efficacité administrative — deux concepts fort populaires, sinon démagogiques — le ministre de la Fonction publique s'érige en super-patron presque de droit divin. Et le mal risque d'être aggravé par la faiblesse des organes chargés d'assurer le contrôle des décisions du ministre ou, pour être plus exact, du respect par lui-même de ses propres règlements.

Ceci est d'autant plus curieux qu'il y a

comme celle que nous traversons présentement. D'ailleurs, Denis De Belleval en est très conscient, puisqu'il conserve intacts les pouvoirs du CT en ce domaine. Cet obstacle renforce la thèse de l'impossibilité pratique, au Québec, de la première option. C'est d'ailleurs sans doute cela qui a freiné sensiblement les tendances quelque peu "imperialistes" et "mégalo-manes" de l'actuel projet de réforme.

Reste une quatrième et dernière option. Elle consisterait à répartir entre le Conseil du Trésor majoritairement, la Commission de la fonction publique et les directions ministérielles de personnel accroissement, la totalité des services de l'actuel ministère de la Fonction publique, lequel disparaîtrait.

Seule cette formule permettrait d'atteindre les objectifs d'efficacité et de dépolitisation que le ministre De Belleval présente comme les deux objectifs-clés de sa réforme. Elle permettrait en effet:

1) d'assurer la coordination et l'harmonisation indispensables de la gestion de la Fonction publique en matière financière, technique, juridique et politique;

2) de réunir en un même lieu, qui sera par ailleurs en même temps un endroit stratégique en matière de prise de décision gouvernementale, les aspects à la fois

par

ALAIN BACCIGALUPO
collaboration spéciale

L'auteur de cette série de deux articles sur le projet de loi 53 est professeur au département de Science politique de l'Université Laval. M. Alain Baccigalupo se spécialise dans les questions liées à l'administration publique. Il a consacré plusieurs études à l'institution de l'Ombudsman et à la Fonction publique. Dans un premier article, M.

Baccigalupo a souligné certains traits qui font du projet de loi 53 un texte dangereux au plan des principes et une véritable porte ouverte sur la politisation de la Fonction publique. Avec un oeil aussi sévère, il examine aujourd'hui les structures remodelées auxquelles donnerait lieu l'adoption du projet De Belleval.

cinq personnes qui pourrait peut-être se servir les coudes pour faire face au pouvoir et tenter de résister) à la merci du gouvernement par sa carrière, sera l'unique garant du respect par le pouvoir du système du mérite, on ne peut que frémir d'effroi.

Où le ministre De Belleval est un archange politique plein de bonne foi et alors il ne connaît rien à la psychologie humaine ou, il est aussi clairvoyant que vous et moi et alors l'horizon s'avère sombre pour ceux qui tiennent à la neutralité politique de la Fonction publique québécoise.

Enfin, est-il vraiment utile de créer un cinquième organisme de gestion de la Fonction publique à côté de la Commission, du Conseil du Trésor, du ministre et des Directions ministérielles de personnel, alors que le Québec, avec seulement 6 millions d'habitants, détenait déjà le record de la pluralité organisationnelle comparativement aux systèmes britannique, français et américain?

N'aurait-il pas mieux convenu de confier les opérations de recrutement, de conseil et de tribunal, à un seul et unique organisme, divisé en sections, vraiment indépendant de tous les partis politiques, en attendant tout au moins la création par le Québec d'une véritable juridiction administrative?

La coordination et l'efficacité administratives n'en auraient-elles pas été plus grandes?

S'il existait déjà un organisme à qui il fallait, non pas accorder des pouvoirs accrus, mais "couper la tête", c'était bel et bien l'actuel ministère de la Fonction publique!

Un monstre qu'il aurait mieux valu supprimer

De 1969 à nos jours, le Ministère de la Fonction publique n'a guère brillé par l'importance de son rôle. En huit années d'existence, son bilan est maigre.

Or, s'il n'était rien, il aspire maintenant à tout. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire attentivement la longue et impres-

sionnante liste des pouvoirs que le ministre entend s'attribuer par le projet de loi 53 (cf. articles 3 à 7 inclusivement).

Citons l'extrême étendue du pouvoir réglementaire attribué au ministre en matière de classification, de conditions de rémunération et de travail, d'évaluation du personnel, de promotion, d'affectation, de classement, de mutation, de mise en disponibilité, de rétrogradation, de révocation, de destitution, de sanctions disciplinaires. A cela s'ajoutent les pouvoirs du ministre en matière d'élaboration et d'application des politiques de développement des ressources humaines, de définition des mesures visant à accroître l'efficacité du personnel, de recherches, d'études, enquêtes, inventaires, etc... Et bien d'autres choses encore, dont le mandat de négocier les conventions collectives... ou ce qu'il en restera etc... etc...

Ainsi, au nom du système du mérite et de l'efficacité administrative — deux concepts fort populaires, sinon démagogiques — le ministre de la Fonction publique s'érige en super-patron presque de droit divin. Et le mal risque d'être aggravé par la faiblesse des organes chargés d'assurer le contrôle des décisions du ministre ou, pour être plus exact, du respect par lui-même de ses propres règlements.

Ceci est d'autant plus curieux qu'il y a

comme celle que nous traversons présentement. D'ailleurs, Denis De Belleval en est très conscient, puisqu'il conserve intacts les pouvoirs du CT en ce domaine. Cet obstacle renforce la thèse de l'impossibilité pratique, au Québec, de la première option. C'est d'ailleurs sans doute cela qui a freiné sensiblement les tendances quelque peu "imperialistes" et "mégalo-manes" de l'actuel projet de réforme.

Reste une quatrième et dernière option. Elle consisterait à répartir entre le Conseil du Trésor majoritairement, la Commission de la fonction publique et les directions ministérielles de personnel accroissement, la totalité des services de l'actuel ministère de la Fonction publique, lequel disparaîtrait.

Seule cette formule permettrait d'atteindre les objectifs d'efficacité et de dépolitisation que le ministre De Belleval présente comme les deux objectifs-clés de sa réforme. Elle permettrait en effet:

1) d'assurer la coordination et l'harmonisation indispensables de la gestion de la Fonction publique en matière financière, technique, juridique et politique;

2) de réunir en un même lieu, qui sera par ailleurs en même temps un endroit stratégique en matière de prise de décision gouvernementale, les aspects à la fois

politiques et financiers de la gestion du personnel de l'Etat (ex.: unité décisionnelle dans les procédures de négociation de conventions collectives);

3) de conserver intacte l'indépendance de la C.F.P., notamment en ce qui touche les questions vitales du recrutement, de la sélection, de la classification, des promotions, des mutations, des sanctions, etc... qui resteront ainsi, largement à l'abri des tendances partisanes et du favoritisme politique;

4) de déconcentrer éventuellement davantage ce qui peut être en matière de gestion des ressources humaines, auprès des directions ministérielles de personnel. Ce qui est sûrement, un bien meilleur moyen de favoriser, au plan des relations humaines, la motivation des agents de l'Etat, que celle qui consiste par la voie d'une déconcentration des opérations de recrutement et de gestion de la carrière, à faire des sous-ministres de véritables potentats administratifs.

Les sous-ministres étaient depuis longtemps les hommes forts des ministères. Avec le projet de loi 53, ils deviendront des potentats aux pouvoirs tellement accrus que l'arbitraire toujours à craindre de leurs décisions, pourra difficilement être contenu.

Deux séries d'articles du projet de la loi 53 sont, à cet égard, dangereusement significatifs.

La première série regroupe les articles 3 s c et 4 qui permettent à un sous-ministre, de recevoir une délégation de pouvoirs du ministre de la Fonction publique, pour ce qui a trait "à la sélection, à la déclaration d'aptitude et à la promotion des fonctionnaires", à l'exception des sous-ministres adjoints et associés.

La seconde série émane du très menaçant article 45 s c qui permet au sous-ministre de recevoir une délégation de l'Office de Recrutement, pour tout ce qui concerne le recrutement, la sélection, la déclaration d'aptitude, et la nomination des nouveaux fonctionnaires.

Autrement dit, par le canal des délégations de pouvoirs accordées par l'Office et le ministre de la Fonction publique, les sous-ministres en titre deviendront, en fait, les maîtres tout puissants et de l'embauchage des nouveaux agents de l'Etat et de la carrière (avancement, mutations, sanctions, etc...) de tous les fonctionnaires en place, à l'exception de leurs collègues, sous-ministres adjoints et associés, sur lesquels le gouvernement continuera d'ailleurs de veiller personnellement. Et ce, contrairement à ce que le programme du PQ déclarait, lorsqu'il énonçait que seraient comblés par voie de concours tous les postes y compris ceux qui sont octroyés aux niveaux les plus élevés.

On se souvient qu'en vertu du projet 53, les seuls organes de contrôle — CFP et

INFORMATION ET ÉDUCATION

OECUMÉNIQUES

avec

RENÉ BEAUPÈRE, O.P.

éminent oecuméniste de Lyon

SAMEDI : le 3 décembre, de 9h.30 à 16h.00

GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL

2065 ouest, rue Sherbrooke

Inscription: \$4.00 (lunch inclus)

Prière de s'inscrire au Centre Canadien d'Oecuménisme
(514) 937-9176

ORP — sont, à toutes fins utiles muselés et attachés par des chaînes solides aux volontés du pouvoir. On sait aussi que les sous-ministres sont les créatures du seul gouvernement qui les nomme et les déplace de façon totalement discrétionnaire. On devine vite dans ce contexte la forme que le système de mérite va rapidement prendre. Il y a fort à parier que le mérite et les aptitudes professionnelles reconnus aux agents publics seront proportionnels à l'ardeur de leurs engagements politiques, ou de leurs silences complices.

Et ceci vaut du haut en bas de l'échelle, puisque le projet de loi 53 prévoit, en violation d'une règle de justice naturelle en vigueur dans le droit canadien et québécois ("delegatus non protest delegare") la possibilité, pour le sous-ministre bénéficiaire de toutes ces délégations de pouvoirs, de déléguer à son tour ces responsabilités à des fonctionnaires de son ministère.

Sous le couvert de l'efficacité et du mérite, voilà le moyen inventé par le projet de loi 53 pour assurer une mobilité et donc une mise au pas, à des fins multiples — administratives mais aussi politiques et partisanes — des agents de l'Etat.

Et tout ceci pourra se passer dans le secret des bureaux, à l'abri des regards indiscrets des médias d'information et des chercheurs universitaires.

Le secret administratif

Le projet de loi 53 maintient les serments d'allégeance et de confidentialité, sans toutefois y apporter les précisions souhaitées.

Quelle est cette "autorité constituée" à qui les agents de l'Etat devront jurer d'être loyaux et de porter vraie allégeance: la Reine du Canada et partant la forme fédérative de l'Etat, le système démocratique lui-même, ou bien le gouvernement et donc le parti au pouvoir?

Ce sont là, en ces temps d'incertitude et qui sait, demain, de troubles, des questions qu'on est en droit de se poser, même si certaines autorités constituées peuvent juger préférable politiquement de ne pas y répondre.

Quel droit de parole restera-t-il aux agents de l'Etat après qu'ils auront juré de ne révéler, ni faire connaître, "quoi que ce soit dont (ils auront) eu connaissance dans l'exercice de (leur) charge"? Et qui devra "dûment les autoriser"? Leur supérieur immédiat? hiérarchique? le ministre? ou le Premier ministre?

De deux choses l'une. Ou ces serments ne sont pas là pour être appliqués et il faut les retirer; ou bien ils sont autre chose que de simples mesures incantatoires, et ils sont une grave menace pour la liberté d'expression et d'information.

Derrière la limitation de ce droit qui restreint singulièrement la possibilité pour les journalistes et les universitaires d'accomplir leurs devoirs de communicateurs et de chercheurs, c'est tout le droit des citoyens à contrôler l'administration publique qui se trouve violé.

Où donc est passé ce gouvernement à ciel ouvert qu'on nous annonce depuis plus d'un an, où est cette maison de verre, cette transparence administrative pour laquelle tant de citoyens ont voté?

Une règle doit être reconnue officielle et rapidement dans la loi de la

Fonction publique. Elle s'énonce comme suit: "le droit à l'information est la règle, le secret administratif l'exception".

On regrettera enfin qu'une foule de problèmes laissés en suspens dans la loi de 1965 n'aient guère fait l'objet de solutions dans le présent texte.

Il en est ainsi du problème du "travail exclusif". Faut-il maintenir cette règle, alors qu'on sait de notoriété publique qu'il s'agit là d'une norme qui n'a jamais, au grand jamais, aux dires même du ministre, été respectée jusqu'à maintenant?

Qu'a-t-on prévu dans le projet de loi pour rendre efficace la règle de la réintégration du fonctionnaire battu aux élections et éviter cette "inefficacité administrative" qu'est la "tablette" pour cause idéologique?

Qu'a-t-on prévu dans la loi pour obliger les ministres à s'entourer d'un personnel de cabinet à la hauteur de ceux qu'ils doivent contrôler ou conseiller?

Qu'a-t-on envisagé pour développer la participation des agents de l'Etat aux décisions administratives, afin d'accroître leur intérêt au travail et leur rendement? Qu'a-t-on envisagé afin d'élever le niveau de satisfaction des fonctionnaires au travail?

Quels mécanismes ont été étudiés et adoptés, afin de réduire sensiblement les conflits incessants entre le MFP et cette direction parallèle de la Fonction publique que représente à toutes fins utiles le Conseil du Trésor?

Enfin, a-t-on pensé à résoudre les importantes contradictions qui opposent au sein d'un même gouvernement "homogène" le projet de loi 45 que parraine le ministre Pierre-Marc Johnson, et le projet de loi 53 du ministre De Belleval? Dans un cas on prévoit des mesures anti-scabes, dans l'autre on prévoit d'utiliser les occasions en cas de besoin; dans un cas on instaure obligatoirement l'arbitrage des griefs, dans l'autre on le raye de la loi de 1965; dans un cas l'on reconnaît le droit à l'équité, dans l'autre on n'accepte qu'un jugement sur le respect intrinsèque des règlements, confié d'ailleurs à un organisme peu indépendant et désigné par une seule des parties, etc... etc...

Où bien le projet de loi 53 est une arme de combat en vue de la prochaine ronde de négociations et une machine de guerre dont on entend se doter contre l'opposition. Et alors il faut conserver intact le projet de loi 53. L'honnêteté commanderait toutefois de lever les masques et de cesser de mettre de l'avant les thèmes du mérite, de la dépolitisation et de l'efficacité administrative.

Où bien le PQ veut sincèrement atteindre les objectifs qu'il dit être les siens et alors il lui faut:

1) retirer le projet de loi 53;

2) attendre les conclusions de la Commission Martin;

3) procéder entre temps à une vaste consultation auprès des divers groupes intéressés;

4) à la lumière du concept "d'intérêt public" rédiger un nouveau texte sensiblement différent de l'actuel projet et plus proche de la lettre et de l'esprit de son programme.

Alors, mais alors seulement, le Québec pourra peut-être se doter d'une Fonction publique reposant vraiment sur le mérite et l'efficacité.

(FTN)

lettres au DEVOIR

Les Canadiens et la GRC

L'attitude incompréhensible d'un grand nombre de Canadiens vis-à-vis des actes illégaux de la Gendarmerie Royale du Canada, reflète la grande insécurité dans laquelle vivent actuellement ces citoyens. Ils appuient et défendent des actions que les forces policières se sont permises d'effectuer en utilisant des moyens peu orthodoxes.

Il semble qu'ils préféreraient voir brimer leur liberté en laissant la possibilité aux autorités d'ouvrir leur courrier et de taper leurs téléphones que de s'y objecter et se sentir la proie de groupes qui pourraient un jour nuire à cette même liberté. Ils ne peuvent admettre qu'un

organisme "respectable" comme la G.R.C. ait pu commettre sans raisons pertinentes les actes qu'ils attribuent volontiers et fustigent à tort à des groupes de pressions qui se veulent les vrais bêtes noires de ce pays.

La presse est même critiquée et malmenée parce qu'elle se permet de faire objectivement son travail. L'objectivité des Canadiens est camouflée par leur sentiment d'insécurité et cette situation pourrait inciter les hommes politiques à profiter de ce climat pour justifier des projets de lois qui un jour serviraient à manipuler les libertés et à remettre en question la valeur démocratique de nos gouvernements.

Une loi qui rendrait légaux les moyens employés par la Gendarmerie Royale et qui permettrait à celle-ci de continuer à épier de la façon qu'elle jugerait efficace tout groupe non conforme à la façon de penser des dirigeants serait désastreuse au point de denser de chaque citoyen.

Il est à souhaiter ardemment que la presse et les partis d'opposition ne se laisseront pas influencer et décourager par ce négativisme et continueront à faire pression pour que se dévoile toute illégalité commise et que les coupables soient jugés et punis selon les normes courantes de la justice.

C'est une occasion rêvée pour prouver qu'on ne peut donner sans réserve notre confiance à aucun groupe d'hommes car un excès de confiance mène à un pouvoir accru et trop de pouvoir corrompt.

Il faudrait que les Canadiens réalisent qu'il n'y a rien de sacré et à l'épreuve de fautes même pas la Gendarmerie Royale, même si cela permettrait de restaurer la réputation de cette force policière qu'ils pensaient à l'abri du mal.

Lise ROMAIN

Fort Coulonge, le 30 novembre 1977.

Les fonctionnaires ne sont pas tous ronds-de-cuir

M. le directeur. On se plaît souvent à stigmatiser la lenteur et l'apatie de nos ronds-de-cuir de fonctionnaires à Québec. Or, j'ai vécu une expérience qui m'a fait changer d'opinion et je veux en témoigner publiquement.

J'exploite une ferme et je devais obtenir la permission d'un voisin pour évacuer les eaux de drainage souterrain de ma ferme. Il me fut impossible de m'entendre avec mon voisin mais j'ai obtenu la permission du ministère des Affaires culturelles de passer sur un terrain qui lui appartenait. Le tout a été réglé très rapidement et efficacement avec l'aide surtout de M. Laperrière de l'exploitation et de Mme Alice Mercier du contentieux.

Qui aurait cru qu'il était plus facile d'obtenir un droit de passage du gouvernement plutôt que de son propre voisin. Merci.

André MARTEL

Sabrevois, le 28 novembre 1977.

LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE
Oeuvres écrites et enregistrées de l'abbé Georges de Nantes
Extrait du catalogue:
Survol de la Bible
Cet ensemble de conférences prononcées par le Fr. Bruno Bonnet-Eymard, est spécialement destiné aux jeunes gens qui désirent avoir une connaissance générale des Livres de l'Ancien Testament. Durée: 7h. Enregistrement disponible sur mini-cassettes (\$20.00).
Catalogue gratuit envoyé sur demande

CRC Canada,
12062, rue Ranger,
Montréal.

LE DOMAINE DES HAUTS-BOIS
SUR LA RIVE SUD UNE CITÉ DANS LA NATURE
CONTIGUÉ AU PARC PROVINCIAL DU MONT ST-BRUNO
Aux milles demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immeubles luxueux.

APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4 1/2 pièces à compter de \$190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce
- Lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag"
- Parking: intérieur et extérieur
- Foyer
- Piscine
- Concierges et gardes de sécurité
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Potagers
- Terrain boisé et paysager
- Autobus au métro Longueuil
- S.V.P. pas d'animaux

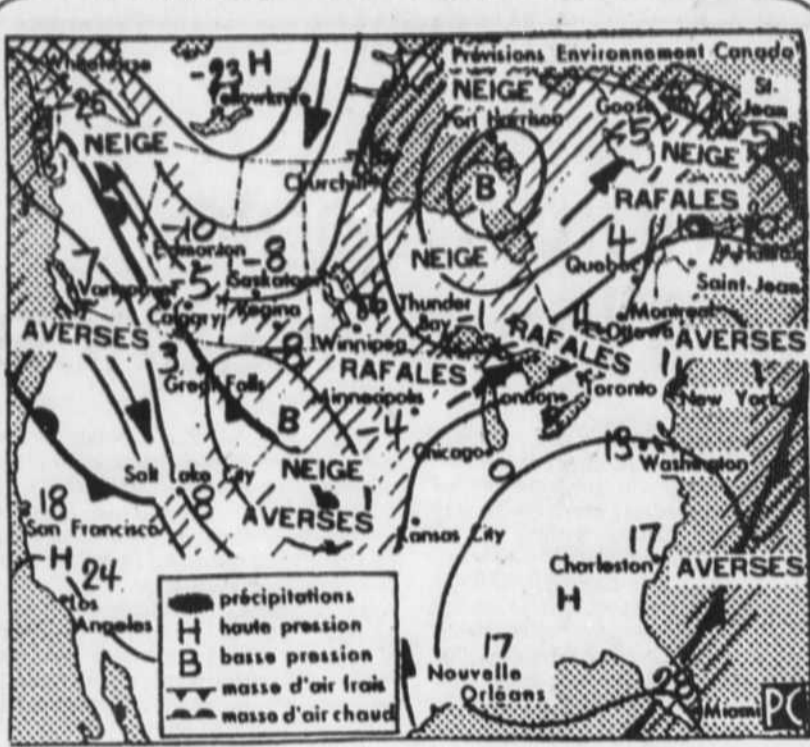
VIVEZ AU NIVEAU DES ARBRES

Le mont Bruno.
Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports de plein air.

APPARTEMENTS MODÈLES
77 boul. des Hauts-Bois, Tél. 649-1091 - 649-1551
Heures de visite:
Lundi à vendredi: 9:00 à 20:30
Weekend: 12:30 à 17:30

ITINÉRAIRE
A 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie 627e 20 Transcanadienne ou des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie.

la météo



A midi, aujourd'hui

Une perturbation près de la frontière du Québec, et de l'Ontario s'est déplacée rapidement vers l'est pour être située à l'est de Sept-Îles ce soir. On prévoit donc que les précipitations s'étendront sur le Bas-du-Fleuve mais cesseront ou se transformeront en pluie sur les régions ouest. Les nuages persisteront sur toutes nos régions et même dans l'après-midi pour samedi. A l'arrière de la perturbation les températures deviendront près de ou légèrement en-dessous de la normale.

Chibougamau, Nord de l'Abitibi: nuageux avec chutes de neige. Accumulation totale de neige de 10 à 15 cm. Vents modérés. Maximum près de moins 3. Aperçu pour samedi: chutes de neige et ventoux.

Sud de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec chutes de neige. Accumulation de neige près de 5 cm. Maximum de moins 1 à moins 3. Aperçu pour samedi: chutes de neige et ventoux.

Laurentides, Haute-Mauricie: Nuageux avec chutes de neige. Accumulation de neige près de 5 cm. Maximum de moins 1 à moins 3. Aperçu pour samedi: quelques chutes de neige et ventoux.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés par moments. Maximum de 0 à 2. Aperçu pour samedi: nuageux avec éclaircies.

Québec, Trois-Rivières: Nuageux avec quelques chutes de neige. Maximum de 0 à 2. Aperçu pour samedi: nuageux avec éclaircies.

Lac St-Jean: nuageux avec chutes de neige. Vents modérés. Accumulation de neige de 5 à 10 cm. Maximum près de moins 1. Aperçu pour samedi: chutes de neige et ventoux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: neige cessant en fin de journée. Risque de pluie verglaçante. Vents modérés. Accumulation de neige de 10 à 15 cm. Température stable à moins 2. Aperçu pour samedi: chutes de neige et ventoux.

Rimouski, Gaspésie: pluie se changeant en neige intermittente en matinée puis cessant en fin de journée. Accumulation de neige de 5 à 10 cm. Vents modérés. Maximum près de 2. Aperçu pour samedi: chutes de neige et ventoux.

libre arbitre indispensable à son épanouissement.

Alors que l'Opposition libérale reprochait au premier ministre de faire preuve de racisme en relevant le clivage entre les anglophones et les francophones de la Cour suprême, il a récusé cette accusation lui reprochant d'abuser des mots. Ce qu'il reproche aux six juges anglophones, ce n'est ni leur existence ni leur mérite, mais plutôt leur "interprétation étroitement fédéraliste et venant d'une seule des sociétés du Canada". Cette interprétation est dit-il "culturellement nocive pour le Québec". Quand un tribunal en matière constitutionnelle "réagit selon une ligne de partage culturelle aussi brutale, il me semble que c'est là que se trouve potentiellement un danger pour la santé démocratique de notre société", a ajouté le premier ministre à l'intention des libéraux qui n'avaient pas hésité à souligner le danger de totalitarisme que représentait l'attitude du gouvernement.

Pour sa part le chef de l'Opposition officielle, a surtout insisté sur la nécessité pour le gouvernement québécois d'adopter une solution politique et de répondre aux ouvertures faites par le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, "au lieu de se réfugier dans cette fuite séparatiste".

Il avait auparavant souligné que cette bataille de la câblodistribution avait tout d'abord été menée par le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa, si bien qu'aujourd'hui les libéraux n'ont pas à s'excuser de leur détermination "vis-à-vis cette primauté culturelle qui doit être celle du Québec, particulièrement dans le contexte qui est celui d'une minorité francophone à l'intérieur d'un continent nord-américain majoritairement et très majoritairement anglophone".

M. Lévesque a aussi insisté longuement sur les remarques du premier ministre à propos du clivage entre juges anglophones et francophones. C'est ainsi qu'il a rappelé que le jugement majoritaire de la Cour suprême ne faisait que confirmer un jugement rendu par une cour entièrement composée de Québécois, soit celui de la Cour d'appel du Québec. Il a aussi rappelé que la Cour suprême avait tout récemment eu à se prononcer sur d'autres affaires constitutionnelles et avait reconnu que l'administration de la justice était une juridiction exclusivement provinciale.

Il n'a pas manqué non plus de rappeler que d'autres provinces, comme la Saskatchewan, devaient subir des jugements qui ne font pas leur affaire.

De son côté, M. Rodrigue Biron, le chef de l'Union nationale, a aussi refusé de voir dans ce jugement une bataille entre francophones et anglophones, y voyant pour sa part la nécessité plutôt de chercher à modifier la constitution.

Il y a urgence à son avis que "les hommes politiques canadiens arrêtent de se cacher derrière les juges de la Cour suprême" et plutôt à chercher à négocier un nouveau partage de juridictions. Il insiste sur le fait qu'il y va dans cette affaire de l'aspiration normale de plusieurs provinces qui veulent pouvoir administrer leur câblodistribution.

Quant à l'attitude qu'adoptera le premier ministre à la suite de ces invitations de l'opposition comme des propositions de Mme Jeanne Sauvé de reprendre des discussions sur le partage des responsabilités en matière de câblodistribution, M. Lévesque n'a pas voulu prendre d'engagements avant d'avoir revu toutes les pièces du dossier.

ORDINATEUR

ces, ainsi qu'à la Commission d'assurance-chômage. Les faiblesses des procédés de traitement de la paie des systèmes central et régionaux de paie sont telles, dit l'étude "que les contrôles actuels ne sont pas suffisants pour vérifier si les transactions de paie sont complètes, exactes et autorisées comme il convient." Il pourrait arriver, ajoute-t-on, qu'on perde des documents ou des lots entiers de documents de paie, ou qu'on ajoute des documents non autorisés. Dans le cas de l'assurance-chômage, des défaillances qui semblent d'un ordre analogue pourraient permettre "l'introduction de transactions non autorisées ou causer la perte de transactions valides sans que ces introductions ou pertes soient décelées."

Selon le rapport du vérificateur général, déposé hier aux Communies, une étude portant sur un échantillonnage scientifique des prestataires de l'assurance-chômage a démontré qu'on aurait payé en trop des prestations de l'ordre de \$95 millions l'année dernière. Ces \$95 millions, selon M. Macdonnell, s'ajoutent aux \$5 millions de trop-payés découverts par la Commission elle-même, au moment où elle a procédé à ses propres contrôles.

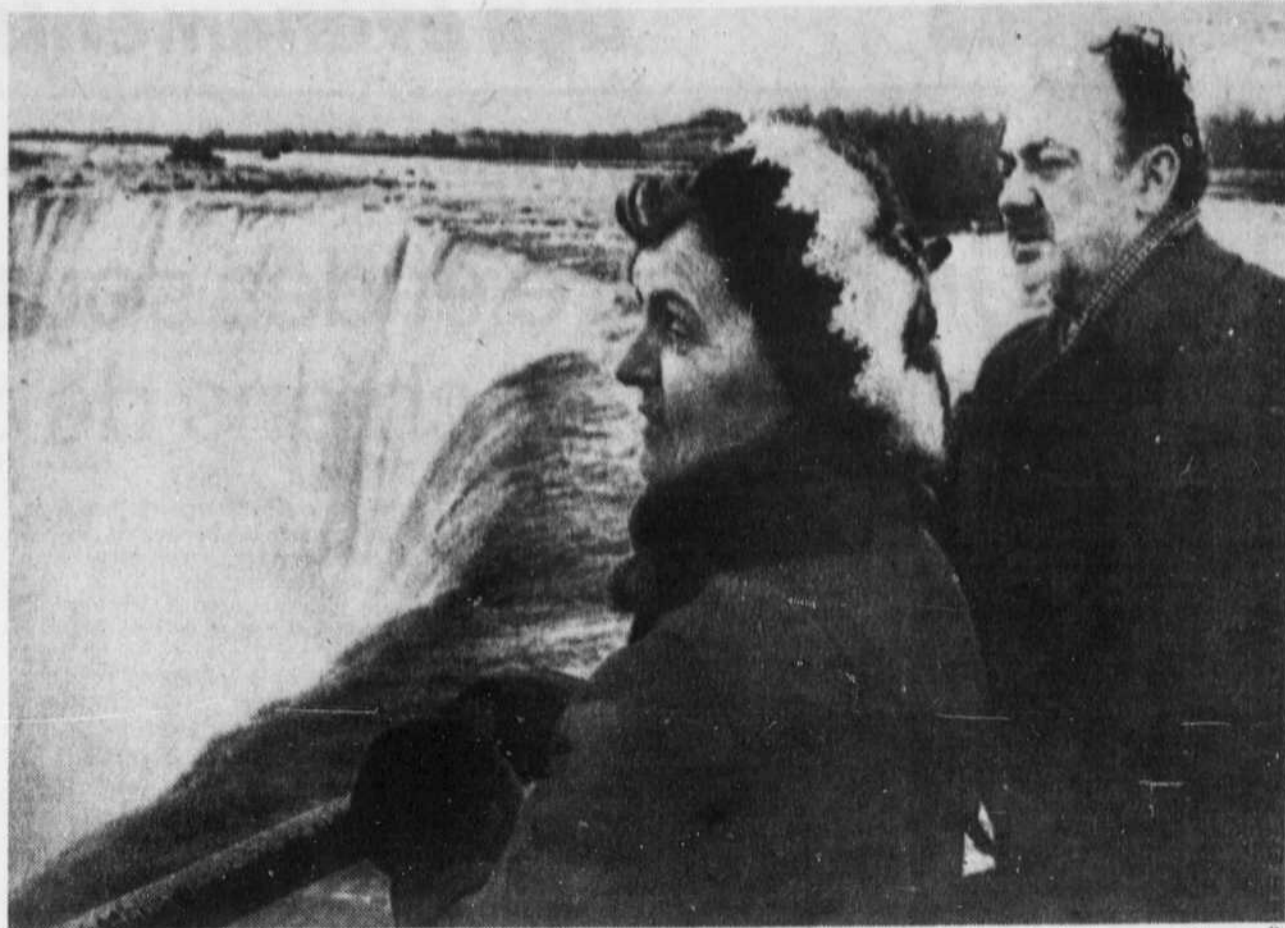
Le scrutin du 791 est remis

Les tuteurs gouvernementaux responsables du local 791, des opérateurs de machinerie lourde (FTQ-Construction) ont décidé de reporter au 4 et 5 mars prochains les élections que l'ancienne équipe des tuteurs avait décrétées pour la fin de novembre.

Les tuteurs ont aussi décidé qu'il y aura une autre assemblée de mise en candidature en janvier, qui annule celle du début de l'automne. On se rappellera que l'ancien gérant d'affaires de la section locale 791, M. Robert Meloche, avait annoncé à ce moment son intention de briguer à la fois la présidence et la direction de son ancien lieu.

L'équipe du groupe réformiste, dirigée par M. Léo Bonenfant, avait par ailleurs appris à la même assemblée qu'elle aurait à faire face à quatre autres équipes complètes. Dans le clan réformiste, on avait accusé M. Meloche d'avoir organisé ces nombreuses "listes" de façon à diviser les votes en vue de faire passer des candidats favorables à l'ancien gérant d'affaires.

Le répit demandé par les tuteurs aux différents candidats déclarés aurait pour but de mettre un peu d'ordre dans la section avant la tenue des élections.



Le premier ministre du Danemark, M. Anker Jorgensen et sa femme Ingrid ont pu échapper hier aux contraintes de leur visite officielle au Canada pour aller admirer les chutes Niagara. Le couple retourne au Danemark aujourd'hui. (Téléphoto AP)

La leçon de français

QUEBEC — Les 110 députés à l'Assemblée nationale, qui s'ils parlent souvent franc ne parlent pas toujours français, se sont vu imposer hier une leçon de français.

Le professeur invité, le juge Robert Cliche, qui est aussi le porte-parole de l'Année du français, leur a rappelé, exemples à l'appui, cette phrase du journaliste Jules-Paul Tardivel qui en 1880 disait que "du moment que tous les mots que l'on emploie sont français, on s'imagine parler français. Erreur profonde. Pour bien parler et écrire le français, il est non seulement nécessaire d'employer des mots français, il faut de plus donner à ces mots leur véritable signification".

C'est à l'occasion du lancement de l'Assemblée nationale de l'Année du français, une campagne visant à valori-

ser l'usage et la qualité du français, que le juge Cliche avait été invité à faire la leçon aux "élus du peuple". Diplômé, M. Cliche n'a pas voulu relever toutes ces entorses à la langue française qui se commettent quotidiennement dans le "salon de la race". L'occasion était trop belle pour qu'il les passât sous silence. Empruntant une déclaration à un ancien député qui n'a plus le bonheur de siéger à l'Assemblée nationale, il a rappelé qu'il faut dire un projet de loi et non un "bill", l'occasion et non "l'opportunité", une usine et non un "plant", des contribuables et non des "payeurs de taxes", et il a ainsi réussi à mettre les riens de son côté.

M. Cliche qui était accompagné par les coordonnateurs régionaux de cette campagne de l'Année du

français, a incité les députés à donner l'exemple en pratiquant une langue claire et soutenue. Il les a aussi mis en garde contre l'abus du jargon technocratique et une certaine forme de démagogie qui consiste souvent à masquer la langue sous prétexte de prouver à la population qu'on est près d'elle. Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse et bannir tous les régionalismes et le recours à une langue populaire, a-t-il dit.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, qui admet que les députés ne donnent pas toujours le bon exemple, n'en a pas moins trouvé le moyen de corriger le français de M. Cliche qui avait employé l'expression "à toutes fins pratiques", ouvrant ainsi un débat de linguiste.

suites de la première page

ISOLATION

s'est rendu compte que son programme aurait été voué à l'échec, si l'persistait à l'assortir de "préalables" rejetés par certaines administrations provinciales.

C'est ainsi qu'il a décidé de réviser sa position et de livrer ces conditions, faisant confiance aux provinces qui, par le fait même, deviennent toutes admissibles au programme.

M. Guy Joron, représentant québécois à cette conférence, s'est réjoui de la décision fédérale. D'autant plus, a-t-il dit, qu'un programme québécois d'isolation des maisons, pour lequel on consacrerait \$7 millions, s'ajoutera à celui du fédéral. C'est du moins ce qui a été prévu dans le plan de relance économique du gouvernement Lévesque, dévoilé il y a environ un mois par le premier ministre du Québec et quelques-uns de ses collègues du cabinet.

Cependant, il n'a nullement été question hier entre le ministre fédéral Alastair Gillespie et M. Joron de l'épineuse question nucléaire, "qui sera discutée vendredi à Québec par les premiers ministres Trudeau et Lévesque", de noter M. Joron.

Lors de ce tête-à-tête, MM. Trudeau et Lévesque tâcheront donc de trouver un terrain d'entente, de façon à maintenir actif le chantier d'Énergie atomique du Canada à Gentilly, où on a déjà dépensé

plus de \$300 millions pour la construction d'une usine d'eau lourde qui nécessite des déboursés totaux de \$1 milliard environ.

Les autorités fédérales menacent de fermer ce chantier où travaillent présentement des centaines d'ouvriers spécialisés, si le Québec ne fait pas connaître immédiatement ses besoins futurs dans le secteur de l'énergie nucléaire.

Or, M. Joron a déjà annoncé un moratoire de deux ans et pour l'instant, le Québec n'est disposé qu'à autoriser la mise en chantier d'une troisième usine, Gentilly III.

Par contre, le fédéral refuse de s'engager plus avant dans le projet d'usine d'eau lourde La Prade s'il n'a pas la certitude que cette usine pourra écouler sa production servant à alimenter les centrales nucléaires de Gentilly.

M. Lévesque et ses collègues sont toutefois disposés "à partager les risques financiers" avec Ottawa en ce qui concerne l'usine La Prade, car ils tiennent à maintenir les nombreux emplois qui s'y rattachent.

Ce sera l'un des thèmes majeurs du "sommet" Trudeau-Lévesque aujourd'hui dans la vieille capitale. Il sera également question de constitution et du névralgique dossier de la câblodistribution. On sait que la Cour suprême du Canada vient de déclarer inconstitutionnelle la réglementation québécoise sur le câble.

RENÉ LÉVESQUE

constitution tel droit linguistique sous prétexte qu'il serait mieux protégé.

Accepter que tout litige éventuel soit tranché par un organisme "où les dés sont si manifestement pipés contre nous", relèverait de la naïveté ou de l'irresponsabilité. Et ajoute-t-il, même si on changeait le mode de nomination des juges à ce tribunal, dans le système actuel "le Québec ne sera jamais autre chose que minoritaire".

Ce jugement est à son avis une leçon éclatante sur les dangers que court le Québec, dangers qui touchent à la limite "l'identité même d'un peuple que son statut de minoritaire prive de plus en plus du

au fil des mots

Courrier du lecteur

par Louis-Paul Béguin

Une lectrice me demande pourquoi j'emploie l'expression "intéressé à", qui d'après elle est une forme fautive. Il faut dire, me déclare-t-elle, "intéressé par". La phrase en question était la suivante: "... si les traducteurs sont vraiment intéressés à faire de la traduction..."

L'expression "intéressé à" est parfaitement correcte. Je puis être intéressé en fait, la traduction sans être intéressé à en faire. Le verbe faire demande la préposition à pour être bien introduit. Le Larousse, à l'entrée "intéressé" indique l'exemple suivant: être intéressé à une affaire.

M. Jean-Paul Lanouette se demande si je n'ai pas fait un anglicisme en employant l'expression: avoir confiance. Il est certain que cette façon de dire ressemble comme une soeur jumelle à l'expression anglaise: to be confident that. Toutefois, c'est bien une expression française, et que M. Lanouette se rassure, je résiste à l'anglicisme. Ce qui n'empêche pas que tout le monde, au Québec et moi aussi peut être influencé par une expression anglaise, une façon de dire anglaise, les ministres, et le premier ministre lui-même n'y étant pas immunisés. Dans ma chronique d'entretien, avec M. Alain Roy, cet homme charmant du Petit Robert, j'ai dit, à un moment donné (c'est une conversation que j'avais enregistrée): Nous avons confiance que vous

comprenez que nous ne pouvons retomber dans l'anarchie linguistique. Autrement dit, nous croyons fermement, et nous espérons que... C'est dans Jean-Jacques Rousseau qu'on trouve cette expression: "J'ai confiance que cela n'arrivera pas...". Donc, pas de souci pour moi, M'sieur Lanouette. Je remercie ce lecteur pour l'intérêt qu'il porte à ma chronique de français et à son appel concernant une récente chronique où s'est glissée une erreur typographique ennuyeuse.

Je dois rectifier en effet, l'exemple donné dans la chronique "Influence de l'anglais": pour les chiffres, en français, et contrairement à l'anglais, on place une virgule (ou un espace) entre le chiffre des milliers et celui des centaines mais une virgule entre le chiffre des unités et celui des dizaines. Il fallait donc lire: 1 000 — ou 1.000. Un zéro fut oublié. Pour ce qui est de la manière d'indiquer un prix, on peut pour les dollars écrire \$4,50. Cependant en France, l'habitude est de mettre le symbole du franc, F, après le chiffre: 4 F.

Je prie les lecteurs d'excuser l'erreur que j'ai faite au sujet de Monseigneur Lefebvre dans ma chronique sur l'art d'utiliser les mots. Au temps du Concile le cardinal Joseph Lefebvre était archevêque de Bourges, c'est lui qui a consacré le cardinal Liénart, et non Monseigneur Marcel Lefebvre, qui n'a jamais été cardinal. Toutefois je n'ai pas commis d'erreur en signalant que le texte lu par le cardinal Liénart était rédigé en latin.

Des "sit-in" dans 13 cégeps pour protester contre Morin

par Paule des Rivières

"Les illusions s'envolent, la déception reste et la colère gronde chez les étudiants du Québec", a conclu hier le secrétaire général de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), M. François Couture, à l'issue d'une journée de "mobilisation nationale" et d'occupations étudiantes.

Treize des 41 cégeps de la province — dont 31 membres de l'ANEQ — ont répondu à l'appel de l'ANEQ et ont occupé hier les locaux administratifs de leur institution. Les cours ont été suspendus dans trois cégeps, soit ceux de Gaspé, Saint-Félicien et Shawinigan, et deux ont été fermés par la direction, soit ceux de Saint-Hyacinthe et de Joliette. Les autres occupations se sont apparemment déroulées dans le calme, les étudiants s'étant rendus sur les lieux de l'occupation pendant leurs moments libres.

Cette première manifestation à l'échelle provinciale se voulait une protestation contre le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui n'a pas encore donné suite au mémoire que l'ANEQ lui a soumis au début de l'année scolaire et qui, à lors de la tenue du symposium sur les cégeps, déclaré aux étudiants que leurs demandes n'étaient pas des priorités pour l'État.

Les étudiants demandent la gratuité scolaire complète, un nouveau régime d'allocation financière, la fin de l'endettement et donc du système de prêts actual, la reconnaissance du statut "d'indépendant" dès le départ de l'étudiant de la maison familiale et l'indexation du régime d'aide financière au coût de la vie.

"Si la plus grande accessibilité aux études post-secondaires est une réalité il n'en demeure pas moins que les moins bien nantis ne peuvent se permettre le cégep", déclarait hier M. Couture. M. Couture a accusé le ministre Morin de faire preuve de démagogie. "C'est la même chose qu'avec le gouvernement précédent, on nous répond que la priorité est au chômage mais on ne nous apporte aucune preuve que les coupures de budget servent vraiment à alléger le fardeau des sans-travail; nous n'y croyons pas", a dit M. Couture.

Ce dernier a souhaité que l'occupation d'hier soit suffisante pour susciter la réaction du gouvernement mais a ajouté que d'autres manifestations suivront si le gou-

186 grèves en septembre

OTTAWA (PC) — Le temps perdu en arrêts de travail en septembre, exprimé en jours-homme, se chiffre à 311,680, révèle le ministère du Travail.

Durant le mois visé, il y a eu 186 grèves ou fermetures d'établissements qui ont touché 32,328 salariés. On signale, pour le mois d'août, 175 arrêts ayant affecté 36,984 salariés et une perte de 404,490 jours-homme.

Au cours des neuf premiers mois de cette année, le temps perdu en jours-homme était de 2,869,520, soit moins du tiers du chiffre enregistré durant la même période l'an dernier.

vernement demeure silencieux. Certaines universités, dont quelques-unes sont aussi membres de l'ANEQ, ont accordé leur appui aux cégepiens, notamment les étudiants de l'Université Laval qui se proposaient d'intervenir dans les discussions sur les finances de l'université

prévues hier dans le cadre du colloque marquant le 125e anniversaire de cette institution. Les étudiants de l'Université de Sherbrooke et ceux de l'Université du Québec à Montréal ont aussi fait savoir qu'ils appuyaient les protestations dans les cégeps.

DECÈS
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BRAZEAU (Soeur Marie-Ange de l'Incarnation) — A l'Hôpital Général de Verdun, le 30 novembre 1977, est décédée Soeur Marie-Ange de l'Incarnation, S.S.A. (Marie-Ange Brazeau), professeur au Collège Marie-Anne de 1933 à 1961. Les funérailles auront lieu vendredi 2 décembre à 2:00 P.M. La dépouille mortelle est exposée à la Maison-Mère des Soeurs de Sainte-Anne, 745-18e avenue, Lachine. Inhumation au cimetière de la communauté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEBIN, Adam — A Vaudreuil sur le Lac, le 1er décembre 1977 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Adam Chebin, époux de Reina Cloutier. Père de Michael (époux de Ghislaine Gauthier), Claudia (épouse de Pierre Arbec), Johanne (épouse de Michel Robillard). Les funérailles auront lieu lundi le 5 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Castonguay & Fils No 28 rue St-Michel, Vaudreuil, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m.

LACOMBE Eugène — A Montréal, le 1er décembre 1977 à l'âge de 62 ans, est décédé, M. Eugène Lacombe, époux de Marthe Lecompte. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, une soeur, sa belle-mère Mme Armand Lecompte de Ste-Thérèse, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi 5 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.A. Guilbault Inc No 5359 Boul. St-Michel à 12 heures 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré à 1 heure, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 1 heure, Salon fermé de 5 à 7 p.m.

LAFORCE, J. Ernest — A Montréal, le 30 novembre 1977, à l'âge de 66 ans, est décédé, M. J. Ernest Laforce, grand officier des Chevaliers du St-Sépulchre. Époux de feu Marie-Louise Tremblay. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marc (époux de Hélène Dubé), Jean (époux de Luce Hevey) Luc (époux de Cécile Reinhardt), Paul (époux de Françoise Daignault), ainsi que plusieurs petits-enfants, et arrière-petits-enfants et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 3 décembre. Le convoi funèbre partira des Salons J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie Ltée No 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD, Paul — A Chambly, le 1er décembre 1977 à l'âge de 66 ans, est décédé, M. Paul Picard, époux de Gabrielle Rioux. Les funérailles auront lieu samedi le 3 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Yvon Desnoyers & Fils Inc. No 20 rue Des Carrières, Chambly, pour se rendre à l'église du Très St-Coeur de Marie où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m.



J.-Ernest Laforce

Monsieur J.-Ernest Laforce, décédé à Montréal le 30 novembre 1977 à l'âge de 66 ans et sept mois, était l'époux de feu Marie-Louise Tremblay. Grand officier des Chevaliers du Saint-Sépulchre, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, docteur honoris causa de l'Université de Montréal, décoré de l'Ordre de la fidélité française, du mérite agricole et autres distinctions honorifiques, il avait occupé les postes d'ancien général des Chemins de fer nationaux du Canada, de sous-ministre de la colonisation et de président de la Fonction publique du Québec. C'est en 1947 que l'Université de Montréal reconnaissait l'oeuvre nationale qu'il avait déployée en fondant plus de deux cents paroisses au Québec. Il laisse dans le deuil ses quatre fils: Marc, époux de Hélène Dubé; Jean, époux de Luce Hevey; Luc, époux de Cécile Reinhardt; et Paul, époux de Françoise Daignault, ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles ont lieu à l'église Saint-Pascal-de-Baylon, le samedi 3 décembre à 10 heures. Le cortège funèbre partira des salons Deslauriers, 5650, rue, Côte-des-Neiges.

REMERCIEMENTS GALIPEAU

Les membres de la famille Galipeau remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites, assistance aux funérailles, etc. lors du décès du Révérend Père Benoit Galipeau, survenu le 9 septembre dernier, à l'âge de 63 ans. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Confirmant sa candidature à la tête du PLQ

Raymond Garneau supplie Bédard de laver son honneur en vidant l'affaire de la SAQ

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Le député libéral de Jean-Talon et ex-ministre des Finances, M. Raymond Garneau, dont le nom a souvent été associé au présumé "trafic d'influences et système de patronage politique" ayant existé en 1970 et 1971 à la Société des Alcools du Québec (SAQ), a de nouveau protesté de son innocence hier et supplié le ministre de la Justice de "laver son honneur et vider cette question une fois pour toutes".

M. Garneau qui, tenaillé par l'émotion, a à toutes fins utiles confirmé hier sa candidature à la direction de son parti, a affirmé que si M. Bédard ne s'exécute pas dans les meilleurs délais, il sera forcé de croire à une stratégie politique dont le but serait de bloquer son accession à ce poste.

"Il ne faut pas se faire de cachettes. Il y a un congrès au leadership qui s'en vient; dire que je sois candidat à ce congrès m'apparaît évident... Si on ne nettoie pas cette affaire-là, je vais devoir conclure qu'il s'agit d'une querelle politique, d'une stratégie politique dans le but de bloquer des candidats au leadership du PLQ qui peuvent mettre un frein à l'indépendance du Québec", d'affirmer M. Garneau au cours d'une entrevue télévisée qui a suivi de quelques instants son plaidoyer à l'Assemblée nationale.

Au cours de ce plaidoyer, qui est intervenu à la toute fin du débat entourant les perquisitions policières aux locaux du PLQ et de l'UN dans le cadre de l'enquête sur la SAQ, l'ancien ministre des Finances et responsable de cet organisme auprès de l'Assemblée nationale, a de nouveau affirmé son innocence et supplié, en termes particulièrement éloquentes, le ministre de la Justice de mettre un terme à cette affaire que lui-même et sa famille dit-il, ne peuvent plus supporter. M. Garneau a notamment affirmé:

"Je déclare de mon siège que jamais je n'ai été mêlé, ni de près ni de loin, à quelque trafic d'influence que ce soit pour l'obtention de fonds pour



Le député libéral Raymond Garneau s'explique avec le premier ministre Lévesque en quittant l'Assemblée nationale où il vient de protester de son innocence dans l'affaire de favoritisme à la Société des Alcools. (Téléphoto CP)

le Parti libéral du Québec ou pour moi-même et cela, ni comme ministre des Finances ni comme ancien secrétaire exécutif de l'honorable Jean Lesage.

"Depuis bientôt trois ans il y a une orchestration de rumeurs et de fuites calculées pratiquées dans le but évident de saper ma crédibilité en mettant en doute mon intégrité... Je supplie le ministre de la Justice de vider une fois pour toutes cette maudite question que je ne peux plus endurer comme homme et comme père de famille.

"Tout le monde sait qu'actuellement il y a une période particulière qui sévit dans le

décisions à prendre, je ne veux pas, en aucune façon, nuire au Québec ni à mon parti — de faire la lumière et de porter, s'il y en a, des accusations pour qu'une fois pour toutes, je sache d'où cela vient parce que je suis tanné de voir ce genre de rumeur qui circule."

En réponse à cette supplique qui a attiré à M. Garneau l'appui non équivoque de tous ses collègues libéraux, le ministre Marc-André Bédard a affirmé qu'il comprenait l'état d'âme du député et qu'il avait donné des directives afin que l'on procède avec diligence dans cette enquête policière.

"Je comprends la situation, je comprends son état d'âme; je puis l'assurer que des directives ont déjà été données afin que la lumière se fasse rapidement sur le dossier de la Société des Alcools, je veux l'assurer également de la conviction qu'il peut avoir qu'en ce qui me regarde, jamais la justice ne servira des fins partisans", de dire M. Bédard.

Le ministre a ajouté un peu plus tard qu'il considérait "essentiel que la suspicion ne plane sur la tête d'aucun des membres de cette Assemblée".

Toute cette affaire a débuté en décembre 1975, M. Bédard, alors simple député péquiste de Chicoutimi, avait réclamé la démission de M. Garneau, pour sa présumée implication dans des trafics d'influence relatifs aux fournisseurs de la Société des Alcools et révélée dans un rapport confidentiel que la CECO avait remis l'été précédent aux autorités gouvernementales.

La même affaire devait re-

bondir de façon plutôt spectaculaire en novembre 1976, date à laquelle LE DEVOIR, en possession des documents de la CECO, publiait une série de trois articles faisant une nouvelle fois état de ce système de favoritisme politique et de trafic d'influences auquel aurait participé le député de Jean-Talon.

Citant des extraits de ce rapport, LE DEVOIR écrivait alors que MM. Garneau et Paul Desrochers, conseiller spécial du premier ministre Bourassa, avaient rencontré peu après les élections de 1970 un administrateur de la SAQ et que M. Garneau avait alors dit qu'il appartenait à M.

Desrochers "d'instruire cet administrateur sur la différence".

Le même rapport de la CECO affirmait de plus très clairement que M. Garneau était intervenu auprès de la SAQ en faveur d'une compagnie du nom de Polarin, composée d'amis politiques, et dont le but était de toucher une commission sur les ventes faites à la Société par la compagnie Canadian Park and Tilford.

A l'époque, et M. Garneau et M. Bourassa avaient crié au salissage politique et avaient relié toute cette affaire à la campagne électorale alors en cours.

Plombier du 144

Carlo nie avoir vendu des cartes Québec-Canada

M. André Carlo, un membre du local 144 des plombiers de la FTQ-Construction, a nié hier être responsable de la vente des cartes de membre du mouvement Québec-Canada au sein de son syndicat.

M. Carlo, qui tenait à corriger sur ce point un article du DEVOIR paru la veille, a dit qu'il avait simplement référé des compagnons de travail à cet organisme lorsque ces derniers lui ont demandé où il s'était procuré l'insigne de ce mouvement.

Ce plombier du local 144, qui est aussi président de l'association libérale du comté de Dorion, a d'autre part affirmé qu'il n'était pas un ami d'André Desjardins, l'ex-roi de la construction, même s'il le connaissait nécessairement, en tant que membre, depuis 26 ans, de la section locale 144.

Rose et Lemieux furent espionnés

L'ancien caporal Claude Lavallée de la Sûreté du Québec a révélé hier à la télévision de Radio-Canada que lui et l'escouade technique dont il était responsable avaient enregistré la première conversation entre Paul Rose et son avocat, Me Robert Lemieux, après son arrestation, à la suite des événements d'octobre 1970.

M. Lavallée a expliqué qu'il avait installé un dispositif d'écoute dans le bureau de l'inspecteur Denis Viau, de la SQ, où a eu lieu la conversation. Le micro se trouvait dans le téléphone et l'antenne dans le fil de l'appareil.

Selon l'ancien caporal, les deux hommes ont parlé à voix très basse mais leurs paroles ont quand même pu être enregistrées et "les bobines" ont été confiées au "service spécial" qui les aurait déposées "dans la voûte".

La substance de la conversation, a-t-il dit, n'était "pas claire" mais il ne semblait pas y avoir matière à "homicide".

Le spécialiste de la SQ devait toutefois ajouter qu'il n'avait pas été appelé à témoigner au procès de Rose pour le meurtre du ministre Pierre Laporte.

Quant à l'atmosphère qui prévalait dans les milieux policiers à l'automne de 1970, M. Lavallée a affirmé que c'était un "free for all", disant que lui et ses collègues avaient

carte blanche pour surveiller n'importe qui. A un moment donné, a-t-il poursuivi, ils étaient 11 préposés à espionner 32 lignes téléphoniques.

Dans une liste de personnes à surveiller au téléphone, il y avait le nom du syndicaliste Michel Chartrand. Quand les hommes de la SQ sont allés brancher un dispositif près de son domicile, à Richelieu, il leur a fallu grimper dans un poteau et M. Chartrand est alors sorti et leur a lancé: "Entrez les gars, gênez-vous pas, ça sera moins compliqué".

Quant à l'installation d'un micro dans les locaux du Parti québécois, à Shawinigan, en juin 1969, M. Lavallée a précisé qu'il ne savait pas si le ministre de la Justice était au courant mais que l'opération avait fait l'objet d'une réunion en compagnie d'officiers supérieurs et que le directeur de la SQ était au courant.

De leur côté, les autorités de la SQ ont réagi, hier, aux révélations de M. Lavallée en affirmant que l'opération de Shawinigan visant des "criminels du PLQ" qui auraient obtenu la clé des locaux à l'insu du PQ.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a été prévenu de cette opération, révèle un communiqué de la SQ, en octobre dernier et la commission Keable le 11 novembre.



Importations Québec Inc. 731-3919

CECM

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES COURS DU SOIR - SEMI-INTENSIFS

Centre: St-Léon de Westmount
360, avenue Clarke
Westmount (métro Atwater)

Cours: Français, langue seconde (6 niveaux)
Anglais, langue seconde (6 niveaux)

Dates d'inscription: 5, 6, 7, 8 et 9 décembre 1977
de 17 hres à 21 hres

Frais: inscription: \$18.00
activités: \$50.00

Début des cours: 9 janvier 1978

Renseignements: 273-0481

TOUT UN CADEAU

SUPER

INTER

29 DÉCEMBRE

6 JANVIER

Le congrès de la FTQ demande la démission de Bérubé

par Louis-Gilles Francoeur

Le 15e congrès de la FTQ a demandé hier à l'unanimité moins une voix la démission du ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, pour son attitude dans le dossier de la Wayagamak, cette usine de pâtes et papiers de la Mauricie qui a fermé ses portes cet automne.

La bataille livrée sur le plancher du congrès par le Syndicat canadien des travailleurs des pâtes et papiers, section 216 de Trois-Rivières, a obligé le comité des résolutions à faire marche arrière parce qu'il avait adouci le texte du syndicat dont les membres ont été mis à pied à

la suite de cette fermeture. Le comité des résolutions, qui décide du libellé des résolutions des différents syndicats, avait proposé pour sa part un "blâme" à l'endroit du ministre parce qu'il jugeait qu'une demande de démission n'aurait aucun effet. Mais devant le dossier des déclarations de M. Bérubé en rapport avec cette fermeture, le comité est revenu au texte du syndicat alors qu'il devenait évident que son compromis serait battu en brèche par un congrès grondant d'insatisfaction.

Il a ainsi été résolu que "le congrès demande la démission du ministre Bérubé pour ses attaques anti-syndicales et

provocatrices, et pour son incapacité dans la compréhension des problèmes ouvriers". Le gouvernement québécois a aussi droit à sa part de blâme "sévère" à cause de "son manque de courage devant Power Corporation et la multinationale Consolidated Bathurst".

Dans un discours magistral, le président du syndicat de la défunte Wayagamak, M. André Charest, a reproché à M. Bérubé d'avoir imputé la fermeture aux syndicats qui auraient dû à son avis négocier des investissements au lieu des traditionnelles augmentations de salaires. M. Charest a aussi rappelé les promesses de plusieurs ministres et de M.

Bérubé, qui croyaient empêcher cette fermeture grâce aux contrats d'approvisionnement en bois et à la pression populaire dans la région.

Fort habile dans cette situation, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, n'hésitait plus à la fin du débat à qualifier M. Bérubé de "tarlet". Mais bon prince, il s'est aussitôt lancé à fond de train contre le groupe d'extrême-gauche

En lutte, dont le journal de novembre reproduisait une photo de M. Laberge en compagnie de Paul Desmarais, le président de Power Corporation. Cette photo avait été prise au sommet économique du printemps au moment où les deux hommes étaient in-

terviewés par les journalistes en rapport avec la manifestation des employés de la Wayagamak. M. Laberge a qualifié de "torchon" le journal d'En Lutte, qui commentait la photo, sur laquelle M. Laberge sourit, en ces termes: "M. Laberge ne s'est pas gêné pour rire des ouvriers de la Wayagamak avec son ami Paul Desmarais".

Les quelque 900 délégués au congrès se sont ensuite prononcés sur une politique anti-fermeture d'usines, qui propose plusieurs moyens d'en atténuer les effets pour les travailleurs.

Pour la FTQ, qui a présenté un document sur les législations étrangères dans ce do-

main, les entreprises devraient être assujetties à une procédure de justification préalable avant de fermer leurs portes.

Un organisme tripartite aurait alors à se prononcer sur la situation financière de l'entreprise et il pourrait même ordonner une non-fermeture. En cas de dérogation à cette ordonnance ou à défaut de justifications suffisantes, la FTQ suggère des sanctions plus sévères que celles de la loi 49 sur le reclassement des travailleurs. Le gouvernement pourrait alors même se payer par voie d'expropriations ou de saisies. Les subventions gouverne-

mentales serviraient aussi de garde-fous aux entreprises dans ce domaine et toutes les entreprises seraient appelées à contribuer à un fonds d'indemnisation au profit des mis à pied.

Le thème des fermetures était d'autant plus d'actualité hier que les syndicats de la CSN occupaient au moment du débat à la FTQ deux usines en vue de leur réouverture, soit celle de Valco, à Trois-Rivières et celle de Maskinongé Furnitures dans la ville du même nom.

Le congrès de la FTQ a d'autre part approuvé une motion d'urgence pour blâmer le quotidien The Gazette, qui n'a pas jugé bon de couvrir ce congrès. La FTQ, qui saisira le Conseil de presse du Québec de cette affaire, a reproché au quotidien anglophone ainsi qu'aux stations radiophoniques CKAC et CKVL d'avoir failli à leur devoir à cause de l'importance du sujet. La FTQ, qui compte près de 300.000 membres au Québec, a de plus accusé The Gazette de maintenir sa clientèle dans un état de "sous-information" qui explique en partie l'incompréhension qu'auraient les anglophones des phénomènes sociaux du Québec.

Le congrès a enfin approuvé le principe du boycottage des produits de la multinationale J. P. Stevens, lancé par les syndicats américains du vêtement.

Cette multinationale, qui produit les vêtements illustrés du célèbre Peanuts, la lingerie du couturier Yves Saint-Laurent, les produits Utica, des couvertures, des tapis et des bas, aurait aux États-Unis l'honneur d'avoir à son crédit le plus grand nombre d'infrac-

tions aux lois du travail, de renvois massifs et de maladies industrielles du type byssinosis (poumons bruns) causées par la poussière du coton.

La campagne internationale de boycottage des produits de J.P. Stevens et de ses nombreuses marques de commerce devrait ressembler par son ampleur au cours des prochains mois à celle qui a finalement permis aux travailleurs du raisin, en Californie, d'obtenir un syndicat en dépit de la lutte acharnée du patronat de cet État.

L'administration de tout plan conjoint doit être confiée aux producteurs (UPA)

par André Tardif

QUEBEC — Remis des émotions que leur avait procurées la veille une joute oratoire où le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a nettement eu le dessus sur leurs dirigeants, les délégués au 53e congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles ont résolument repris leurs délibérations hier, s'attardant plus particulièrement à la formule du plan conjoint de commercialisation pour leurs produits.

L'enjeu est de taille. Depuis janvier 1971, la Régie des marchés agricoles du Québec n'a accordé aucun plan conjoint, exception faite d'une décision récente où les produc-

teurs de porc ont eu droit à un plan mitigé.

Originaires d'Australie, la formule aurait été rodée au Québec et raffinée à un point tel qu'elle ferait l'envie de plusieurs agriculteurs étrangers. Le plan conjoint représente rien de moins que l'une des deux grandes tendances actuelles dans le monde, la concentration dans une production. Elle est aux antipodes de l'intégration, favorisée particulièrement par les multinationales qui peuvent ainsi contrôler une production du haut jusqu'en bas, et dans certains cas imposer leurs prix.

Le plan conjoint s'avérerait particulièrement efficace pour les producteurs québécois d'œufs de consommation. Si,

d'une part, le producteur accepte de limiter sa production, il est par contre assuré de revenus stables et de l'écolement de toute sa production. La dissidence de certains, qu'on eut tôt fait d'identifier aux intégrateurs, s'est quasi dissipée dans le domaine des œufs, en raison surtout du dynamisme de Fedco.

Un tel succès n'allait pas passer inaperçu aux yeux des autres fédérations de producteurs spécialisés, surtout celles dont la demande pour un plan conjoint est en plan, depuis trois ans dans certains cas. Evidemment, le plan conjoint a des entraves: la loi impose à tous les producteurs un regroupement dans une agence de vente unique. Cela ne fait pas l'affaire de tous, les très gros producteurs surtout, sans compter les contraintes aux nouveaux venus limités financièrement.

"Les délégués ont recherché le juste milieu", explique M. Réal Fredette, de Saint-Hyacinthe, président de la Fédération des cultures commerciales et président, au congrès, de l'atelier sur la mise en marché. "Tous ont cependant reconnu le principe que l'administration d'un plan conjoint doit être confiée aux producteurs eux-mêmes, parce qu'il s'agit là pour eux d'un outil privilégié pour prendre en main la vente de leurs produits".

Dans le cas du porc, la Régie a décrété — sans doute à cause d'une forte opposition manifestée à la demande de la

Fédération des producteurs de porc du Québec — que le plan conjoint serait administré par un office gouvernemental, et qu'un référendum serait tenu dans deux ans parmi tous les producteurs sur l'opportunité de le maintenir.

"Les délégués, tout en exprimant leur désir d'administrer eux-mêmes le plan conjoint par l'entremise de leur fédération, ont suggéré que là où aucune opposition ne se manifeste lorsqu'une demande est déposée devant la Régie, le plan soit accordé sans référendum, quitte ensuite à en tenir un deux ou trois ans plus tard sur la nécessité de le maintenir".

Selon un observateur, c'est là une perche tendue au ministre de l'Agriculture lequel, par l'entremise de sa Régie, semble parfois douloureusement tiraillé dans ses décisions. La résolution devrait l'inciter à accéder très bientôt aux demandes des producteurs de bovins, de cultures commerciales, de produits d'étable, de pommes et de fruits et légumes, qui voudraient tous un plan conjoint, sans oublier les producteurs de pommes de terre qui s'apprentent à demander le leur.

Si le problème des producteurs de porc syndiqués, à moitié déboutés par la Régie, a eu le don d'inspirer la discussion dans un atelier, celui des "deux laits" aura eu le même effet dans un autre, l'atelier sur l'organisation syndi-

cale et l'enseignement professionnel agricole.

C'est à la suite d'une recommandation de cet atelier la veille que les délégués ont adopté une résolution visant à enlever au secteur de la coopération son statut privilégié par rapport au plan conjoint. Les délégués demandent au gouvernement de rescinder un article de la loi sur la coopération, adopté ultérieurement, qui prévoit que là où la coopération fait l'affaire, un plan conjoint est considéré comme son complément.

Même si les délégués ont pris la peine d'ajouter qu'ils croyaient toujours à la coopération dans un plan conjoint parce qu'il s'agissait là d'une création agricole, la résolution vise manifestement la Coopérative agricole de Granby, qui abuserait ni plus ni moins des producteurs de lait industriel, déjà aux prises avec de graves problèmes à cause d'une politique changeante du gouvernement fédéral à leur endroit.

La résolution vise du même coup à renforcer la position du lait commercial vis-à-vis les producteurs de lait nature qui, en vertu de leur statut strictement provincial, jouissent de prérogatives qui font l'envie de leurs confrères. La fusion des deux fédérations est à l'étude depuis plusieurs mois, et les délégués ont ainsi voulu faciliter un rapprochement.

Du même atelier est sorti une résolution concernant l'agriculture biologique, où l'on demande au ministère de l'Éducation de prévoir des cours sur le sujet dans ses institutions spécialisées. De la part d'un organisme conservateur comme l'UPA, c'est peut-être là le signe de temps nouveaux.

Ce matin en assemblée fermée, on procédera à l'étude du budget ainsi qu'aux élections. Dans ce dernier cas, un observateur prévoit des surprises puisque, selon lui, "ce congrès en est un d'élections".

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE CONSEIL
de la
SANTÉ et des SERVICES SOCIAUX de la RÉGION de MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
tiendra une
SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION
Lundi, le 12 décembre 1977 à 19h30
9335, rue Saint-Hubert (stationnement à l'arrière)
(Institut Dominique Savio)
Montréal, P. Qué.

Permis du Québec

Splendeurs de l'Orient

Le maximum de qualité, 6 départs annuels.

24 jours \$2519

Le prochain départ sera notre 26ième de ces superbes voyages avec CP Air

VOYAGES TRAVELAIDE

861-7272 273-7755 845-8225

Renseignements à tous les bureaux officiels identifiés par l'emblème Travelaide.

Departs en 1978:
9 avril, 21 mai, 8 juillet, 5 août, 10 sept. et 22 oct.

(code 154-A)
Information: 849-3674

NOUVELLE CARTEAU DE LA MARTINIQUE

Le **SAINT JAMES**, l'une des liqueurs fines les plus nobles au monde.

depuis 1765

la conspiration du silence

MARTELL

les connaisseurs québécois ne partagent pas leurs secrets.

MARTELL, LE COGNAC LE PLUS VENDU EN FRANCE

Martell

Le service de grande classe,

ça existe encore.

Vos affaires vous appellent à Toronto? Alors n'hésitez pas, profitez pleinement du forfait d'affaires du CN.

Tout a été prévu pour rendre votre voyage extrêmement agréable. Sitôt dans le train, notre personnel sera aux petits soins pour vous. Vous serez l'objet d'une attention vraiment particulière et vous profiterez d'un service digne des plus grands restaurants: des hors-d'œuvre à la corbeille de fruits et fromages, en passant par un succulent repas. Vous n'aurez même pas à vous soucier de votre chambre d'hôtel puisqu'elle aura été réservée en même temps que votre fauteuil inclinable dans une luxueuse voiture-club. Et, si vous désirez savourer votre boisson préférée en travaillant en toute quiétude, notre personnel vous l'apportera promptement à votre place.

Le forfait d'affaires du CN comprend: aller-retour Montréal-Toronto en voiture-club, repas complets dans le train, une nuit à l'hôtel Harbour Castle Hilton, Royal York, Hôtel Toronto ou Lord Simcoe. Stationnement gratuit à la gare de Dorval. À partir de \$89.95

Renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN.

VIA Rail Canada

Une étude prévoit une baisse de 8.2% de la clientèle scolaire de la CECM

par Paule des Rivières

Bien qu'elle s'y attendait, c'est tout de même avec inquiétude que la Commission des écoles catholiques de Montréal a réagi à une étude qui prévoit que sa clientèle scolaire connaîtra une baisse de 8.2% en septembre prochain, soit une perte de 12,288 élèves.

Cette étude confirme la tendance amorcée depuis 1970 par une décroissance continue de la clientèle scolaire à la CECM, conclut le service de planification des équipements scolaires de la commission. Cette baisse est due d'une part à la chute du taux de natalité au Québec et d'autre part à l'exode de nombreuses familles de Montréal vers les ré-

gions périphériques et les banlieues.

Les statistiques révèlent que la plus grande baisse en pourcentage se retrouve encore à l'élémentaire — 8.5% soit 5,893 élèves — mais que le secondaire commence aussi à être sérieusement touché puisqu'on lui prévoit une perte de 5,720 élèves. Si on examine les baisses dans chaque secteur, il ressort que la clientèle anglophone sera plus durement touchée avec une diminution prévue de 10.9% de sa population mais que le secteur français demeure le grand perdant en chiffres absolus avec une baisse de 8,910 élèves soit 7.8% alors que le secteur anglais devrait perdre 3,474 élèves. Cette année, le secteur anglais compte 34,414 étu-

dants et le secteur français 115,259.

Les auteurs de l'étude estiment aussi que bien qu'il soit trop tôt pour en mesurer toutes les retombées, la loi 101 devrait avoir moins d'impact sur le réseau anglophone que n'en a eu la loi 22.

Tout en signalant qu'il "est difficile de prédire exactement quel sera l'impact de la loi sur la langue pour les inscriptions de septembre 1978..." on note que "l'impact de la loi 101 est moins important au réseau anglophone cette année comparé à l'application de la loi 22 au même réseau pour l'année précédente". Notons que le réseau anglophone a connu une baisse de 8.6% en 1975 et 6.6% en 1976.

Les résultats de cette étude ont fait dire au président de la CECM, M. Luc Larivée, que cette chute de la clientèle était dramatique mais qu'on n'y pouvait rien. Pour sa part, la vice-présidente, Mme Colette Biche, a déploré la lenteur de la commission à se pencher sur ce problème qu'elle connaissait depuis de nombreuses années. La CECM a accusé une baisse de plus de 80,000 élèves au cours des sept dernières années et selon Mme Biche les prévisions dévoilées hier justifieraient la fermeture de 80 écoles. Déjà l'année dernière, plus de 17 écoles ou annexes d'écoles ont été fermées.

La commission a d'ailleurs décidé hier de fermer prochainement près de 800 locaux qui sont actuellement sous-utilisés, dont 397 entraînent des coûts d'entretien, les concierges étant payés selon le nombre de pieds carrés qu'ils entretiennent. Il semble que les directeurs de région soient de leur côté sensibilisés à ce problème et prêts à collaborer. En vertu de la politique qu'ont adoptées plusieurs commissions scolaires récemment, le taux rentable d'occupation d'une école se situe à 60%.

Outre les déplacements d'élèves et les pertes de subventions qu'occasionnent la baisse de la clientèle scolaire, le corps professoral est directement touché par ce problème.

Ainsi on prévoit que la CECM pourra se débrouiller l'année prochaine avec 600 enseignants en moins. Heureusement pour ces derniers, la grande majorité est protégée par la sécurité d'emploi.

Dans un autre domaine, la CECM a pris connaissance hier du premier rapport de son école-atelier, école qui dispense 50% "d'académique" et 50% "d'informel". Après une année complète d'existence, le directeur de la région qui a charge de cette école, M. Florient Boyer a fait un bilan très positif du projet-pilote et a assuré que tous les intéressés, enfants, parents, enseignants et administrateurs étaient enchantés de ce type d'école.

M. Boyer a affirmé que la participation des parents, qui est une des caractéristiques de cette école, avait été étonnamment stimulante et qu'il y en avait toujours une douzaine dans l'école.

Selon M. Boyer, les organisateurs ont réussi à trouver un juste équilibre entre les cours traditionnels (matières de base) et les ateliers au cours desquels on mise davantage sur l'esprit d'initiative de l'enfant. Le directeur a aussi tenu à dire que la discipline n'était pas négligée.

M. Boyer a aussi dit que l'adaptation avait été plus aisée pour les élèves de premier cycle pour ceux qui avaient commencé leur cours primaire ailleurs.

Au Cégep de Limoilou

Le département de chimie est divisé en deux "clans"

par Paul Bennett

QUEBEC — L'initiative prise par certains professeurs du département de chimie du Cégep de Limoilou de procéder à des expériences en laboratoire sur des produits explosifs aura fait éclater au grand jour un conflit qui couvait à ce département depuis plusieurs mois.

LE DEVOIR a appris hier qu'un mois avant que n'éclate l'affaire des explosifs, un groupe de professeurs et de techniciens en laboratoire du département avaient demandé à l'administration, ni plus ni moins, de mettre le département en tutelle.

Dans une lettre datée du 20 octobre, quatre professeurs et deux techniciens avisaient le Directeur des services pédagogiques, M. Marcel Sénéchal, qu'ils boycotteraient dorénavant les réunions départementales et lui demandaient de priver l'assemblée départementale de tout pouvoir de décision ayant trait aux conditions de travail.

Dans leur lettre, les professeurs et techniciens concernés (six membres du département sur 13) affirmaient que leurs "droits individuels" n'étaient plus respectés lors des réunions départementales qui se déroulaient, selon eux, dans une atmosphère intenable.

Priés par M. Sénéchal d'expliquer leurs motifs, les auteurs de la lettre citaient plusieurs cas où, à leur avis, l'assemblée départementale aurait falsifié les procès-verbaux, serait allée à l'encontre des procédures prévues, aurait négligé de fournir les informations demandées ou aurait simplement ignoré

leurs représentations.

Ainsi, lors de la 84ème réunion du département, une résolution portant sur les cours d'été aurait été adoptée par 17 voix, alors qu'il n'y avait que 15 personnes présentes. Une autre fois, lors d'une réunion au cours de laquelle fut proposée une nouvelle répartition des tâches, chaque professeur n'aurait reçu que sa propre feuille de tâche, sans pouvoir prendre connaissance de celle des autres.

A toutes ces récriminations, la direction du collège n'a pas cru bon répondre et, une semaine plus tard, un autre sujet plus urgent retenait l'attention des mêmes personnes: la fabrication d'explosifs dans les laboratoires de chimie.

Quoi qu'il en soit, il semble que le département de chimie de Limoilou ait depuis longtemps été divisé en deux "clans", dont l'un semblait avoir pris progressivement le contrôle du département.

Ainsi, le Comité de coordination du département, qui est composé de trois membres et constitue en quelque sorte la "direction" du département, était dominé par trois membres du même groupe, dont M. Normand Gagnon et Mme Lyne Boyer, qui ont tous deux participé aux expériences en laboratoire sur les explosifs. Quant au troisième membre du comité, M. Jacques Couture, il a officiellement appuyé, dans une lettre datée du 8 novembre, les professeurs qui avaient procédé à ces expériences.

Selon plusieurs sources, cette "lutte des clans" avait déjà atteint un point de non-retour lorsqu'un des deux groupes décida d'aller de l'a-

vant avec les expériences sur les explosifs. Cette affaire aura simplement "mis le feu aux poudres" et transformé en conflit ouvert la guerre froide que les deux groupes se livraient depuis très longtemps.



Message personnel sur pendentif en or

Une chouette idée de cadeau pour elle comme pour lui. Un nom, des initiales ou même une expression évocatrice gravés sur un pendentif en or jaune 14 ct.

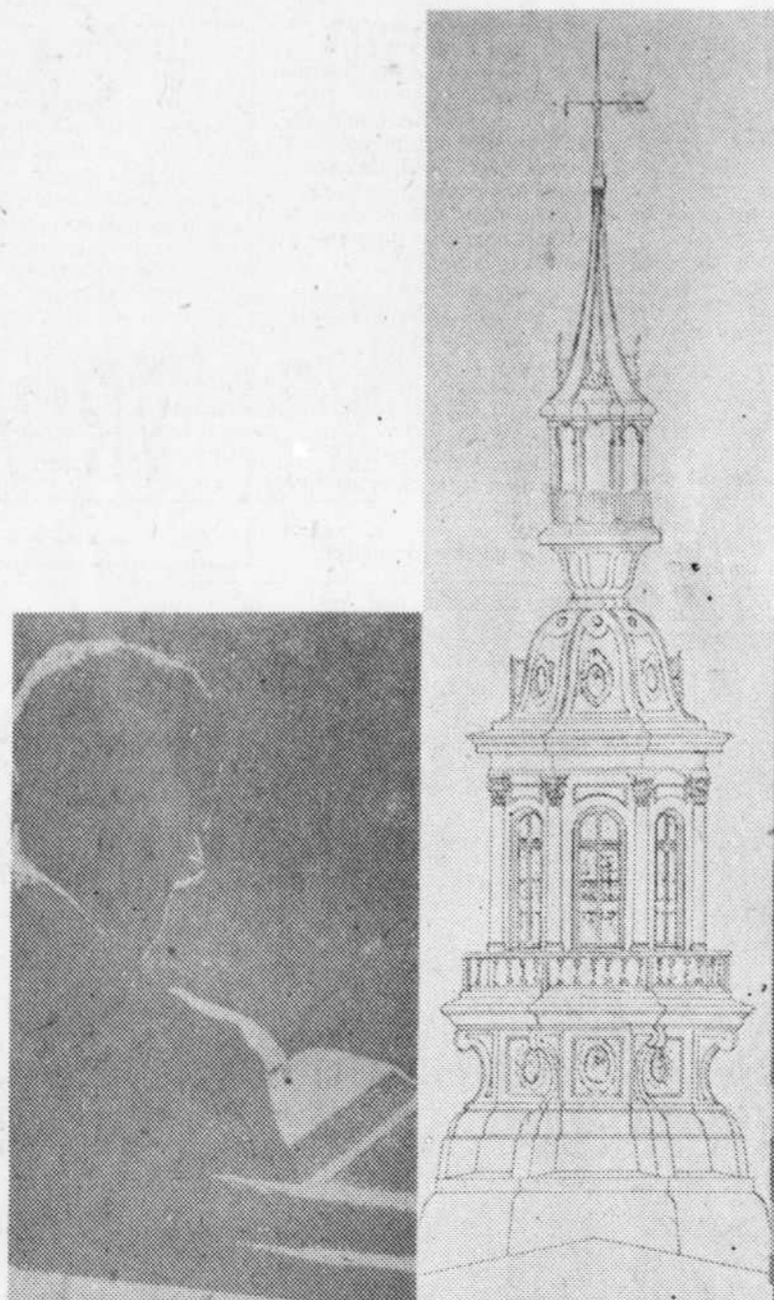
Dictiez-nous le message et nous le ferons graver pour la vie ! Le pendentif et la chaîne de 19" en or 14 ct se vendent séparément.

Pendentif, \$150. Chaîne, \$75.

Délai de 2 semaines pour la livraison.

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS
JOAILLIERS



Nous Avons 125 ans...

L'UNIVERSITÉ LAVAL 1852-1977 INVITE LE PUBLIC BIENVENUE À TOUS

SAMEDI ET DIMANCHE
les 3 et 4 décembre
de 13 heures à 17 heures *

- expositions
- visites organisées
- projections
- démonstrations

ENDROITS

FACULTÉ DES ARTS:

École des arts visuels - exposition, visite d'ateliers, Pavillon de la Faculté des arts et Grand Séminaire.

École de musique - exposition d'instruments anciens - 5, 6 et 7 décembre, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h, Pavillon de la Faculté des arts.

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION: Salle des ordinateurs - visite, démonstration, explication, Pavillon de la Bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE:

Diaporama, visite des différents services - 14 h à 17 h, Pavillon de la Bibliothèque et Pavillon Vachon.

FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE:

Visite des douze départements de la Faculté qui célèbre son 40^e anniversaire, Pavillon Pouliot et Pavillon Vachon.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION: Département d'éducation physique - diaporama, 9 h à 12 h et 13 h à 17 h, PEPS.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION:

Visite guidée au Département des vivres, consultation en diététique et en consommation, Pavillon Comtois.

ÉCOLE DE MÉDECINE DENTAIRE:

Visite, projection, Pavillon de l'École de médecine dentaire.

FACULTÉ DE MÉDECINE:

Centre des ressources d'apprentissage, Musée de pathologie, laboratoires et salles de cours, Pavillon Vandy.

FACULTÉ DE FORESTIERIE ET DE GÉODÉSIE: Laboratoire de photogrammétrie et de télédétection, Pavillon de la Faculté de foresterie et de géodésie, 4^e étage.

PAVILLON DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS:

Visite des lieux, bain libre.

SERVICE DE L'AUDIO-VISUEL:

Visite des studios de télévision et de réparation, des locaux de graphisme et du laboratoire d'apprentissage audio-scripto-visuel, Pavillon De Koninck, niveau 0.

VISITE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC, BERCEAU DE L'UNIVERSITÉ LAVAL:

10 h à 12 h et 14 h à 16 h, entrée côté de la Fabrique, Vieux-Québec.

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE:

Visite de laboratoire, Pavillon de service (coin du Vallon et Hochelaga) et Pavillon de l'est (2180, chemin Sainte-Foy), 10 h à 12 h (samedi 3 décembre seulement) et 13 h à 17 h (samedi et dimanche).

EXPOSITIONS:

du 1^{er} au 15 décembre
« L'Université Laval, 1852-1977 »
« Le Québec: la terre, la nature, l'homme »
Pavillon De Koninck.

Presses de l'Université Laval

Exposition de publications
du 1^{er} au 8 décembre

RENSEIGNEMENTS:

656-7690
Pavillon De Koninck
Université Laval
Québec

* Sauf exception

Injonction réclamée pour permettre à une adolescente de... "garder les buts"

La Commission des droits de la personne a déposé en Cour supérieure, hier, une requête en injonction, dirigée à la fois contre la Fédération québécoise de hockey sur glace, l'Association canadienne de hockey amateur et les ligues de hockey mineur du quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal.

La Commission réclame que Françoise Turbide, une adolescente de 14 ans, soit acceptée comme gardien de buts au sein du club athlétique MacDonald, une équipe qui, après l'avoir admise dans ses activités, lui refuse maintenant ce poste pour la seule et unique raison qu'elle est de sexe féminin.

Et ce en dépit du fait qu'elle ait non seulement la compétence et les capacités requises, mais qu'elle était considérée comme le meilleur gardien de but.

Selon la Commission, le refus d'admettre

la jeune fille à la suite à une directive de M. Georges Slater, le président des Ligues de hockey mineur de NDG et il constitue un acte discriminatoire prohibé par la Charte des droits et libertés de la personne.

Aucun Règlementation précise n'existerait à ce sujet, et, si tel était le cas, elle serait nulle et sans effet, parce que contraire à l'ordre public.

On demande donc que la jeune fille puisse prendre son poste immédiatement, pour la saison de hockey en cours, et on réclame une somme de \$300 qui devrait lui être payée pour l'humiliation qu'elle a dû subir jusqu'à maintenant en raison de ce refus.

Quant à son père, il devrait lui-même recevoir \$131 pour les déboursés qu'il a faits pour l'achat de l'équipement non utilisé.

Le 10 présente un super-spectacle pour "donner un coup de main au tiers monde"

par Marie Laurier

Oxfam-Québec déploiera encore cette année des efforts inédits pour sensibiliser l'opinion sur les besoins en agriculture, en scolarisation, en projets coopératifs et communautaires dans les pays du tiers monde.

En lançant officiellement la campagne annuelle de souscription publique dont l'objectif a été fixé à \$500,000, les dirigeants de cet organisme non gouvernemental d'aide aux pays en voie de développement ont dévoilé hier les faits saillants qui marqueront cette levée de fonds. Il s'agit d'un programme d'information et de divertissement susceptible de convaincre les Québécois de "donner un coup de main aux gens du tiers monde qui comptent sur nous", selon les ter-



Fernand Séguin

mes mêmes du slogan. Tout d'abord, le comédien Yvon Deschamps qui s'identifiera à Oxfam-Québec depuis le tout début de sa fondation en 1973 animera, en compagnie de Fernand Séguin, un super-spectacle télévisé de deux heures à Télémetropole, le soir du vendredi 9 décembre, de 23 h à une heure le lendemain. Une pléiade de vedettes par-

ticiperont bénévolement à la partie "moins sérieuse" de cette émission: Harmonium, Beau Dommage, Gilles Vigneault, le trio Paul et Paul, Jean Lapointe, Gilles Latulippe, etc.

La partie plus "sérieuse" de ces heures d'antenne a été confiée au communicateur scientifique Fernand Séguin qui livrera en petits blocs de trois minutes chacun les fruits de ses recherches sur les besoins en eau potable, en agriculture, en alimentation dans les pays défavorisés.

D'autres artistes se sont identifiés avec des organismes humanitaires, a rappelé Yvon Deschamps qui les a invités à venir expliquer leur travail: Jean Duceppe, à Centraide, Gilles Pelletier, à l'UNICEF, de même que des représentants de SUCCO, l'ACDI, Développement et paix, etc.



Yvon Deschamps

"Nous voulons montrer ainsi par ces échanges qu'Oxfam-Québec n'est pas tout seul à s'occuper des moins nantis et des pays du tiers monde", a expliqué Yvon Deschamps qui prépare fébrilement ce super-spectacle en disant qu'il sera le "plus beau et le plus l'un" de tous ceux auxquels il a participé depuis quatre ans.

Autre événement inédit cette année: le Salon des métiers d'art qui se déroule du 7 au 22 décembre mettra deux kiosques à la disposition d'Oxfam-Québec où des bénévoles vendront des produits de coopératives d'artisanat du tiers monde.

Mêlant toujours l'utile à l'agréable, le 22 décembre, à 17 h, au moment de la fermeture du Salon, chaque artisan québécois sera invité à mettre une de ses créations aux enchères. Les profits serviront à financer de nouveaux projets de développement et c'est Yvon Deschamps qui se fera "encanteur", assisté de Clément Desrochers, de Jacques Fauteux, et d'autres artistes... "et d'un encanteur professionnel", ajoute le monoglogue

en éclatant du rire qu'on lui connaît bien.

Le président d'Oxfam-Québec, M. Jacques Ménard a de son côté rappelé que l'organisme vise en priorité l'émancipation des communautés par le travail des autochtones qui veulent s'organiser et se libérer de leur condition de sous-développement.

Au cours de l'année 1977, a souligné M. Ménard, Oxfam-Québec a financé 35 projets dans 17 pays, principalement en Amérique latine et en Afrique pour un montant global de \$600,000. Ces projets, élaborés, présentés ou mis en oeuvre par des groupes autochtones touchent différents domaines: construction de ponts, de routes, de maisons, projets d'irrigation, de coopératives d'artisanat, impression de manuels scolaires, formation de professeurs et d'animateurs sociaux, etc.

Le président a aussi annoncé que des comités ont été formés aux quatre coins de la province et qu'un bulletin d'information est publié à tous les trois mois et envoyé aux 35,000 donateurs et collaborateurs. Les frais d'administration à Oxfam-Québec qui loge au 169 est, rue Saint-Paul et emploie huit permanents ne grugent qu'une proportion de 11% des fonds recueillis.

Les dons du public peuvent être faits dans les Caisses populaires ou d'économie, de même que dans les succursales de la Banque royale, ou encore envoyés à l'adresse mentionnée ci-dessus.

L'Office recommande au gouvernement d'abolir les règlements de tarifs des professionnels

Le président de l'Office des professions, Me André Desgagné, a invité hier les administrateurs nommés par l'Office aux bureaux des corporations professionnelles à collaborer à une étude sur le mode de représentation des intérêts des consommateurs au sein du système professionnel.

Cette étude de l'Office, a précisé Me Desgagné, s'inscrit dans le cadre d'une vaste recherche sur les principes et les recours mis à la disposition des consommateurs de services professionnels, ainsi que sur l'efficacité et l'accessibilité des recours existants. Cette recherche, selon le président, ne peut faire abstraction de l'un des rôles des administrateurs nommés par l'Office qui consiste en la représentation des intérêts des consommateurs.

Me Desgagné a fait part de cette initiative de l'Office des professions à l'occasion d'une séance d'étude dont le thème "la réglementation des honoraires professionnels dans la pratique privée" touche directement les consommateurs de

services professionnels. Au cours de cette réunion qui se tenait à Montréal, le président a rappelé que l'Office a recommandé au gouvernement de rejeter le principe de la tarification des honoraires professionnels et d'abolir

les règlements de tarifs existants pour trois raisons: ● la tarification ne favorise pas l'accessibilité financière aux services professionnels; au contraire, le tarif a pour effet de hausser les prix ou de les empêcher de baisser;

● rien n'indique aussi que l'établissement d'un tarif garantisse la qualité des services; ● enfin, le tarif n'est pas le moyen approprié pour assurer la disponibilité des services. Selon l'Office, le meilleur moyen d'influencer le prix des

services professionnels dans un sens qui soit davantage favorable au consommateur est de stimuler une concurrence accrue sur les prix de ces services. Aussi, pour que la concurrence puisse jouer, l'Office a-t-il recommandé au gouvernement l'adoption de mesures qui visent à maintenir la disponibilité des services professionnels.

Il a aussi recommandé que les professionnels soient autorisés à diffuser certains renseignements sur leurs prix et leurs principaux secteurs d'activité de façon à ce que le consommateur dispose de l'information nécessaire pour bien identifier les produits ou la nature des services offerts, et ensuite pouvoir comparer les prix.

Ces mesures devraient, selon l'Office des professions, se traduire par une amélioration des conditions de prix pour le consommateur.

Les employés du Méridien en grève

Les employés de l'hôtel Méridien, une filiale d'Air France, ont décidé hier dans une proportion de 92% de se mettre en grève pour toucher les augmentations de salaire qui leur seraient dues depuis le mois de mai.

Ces employés, qui sont en instance d'accréditation,

avaient, la veille, occupé la cafétéria de cet hôtel et ce geste a valu hier des injonctions personnelles à 48 d'entre eux ainsi qu'à la CSN.

L'injonction interdit aux travailleurs d'occuper l'hôtel, de dresser des lignes de piquetage — ce qu'ils feront à

compter de ce matin en dépit de la décision de la Cour — de s'attrouper dans l'hôtel ou d'en perturber les activités d'une façon ou d'une autre.

Les employés du Méridien sont défendus dans cette affaire par la CSN, qui tente d'obtenir l'affiliation de ces

employés au détriment de la section 31 de l'Union internationale des employés d'hôtel (FTQ). Une décision finale devrait être rendue incessamment dans cette affaire.

Les sympathisants de la CSN, qui sont les principales cibles de l'injonction, ont blâmé hier le syndicat rival d'avoir fourni des employés à l'hôtel pour faire le service à un dîner de la Société Saint-Jean Baptiste, mercredi soir.

MAISON DE BEAUJEU

DÉJEUNERS D'AFFAIRES

LE MIDI SUR SEMAINE

320 est, rue notre dame
861-0876

SKIEZ EN DOUCEUR AVEC **SPLITKEIN**

le français, je le parle par

Université du Québec
Télé université

Un jour, ça sera peut être notre tour

OXFAM

Du soleil... de bons vins

Depuis 3,000 ans, l'Italie, pays d'histoire, de soleil et de traditions, produit les meilleurs vins de la Méditerranée. La qualité et la grande variété de ses vins font qu'ils peuvent accompagner toutes les cuisines du monde et souligner la saveur des mets quotidiens comme des mets de fête.

Des vins de qualité à des prix accessibles, voilà la signature des vins d'Italie. Denominazione di Origine Controllata (D.O.C.) signifie que l'authenticité et la qualité de ces vins ont été contrôlées par le gouvernement de l'Italie.

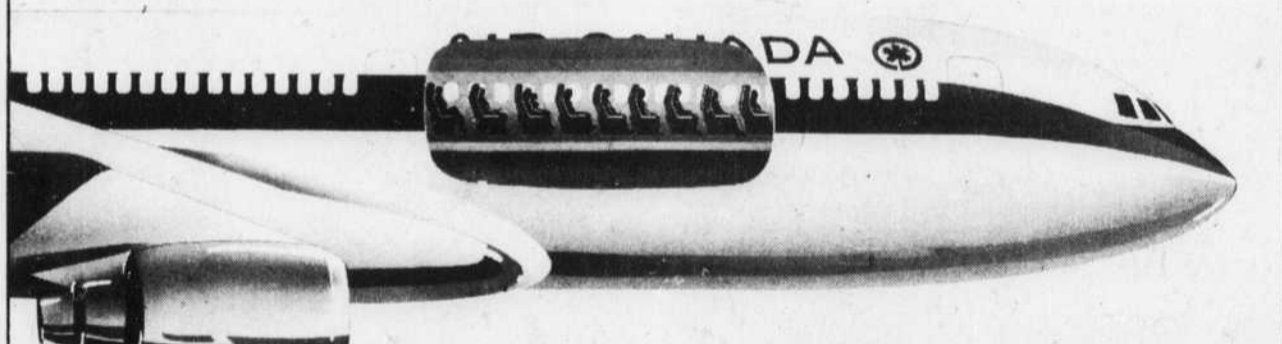
ISTITUTO NAZIONALE ESPORTAZIONE
Le sceau rouge apposé sur la bouteille atteste que la mise en bouteille est effectuée au pays d'origine, ce qui garantit le respect des plus grandes traditions par les producteurs italiens.

Les vins illustrés sont représentés au Québec par les agents suivants:
La Distillerie Schenley du Canada Limitée
La Distillerie Meagher Limitée
La Compagnie Internationale des Vins et Spiritueux Ltée
Importations Montalvin Inc.
Gabriel Bousson Inc.
Importations Ville-Marie (Montréal) Inc.

| | | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|---|--|
| Barbera del Monferrato — Folonari 720 ml 547A \$2.90 | Frascati Superiore — Fontana Candida 720 ml 638B \$3.45 | Valpolicella — Bolia 710 ml 635C \$4.00 | Chianti — Refino 750 ml 548D \$3.15 | Valpolicella — Ruffino 720 ml 635E \$3.05 | Chianti Classico Vecchio — Castello di Brolio 720 ml 545H \$3.50 | Ovieto Classico — Antinori 720 ml 547 \$2.80 | Chianti — Antinori 950 ml 548A \$3.65 |
| Folonari — Barbera 720 ml 547C \$3.10 | Bolla 720 ml 635D \$3.10 | Chianti — Refino 720 ml 548E \$3.15 | Valpolicella — Ruffino 720 ml 635F \$3.05 | Chianti Classico Vecchio — Castello di Brolio 720 ml 545I \$3.50 | Ovieto Classico — Antinori 720 ml 547 \$2.80 | Chianti — Antinori 950 ml 548B \$3.65 | |
| Orvieto — Melini 720 ml 546H \$3.35 | Chianti — Melini 950 ml 547G \$3.65 | Barbera d'Asti — Bosca 720 ml 636D \$2.80 | Valpolicella — Lamberti 720 ml 635G \$3.10 | Barolo 720 ml 636E \$2.80 | Valpolicella — Murari 720 ml 636A \$2.45 | | |

DE BONS VINS DE TRADITION, MIS EN BOUTEILLE EN ITALIE

Voici la cabine internationale d'Air Canada



Les passagers payant le plein tarif économique sur les vols transatlantiques en 747 et en L-1011 méritent plus d'attention. C'est pourquoi Air Canada a aménagé une section spéciale sur les vols transatlantiques: la **cabine internationale**.

Si vous faites partie de la clientèle internationale et particulièrement si vous traitez des affaires qui vous font voyager souvent, Air Canada vous offre un traitement de faveur: un peu plus de service, de confort, de tranquillité. Vous pouvez tirer profit d'un vol de longue durée, soit pour travailler, soit pour vous détendre. Pour mieux assurer votre tranquillité, la **cabine internationale** est située à l'écart du va-et-vient habituel de l'avion. Chaque fois que ce sera possible, le siège du milieu demeurera inoccupé afin de vous accorder le plus d'espace possible. Vous pourrez aussi vous détendre aux accords de la musique stéréophonique pour un tarif minime.

Le personnel le plus expérimenté sera affecté à votre service en vol. Pour vous divertir ou pour vous renseigner, vous n'aurez qu'à choisir parmi un vaste éventail de journaux et de revues. Vous pourrez commander et obtenir en priorité les articles que vous désirez à la boutique en franchise, en cours de vol. Avant de préparer votre prochain voyage d'affaires, entre deux continents, consultez-nous au sujet de la **cabine internationale**. Votre efficacité, votre rendement et votre tranquillité s'en porteront mieux.



Only ya? Only ya!

AIR CANADA

Blais demande la conciliation aux Postes pour éviter des "délais interminables"

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes vient de demander à la Commission des relations de travail dans la fonction publique de nommer une commission de conciliation afin d'accélérer les négociations avec le Syndicat canadien des postiers.

Le président du Syndicat des postiers du Canada, Jean-Claude Parrot a confirmé hier qu'il avait reçu une lettre du ministre des Postes Jean-Jacques Blais, qui l'informait qu'une telle requête avait été déposée.

M. Parrot n'a pas caché son étonnement, puisque le ministre des Postes n'a pas encore déposé ses offres aux postiers. "C'est une nouvelle stratégie", a-t-il déclaré.

Selon le président du syndicat qui représente environ 23.000 employés travaillant à l'intérieur des bureaux de pos-



M. Jean-Claude Parrot, président du Syndicat des postiers.

tes, le ministre affirme qu'il ne peut y avoir d'entente, alors qu'il n'y a pas encore eu

de véritables négociations.

Dans une entrevue à un poste de radio montréalais, M. Blais a indiqué qu'il voulait éviter des "délais interminables" et avait donc demandé la nomination d'une commission de conciliation.

Un porte-parole du bureau de M. Blais a indiqué que le ministre des Postes espère que les négociations se poursuivront jusqu'à ce que la commission soit formée puisque cela peut prendre jusqu'à trois mois.

Le président du Syndicat des postiers estime que le ministère appuieraient la demande pour la nomination de conciliateurs.

Il a expliqué qu'il appartient à l'exécutif du syndicat d'adopter la stratégie de négociation et que celui-ci se réunirait la semaine prochaine, pour se pencher sur le problème.



M. Jean-Jacques Blais, ministre des Postes.

M. Parrot n'a pu dire si les négociations se poursuivraient entre-temps.

"Cela faisait 13 jours que le ministre des Postes devait nous faire part de la date de la reprise des négociations lorsqu'on nous a reçu la lettre du ministre, mercredi," a-t-il expliqué.

Le président du Syndicat des postiers estime que le ministère des Postes n'a pas l'autorité de négocier cette convention collective, et c'est pourquoi il veut avoir recours à la conciliation.

Il a rappelé que le ministère des Approvisionnement et Service, le Conseil du Trésor et même le cabinet ont leur mot à dire lors des négociations, ce qui complique la tâche des négociateurs et ralentit les pourparlers. M. Parrot n'a pas manqué de souligner que ces problèmes ne se poseraient pas si le ministère des Postes était transformé en société de la couronne.

La convention collective des postiers est échue depuis le 30 juin 1977. Les négociations ont repris vers le début du mois d'octobre, après une impasse de plus de quatre mois entre le ministère et les postiers.

Les progrès sont assez lents et les postiers n'ont pas encore déposé leurs demandes monétaires. Le principal point en litige reste l'introduction des changements technologiques et la sécurité d'emploi.

Il est de tradition de...

Ce n'est pas d'hier que, par sa saveur riche et moelleuse, le sherry Emu Cream est devenu l'apéritif traditionnel dans plusieurs foyers. Et pour continuer la tradition centenaire d'un porto au dessert, essayez le porto Emu 999.

IMPORTED
EMU CREAM
Australian Sherry
Sherry Australien
Doux

999
EMU
Australian Port Wine
Rouge Port Australien

Traditionnellement, les bons vins naturels d'Australie. Vous pouvez aussi vous procurer le sherry Emu Medium Dry.

tribunaux

La cour refuse 32 requêtes de démolition à Sainte-Genève

La ville de Sainte-Genève qui avait réclamé de la Cour supérieure 32 ordonnances de démolition contre autant de maisons mobiles installées dans les limites de cette localité, a été déboutée dans tous les cas hier par le juge Kenneth C. Mackay.

La ville invoquait les violations de son règlement concernant les constructions de ce genre, notamment par l'addition de portiques, vérandas, chambrettes, hangars, ou appentis, dont la présence pouvait "déparer" la remorque elle-même ou les environs.

Les défenseurs, pour leur part, avaient représenté à la cour que ce règlement était ultra vires parce qu'il comportait des délégations illégales de pouvoir, la radiation de droits ac-

quis, et constituait à toutes fins utiles une interdiction pure et simple de ce genre d'habitations.

Sans se prononcer directement sur la non-constitutionnalité du règlement, le juge Mackay a rejeté toutes les requêtes en décidant que les "additions" faites n'étaient tout simplement pas du genre de celles qui étaient prohibées, en raison de la définition trouvée au dictionnaire de chacune de celles-ci.

C'est ainsi que l'on avait qualifié de "portique" un escalier et un perron qu'un propriétaire avait installés aux deux entrées différentes de sa maison mobile.

Le tribunal fait remarquer que si on donne un permis à un propriétaire pour installer

sa remorque sur un terrain, il faut nécessairement sous-entendre que ce dernier pourra prendre les moyens nécessaires pour qu'il puisse y pénétrer.

Et que, dans ce cas particulier, le seuil de la porte étant à trois pieds du sol, il fallait bien que l'intimé puisse se construire quelques marches, et un petit perron, pour pouvoir ouvrir sa porte.

Il ne s'agissait donc pas, dans ce cas, d'un rajout illégal. Et le tribunal, après avoir procédé de la même façon dans 31 autres cas, dispose donc de la même façon de toutes les requêtes.

Une dizaine d'autres avait été présentées par la ville, il y a plusieurs mois, mais avaient été retirées avant audition.

Des peines de 18 mois à 12 ans aux ravisseurs de Mme F. Aquin

Les deux hommes et la jeune femme qui avaient réussi en avril l'enlèvement de Mme Renée Aquin, l'épouse de l'ancien député de Dorion à l'Assemblée nationale, Me François Aquin, ont été condamnés à des peines respectives de 12 ans, quatre ans et deux mois de pénitencier, et, dans le cas de la femme, à 18 mois de prison.

Les dernières peines imposées l'ont été par le juge en chef intérimaire Yves Mayrand à Philippe Uge, 22 ans, et Jeannette Tronchère, 26 ans, qui avaient assisté Josephat Boudrias, dans l'exécution de son plan.

C'est ce dernier qui, comme garçon de table, avait un jour été employé pour une réception au domicile des Aquin, à Ville Mont-Royal, s'était

ensuite présenté à cet endroit pour demander à la victime de le suivre dans son auto.

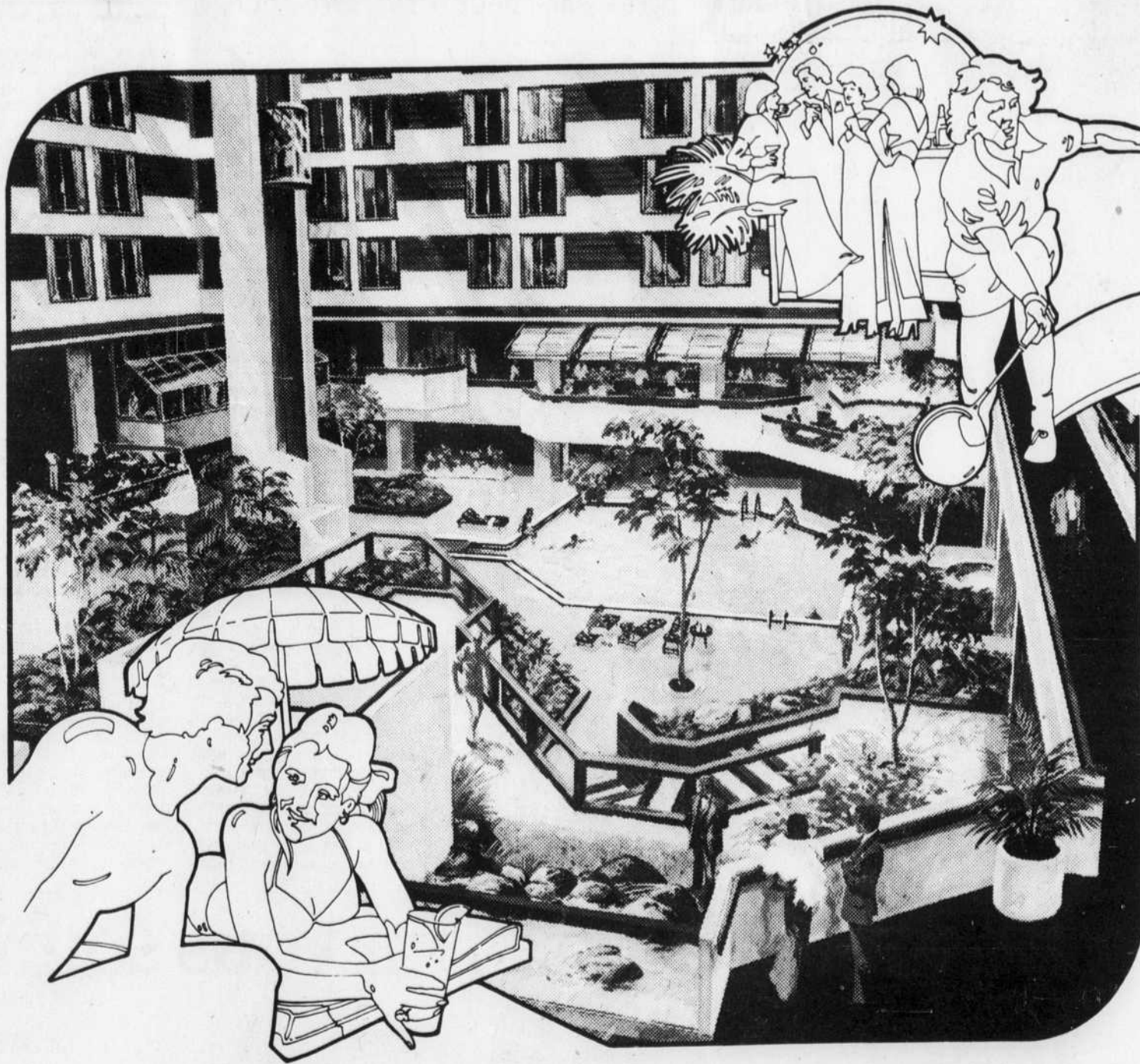
Soupçonneuse, Mme Aquin avait voulu refermer la porte, mais il était entré de force dans la maison, l'avait ligotée et bâillonnée, l'avait déposée entre les banquettes de sa voiture, puis l'avait conduite à Verdun après l'avoir recouverte d'un tapis.

Il avait alors endossé une partie de ses vêtements pendant que ses complices, eux, avaient téléphoné à Me Aquin pour lui réclamer \$50.000 de rançon. Puis, finalement, \$30.000.

L'avocat avait réussi à emprunter la somme rapidement, mais, pendant ce temps, son épouse avait réussi à se défaire de ses liens, et la police avait été alertée.

Nos portes sont ouvertes

Venez célébrer dans une chaleureuse ambiance, le dimanche 4 décembre!
Vous pourriez gagner un séjour "Mini-vacances".



Venez célébrer le jour de notre ouverture et retrouver les plaisirs de l'été. Vous pourrez vous détendre autour de la piscine, située dans un solarium garni de plantes, d'arbres verdoyants et dont le toit que vous apercevez à une hauteur de cinq étages au-dessus de votre tête est un véritable puits de lumière. Traversez ensuite le pont de verre et lancez une pièce de monnaie dans la chute d'eau; peut-être que la chance vous sourira et que vous gagnerez le séjour "Mini-vacances" de 3 jours et 2 nuits dans notre nouveau havre de repos à Mirabel. (Le tirage aura lieu le

4 décembre à 16h30.)

Restaurants de choix

Vous n'oublierez pas l'excellente cuisine française du restaurant La Serre, dégustée au son de la chute d'eau dans un jardin naturel baigné par les chauds rayons du soleil. Le dimanche, le brunch vous y est servi de 11h à 15h pour seulement \$6 et le diner-buffet de 18h à 22h, pour \$10.50. (Moitié prix pour les enfants.)

Vous pouvez aussi prendre un repas complet ou un léger goûter au café La Volière, ou vous détendre au bar Aux Trois Quarts.

Discothèque unique

Venez vivre une expérience inoubliable à la Lena... notre discothèque, dont l'un des murs vous permet de voir, sous l'eau, les nageurs dans la piscine. Un décor unique où se mêlent sons, lumières, couleurs et mouvements.

Après avoir apprécié les avantages du Château de l'Aéroport, vous voudrez toujours y revenir. Informez-vous au sujet du séjour "Mini-vacances" que nous vous offrons à un prix avantageux (au cas où vous ne gagneriez pas le prix). Vous pouvez même devenir membre de notre centre d'exercices physiques, qui vous offre de nombreux avantages.

CP Hôtels

Le Château de l'Aéroport

Case postale 60, Aéroport international de Montréal, Mirabel (Qué.) J7N 1A2 Tél.: 476-1611

Vive ces bons vins! ... des bons vins de France!

Tavel Rosé
(Père Anselme)
code-528 E
De la Côte du Gard,
très sec, très fruité
et corsé, servi frais,
excellent apéritif.

Fiole du Pape
(Père Anselme)
code-550 F
De la Côte du
Rhône, bouteille
originale, vin rouge,
bien fruité, très
corsé et capiteux.

Bonnesouche
(Père Anselme)
code-528 D
De la région méridionale, vin rouge,
sec, fruité, riche et
assez corsé, peu
coûteux.

Passetoutgrain
(Ropiteau Frères)
code-427 G
Bourgogne rouge,
vin de qualité,
chaud, léger et sec,
à prix modique.

Côte de Beaune
(Ropiteau Frères)
code-431 E
Bourgogne rouge,
bien sec, corsé et
très fruité son
arôme est délicat
mais bien marqué.

IMPORTATIONS QUÉBEC INC.
5450 Côte des Neiges, suite 520
Montréal, H3T 1Y6, 1 (514) 731-3919



Le satellite Hermès n'est-il rien d'autre qu'un beau jouet?

par Gilles Provost

OTTAWA — En construisant le satellite de communication civile le plus puissant au monde (l'engin expérimental Hermès mis en orbite en janvier 1976), le Canada a

simplement fourni un beau jouet aux chercheurs et de l'assurance-chômage déguisée à son industrie spatiale tandis que le public canadien tirera peu de profit de cette avance technologique à cause de l'opposition de l'industrie des

communications qui cherche surtout à abattre ce nouveau concurrent pour préserver le système actuel. C'est ce qu'a déclaré hier M. William Melody, de l'Université Simon Fraser, lorsqu'il a fait l'évaluation d'un symposium de trois jours qui réunissait à Ottawa, pour un premier bilan, tous les chercheurs canadiens et américains qui ont participé à la première année de fonctionnement de ce satellite dix fois plus puissant que les autres.

Dans son commentaire à l'emporte-pièce qui a quand même recueilli l'approbation manifeste d'une bonne partie des participants, M. Melody s'est dit frappé de "l'absence d'analyse critique" pendant ce congrès organisé conjointement par la Société royale du Canada, par le ministère des Communications et par la NASA des États-Unis.

Les satellites canadiens actuels sont gravement sous-exploités, a poursuivi M. Melody, et l'amélioration de leurs performances ne fait qu'élargir le fossé qui sépare leurs possibilités réelles et le faible usage qu'on en fait. Citant le ministre canadien des Communications, Mme Jeanne Sauvé, qui a déclaré mercredi devant le même auditoire que le Canada n'a pas les moyens de se payer des systèmes de communication en concurrence les uns avec les autres, M. Melody a soutenu que ce sont présentement les industries du téléphone qui contrôlent le développement des satellites et qu'ils confient cette technologie à un rôle de bouche-trou, avec la complicité du gouvernement canadien.

"A chaque fois que Bell Canada installe des équipements déuets et non concurrentiels, la compagnie peut augmenter ses tarifs pour obtenir sa

marge de profit tandis qu'elle ne peut prélever aucun profit lorsqu'elle fait appel aux engins de Télésat qui reviendraient moins cher aux consommateurs", a-t-il affirmé.

Ces propos ont évidemment été relevés par M. Alphonse Ouimet qui est maintenant président de Télésat Canada après avoir dirigé Radio-Canada pendant plusieurs années. M. Ouimet a surtout nié que les compagnies de communications exercent un plus grand contrôle que le gouvernement fédéral sur Télésat Canada et il a demandé à M. Melody de prouver que le consommateur gagnerait à une concurrence ouverte entre les satellites et les autres techniques de télécommunications.

A cela, M. Melody a répliqué que le coût d'un satellite ne dépend aucunement de son taux d'utilisation et que les services de Télésat seraient jusqu'à quatre fois moins chers si les satellites Anik étaient utilisés à pleine capacité.

"Si les coûts unitaires des communications par satellites étaient ainsi divisés par trois ou quatre, les compagnies de communication privées seraient moralement obligées d'utiliser toute la capacité disponible, a-t-il conclu, à moins qu'elles ne craignent d'être bientôt éliminées de la carte par ce concurrent."

Si on revient aux aspects plus techniques, les participants à ce symposium ont présenté des bilans souvent fort intéressants des multiples expériences de communication, de télé-médecine et de télé-

enseignement qui ont pu être tentées avec ce satellite qui permet aux utilisateurs de n'utiliser au sol que des antennes portatives peu coûteuses.

Malheureusement, cet avantage risque de ne pas être très utile au Canada, comme le signalait en fin de compte M. Alphonse Ouimet, parce que la grande majorité des Canadiens seront reliés au câble dans quelques années: ils n'auront donc aucun intérêt à installer leur propre antenne privée sur le toit pour capter directement les émissions relayées par les satellites.

C'est d'ailleurs en partie pourquoi les prochains satellites de communication canadiens, de la série Anik B, se contenteront d'une puissance de 20 watts comparativement à 200 watts dans Hermès. Le

progrès de la microélectronique permettent de toute façon d'obtenir une réception presque aussi bonne avec une aussi faible puissance.

Certains expérimentateurs américains ont aussi exprimé des réserves quant à l'utilisation de cette technologie de pointe pour rendre les techniques médicales accessibles dans les petits centres. "Le système actuel, a expliqué Mme Maxine Rockoff, fait que les médecins spécialistes n'ont aucun intérêt à conseiller des collègues par satellite plutôt que de recevoir des honoraires professionnels importants en recevant les mêmes patients en consultation."

De même, Mme Rockoff a souligné que le personnel des petits hôpitaux refuse souvent d'être considéré comme du

personnel médical de seconde catégorie. Cela crée toutes sortes d'obstacles à une utilisation intensive d'une nouvelle technologie qui a fait ses preuves et qui pourrait améliorer les soins des patients en réduisant le coût total des services de santé, a-t-elle dit.

L'expérience canadienne, qui a mis en rapport des infirmières isolées dans des villages de l'Arctique et des spécialistes universitaires du sud, est toutefois beaucoup plus positive. Il semble que la différence provienne du fait que les Canadiens étaient déjà habitués à travailler ensemble. De plus, les spécialistes devaient auparavant, se rendre eux-mêmes périodiquement dans le Nord, et ils avaient alors avantage à utiliser plutôt le satellite.

Ce soir, voyez comme les vieilles pierres inspirent les grands chefs

Le vieux Montréal abrite certains des meilleurs restaurants de la ville. Que vous sortiez en tête-à-tête, entre amis ou avec des relations d'affaires, ce soir est l'occasion rêvée de vous régaler dans un décor ancien. Une note moderne, à la fin du repas: la carte American Express. Car la Carte est acceptée dans le monde entier, y compris dans les excellents restaurants que voici.

Le Vieux St-Gabriel
426, rue St-Gabriel
878-3561

Les Filles Du Roy
415, rue Bonsecours
849-3535

A La Catalogne
311 est, rue St-Paul,
866-6254

Le St-Amable
188, rue St-Amable
866-3471

Le Fadeau
423, rue St-Claude
878-3959

Chez Queux
158 est, rue St-Paul
866-5194

Le Petit Havre
443, rue St-Vincent
861-0581

Auberge Des Remparts
200, boul. St-Laurent
844-3351

Auberge La Belle Poule
406, rue St-Sulpice
288-7770



La carte American Express. Ne partez pas sans elle.

Le RMS se voue à la destruction de l'État fédéral

Il importe de détruire l'État fédéral canadien et de créer, au Québec, un parti des travailleurs autonome et fondé sur les syndicats.

Telles sont les deux revendications principales qu'ont formulées hier les représentants du Regroupement des militants syndicaux (RMS), un groupe de pression formé de militants syndicaux issus des trois grandes centrales québécoises et dont la fondation remonte à mai 1974. Les quelque 300 militants du RMS s'étaient surtout fait connaître lors de l'élection provinciale du 15 novembre 1976, alors qu'ils présentaient 21 candidats sous l'étiquette RMS/NPD-Québec, une coalition qui avait été formée pour l'occasion et qui mettait en avant un programme de défense des revendications des travailleurs.

Les militants du RMS, autour de leur coordinateur, M. Yves Archambault, ont décidé d'organiser pour le printemps 1978 une "conférence nationale de militants syndicaux" qui réunira des militants des trois grandes centrales et aura pour but de discuter de l'objectif et de la manière de former un parti des travailleurs. La conférence nationale de mai prochain sera précédée de conférences régionales qui se tiendront dans une dizaine de secteurs de la province. La première aura lieu à Trois-Rivières le 14 janvier.

Pour préparer le terrain à ces discussions, le Regroupement a décidé mardi dernier de prendre position sur ce qu'il appelle "la question nationale". En l'occurrence, le RMS s'en prend à l'État fédéral canadien et au gouvernement du Parti québécois.

Le premier thème "l'instrument central de la domination de la classe ouvrière au Canada et de l'oppression nationale du peuple du Québec". Il

faudrait en conséquence le "détruire".

Quant au gouvernement péquiste, le mouvement en rejette la thèse de la souveraineté-association, laquelle "maintient l'État fédéral canadien en redéfinissant simplement ses pouvoirs" et représente une solution de compromis tout à fait inacceptable. Du gouvernement Lévesque, le RMS condamne également le livre blanc sur les consultations populaires, puisque ce dernier interdit au monde ouvrier de s'exprimer d'une manière autonome lors de la campagne qui précédera le référendum sur l'indépendance.

Bref, le mot d'ordre du RMS est celui de l'indépendance du Québec, sans compromis, sans association et l'organisme se promet de mener le combat contre tous ceux qui prônent, sous une forme ou une autre, un fédéralisme renouvelé. On s'en prend également au référendum pan-canadien sur la question nationale, puisqu'il nie le droit fondamental des Québécois de décider de leur projet par eux-mêmes.

Enfin, le RMS rejette l'étapisme: la "lutte contre l'oppression nationale", aux plans culturel, politique et économique, s'inscrit dans la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation complète; aussi doit-elle être d'emblée nationale et sociale et ne souffrir aucune restriction temporaire aux revendications des travailleurs. Le mouvement croit constater en effet que le Parti québécois ne sait défendre les intérêts de ces derniers. Ce que les militants du RMS retiennent de la victoire péquiste du 15 novembre est essentiellement l'opposition du peuple québécois au régime fédéral canadien.

A. Gold & Sons

ÉPARGNEZ \$103 À L'ACHAT D'UN LUXUEUX MANTEAU À COL DE FOURRURE CONFECTIONNÉ EN CUIR, PEAU DE PORC, TWEED, OU CACHEMIRE DE LAINE



RICHES COLS DE:

- Chat-sauvage naturel
- Castor naturel
- Chat sauvage argenté
- Castor rasé

Ord. \$440
\$337

ÉPARGNEZ \$103

SUPERBES MANTEAUX ET COLORIS:

Noir et brun antique en cuir cabretta — brun marocain, cognac et beige nutria en peau de porc — gris et brun en tweed — bleu marine, chambré, beige, taupe et gris charbon en cachemire et laine "Strahan's" au fini velouté.

Chacun de ces magnifiques manteaux est d'une coupe impeccable, et confectionné selon les exigences qui ont fait l'excellente renommée de nos vêtements. Et souvenez-vous, "nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection".



- 388, o., STE-CATHERINE
- LE CARREFOUR LAVAL
- LES GALERIES D'ANJOU
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
- 960 o., STE-CATHERINE

Soutenue par des dons privés.

Si le bonheur vous sourit...

Le pauvre, nous l'avons toujours avec nous. Et aussi celui qui est complètement démuné. La Mission Old Brewery fait ce qu'elle peut pour s'occuper d'eux tout au long de l'année. A l'approche des Fêtes, nous tenons notre unique campagne de souscriptions de l'année. Seuls vos dons vont nous permettre d'accomplir notre travail de bienfaisance durant l'année qui vient.

La Mission Old Brewery
C.P. 1445, Place d'Armes
Montréal, Québec, H2Y 3K8
Tél. 866-6591

faites le bonheur des autres en contribuant

à la campagne de 1978 de la Mission Old Brewery.

Cet espace a été donné par une personne que cette œuvre intéresse.

Le président de Radio-Canada suggère la création d'un "comité des plaintes"

TORONTO (PC) — Le président de la société Radio-Canada, M. Al Johnson, a suggéré hier la création d'un comité des plaintes dans le domaine de la radio-télédiffusion. Selon lui, ce comité pourrait être calqué sur les conseils de presse provinciaux, afin de veiller à ce que les informations transmises par la radio et la télévision ne soient pas injustes envers quiconque.

Dans une allocution prononcée devant les membres d'un club social, M. Johnson a aussi révélé que Radio-Canada a créé, à titre d'essai, un poste d'ombudsman chargé d'entendre les plaintes des auditeurs et spectateurs.

Quant au comité des plaintes dont il a suggéré la création, il devrait être formé de représentants de la population et de journalistes et être présidé par une personnalité bien connue.

Administré de la même façon que les conseils de presse déjà établis au Québec, en Ontario et en Alberta, ce comité étudierait les plaintes, rendrait jugement et publierait ses commentaires.

Les personnes croyant avoir été injustement traitées pourraient soumettre une plainte aux stations mises en accusation ou au comité.

Ce comité n'aurait pas le pouvoir de sanctionner les stations jugées coupables. Ce pouvoir appartient uniquement à la Commission de la radio-télédiffusion et des télécommunications canadiennes.

"Je suis persuadé qu'un tel comité pourrait avoir une influence positive sur l'industrie de la radio-télédiffusion. Notre expérience à Radio-Canada en fait foi", d'ajouter M. Johnson.

Le président de la société d'Etat a par ailleurs affirmé qu'aucune société démocratique ne peut survivre sans compter un groupe de journalistes indépendants dans la presse, la radio et la télévision.

Les médias doivent toutefois assumer leurs responsabilités à l'endroit de la société, a-t-il ajouté.

Selon lui, le journalisme n'a pas évolué aussi rapidement que la population qu'il dessert. "Nous de-

vons nous améliorer pour permettre à la population d'obtenir ce qu'elle attend de nous."

Le journalisme et la liberté de presse sont "aujourd'hui à une croisée de chemins" et si la crédibilité des médias ou la confiance de la population décroît, "une réaction sera perçue qui se traduira par la recherche de mécanismes destinés à guider et même à contrôler les médias pour les forcer à respecter leurs obligations sociales".

"Pour certains, ce contrôle pourrait même se traduire par une intervention gouvernementale, ce qui serait manifestement inacceptable dans un monde qui veut conserver la liberté et l'indépendance des médias, qui sont eux-mêmes essentiels à la liberté d'expression."

Selon M. Johnson, les journalistes endossent une responsabilité sociale en ce qu'ils sont des agents de la population chargés de sélectionner et de filtrer les informations les plus importantes parmi les innombrables nouvelles reçues chaque jour.

Le référendum: Burns tient encore à la formule des comités nationaux

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Les dépenses de publicité et d'organisation demeureront contrôlées lors du référendum sur l'indépendance du Québec.

Le ministre d'Etat à la réforme électorale, M. Robert Burns, en a donné l'assurance hier au terme des travaux de la commission parlementaire qui étudiait le livre blanc sur la consultation populaire.

M. Burns a néanmoins expliqué que différentes hypothèses sont encore envisagées pour le contrôle de ces dépenses.

La première, celle du livre blanc, consiste à obliger tous les organismes intéressés à participer à la campagne référendaire à s'inscrire auprès de grands comités nationaux défendant chacun une option proposée lors du référendum.

Une seconde hypothèse reconnaît comme acteurs de la campagne référendaire les partis politiques dûment reconnus à l'Assemblée nationale. Dans un tel cas, toutes les dépenses devraient être au-

torisées par l'agent officiel du parti politique qui participe à la campagne.

Une troisième formule autoriserait toute personne, tout groupe ou tout parti politique à effectuer des dépenses à l'occasion du référendum, à condition d'en avoir fait autoriser le montant par le directeur général des élections.

"Mais je continue à croire que l'hypothèse des comités nationaux, telle que formulée dans le livre blanc, demeure la meilleure", a dit M. Burns. Elle garantit à la fois les droits fondamentaux des électeurs et l'égalité des chances entre les options, croit-il.

Ces deux objectifs généraux avaient d'ailleurs recueilli l'appui de la majorité des témoins devant la commission parlementaire, notamment la Ligue des droits et libertés de la personne et le Barreau du Québec.

Le ministre a rappelé que la formule proposée dans le livre blanc avait soulevé des interrogations et des doutes. "Mais peu de formules de rechange



Robert Burns

ont été suggérées, a-t-il dit. Aussi, une fois qu'on en a précisée la portée, cela constitue la meilleure façon d'atteindre les objectifs désirés."

Le ministre a précisé ce qu'il entendait par "dépenses référendaires", c'est-à-dire celles qui seraient effectuées pour être effectuées.

"Cette définition des "dépenses référendaires" sera inspirée de ce qui constitue une dépense électorale en vertu de la loi électorale", a dit M. Burns.

Au cours de la campagne pré-référendaire, il n'y aura naturellement aucun contrôle des dépenses faites par qui que ce soit.

La période "référendaire" comme telle commencera le jour de l'émission des brefs et se terminera le jour du scrutin. Les dépenses permises à chacun des comités nationaux seront limitées à \$0.50 par électeur.

Les dépenses qui devront être autorisées comprennent celles de la publicité payée et de l'organisation rémunérée. M. Burns a suggéré cependant d'exclure les dépenses exigées par l'organisation de réunions, telles la location de salles et la convocation de personnes, à condition qu'elles demeurent raisonnables, par exemple de l'ordre de \$300 par réunion.

Naturellement, toutes les autres actions permises par la loi électorale seront également permises sans aucune restriction, a indiqué le ministre.

Il n'y aura donc aucun empêchement à la publication dans un journal d'articles, d'éditoriaux, de chroniques et de

lettres de lecteurs, ou à la production à la radio ou à la télévision de nouvelles et d'émissions d'affaires publiques.

De plus, tout individu pourra travailler librement à répandre l'opinion de son choix s'il n'est pas rémunéré. N'importe qui pourra se prononcer, faire des discours, envoyer des communiqués à la presse et travailler bénévolement pour l'option de son choix.

Quant aux revenus dont les comités nationaux auront besoin pour financer leur campagne, ils pourront provenir de trois sources, a noté M. Burns:

— d'une subvention de départ fournie par l'Etat, et dont le montant sera fixé par l'Assemblée nationale;

— des fonds que des partis politiques pourront transférer aux fonds des comités nationaux, jusqu'à un maximum de \$0.25 par électeur;

— des contributions fournies par les électeurs jusqu'à un maximum de \$3.000 par électeur. Il s'agit de la même disposition incluse dans la loi pour le financement annuel des partis politiques.

Après le référendum, chaque comité national devra faire un rapport public de ses revenus et dépenses, suivant le modèle utilisé en matière d'élections.

Les services pénitentiaires doivent résister au chantage

OTTAWA (PC) — Le directeur général de l'Ontario des services pénitentiaires, M. Arthur Trono, a prêté hier qu'il y aura d'autres prises d'otages dans les institutions à sécurité maximale, ajoutant qu'il ne faudra pas céder aux demandes des prisonniers dans de telles situations.

Témoignant devant le comité parlementaire sur la justice, M. Trono a appuyé le solliciteur général, M. Francis Fox, qui il y a environ deux semaines, a répudié une entente intervenue entre des détenus et des négociateurs lors d'une prise d'otage à Milhaven près

de Kingston, en Ontario. Pour sa part, M. Fox a expliqué aux membres du comité qu'il ne pouvait accepter l'entente intervenue parce que c'était "une question de principe".

Il a rappelé que le comité parlementaire qui s'est penché l'an dernier sur la situation des pénitenciers au pays a recommandé qu'il n'y ait pas de marché conclu afin d'obtenir la libération d'otages. Il n'est pas question d'accorder certains avantages aux détenus à la suite d'actes illégaux, a-t-il précisé.

M. Trono a expliqué ce qui

s'est produit lors de la prise d'un otage à Milhaven, le 21 novembre dernier.

Il appert que les détenus de l'unité des cas spéciaux s'étaient emparé d'un nouveau prisonnier de cette section et l'avaient battu.

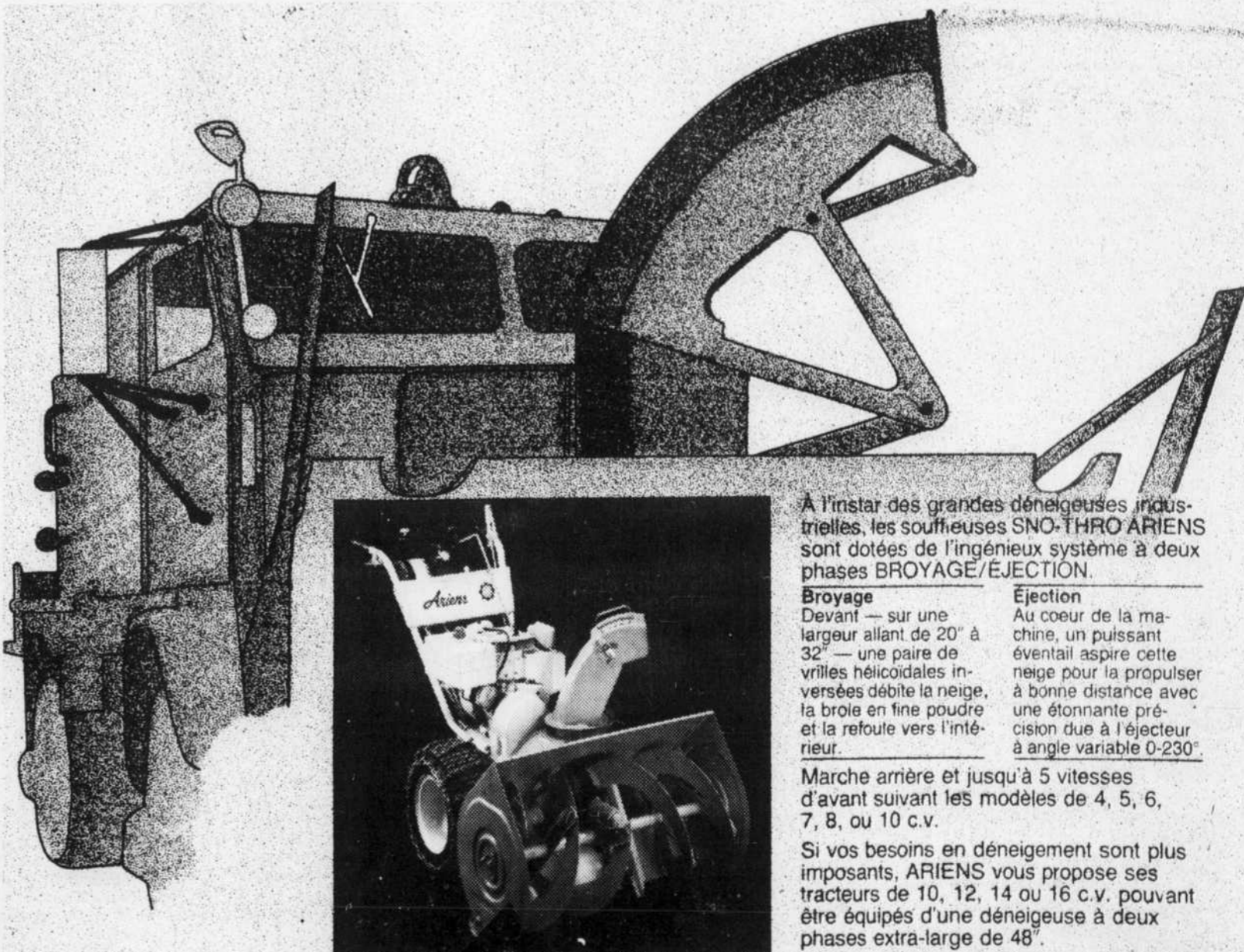
"C'est une histoire d'horreur", a-t-il dit en expliquant que le directeur de l'institution, M. Sam Scrutton, s'était rendu à leur demande et avait obtenu la présence de deux avocats pour agir en tant que négociateurs, lorsque les détenus avaient menacé de couper l'oreille de l'otage.



vous propose son cognac V.S. Pour vous l'offrir, Hennessy a puisé dans ses réserves de cognac les plus vieilles et les plus grandes au monde.



Hennessy, Maison française fondée à Cognac en 1765, vous propose également son cognac VSOP Fine Champagne et ses célèbres Bras d'Or Napoleon et X.O.



A l'instar des grandes déneigeuses industrielles, les souffeuses SNO-THRO ARIENS sont dotées de l'ingénieux système à deux phases BROYAGE/EJECTION.

Broyage
Devant — sur une largeur allant de 20" à 32" — une paire de vrilles hélicoïdales inversées débite la neige, la broie en fine poudre et la refoule vers l'intérieur.

Ejection
Au coeur de la machine, un puissant éventail aspire cette neige pour la propulser à bonne distance avec une étonnante précision due à l'éjecteur à angle variable 0-230°.

Marche arrière et jusqu'à 5 vitesses d'avant suivant les modèles de 4, 5, 6, 7, 8, ou 10 c.v.

Si vos besoins en déneigement sont plus imposants, ARIENS vous propose ses tracteurs de 10, 12, 14 ou 16 c.v. pouvant être équipés d'une déneigeuse à deux phases extra-large de 48".

GRATUIT

Un démarreur électrique à l'achat d'une souffeuse SNO-THRO ARIENS. Offre valable jusqu'au 1er décembre 1977 chez les marchands participants ARIENS.

La souffeuse ARIENS à deux phases COMME UNE GRANDE.

MORIN EQUIPEMENT Itée

Pages Jaunes
Pour communiquer avec le détaillant ARIENS de votre voisinage, consultez les pages jaunes.

Ariens FAIT ÇA COMME UNE GRANDE.

Du bon vin! ...c'est réellement bon!



Katzensprung
(Gruner Veltliner)
code-531 C
Exquis vin blanc d'Autriche, cépage Riesling, très sec et très fruité, d'une qualité rare.

Côte de Ventoux
(Pasquier Desvignes)
code-651 I
Un fruité de la Vallée du Rhône au teint vermeil, léger et délicat, à prix modique

Marquisat rouge
(Pasquier Desvignes)
code-435 F
Beaujolais Villages, bourgogne rouge sec, léger, bien fruité et assez délicat.

Marquisat blanc
(Pasquier Desvignes)
code-448 H
Bourgogne blanc sec, léger, vin de qualité, suffisamment corsé, peu coûteux.

IMPORTATIONS QUÉBEC INC.
5450 Côte des Neiges, suite 520
Montréal, H3T 1Y6, 1 (514) 731-3919

Une septième victoire d'affilée pour Boston

Buffalo neutralise l'attaque du Canadien

BUFFALO (Le Devoir) — Autant les Sabres de Buffalo ont paru anémiques la semaine dernière au Forum lorsqu'ils ont été blanchis 4-0 par le Canadien, autant hier soir ils ont offert une résis-

tance de tous les instants à l'équipe montréalaise, qui s'est finalement inclinée, à Buffalo, 3-1.

Cette saison, c'était le deuxième gain en trois parties des joueurs de Marcel Pronovost

aux dépens du Canadien, qui a maintenant subi cinq revers depuis le début de l'année.

En dépit de la présence de Pierre Larouche, l'offensive du Bleu-Blanc-Rouge n'a frassé aucun record contre la

coriace défensive des Sabres. Larouche était encore réuni avec Pierre Mondou, à droite, et Réjean Houle, à gauche, mais le trio n'a pu rééditer ses exploits de mardi dernier contre Pittsburgh.

Quant à Steve Shutt et Guy Lafleur, les deux meilleurs marqueurs de buts du Canadien, ils ont été limités à un fil-let réussi par Shutt au début de la troisième période alors que Buffalo menait 3-0.

Il est évident que même si cet excellent duo de joueurs ne peut tout faire seul, il a déjà compté 31 des 86 buts du Canadien, le retour au jeu de leur joueur de centre régulier, Jacques Lemaire, aidera à la production offensive de toute l'équipe.

Hier soir, l'attaque s'est mise en branle à mi-chemin de la deuxième période seulement, soit après que Danny Gare, e Gary McAdam et Richard Martin aient procuré une avance de trois buts aux vainqueurs.

Même si le Tricolore pouvait espérer un relâchement de la part des Sabres, qui avaient joué un épuisant match la veille à Chicago, il était déjà trop tard, la brigade défensive du Buffalo se chargeant de garder le Canadien à l'écart dans le pointage.

Ce sont d'ailleurs trois membres de cette équipe défensive qui ont mérité les trois étoiles de la rencontre. La première est allée au gardien rival, Don Edwards, comme il est presque devenu normal quand Montréal perd, la deuxième étant décernée à Jim Schoenfeld et la troisième à Jerry Korab.

Les joueurs du Tricolore n'ont reçu aucune mention et cela est significatif: personne, en effet, n'a su tirer son épingle du jeu, hier soir.

Quant au gardien Ken Dryden, il ne peut être tenu responsable de ce revers, même s'il a été déjoué par Gare d'un lancer du coin de la patinoire, à la première période. Sur ce jeu, le joueur des Sabres a tout simplement tenté de remettre la rondelle devant le filet de Dryden, mais celle-ci a ricoché sur le dos du grand numéro 29 du Canadien pour pénétrer dans le but.

En ce qui concerne le but de McAdam, il a été réussi après que Serge Savard ait perdu la rondelle dans le coin droit de la zone du Canadien. McAdam s'en est emparé et a déjoué Dryden qui n'y pouvait rien.

Finalement, le neuvième but de l'année de Richard Martin a été le fruit d'une poussée soutenue du trio des Sabres alors sur la patinoire. Dryden a tout fait pour repousser l'adversaire, mais les tirs répétés de Jocelyn Guévremont, André Savard et Ric Seiling seraient venus à bout de n'importe quel gardien du circuit.

En plus d'avoir eu à subir l'affront d'une deuxième défaite de suite à l'étranger, les joueurs du Canadien ont vu hier soir les Sabres de Buffalo s'approcher à un point de la position qu'ils occupent dans le classement général des équipes de la Ligue Nationale.

La seule note encourageante de cette partie pour le Canadien aura donc été de contenir Gilbert Perreault, qui, avant la partie d'hier soir, avait récolté 14 buts en 14 parties. L'offensive, cependant, n'a pas réussi à faire ressortir davantage cet "exploit" défensif.

D'autre part, dans un autre

match à l'affiche dans le circuit Ziegler, hier soir, les Bruins de Boston ont porté à 12 leur nombre de parties sans revers en prenant la mesure des North Stars du Minnesota, 4-2, à Boston.

Brad Park a été le meilleur à l'attaque pour les vainqueurs d'une septième partie consécutrice, récoltant un but et trois passes.

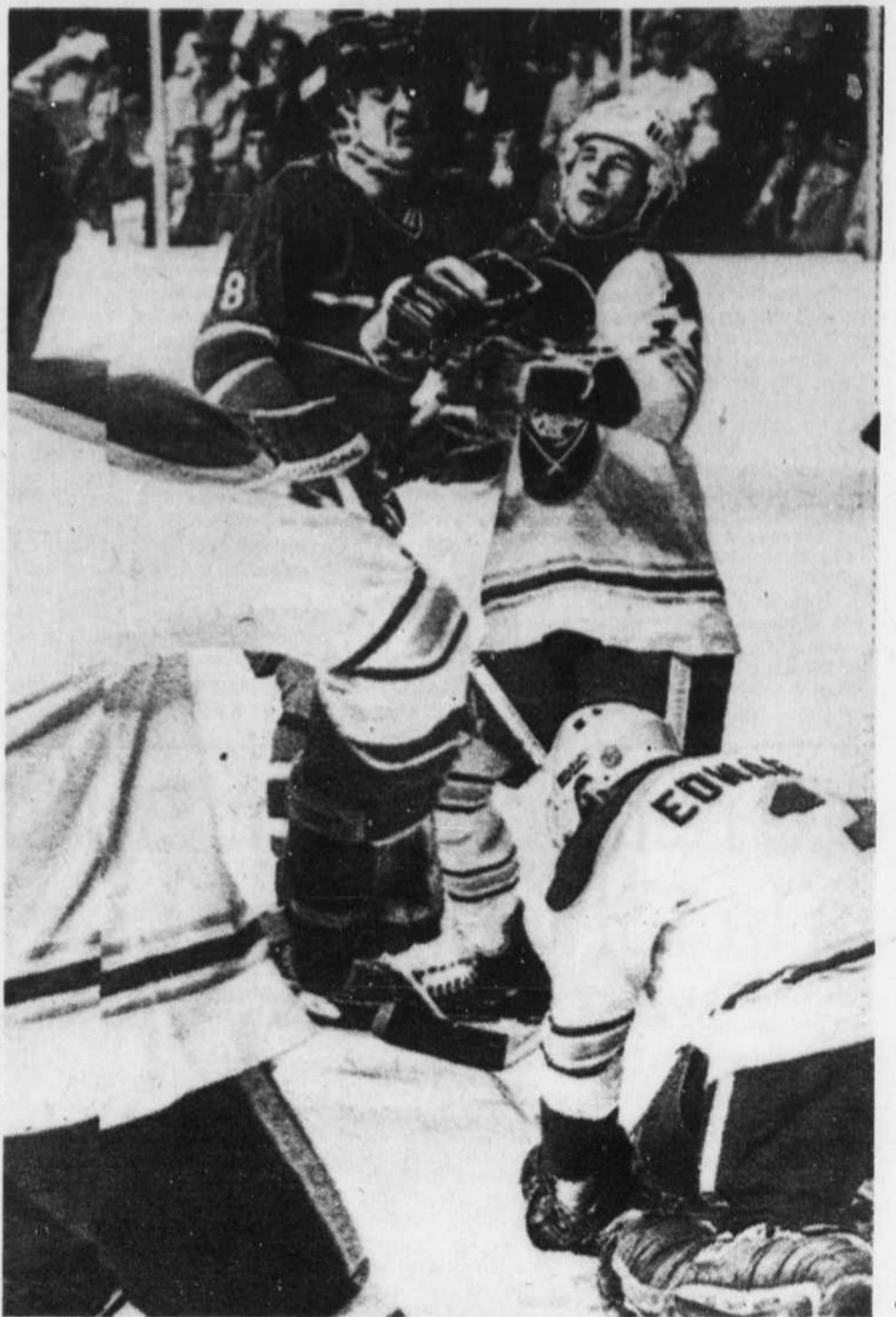
Quant au Minnesota, disons qu'il n'a pas gagné une fois au cours de ses 26 dernières parties à Boston.

Dans l'Association Mondiale, finalement, un but de Claude St-Sauveur alors qu'il ne restait que 2:51 minutes à jouer dans la troisième période a valu aux Racers d'Indianapolis de disposer des Nordiques de Québec, 5-4.

Le meilleur pointeur de l'AMH, Marc Tardif, a enfilé trois buts pour les Nordiques.

EN BREF—La direction du Canadien a annoncé que le jeune arrière Brian Engblom prendrait le chemin d'Halifax, où les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, le club-ferme de l'organisation, fait parti de la Ligue Américaine. L'instructeur Scotty Bowman ne fera pas face à une pénurie de défenseurs pour autant, puisque sept de ses 21 équipiers peuvent jouer à cette position: Pierre Bouchard, Rick Chartraw, Guy Lapointe, Gilles Lupien, Bill Nyrop, Larry Robinson et Serge Savard.

Hier soir, Bouchard, affligé par une grippe, n'a pas endossé l'uniforme tricolore, tout comme Jacques Lemaire, qui devrait revenir au jeu demain... Du côté des Sabres, le défenseur Bill Hajt n'a pu jouer contre le Canadien, ayant été blessé avant-hier soir à Chicago, où les Sabres ont battu les Black Hawks, les visiteurs au Forum demain, 3-2...



Le joueur de centre Doug Risebrough, (8), des Canadiens, tout comme la plupart de ses coéquipiers, s'est frotté à une équipe déterminée, hier soir à Buffalo, où le Tricolore a perdu 3-1. Pour un, Gary McAdam (15), des Sabres, a tenu à bien protéger le gardien de l'équipe, Don Edwards;

Jeux de Moscou: les travaux ont du retard

MOSCOU (Reuter-AFP) — Les travaux de rénovation des installations sportives de Moscou en prévision des Jeux olympiques de 1980 ont pris beaucoup de retard, rapporte le journal soviétique "Komsomolskaya Pravda".

Ainsi, indique-t-il, 14 pour cent seulement des crédits prévus pour la modernisation du "Stade des jeunes pionniers", où auront lieu les compétitions de hockey sur gazon, ont été utilisés. Un reporter du journal dépêche sur place a trouvé les ouvriers en train de jouer aux dominos. A midi, ils ne s'étaient pas encore mis au travail et le contremaître n'était même pas encore arrivé.

Le programme des travaux, poursuit le journal, prévoit de remplacer tous les sièges des spectateurs, de poser une pelouse synthétique, de moderniser les vestiaires sous les tribunes et de construire des cabines pour les commentateurs de radio et de télévision. Jusqu'à présent, la réalisation principale de l'entreprise de construction a été d'édifier une clôture autour de la pelouse. "Je ne comprends pas à quoi elle sert", a déclaré le directeur du stade au reporter de la "Komsomolskaya Pravda".

"Est-ce pour que les gens n'empêchent pas les ouvriers de travailler ou pour qu'ils ne le voient pas en train de ne rien faire?" Le directeur de l'entreprise de construction a expliqué que

les ouvriers attendaient les plans des architectes. Mais selon un responsable du comité d'organisation des J.O. chargé des installations sportives les plans ont été remis dans les délais prévus.

En août dernier, des critiques semblables étaient apparues dans la presse soviétique au sujet du retard pris dans la construction du village olympique.

D'autre part, le président du Comité international olympique, lord Killanin, a une nouvelle fois, hier à New Delhi, réaffirmé que tous les pays membres du mouvement olympique seront admis à participer aux jeux d'été de Moscou.

Lord Killanin a affirmé au

cours d'une conférence de presse que le C.I.O. avait reçu des assurances en ce sens de la part des autorités soviétiques.

Au sujet de la présence de Taiwan, le président du C.I.O. a déclaré avoir abordé ce sujet avec les Chinois lors de sa visite à Pékin mais qu'il restait à décider, une fois que la Chine serait admise dans le mouvement olympique, si Taiwan prendrait part aux jeux comme entité distincte ou comme faisant partie de l'équipe chinoise.

Lord Killanin a souligné que l'Afrique du Sud et la Rhodésie continuait de ne pas pouvoir participer aux Jeux olympiques à cause de la politique d'apartheid pratiquée dans ces pays.

Le Canada gagne en parachutisme

OTTAWA — L'Association canadienne de parachutisme sportif a annoncé que l'équipe nationale de parachutisme a remporté deux des trois médailles d'or aux championnats du monde de parachutisme qui se sont terminés hier à Gatton, Australie.

L'équipe et la délégation canadiennes comprenaient: Richard Bennett, chef de la délégation, Vancouver — Ed Grimm, leader de l'équipe, Niagara Falls, Ont. — Kelly Dunn, capitaine de l'équipe, Vancouver — Dennis Cassidy, Vancouver — Mike Dorsey, Vancouver — Rod Harvey, Vancouver — Chris McCulloch, Vancouver — Bob Smith, Calgary — Graham Taylor, Vancouver — Mike Zahar, Vancouver et Mike Quinn, Vancouver.

Felipe Alou dirigera les Chicks de Memphis

Felipe Alou a été nommé hier, au poste d'instructeur-chef des Chicks de Memphis, filiale de niveau AA des Expos de Montréal dans la Ligue Southern.

Alou, âgé de 42 ans, a joué seize ans dans les majeures comme voltigeur et premier-

but. Il est étroitement associé à l'organisation des Expos depuis les quatre dernières années comme instructeur et gérant.

En 1977, à sa première saison comme gérant dans le baseball organisé, il a conduit les Expos de West Palm Beach au

championnat de leur division dans la Ligue de la Floride de calibre A. La fiche de West Palm Beach, sous sa direction, fut de 77 victoires contre 55 défaites et l'équipe a terminé au premier rang avec une priorité de huit parties. West Palm Beach s'est par la suite incliné en demi-finale contre St. Petersburg lors de la série de championnat de la Ligue.

Alou a participé à 2,082 parties dans les majeures, de 1958 à 1974, et il a porté successivement les couleurs de San Francisco, des Braves à Milwaukee et à Atlanta, Oakland, les Yankees de New York, les Expos et les Brewers de Milwaukee. Il a joué avec les Expos en septembre 1973 participant à 19 parties.

Au cours de l'hiver de 1975-76, il fut l'un des instructeurs de l'ancien gérant des Expos, Karl Kuehl, lorsque ce dernier était à la barre de l'équipe d'Escogido dans la Ligue d'hiver de la République dominicaine. Il a ensuite agi comme instructeur spécial pour les Expos au camp d'entraînement de 1976 à Daytona Beach.

hockey

Table with 2 columns: Ligue Nationale and Association Mondiale. Rows list teams like Rangers NY, Islanders NY, Pittsburgh, Buffalo, Cleveland, Montreal, Boston, Philadelphia, Atlanta, and Cincinnati.

Table with 2 columns: Hier soir and Ce soir. Rows list games between teams like Indianapolis vs Quebec, Birmingham vs Edmonton, and Laval vs Montreal.

Table titled 'LIGUE NATIONALE' showing statistics for various teams like Montreal, Los Angeles, Detroit, Pittsburgh, Washington, Buffalo, Boston, Toronto, Cleveland, Philadelphia, Islanders, Atlanta, Rangers NY, Chicago, Colorado, Vancouver, Minnesota, and St. Louis.

Table titled 'ASSOCIATION MONDIALE' and 'LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC' showing statistics for teams like Cornwall, Montreal, Laval, Hull, Verdun, Trois-Rivières, Sherbrooke, Quebec, Chicoutimi, and Shawinigan.

Détroit obtient Dennis Hull

DETROIT (AP) — Dennis Hull s'est joint aux Red Wings de Detroit hier après 13 saisons passées avec les Black Hawks de Chicago. Le directeur général des Red Wings, Ted Lindsay, a expliqué que Hull désirait poursuivre sa carrière à Detroit mais que des difficultés avaient récemment surgi relativement à la clause de compensation.

Agé de 33 ans, Hull a connu sa meilleure saison en 1972-73 avec 90 points dont 39 buts. Il a toutefois été limité à 16 buts seulement l'an dernier.

NEW YORK — Jim Rico, des Red Sox de Boston, qui a dominé les frappeurs désignés dans quatre domaines, a été élu hier le meilleur frappeur désigné de la Ligue américaine de baseball.

NEW YORK (AP) — Gabe Paul a démissionné hier comme président des Yankees de New York. Cedric Tallis, vice-président des Yankees, lui succède. Paul se joindra vraisemblablement aux Indiens de Cleveland à titre de président.

sommaires

Table titled 'Ligue Nationale' and 'Association Mondiale' showing game results and scores for various teams.

Table titled 'Association Mondiale' showing game results and scores for teams like Racers 5, Nordiques 4, and others.

Table titled 'Association Mondiale' showing game results and scores for teams like Racers 5, Nordiques 4, and others.

La lutte olympique en net progrès

La lutte olympique n'est pas le sport le plus populaire au Québec, mais cette discipline discrète fait, présentement des pas de géants chez nous. Dans les institutions anglophones, la lutte olympique a toujours connu beaucoup de succès parce qu'elle est fort répandue dans les collèges et universités. Depuis les bonnes années de la Palestre Nationale et du Centre St-Jean-Baptiste de Montréal avec Rat Ricci, très peu d'entraîneurs francophones semblaient s'intéresser à cette discipline, pourtant considérée depuis le plus haute antiquité, comme une des plus formatrices.

Il faut rencontrer un groupe de lutteurs amateurs pour bien comprendre comment ce sport se réfère sur le comportement général de ces athlètes. La lutte olympique est presque en soi un mode de vie ou la formation physique n'a d'égalé que la formation du caractère. A l'occasion des Jeux olympiques de Montréal, quelques commentateurs sportifs comme Serge Arsenault, Claude Quenneville, Winston McCade et plusieurs autres découvrirent ce sport, ses athlètes, ses entraîneurs, ses cadres supérieurs. Comme beaucoup d'autres personnes qui connaissent cette discipline, des liens d'amitiés ne tardèrent pas à s'établir car, je le répète, les lutteurs amateurs ont un je ne sais quoi de différent et d'attachant. De



plus, la Fédération de lutte olympique du Québec ne peut plus passer inaperçue avec un président comme Christian Berland et un directeur technique comme Daniel Robin, médaillé d'or des Jeux olympiques de Mexico, en 1968. Très discrètement, sans tambour ni trompette, ces deux hommes ont accompli depuis les deux dernières années un travail considérable pour promouvoir un sport dans lequel ils ont eu de nombreux succès.

Maintenant que ces deux spécialistes et les membres de leur équipe ont prouvé leur sérieux, ils sont prêts pour "la place publique" et, encore ici, les lutteurs démontrent une grande détermination pour réaliser certains de leurs objectifs. La Fédération de lutte olympique sait qu'elle ne peut pas compter uniquement sur l'aide financière du haut-commissariat si elle veut réaliser son programme. Propager cette discipline dans les éco-

les, former des entraîneurs, diriger les athlètes d'élite, organiser les compétitions locales, voyager aux compétitions importantes à l'étranger. Hier, fort de l'appui de journalistes qui ont su apprécier ce sport et ces hommes depuis 1976, la fédération annonçait son projet d'auto-financement. C'est fort simple, il s'agit d'acheter des billets qui vous donneront droit à plusieurs prix comme un séjour dans un village du Club Méditerranée en Guadeloupe ou au Mexique. Ces billets seront vendus par tous les jeunes lutteurs du Québec qui seront stimulés par l'espoir d'être choisis le meilleur vendeur et de mériter ainsi un voyage éducatif à Paris. L'objectif est de vendre 20,000 billets à \$1.00 afin de pouvoir remettre 30% de ce montant aux associations régionales et aux clubs. Autrement dit, l'argent de cette campagne ira véritablement à la base, c'est-à-dire à l'athlète. Il serait injuste de ne pas également souligner la collaboration des commanditaires suivants: Air France, Accueil France-Canada et la Brasserie Molson, via le sportif Frank Léveillé.

Si vous n'avez jamais eu l'occasion d'assister à des rencontres de lutte amateur, gréco-romaine et libre, venez au Centre Pierre-Charbonneau du Parc olympique, les 6 et 7 janvier prochains. Il y aura le 6 une compétition entre le Québec et l'Ontario tandis que le 7, on pourra assister au Montréal Ouvert. Le tirage pour tous les détenteurs de billets sera fait le 7 au soir, vers 21 heures. Si vous n'êtes pas l'heureux gagnant et déjà parti pour la Guadeloupe ou la France, vous pourrez toujours vous consoler en allant encourager nos jeunes athlètes, à l'occasion du championnat scolaire qui se tiendra les 17-18-19 février, à l'école J.B. Meilleur de Repentigny. Le programme de lutte olympique a commencé dans nos écoles et c'est très bientôt que l'on pourra apprécier les bienfaits de ce sport. Sur le plan de la haute performance la participation de nos collégiens à de nombreuses compétitions scolaires est essentielle.

Advertisement for Château Ste-Roseline wine. It features a bottle of wine and text describing the wine's quality and origin. The text includes: 'Château Ste-Roseline', 'L'inné de marque à toutes les réceptions', 'Ce grand rosé de Provence, d'un caractère distinctif, possède l'appellation "Vin Délémité de Qualité Supérieure".'

Le professeur et entraîneur de lutte Bob Thayer, de l'Université de Lakehead, écrit récemment ce qui suit: "Il n'est guère contestable que la pierre angulaire du programme canadien de lutte se trouve dans l'école secondaire. Un regard jeté sur les résultats de cette année dans le domaine de la lutte, aussi,

Cartel de l'uranium: l'enquête US bloquée ?

LONDRES (AFP) — Les attaques lancées aux Etats-Unis contre le cartel international des producteurs d'uranium viennent de se heurter à un grand obstacle en Grande-Bretagne. La Chambre des lords, la plus haute instance d'appel du système judiciaire britannique, a en effet approuvé hier le refus des dirigeants de la société britannique Rio Tinto Zinc (RTZ) de témoigner dans le procès intenté aux Etats-Unis à la société Westinghouse Electric par 14 compagnies électriques américaines qui lui réclament \$2 milliards de dommages et intérêts pour non-exécution de commandes d'uranium.

Westinghouse affirme qu'elle n'a pu honorer ses contrats à cause des agissements de ce cartel, dont, selon elle, fait partie Rio Tinto Zinc. Elle voulait donc obliger les dirigeants de la compagnie à comparaître devant le tribunal américain chargé de l'affaire. Les

administrateurs de RTZ ont fait valoir qu'ils échappent à la juridiction des tribunaux américains en la matière. Leur point de vue a été défendu par le gouvernement britannique.

Plusieurs autres gouvernements intéressés par ce problème, notamment ceux d'Australie, du Canada et d'Afrique du Sud, avaient d'ailleurs fait pression sur lui pour qu'il empêche RTZ de révéler des renseignements commerciaux confidentiels.

RTZ exploite des gisements d'uranium dans ces pays. Le jugement de la Chambre des lords met fin à une procédure entamée il y a plus d'un an par Westinghouse devant les tribunaux britanniques. Westinghouse s'était engagée en 1971 à livrer à long terme aux compagnies d'électricité qui la poursuivent 65 millions de livres de combustible nucléaire à des prix fixes, arrêtés en fonction du cours mondial de l'uranium qui se situait alors aux environs de \$6.50 par livre.

France: grève diversement suivie

PARIS (d'après Reuter, AP et AFP) — La grève générale de 24 heures contre la politique d'austérité du gouvernement Raymond Barre a inégalement frappé hier, les services publics et l'industrie privée.

Selon le gouvernement et le patronat, la grève — la troisième déclenchée contre le plan anti-inflation du premier ministre — n'a été que diversement suivie. Mais à la différence des partis de gauche divisés, les syndicats de gauche ont présenté un front commun.

A l'appel de la CGT (Confédération générale du travail-procommuniste), de la CFDT (Confédération française démocratique du travail) et de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) plus de 120,000 personnes ont défilé de la place de la Nation à la place de la République, en réclamant la fin de l'austérité et la semaine de 40 heures. Parmi les manifestants figuraient des policiers et des douaniers en uniforme.

Dans le pays, les journaux n'ont pas paru, les écoles sont restées fermées. Dans la région parisienne, deux trains sur cinq ont circulé et il y a eu des coupures d'électricité mais banques, magasins et restaurants sont restés ouverts.

On a même frôlé la catastrophe, dans la capitale où par suite d'une baisse brutale de la distribution du courant,

le seuil de sécurité a été dépassé, mettant en danger tout le réseau d'électricité.

Les fédérations d'électriciens avaient donné les consignes habituelles, c'est-à-dire, avantager le plus possible les particuliers aux dépens de l'industrie. Or, deux facteurs ont joué contre les grévistes: le froid, d'abord, qui a entraîné une grande demande d'énergie, et une activité industrielle plus importante que prévu, d'où cette baisse brutale du courant.

D'importantes manifestations à Paris et en province — des dizaines de milliers de travailleurs ont défilé dans les grandes villes — ont accompagné le mouvement de grève, moins suivi que celui du 24 mai dernier. Une des raisons en est probablement que les organisations syndicales modérées — Force ouvrière (réformiste) et la CFTC (chrétienne) — n'avaient pas, cette fois-ci, donné des consignes de grève, considérant que le mouvement du premier décembre était inspiré par des motifs politiques.

Dans les chemins de fer, les consignes syndicales ont été diversement suivies: des trains ont circulé sur les grandes lignes et sur le réseau de la banlieue parisienne. Mais à Paris, les métros et les bus ont circulé à peu près normalement. Si dans les charbonnages, la participation à la grève a été significative, on n'a, en revanche, compté aucun gréviste

dans la sidérurgie, secteur pourtant particulièrement touché par le chômage. La raison: ce jeudi a coïncidé avec la St-Eloi, fête de l'ouvrier sidérurgiste qui donne droit, si le travail est effectué normalement, à une

prime équivalente à deux postes de travail.

L'organisation patronale de l'industrie privée, le CNPF, a estimé que cette journée est un échec. En revanche, MM. Georges Séguéy et Edmond Maire, respectivement secré-

taire général de la CGT et de la CFDT, considèrent que cette journée de grève a servi à mobiliser la classe ouvrière. Il est vrai que l'importance des manifestations semble avoir reflété un degré certain de mécontentement à la base.



Parures de diamants gracieuses et féminines

Ces créations sont destinées à la femme qui apprécie des bijoux discrets et délicats. Voici un bracelet et un tour-de-cou qui allient avec bon goût les styles moderne et classique.

On n'a pas lésiné sur les diamants qui sont sertis avec brillo dans de l'or jaune 18 ct. Beauté, délicatesse et féminité!

Bracelet, avec 10 diamants, \$950.
Collier, avec 10 diamants, \$950.

Carré Phillips seulement

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS
JOAILLIERS

Le marché américain

Renseignements sur les douanes et marketing

Il s'agit d'un séminaire d'information sur les exigences des douanes et du marché américain, auquel participeront des représentants des douanes américaines, des spécialistes du commerce et des fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce. De plus, des délégués commerciaux en poste aux Etats-Unis parleront des possibilités qu'offrent les régions qu'ils desservent.

C'est une magnifique occasion pour les intéressés d'obtenir des réponses aux questions qu'ils peuvent avoir sur les règlements d'importation et sur les façons de commercer davantage avec les Etats-Unis.

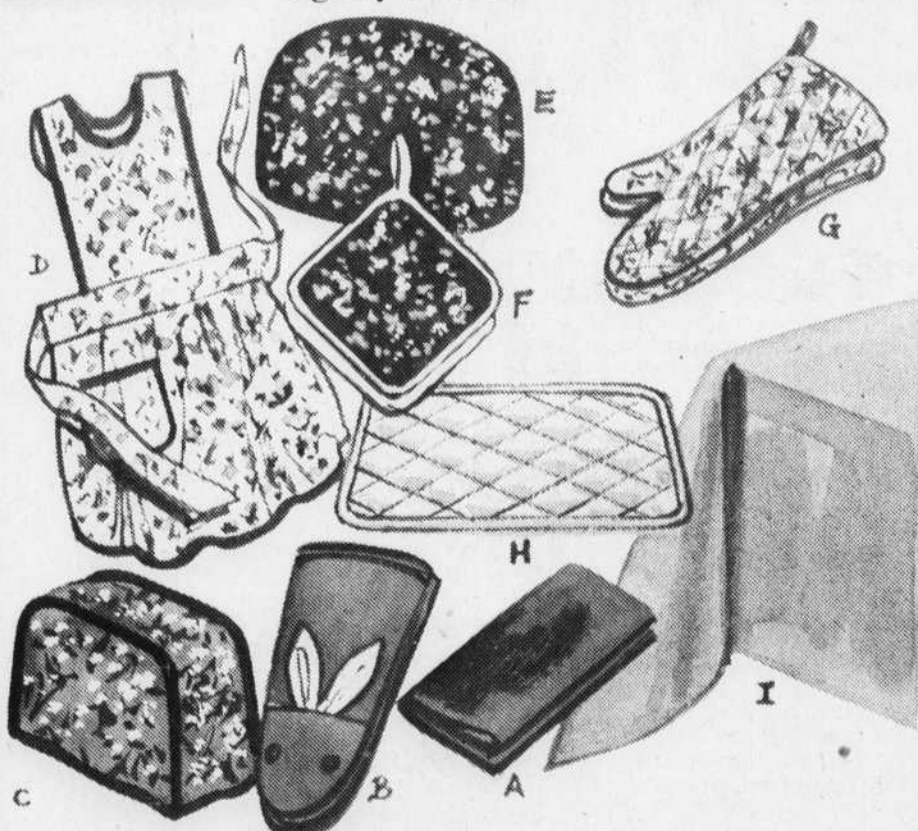
JEUDI, LE 8 DÉCEMBRE, (SÉMINAIRE),
VENDREDI, LE 9 DÉCEMBRE
(ENTREVUES INDIVIDUELLES),
HÔTEL RÉGENCE HYATT, MONTRÉAL.

Renseignements:

Industrie et Commerce, Région du Québec
Pièce 2124, Place Victoria,
Montréal (Québec)
Tél. (514) 283-6254.



Ogilvy ouvert ce soir



Des suggestions-cadeaux de Hammer

Mettez du soleil dans votre cuisine et salle à manger. Nous vous suggérons des articles d'entretien facile confectionnés dans le polyester et coton et offerts dans un grand choix d'imprimés et de couleurs dont le rouille, vert, orange, brun, jaune et or.

- A. Serviettes de table, 16" x 16", 1.98 chaque
- B. Mitaines-lapins, 2.98 chaque
- C. Couver-théière, 4.98
- D. Tabliers, 5.98
- E. Couver-grille-pain (simple), 2.98
- F. Poignées, 1.98 la paire
- G. Mitaines matelassées pour le four, 4.98 la paire
- H. Napperons matelassés réversibles, 19 1/2" x 13 1/2", 3.98 chaque

Composez Ogilvy au 842-7711

(frais additionnels de .50 pour toute marchandise payée sur livraison)
Toiles de maison, au troisième, centre-ville
Fairview et Anjou

OGILVY

Sommet détendu Schmidt-Andreotti

VERONE (d'après Reuter et AFP) — Après plusieurs heures d'entretiens à Valleggio sul Mincio près de Verone, le chancelier Helmut Schmidt et M. Giulio Andreotti, président du conseil italien, ont convenu hier que l'amitié entre les deux Etats était aussi bonne que jamais malgré quelques incidents récents.

Selon M. Klaus Boelling, porte-parole du gouvernement fédéral allemand, les deux hommes ont passé en revue les relations germano-italiennes, le désarmement Est-Ouest, la lutte antiterroriste au niveau international, et la situation économique dans les deux pays.

Prévue en août dernier, cette rencontre semestrielle entre MM. Schmidt et Andreotti, avait été repoussée en raison de l'émotion soulevée en Italie par l'évasion spectaculaire d'un infirmier militaire romain de l'ancien criminel de guerre nazi Herbert Kappler.

En octobre, plusieurs institutions et firmes ouest-allemandes en Italie, ont été la cible d'attaques d'extrême-gauche après la mort d'Andreas Baader et de ses compagnons dans leurs cellules de la prison de Stuttgart-Stammheim.

Les deux gouvernements n'ont pas été affectés par ces "petites turbulences atmosphériques dues à quelques groupes marginaux," a déclaré M. Boelling.

Faisant indirectement allusion à l'affaire Kappler — Bonn estime inconstitutionnelle l'extradition de l'ex-colonel SS vers l'Italie — M. Boelling a déclaré que MM. Schmidt et Andreotti avaient jugé bon de clore le chapitre des "autres questions" ayant pesé sur les relations entre Bonn et Rome.

Les deux hommes ont longuement discuté du terrorisme et de ses causes et de la situation dans les universités allemandes et italiennes. Une rencontre entre les ministres de l'Intérieur pour mieux coordonner la lutte anti-terrorisme aura lieu bientôt.

Pour la lutte contre le chômage, de même que sur le plan économique général, la rencontre n'a cependant donné aucun résultat. M. Andreotti a dit qu'il avait demandé au chancelier de l'aider "à convaincre les industriels allemands d'investir en Italie, notamment dans le sud, pour créer des emplois". Mais M. Schmidt lui a répondu, a-t-il ajouté après une hésitation, que l'Allemagne avec un million de chômeurs avait ses propres problèmes sur ce plan. Les deux chefs de gouvernement ont décidé de se revoir au printemps prochain, cette fois en Allemagne, à Hambourg. "Ce sera l'occasion d'en reparler", a dit M. Schmidt.

Les autres problèmes abordés étaient notamment ceux de la détente Est-Ouest, des élections européennes, de la situation en Afrique et de l'initiative prise par le président Sadate au Proche-Orient qualifiée par M. Schmidt "d'acte courageux".

Sur tous ces thèmes, MM. Schmidt et Andreotti ont fait état d'une grande identité de vue. Pour ce qui est de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, M. Schmidt a souligné que la phase qui va s'ouvrir après la conférence de Belgrade se termine par une "nouvelle conférence au sommet".

M. Schmidt a déclaré que ce sommet aurait pour but d'assurer une paix stable, pour laquelle des "contacts directs entre chefs de gouvernement seraient souhaitables". Selon le chancelier Schmidt, une telle réunion devrait prendre place après la conférence de Belgrade.

Lisbonne: heurts anti-communistes

LISBONNE (d'après Reuter et AFP) — Un homme a été grièvement atteint par l'explosion d'une bombe, et quatorze autres personnes ont été également blessées au cours de heurts avec la police, lors d'une importante manifestation organisée par la droite portugaise hier à Lisbonne.

Près de 40,000 manifestants ont défilé dans l'Avenida da Liberdade, dans les beaux quartiers de Lisbonne, vers le siège du parti communiste en scandant "Assassins, assassins, le Portugal pour le peuple, pas pour Moscou. A bas les communistes."

L'explosion de la bombe déposée près du siège du parti communiste a blessé grièvement un homme de soixante-trois ans. La police a d'autre part désamorcé à temps une grenade à main. Tandis que des jeunes commençaient à ramasser des pierres, la police est intervenue, chargeant les rangs des militants communistes, qui protégeaient leurs locaux à l'approche des manifestants.

Venus pour la plupart du nord du pays, les manifestants ont tourné pendant une heure autour du siège du PCP. Un groupe d'extrême-droite a même fait le salut fasciste, affirmant que les Portugais se défendraient contre l'envahisseur étranger. La manifestation était organisée par des journalistes de droite, à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance.

Le parti socialiste avait interdit à ses militants d'y participer en raison de son caractère de droite et du climat de tension qu'elle était susceptible de créer dans la capitale, alors que le pays connaît une crise politique qui pourrait déboucher sur la chute prochaine du gouvernement Soares.

Le parti social démocrate (PSD) avait aussi jugé inopportune la participation de ses militants à cette manifestation en raison des "symptômes de crise généralisée".

La police avait procédé au cours de la nuit et dans la matinée à l'évacuation de tous les véhicules en stationnement sur les parcs prévus de la manifestation pour éviter qu'ils ne soient endommagés en cas d'incidents. Seuls les propriétaires de voitures qui étaient en stationnement prohibé paieront le prix du remorquage à la fourrière.

Des conseils sur le financement à terme?

Consultez RoyNat. On est à votre service!

Chez RoyNat, nous sommes des spécialistes du financement des PME et nous pensons que notre rôle ne se limite pas à accorder des prêts à terme.

Par manque de fonds, bien des PME voient tout-à-coup leur croissance ralentie et c'est là qu'elles ont besoin de conseils judicieux. Non seulement sur la façon la plus avantageuse d'obtenir des fonds, mais aussi sur la façon la plus efficace de les utiliser. Expansion veut dire bien souvent financement à terme et il est important que l'homme d'affaires puisse évaluer tous les aspects de la situation.

Si vous avez besoin de fonds et si vous désirez discuter de la situation de votre entreprise avec un expert, on est à votre service.

"Avec les années, RoyNat a vraiment gagné mon estime et ma confiance" déclare Robert Chevrier, B.Com., C.A., propriétaire de Montreal Diesel Fuel Pumps (1975) Inc., firme spécialisée en systèmes d'injection à diesel. "Ils comprennent les problèmes d'une PME... ils peuvent analyser une situation et réagir rapidement. Récemment, j'avais besoin de capital pour acquérir une entreprise. Je suis retourné chez RoyNat parce qu'avec eux, en tout temps, on sait où on en est. Et j'aime travailler avec du connu, du concret."

ROBERT CHEVRIER



RoyNat

Comptez sur nous.

Montréal 861-5761, Québec 683-2177, Drummondville 477-3801, Rouyn 764-5188, Lévis 688-3131

La république démocratique du Laos connaît de sérieuses difficultés

BANGKOK (AFP) — Alors que la république démocratique et populaire du Laos (RDPL) fête aujourd'hui son deuxième anniversaire, elle connaît dans presque tous les domaines des difficultés, constatent les observateurs qui visitent périodiquement le Laos. Les mots d'ordre de cet anniversaire diffusés par l'agence KPL en cette occasion témoignent de cette situation. "Luttons contre la famine, rétablissons les communications et les transports, luttons contre les manœuvres de sapes des impérialistes et des réactionnaires, renforçons l'esprit

d'auto-suffisance..." Chacun de ces mots d'ordre correspond à une situation concrète. Intempéries exceptionnelles et mécontentement paysan se sont combinés pour compromettre la production agricole de façon catastrophique. Selon l'ONU, les besoins immédiats en riz sont de 300.000 tonnes. L'inflation a sans doute battu le record mondial. Entre 1975 et 1977 — en monnaie constante — les prix ont connu une augmentation de 3.000%. Le kilo de riz est passé de 700 à 16.000 kip pour des salaires moyens de 100.000 kip en-

viron soit un pouvoir d'achat de 6 kg de riz par mois, 200 grammes par jour. Cette situation a créé un mécontentement populaire qui s'est manifesté de trois façons: fuites, contestation, arrestations. 76.143 Laotiens sont officiellement recensés dans les camps de transit de Thaïlande. Selon des chiffres admis généralement, environ 200.000 se sont "discrètement installés" sur la rive thaïlandaise du Mékong, tandis que 30.000 sont partis pour l'Europe et les Etats-Unis. "Le dixième de la population lao a fui", révèle un document établi à Vien-

tiane par des observateurs dignes de foi. Les séminaires (camp de rééducation) ont une population de 36.700 personnes essentiellement des cadres civils et militaires de l'ex-administration royale. Le souverain lui-même Sri Savang Vatana a été mis en résidence surveillée dans le nord-est du pays. Le mécontentement se traduit par des actes de résistance et une grande désorganisation des services administratifs dans les provinces. Selon l'agence KPL, le secrétaire du parti, M. Kaysone Phomvihane, a échappé à trois atten-

tats en 1977. 300 personnes ont été arrêtées à la veille du 2 décembre et la frontière a été fermée pour trois jours par crainte de nouvelles tentatives d'assassinat, indique-t-on de Vientiane hier. Plus de sept mille H'Mong (Méo) ont d'autre part été tués au cours de sauvages combats ces six derniers mois dans les régions situées au nord-est de Vientiane, a affirmé récemment un rescapé à l'AFP. Selon lui, quatre régiments vietnamiens participent à des opérations de ratissage. Sur le plan de la politique étrangère, 1977 aura été l'année de l'intégration au monde communiste et plus spécialement au Vietnam. Selon KPL, plus de 60 missions ont été échangées particulièrement entre Vientiane et Hanoi, Vientiane et Moscou. Le premier ministre a effectué officiellement et en privé six visites en URSS, un record pour un chef d'Etat étranger, remarque-t-on.

Un dernier délai pour la guérilla du Fretilin

DJAKARTA (Reuter) — Les derniers combattants du Fretilin — le mouvement qui lutte pour obtenir l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise de Timor oriental — ont jusqu'au 31 décembre pour sortir de leurs retraites dans la montagne et dans la jungle et bénéficier de l'amnistie proclamée en août par le président indonésien Suharto. A l'expiration de ce délai, l'armée indonésienne lancera ce qui s'annonce comme un "dernier assaut" contre les maquisards du Fretilin, dont on dit qu'ils ne sont plus aujourd'hui que quatre cents au maximum. Timor oriental a été intégré à la république indonésienne en juillet de l'an dernier. Les maquisards d'aujourd'hui sont les restes des forces qui avaient livré une farouche guerre civile de huit mois. Jusqu'à présent, selon le gouverneur adjoint Francisco Xavier Lopez da Gruz, plus de quarante mille personnes ont quitté la montagne pour bénéficier de l'amnistie.

Apparemment, c'est un groupe plus jeune et ouvertement procommuniste qui a pris la direction du Fretilin après en avoir évincé les éléments modérés du commandement politique et militaire. Selon des sources dans les services de renseignements à Djakarta, les nouveaux chefs du Fretilin auraient arrêté — et probablement exécuté — M. Francisco Xavier do Amaral, le président de "la république démocratique de Timor oriental" (DRET) proclamée par le Fretilin. Mais cette information n'est pas confirmée, bien qu'elle expliquerait la disparition de M. Amaral, dont on savait qu'il était l'un des chefs du Fretilin à accepter de déposer les armes après une négociation. Un autre de ces chefs est M. José Ramos Horta, qui a perdu son poste de ministre des Affaires étrangères du Fretilin, mais qui a été nommé récemment représentant perma-

nent aux Nations unies, avec rang d'ambassadeur. Il a été remplacé en tant que ministre des Affaires étrangères par M. Mari Alkatiri, l'un des chefs de la ligne dure. Un représentant du Fretilin, M. Chris Santos, a confirmé à Melbourne, en Australie, que le pouvoir au sein de la direction s'était déplacé des membres vivant en exil à ceux qui continuent à se battre à Timor oriental. Cependant, le comité central du mouvement demeure au Mozambique. Par ailleurs, des milliers de réfugiés ont profité de l'amnistie du président Suharto pour regagner leur villages. On dit dans les milieux officiels que la très grande majorité d'entre eux n'étaient pas à l'origine des sympathisants du Fretilin mais qu'ils se sont trouvés contraints par les maquisards de les suivre dans la jungle et d'y faire de la culture. Bien que l'organisation de guérilla ait perdu son emprise sur eux il y a déjà des mois, beaucoup hésitent à rentrer chez eux dans la crainte que les autorités ne les considèrent comme des sympathisants du Fretilin. De plus, dans de nombreux cas leurs villages avaient été détruits par la guerre civile. La situation militaire du Fretilin paraît de plus en plus désespérée chaque jour. On estimait de source digne de foi au mois d'avril que 600 hommes du Fretilin tenaient toujours dans la montagne. On dit aujourd'hui, de même source, qu'ils ne sont plus au maximum que 400, isolés dans des régions montagneuses inhabitées et incapables d'organiser une opération militaire par manque de ravitaillement et de munitions. Les chefs militaires indonésiens prédisent, eux, que l'opération que lancera l'armée après l'expiration du délai d'amnistie, fera complètement disparaître le Fretilin de l'Indonésie.

De nouveaux réfugiés vietnamiens gagnent Darwin et les Philippines

DARWIN (Reuter) — Un nouveau bateau amenant des réfugiés vietnamiens, le "Kien-Giang," est arrivé hier à Darwin, sur la côte nord de l'Australie, avec 75 personnes à bord.

Depuis la chute de Saigon (Ho-Chi-Minhville) en 1975, 989 réfugiés sont parvenus à gagner l'Australie par bateau. Le sort des 181 passagers du "Song Be 12", arrivé mardi dernier à Darwin, demeure incertain. Une chose est sûre, cependant, les 172 personnes considérées comme "réfugiés" ne seront pas renvoyées au Vietnam, mais seulement les trois gardes communistes faits prisonniers et les quatre membres de l'équipage qui ont demandé à rentrer.

Le ministre australien aux Affaires étrangères, Andrew Peacock, a déclaré à ce sujet au chargé d'affaires vietnamien à Sydney que l'Australie demeurerait "ferme sur cette question fondamentale touchant les droits de l'homme".

Le premier ministre Malcolm Fraser (conservateur) est lui aussi intervenu, dans la campagne en vue des élections du 10 décembre, en critiquant les Australiens qui ne veulent pas l'intégration des réfugiés. Son adversaire travailliste,

Gough Whitlam, a pour une fois été de son avis mais a demandé que la question des réfugiés soit examinée en commun avec les autres pays membres de l'association des pays de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), puisque la "question ne concerne pas que l'Australie". Une commission du département de l'Immigration commencera lundi à examiner les dossiers de 3.000 réfugiés vietnamiens en Malaisie candidats à l'émigration en Australie. Le département indique que la sélection tiendra compte de la connaissance de l'anglais des réfugiés et de leur capacité à trouver du travail.

D'autre part, le capitaine du "Song Be 12" a donné des précisions sur la façon dont il a pu s'enfuir de Saigon. Le 7 novembre au soir, indique-t-il, il a invité trois gardes à prendre un verre dans sa cabine, mais a mélangé des barbituriques à la boisson. Les trois militaires ont été ensuite dépouillés de leurs armes et enfermés dans une cabine. D'autre part, le Vietnam a demandé au gouvernement philippin l'extradition de huit Vietnamiens qui ont contraint en juin dernier un cargo vietnamien à se dérouter vers les Philippines, a annoncé le ministère des Affaires étrangères hier à Manille.

On laisse entendre cependant que les "pirates" ne seront pas extradés mais poursuivis pour être entrés illégalement dans le pays. C'est la première fois qu'il est fait état de ce détournement de navire. Le secret avait été bien gardé par les deux pays concernés, peu désireux apparemment d'envenimer leurs relations, déjà délicates, dit-on de source diplomatique haut placée. Cette affaire serait en fait la raison du report sine die de la visite que devait faire le mois dernier à Manille une délégation commerciale vietnamienne. Celle-ci a également annulé une visite prévue à Singapour à la suite du détournement d'un avion vietnamien vers le grand port de l'Asie du Sud-Est le 29 octobre. De source diplomatique, on indique que le cargo détourné avait un équipage d'une trentaine d'hommes. Il transportait quelque 600 tonnes de ciment. Les huit pirates l'ont dérotté vers le port d'Olongapo, dans le nord-ouest des Philippines, proche de la grande base américaine de Subic Bay. Le cargo a été relâché en octobre seulement. Tous les membres d'équipage à l'exception des huit pirates ont regagné le Vietnam. Par ailleurs, soulignant que 95.000 personnes déplacées originaires d'Indochine se trouvent actuellement en Thaïlande, M. Manaspas Xuto, ambassadeur de Thaïlande auprès du siège européen de l'ONU à Genève, a déclaré que son pays souhaitait que la

Des rivalités retardent les secours en Inde

HYDERABAD (Reuter) — Cinq membres du gouvernement de l'Andhra Pradesh — parmi lesquels les ministres des Finances, de l'Agriculture et du Travail — ont démissionné hier, en signe de protestation contre la façon dont le ministre principal M.J. Vengal Rao, a organisé les secours à la suite du cyclone qui a dévasté le 19 novembre les régions côtières de cet Etat du sud-est de l'Inde, faisant de 20.000 à 25.000 morts selon les dernières estimations.

Ces démissions accentuent la crise politique qui sévit dans l'Etat, où le parti du Congrès est au pouvoir. Deux autres ministres avaient déjà démissionné, mais la démission d'un seul avait été acceptée par le ministre principal.

Plusieurs dirigeants du parti Janata, qui détient le pouvoir à New Delhi, ont déjà exprimé leur mécontentement au sujet du déroulement des opérations de secours. L'un d'eux au moins a réclamé la démission du gouvernement de l'Andhra Pradesh, et a demandé que l'Etat soit géré depuis New Delhi. Le premier ministre indien, M. Morarji Desai — qui s'est rendu dans les régions dévastées par le cyclone — a déclaré jeudi au Lok Sabha (Chambre basse) à New Delhi que son gouvernement était décidé à organiser de façon convenable les opérations de secours. La veille, il avait dit que l'organisation de ces secours incombait en premier lieu au gouvernement de l'Etat, mais que l'armée y participait pleinement et que l'attribution des fonds nécessaires ne constituait pas un problème.

Près de deux semaines après le cyclone, des cadavres jonchent toujours le sol des régions touchées. Près de 600.000 habitations se sont effondrées ou ont été gravement endommagées, des dizaines de milliers d'animaux domestiques ont péri. La région la plus touchée a été la petite île de Divi Taluk, où plusieurs villages ont été emportés par le raz de marée provoqué par le cyclone. Il semble qu'au début les autorités n'aient pas très bien compris l'ampleur du désastre. Le ministre de l'Education de l'Etat d'Andhra-Pradesh, M. Krishna Rao, a lui-même reconnu qu'aucune opération de secours n'a eu lieu pendant les trois premiers jours. On pense que beaucoup de personnes sont mortes pendant que l'aide commençait à s'organiser lentement. Les premiers secours ont été largués par des hélicoptères. Mais le gouvernement de New Delhi a été également lent à réagir. La première équipe de secours envoyée par lui n'est arrivée dans la région sinistrée qu'une semaine après le cyclone. Quelque 100.000 villageois sont maintenant hébergés dans 172 camps mis en place par le gouvernement. Mais, récemment, un groupe de cent rescapés a manifesté à Avaniagadda contre le fait qu'ils n'avaient ni abris ni nourriture.

Ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas obtenir de nourriture dans les camps et qu'ils devaient dormir à l'extérieur, à côté des cadavres d'animaux en décomposition. Les commerçants ajoutent encore à la misère des victimes en augmentant les prix des denrées essentielles, telles que la paraffine et les bougies. L'électricité a été coupée en de nombreux endroits. Les dégâts dans le domaine électrique sont déjà évalués à près de cent millions de roupies. "Le cyclone a balayé en six heures ce que nous avions mis vingt ans à réaliser", a déclaré le ministre de l'Energie. De leur côté, les médecins mettent l'accent sur le traumatisme psychologique de la population à qui il faudra des semaines pour se rétablir de l'horreur qu'elle vient de vivre. "La mort des leurs les a plongés dans l'hébété. Les esprits sont comme paralysés", déclare l'un d'eux qui supervise les secours médicaux.

Au plan économique, ce sont des mois, voire des années, qui seront nécessaires pour que la région retrouve son équilibre. Le cyclone a frappé au moment même où le riz était récolté. Les paysans avaient investi leur argent dans la dernière récolte et sont presque démunis aujourd'hui. Beaucoup craignent de ne pas pouvoir reprendre les cultures avant longtemps car les rizières ont été envahies par l'eau de mer. Les autorités redoutent qu'éclatent des épidémies de choléra et de gastro-entérite, étant donné que la population a bu de l'eau contaminée. 125.000 personnes ont déjà été vaccinées, mais on fait part en plusieurs endroits du manque de vaccins. Pour l'instant le bilan officiel de la catastrophe est de 10.520 morts et de 4.000 disparus.

\$100

LANGELIER-VALIQUETTE VOUS OFFRE \$100.00

de réduction à l'achat d'un orgue ou d'un piano neuf.

\$100

\$100

MONTRÉAL
510 est. rue Sainte-Catherine
842-8811

VILLE LASALLE
Centre Le Cavalier
363-7421

SAINT-LÉONARD
Centre Langelier
254-6096

LAVAL
Centre Laval
681-6457

\$100

De plus, chaque achat vous donne droit à trois mois de cours d'orgue en groupe, pour lesquels vous n'aurez que les frais de matériel à payer. (permis no. 749839) Pour en bénéficier, présentez-vous à l'un de nos magasins.

- L'offre est valable seulement sur présentation de ce coupon.
- Un seul coupon de réduction par achat.
- En vigueur jusqu'au 31 décembre 1977.
- Applicable sur tous les modèles à prix régulier.

« LOGIQUEMENT »

À compter du 4 décembre, la condition d'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage variera de 10 à 14 semaines, selon le taux de chômage de votre région.

Le droit aux prestations d'assurance-chômage est désormais fondé sur la difficulté éprouvée par un prestataire à se trouver et à conserver un emploi dans la région où il habite.

C'est logique! Par exemple, un prestataire qui habite une région où il lui est difficile de trouver un nouvel emploi à cause du taux de chômage, devra avoir accumulé seulement 10 semaines d'emploi assurable pour avoir droit aux prestations. Par contre, pour le pres-

tataire d'une région plus favorisée, on pourra exiger jusqu'à 14 semaines d'emploi assurable pour toucher des prestations.

Les prestataires actuels ne sont pas touchés par ces changements.

Le Canada compte actuellement 16 régions économiques aux fins de l'assurance-chômage. Le nombre de semaines d'emploi assurable donnant droit aux prestations sera déterminé d'après le taux de chômage de chacune de ces

régions. Il sera plus tard calculé pour 54 régions économiques, ce qui permettra d'évaluer plus exactement encore les conditions d'emploi pour les prestataires.

Dans une région où le taux de chômage est élevé, il est plus difficile pour une personne sans travail de trouver et de conserver un emploi. Avec la nouvelle loi, l'accès aux prestations d'assurance-chômage doit lui être rendu plus facile.

L'Assurance-chômage du Canada:
pour ceux qui cherchent à travailler

Emploi et Immigration Canada

Bud Cullen
Ministre

Employment and Immigration Canada

Bud Cullen
Minister

créée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Prochain sommet des industrialisés à Bonn

WASHINGTON (AFP) — Le prochain sommet des pays occidentaux aura lieu très probablement à Bonn, a révélé hier le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell. La date n'en a pas encore été fixée, a-t-on appris ensuite de source autorisée.

La révélation du lieu du sommet semble avoir été faite par inadvertance: M. Powell énumérant les étapes du prochain voyage du président Carter en Europe et en Asie a déclaré que lors de son séjour à Paris, M. Carter parlerait avec le président Giscard d'Estaing, du prochain sommet qui aurait lieu à Bonn. Répondant à une question, il a eu l'air de considérer que le lieu de la rencontre était déjà connu mais quelques minutes après il précisait qu'aucune décision n'avait encore été prise et que Bonn était seulement une "probabilité".

Un haut-fonctionnaire américain a implicitement confirmé le lieu du prochain sommet. Cependant par la suite, il a indiqué qu'aucune date n'avait été fixée pour la rencontre et que c'était au gouvernement allemand d'en décider et de l'annoncer.

Cette source a précisé qu'aucune rencontre des hauts fonctionnaires chargés de préparer

les sommets n'est actuellement prévue. Elle a ajouté cependant qu'une ou plusieurs réunions auront certainement lieu avant le sommet.

La dernière réunion de ces experts remonte à septembre dernier à Washington, sous la présidence de l'ambassadeur américain Henry Owen. Les hauts fonctionnaires s'étaient contentés à l'époque de dresser un bilan des progrès économiques accomplis depuis le sommet de Londres au printemps 1977.

A l'époque, c'était Tokyo qui était considéré comme le lieu probable du prochain sommet. De source américaine autorisée, on affirmait toutefois hier qu'il s'agissait d'une pure spéculation et que les Japonais n'avaient nullement insisté pour que le prochain sommet ait lieu chez eux.

Le sommet de Bonn sera le quatrième du genre après ceux de Rambouillet en novembre 1975, de Porto Rico en juin 1976, et de Londres en mai 1977. Sept pays participent à ces rencontres: les États-Unis, la France, la RFA, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon et l'Italie.

Rupture du dialogue Nord-Sud?

GENÈVE (AFP) — La suspension de la conférence sur un fonds commun de stabilisation des matières premières hier soir à Genève risque de se traduire par une rupture du dialogue Nord-Sud, estiment les milieux diplomatiques.

En annonçant cette décision, M. Herbert Walker (Jamaïque) président de la conférence n'a en effet même pas évoqué une procédure quelconque permettant de reprendre les travaux.

Il a simplement exprimé l'espoir d'une prochaine reconvoque de la conférence en soulignant que la communauté internationale se devait de "relever le défi" auquel elle était confrontée.

Les observateurs sont d'autant plus pessimistes que l'on prête l'intention au groupe des 77 (pays en voie de développement) d'adresser une résolution à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, ce qui ne manquera pas de politiser encore davantage la situation.

Certes, toutes les délégations qui ont pris hier la parole se sont montrées prêtes à reprendre ultérieurement les travaux, même le groupe des 77. Mais ces déclarations sont pour l'instant interprétées dans les milieux diplomatiques comme de simples vœux pieux.

La rupture intervenue hier soir n'a pas surpris les milieux diplomatiques qui s'attendaient plus ou moins à une décision de cette nature depuis le début des travaux.

Dès les premiers jours de la conférence, les négociations se sont en effet trouvées dans l'impasse, impasse qui n'a pas pu être surmontée malgré pratiquement quatre semaines de réunion.

Schématiquement, les pays riches se sont montrés partisans d'un fonds commun simple "pool" de ressources financières destinées à financer les stocks régulateurs, créés dans le cadre des accords de stabilisation des pro-

duits de base, alors que les pays pauvres l'ont envisagé comme une véritable banque des matières premières.

Mais, outre ces divergences entre les deux groupes, les positions étaient loin d'être unanimes dans chaque camp.

C'est ainsi que le groupe B (pays industrialisés) n'est pas parvenu à présenter une déclaration commune lors de la dernière séance de la conférence.

Les pays scandinaves se sont en effet pratiquement désolidarisés des autres pays in-

dustrialisés et se sont montrés favorables aux thèses des 77. Les Pays-Bas ont de leur côté annoncé une contribution initiale de 25 millions de dollars à un fonds commun.

Par contre, les pays en voie de développement ont réussi à préserver leur unité, ce qui, dit-on dans les milieux diplomatiques, a surpris les pays riches.

Ces derniers ne s'attendaient apparemment pas à ce que les 77 réussissent à présenter des propositions com-

munes sur le fonds commun dès le début de la conférence et à ce qu'ils s'y tiennent par la suite. Mais outre cette question de tactique de négociation, les travaux n'auraient pu en aucune façon aboutir, estiment les observateurs.

L'enjeu de cette conférence est en effet essentiellement politique, le tiers monde voulant par l'intermédiaire d'un fonds commun acquérir un pouvoir de décision sur le système économique international.

Carter ira dans six pays

WASHINGTON (AFP) — Le président Jimmy Carter fera un voyage de 9 jours du 29 décembre au 6 janvier prochains qui le mènera en Pologne, en Iran, en Inde, en Arabie saoudite, en France et en Belgique, a annoncé hier la Maison-Blanche.

Il effectuera un second voyage en Europe en janvier 1978 qui le conduira au Brésil, au Nigeria et au Venezuela. Ces voyages remplaceront celui qui avait été annoncé à la fin du mois de novembre parce que le chef de

l'exécutif voulait rester à Washington jusqu'à ce que le Congrès vote sur la législation de l'énergie.

M. Carter, a précisé la Maison-Blanche, quittera Washington le 29 décembre pour Varsovie où il rencontrera le lendemain (30 décembre) le premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais (P.C.) M. Edward Gierek. Il quittera Varsovie le 31 pour Téhéran, où il rencontrera le jour même le chah d'Iran, Mohamad Reza Pahlavi.

M. Carter arrivera ensuite à New Delhi le premier janvier, où il restera jusqu'au 3 janvier. En Inde, il aura notamment des entretiens avec le premier ministre, M. Morarji Desai et rencontrera le président, M. Neelam Reddy.

Le chef de l'exécutif arrivera le 3 janvier dans l'après-midi à Ryad, où il aura le même jour des conversations bilatérales avec le roi Khaled d'Arabie saoudite et le prince héritier Fahd.

À la conférence du Caire

Sadate cherche un règlement global

LE CAIRE (D'après AFP et Reuter) — Le président Anouar Sadate a déclaré qu'il discuterait avec les Israéliens d'un règlement global au Proche-Orient, s'ils étaient ses seuls interlocuteurs à la conférence du Caire.

"Je ne parlerai pas au nom de qui que ce soit, a-t-il ajouté lors d'une interview aux chaînes de télévision américaines ABC, CBS, et NBC, mais je maintiendrai mes positions de principe, à savoir le retrait des territoires arabes — et non seulement égyptiens — occupés par Israël et le règlement du problème palestinien, le

fond même du conflit israélo-arabe".

"Je serai tout à fait satisfait si nous tombons d'accord, les Israéliens et nous, sur ces deux questions et, dans ce cas, j'exposerais devant un sommet arabe les résultats que nous aurons obtenus, afin que les dirigeants arabes se prononcent sur le règlement", a indiqué le chef de l'Etat égyptien.

"Dans une étape suivante, poursuit-il, chaque Etat arabe doit discuter avec Israël les détails qui le concernent, si le principe du règlement est acquis, comme je le ferai moi-même".

Prie de préciser si Israël s'était engagé à discuter d'un règlement global, le président Sadate a souligné qu'il s'était mis d'accord avec le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, sur deux "principes de base": empêcher le déclenchement d'une nouvelle guerre et examiner en toute franchise le problème de la sécurité.

"Si les Israéliens choisissent de ne pas discuter d'un règlement global, a ajouté le président Sadate, je les mettrai à nouveau devant leurs responsabilités face au monde".

Dans une interview au Paris-Match, le président Sa-

date paraît contester à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) le monopole de la représentation du peuple palestinien. "Les Palestiniens: a-t-il dit, il est temps que ceux qui vivent chez nous respectent notre peuple et notre Etat. Quant aux autres, comme ceux que j'ai rencontrés à Jérusalem, ce sont ceux-là les vrais Palestiniens. Pas ceux qui passent leur vie à gaspiller l'argent de la cause dans les cabarets du monde entier. Pas ceux qui sont poussés par les Soviets. Au reste, si les Palestiniens veulent venir à la conférence du Caire, ils y seront les bienvenus. A eux de définir leur représentation".

Le président égyptien a observé que des vingt et un pays qui forment la Ligue arabe, il n'en voyait que quatre qui lui soient "réellement hostiles": "la Syrie, la Libye, l'Irak et l'Algérie, et encore, a-t-il noté, l'attitude de l'Algérie n'est pas claire".

Dans ce contexte on note que Le Caire a informé la Syrie de son intention d'expulser vers son territoire la brigade Ain Jalout, unité de l'armée de libération de la Palestine (ALP) stationnée en Egypte depuis la création de la branche armée de l'OLP, il y a dix ans, croit savoir le quotidien koweïtien Al Anbaa qui cite des sources diplomatiques.

Le journal précise que la Syrie se serait montrée réticente à l'idée d'accueillir ces fedayines et que la réaction de Damas a fait naître à Beyrouth la crainte que la brigade Ain Jalout vienne renforcer les organisations armées palestiniennes déjà stationnées au Liban.

On remarque en outre que trois délégations de notables du territoire de Gaza et de Sinaï se préparent à se rendre au

Caire la semaine prochaine pour manifester leur appui au président Sadate, a-t-on appris hier.

D'autre part, pour la deuxième fois en l'espace de quelques jours, le président Siad Barré, chef de l'Etat somalien, est arrivé hier au Caire. Il y a été accueilli par le vice-président Hosni Moubarak. Le président somalien venait de Djeddah, où il s'était entretenu dans la journée avec le roi Khaled, ainsi qu'avec le président Gaafar Nimeiry, chef de l'Etat soudanais, arrivé inopinément quelques heures plus tôt. On pense que ces entretiens triangulaires ont porté essentiellement sur les divisions actuelles dans le monde arabe et sur la situation dans la corne de l'Afrique.

Par ailleurs, le roi Hussein de Jordanie a affirmé hier qu'il n'a pas l'intention de se rendre à Jérusalem, comme l'y a invité le premier ministre israélien, M. Menahem Begin. Le chef de l'Etat jordanien s'est déclaré prêt à se rendre à Damas et au Caire et à "faire l'impossible" pour restaurer la solidarité arabe.

En outre, la Jordanie a officiellement informé M. Kurt Waldheim, hier, qu'elle acceptait sa suggestion de tenir une conférence préparatoire à la conférence de Genève au siège de l'ONU à New York, à la suite de la conférence du Caire.

Le Liban a décliné de son côté l'invitation du président Sadate se faire représenter à la réunion du Caire a précisé hier M. Fouad Boutros, ministre libanais des affaires étrangères.

Pendant ce temps, les adversaires de la politique égyptienne au Proche-Orient se sont réunis au sommet à Tripoli et commenceront leurs débats ce matin.

Geisel fait miroiter des projets de réforme

BRASILIA (AFP) — Le président Ernesto Geisel a reconnu hier la nécessité d'un "perfectionnement démocratique" du régime politique brésilien, sans toutefois préciser quels étaient les projets de réforme de son gouvernement ni quand il comptait les mettre en place.

Dans un discours politique très attendu prononcé devant les dirigeants du parti gouvernemental Arena, le chef de l'Etat s'est contenté de suggérer indirectement la possibilité d'un remplacement des lois d'exception qui ne seraient plus "indispensables" (comme l'acte institutionnel numéro cinq en vigueur depuis 1969) par des "sauvegardes constitutionnelles adéquates".

Cette prudence n'a pas surpris. On n'attendait en effet pas de révélation spectaculaire d'un discours que le porte-parole de la présidence, le colonel Toledo Camargo, avait cependant annoncé comme devant être très important. Le président brésilien pouvait en effet difficilement "dévoiler ses batteries" par crainte de rendre inutile la dite "mission Portella", à qui il a apporté hier son appui officiel.

Cette mission, dont a été chargé le président du Sénat, M. Petronio Portella, consiste en une consultation des différents secteurs représentatifs de la société brésilienne (Eglise, milieux d'affaires,...) afin d'établir un "programme concret" de réformes. M. Portella lui-même reconnaît que ce "dialogue" ne s'achèvera

pas avant février ou mars prochain.

Le président Geisel ne souhaite sans doute pas être plus spécifique sur les réformes envisagées avant que ne soit annoncé, en début d'année prochaine, le nom de son successeur (probablement le général Joao Batista Figueiredo) qui sera chargé de mettre celles-ci en application en 1979.

C'est également la première fois que le général Geisel — lui-même partisan d'une certaine "détente" politique, comme il l'a rappelé dans son discours — admet publiquement que la société brésilienne aspire à une certaine redémocratisation après plusieurs années de régime militaire. En ce sens, le chef de l'Etat s'est efforcé, tout en demeurant très prudent, de répondre aux appels à la libérali-

sation qui se multiplient depuis plusieurs mois à travers le pays.

Il a par ailleurs indiqué qu'il n'a nullement l'intention de modifier les règles ou le calendrier des élections législatives prévues pour novembre 1978 au Brésil. Il a ainsi donné le coup d'envoi officiel de la campagne électorale tout en s'efforçant de reconforter les parlementaires de l'Arena. Ces derniers craignent de courir à la défaite face au MDB, seul parti d'opposition au Brésil, et ce en dépit d'une nouvelle législation électorale promulguée en avril dernier par le gouvernement militaire. Stigmatisant le défaiteisme de certains de ces parlementaires, il a affirmé: "Nous avons toujours nettement battu notre adversaire politique et nous gagnerons une fois de plus en 1978".

La grande roue des vins!

\$29.95

Voilà une bicyclette originale... pour huit bouteilles de vin! Ou plutôt un porte-bouteilles en forme de vélocipède. Tout métal, finition bronze à l'antique, 22 pouces de haut. Une pièce de collectionneur, un sujet de conversation, le genre de vélo qu'il appréciera.

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS
JOAILLIERS

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal



Bondi a les sofas les plus confortables en ville

Notre grande variété de sofas est disponible dans un choix de tissus vous assurant de satisfaire les besoins de votre salon, salle de famille ou salle de jeux.

Aussi disponible un choix raffiné de salles à manger et chambres à coucher en teck, palissandre et autres bois à des prix compétitifs.

Stationnement gratuit juste à l'entrée

DIRECTEMENT DANS LA SALLE DE MONTRE DU MANUFACTURIER

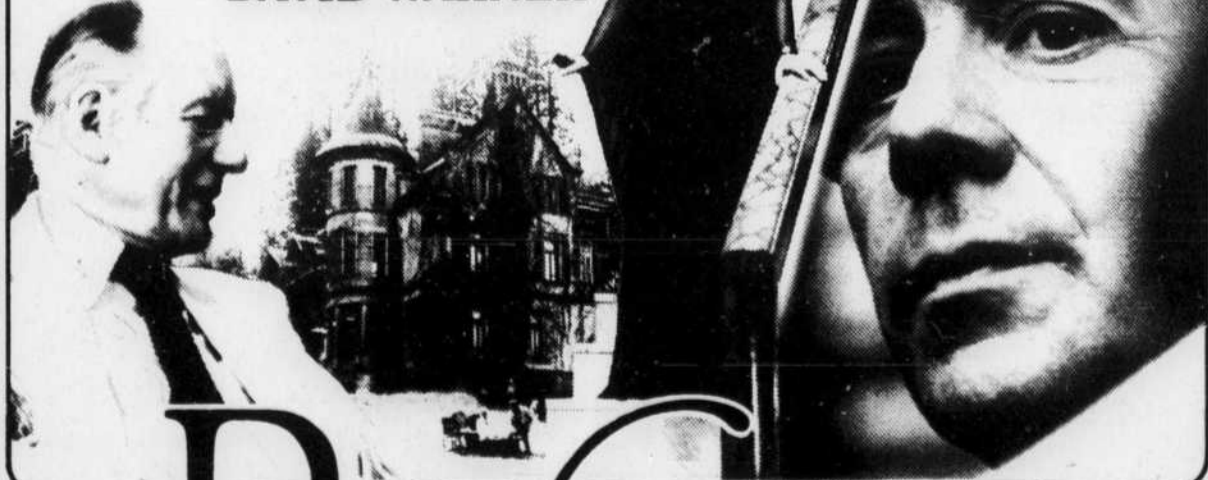
Bondi
L'UNIQUE DU MEUBLE
5610, rue PARÉ à l'ouest de Décarie
Tél.: 735-6122
LUNDI-JEUDI 9h-5h
VENDREDI 9h-9h
SAMEDI 9h30-5h

LA PRESSE MONDIALE ACCLAME L'OEUVRE MAGISTRALE D'ALAIN RESNAIS!

- Il faut voir **PROVIDENCE** deux fois: une fois pour le plaisir, une deuxième fois pour le plaisir. — Yvon Samuel, FRANCE-SOIR
- Le grand triomphe de 1977. Un défi pour l'esprit et un festin pour l'oeil. Une oeuvre d'art rare et merveilleuse. — Rex Reed, DAILY NEWS
- Le chef-d'oeuvre d'Alain Resnais, don inespéré qui rompt le train-train poussif du cinéma. — LE POINT
- Film d'une extrême richesse, bâti à coups d'admirables images, sur un texte éblouissant. — NOUVEL OBSERVATEUR
- Resnais fait reculer les limites du cinéma avec ce tour de force raffiné et remarquablement intelligent. — CUE MAGAZINE (New York)
- Un miraculeux accord entre l'intelligence et la sensibilité. Le sommet de l'oeuvre de Resnais. — LE MONDE
- Un véritable tour de force. Gielgud fascinant, Bogarde extraordinaire. — Judith Crist, SATURDAY REVIEW
- Riche ample, sensible, beau comme une symphonie où se répondent l'image, les couleurs, les sons et les comédiens... Intelligence et perfectionnisme ont donné ce chef-d'oeuvre. — TÉLÉ 7 JOURS
- L'art de Resnais associé aux superbes performances de Gielgud et Bogarde font de Providence un film auquel on ne peut résister. — WALL STREET JOURNAL
- Une telle perfection dans l'inspiration, la réalisation et l'interprétation ne peut être qu'unique. — FRANCE-SOIR
- Étourdissant, élégant, régal visuel et source de surprises, de quoi captiver l'intérêt de tout spectateur intelligent. — THE VILLAGE VOICE (New York)
- Un tour de force visuel et un film sublime. — AFTER DARK
- Un chef-d'oeuvre d'intelligence et de perfectionnisme. — LE MÉRIDIONAL
- Un TRÈS grand film. Profond, brillant, émouvant, mystérieux, fulgurant. — VOGUE
- Une prodigieuse machine à rêver et un grand chef-d'oeuvre. — LE JOURNAL DU DIMANCHE
- Une oeuvre maîtresse et admirable. — LE FIGARO
- Si "Providence" est lumineux d'intelligence, il existe d'abord par la qualité bouleversante de sa sensibilité. — RÉSONANCE
- Un film plein d'esprit, stimulant, superbe et émouvant. — WOMEN'S WEAR DAILY
- Le Resnais de la grande époque, l'éblouissement d'une mise en scène à nulle autre pareille, le jeu avec le temps, l'amour, la mort... — TÉLÉRAMA
- Film superbe à savourer, revoir, disséquer, analyser, apprécier... — Liz Smith COSMOPOLITAN
- Même si l'habitude a érodé certains mots, il faut le dire: un chef-d'oeuvre fascinant, où la mort, l'aventure et l'humour s'entrecroisent. — L'EXPRESS

GRAND PRIX de la PRESSE INTERNATIONALE

DIRK BOGARDE
ELLEN BURSTYN
JOHN GIELGUD
DAVID WARNER



PROVIDENCE

un film d'ALAIN RESNAIS écrit par David Mercer

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30 - 9.35
SAM. - DIM.: 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35

LE FILM LE PLUS BOULEVERSAANT
D'ANNIE GIRARDOT **POUR TOUS**

A CHACUN SON ENFER

un film d'ANDRÉ CAYATTE

AU MÊME PROGRAMME
DRACULA PÈRE et FILS **Majestic**
3166 Henri-Bourassa E. 381-6116

Le Théâtre de St-Sauveur
présente

LE TRIO PAUL et PAUL

les 1er, 2, 3 décembre

chanteurs fantaisiste

A VENIR

Clémence Desrochers les 8-9-10 décembre
Tex Lecor les 15-16-17 décembre
Robert Lussier les 22-23-24 décembre
chanteur fantaisiste

Jeu. et ven. 8h30, samedi 7h30 et 10h30 p.m.
ligne directe 861-6652 local: 227-3747

McGill
Faculté de musique

le lundi 5 décembre 20h30

TARAS GABORA, violon

TOM PLAUNT, piano

Sonates de Mozart (K. 454),
Ravel, Brahms (Op. 108)

entrée libre
Renseignements: du lundi au vendredi, 9h-17h
392-8224

Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

RENÉ MALO présente

Jean-Paul Belmondo
et **Raquel Welch** **POUR TOUS**

réunis pour la première fois dans une cascade de rires...

L'Animal

un film de **Claude Zidi**
dialogue de **Michel Audiard**
produit par CHRISTIAN FECHNER

6e SEMAINE!

Le PARISIEN 4 486 STE CATHERINE D 866-3856
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776

AUSSI: QUÉBEC, DORION, ST-LIN, STE-MARTINE

EQUUS **14 ANS**

Un film stimulant et joué d'une façon superbe par des professionnels du cinéma

— Bob Thomas, Associated Press

EQUUS

Plus enrichissant, meilleur performance que sur la scène. Possibilité d'un Oscar

— Kevin Thomas, L.A. Times

EQUUS

Joué avec un art consommé

— Vincent Canby, N.Y. Times

2e Semaine

ELLIOTT KASTNER and LESTER PERSKY present
RICHARD BURTON
"EQUUS"
PETER FIRTH · COLIN BLAKELY
JOAN PLOWRIGHT · HARRY ANDREWS
EILEEN ATKINS and JENNY AGUTTER
Screenplay by PETER SHAEFFER Based upon the stage play by PETER SHAEFFER

PLACE VILLE-MARIE 12.20, 3.05, 5.50, 8.35.
CINEMA-1 866-2644

Musica cameraata montreal

le SAMEDI, 3 décembre 1977 — 17 heures

100^e Concert de Musique de Chambre

IN MEMORIAM HANS NEMENOFF
CATHÉDRALE DU CHRIST
rue Ste-Catherine et Université

AVEC: Emilio Iacurto, Berta R. Grinhauz, Luis Grinhauz, Denise Lupien, Robert Verebes, Guy Fouquet

OEUVRES: Mozart, Pizzetti, Brahms

Entrée libre

2 SPECTACLES À NE PAS MANQUER un événement!

Les Réjouissances

avec
Beausoleil Broussard
Michel Garneau
Alain Lamontagne
Québreizh
Le Rêve Du Diable

LE TAMANOIR et CIEL-MF
présentent une production SMC

Ven.-Sam. 2-3 Déc. à 8h30 prix des billets \$5.00 seulement

billets en vente au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil) à la TABAGIE VARIÉTÉS LAVAL (Centre Laval) et au CARROUSEL (St-Jean)

A L'OUTREMONT

1248 Bernard (Miro Beachin et autobus 160) 277-4145, 277-2001

JAMES CAAN **14 ANS**
GENEVIEVE BUJOLD

dans une grande histoire d'Amour de **CLAUDE BÉLOUCH**

UN AUTRE HOMME
UNE AUTRE CHANCE

Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE W 866-3856
PARISIEN: 1.40, 4.10, 6.40 et 9.10. 2e semaine

PAPINEAU 2 PAPINEAU ET MT ROYAL 527-8635
PAPINEAU: SAM. DIM.: 1, 5, 7, 25. Sem. dès 7.25

LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION

Tous les lundis à 21h.
Tous les vendredis à minuit

CE SOIR

LES BLEUS vs LES ROUGES
LUNDI 5 DÉCEMBRE
LES NOIRS vs LES ROUGES

Théâtre Expérimental de Montréal
320 est, rue Notre-Dame

N.B. BILLETS EN VENTE: 3 heures avant la joute. 2 billets maximum par personne.

La Compagnie Jean Duceppe
1975 INC. **SPECTACLE 2**

Tant que durera l'interruption complète du service du métro, la Compagnie Jean Duceppe réduira d'un dollar (\$1.00) le prix de tous les billets pour vous permettre de payer le taxi ou le stationnement.

un jour dans la mort de Joe Egg

de PETER NICHOLS

Mise en scène de Gaétan Labrèche

LA CRITIQUE

"C'est un spectacle poignant sans aucun doute qu'a réglé le metteur en scène Gaétan Labrèche. (...); les différents jeux des comédiens permettent une production rigoureuse."
Adrien Gruslin, Le Devoir

"Une comédie drôle et déchirante! Avec cette pièce, Jean Duceppe poursuit la mission qu'il s'est fixée: offrir au public des ouvrages de qualité..."
André Roche, Télé-Spec

"Une pièce qui fera certes époque."
Huguette Proulx, Télé-Spec

JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE

CE SOIR 20h30 \$1.00 de réduction sur présentation du LIVRET-THÉÂTRE

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

OSM: les musiciens demandent l'intervention des gouvernements

par Angèle Dagenais

Après la tenue la semaine dernière de trois rencontres de négociation jugées "stériles" depuis le début du conflit qui a interrompu brutalement la saison de concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal, la Guilde des musiciens de Montréal a demandé formellement au premier ministre de la province et au ministre des Affaires culturelles d'intervenir dans cette situation afin de "mettre fin à ce lock-out" qui se prolonge inutilement.

Les musiciens ont fait parvenir aux dirigeants des trois instances de gouvernement qui leur assurent des subventions annuelles, le fédéral, provincial et le municipal, un télégramme les enjoignant d'intervenir dans le conflit en dénonçant l'attitude "belliqueuse" de l'administration de l'Orchestre.

De plus, à la suite de l'échec de la reprise des négociations, les musiciens ont demandé à l'administration de choisir un arbitre ou un médiateur dans le conflit, requête qui a été rejetée catégoriquement par la direction de l'Orchestre symphonique de Montréal. Les musiciens pour leur part, estiment que tous les recours ont été épuisés pour mettre fin à cet arrêt de la saison musicale et ils sont prêts à accepter une sentence arbitrale exécutoire ou, à défaut, la médiation, pour trancher les quatre derniers points en litige qui ont d'ailleurs été jugés, de l'avis des deux parties, comme étant secondaires.

Dans leurs télégrammes à MM. Trudeau et Lussier du fédéral, Levesque et O'Neill du provincial et Drapeau du municipal, la Guilde des musiciens a signalé son désaccord face au fait que les membres

de la direction de l'OSM continuent à retirer leur salaire à même les fonds publics qui leur sont versés alors qu'ils ne sont pas en mesure d'assurer la tenue des concerts auxquels le public a droit. M. Gordon Marsh, président de la Guilde a précisé en outre que les musiciens n'étaient pas d'accord pour que les subventions continuent à être versées à l'OSM qui a choisi d'amputer deux mois de programmation, dont trois semaines de vacances payées des musiciens (du 16 décembre au 9 janvier).

Lors des rencontres de la semaine dernière, les musiciens ont demandé à l'Orchestre de discuter du plan de retour au travail s'ils devaient en arriver à un accord immédiat, chose qu'a carrément refusé d'envisager la direction.

De plus, devant ce conflit qui pourrait, plusieurs musiciens et parmi les plus éminents de préciser Gordon

Marsh, ont préparé leur départ de l'Orchestre symphonique de Montréal. Il a toutefois refusé de citer des noms mais a indiqué que la situation était suffisamment alarmante déjà.

La Guilde attendra quelques jours avant de dévoiler le programme de Noël qu'elle compte donner au public montréalais, que les interlocuteurs auxquels elle s'est adressée aient le temps de répondre aux différents télégrammes. Les musiciens prétendent, contrairement à la direction de l'Orchestre, qu'un concert de Noël peut être organisé en quelques jours et qu'il serait encore possible de donner le *Messie* de Haendel par exemple (qui était prévu pour le 15 décembre à l'église Notre-Dame) malgré le fait que l'on soit déjà au 2 décembre. Pour appuyer cet argument, les musiciens ont expliqué que l'ex-directeur de l'Orchestre, Rafael Fruhbeck

de Burgos a quitté l'OSM à une demi-heure d'avis en novembre 1976 et que l'Orchestre a réussi à préparer sans mal le concert qui se donnait la semaine suivante.

Il est navrant de constater à cette étape-ci que l'OSM est en train non seulement de perdre des subventions, les faveurs du public et des souscriptions futures mais certains de ses meilleurs musiciens dans une guerre qui apparaît inutile, voire absurde. Les musiciens n'ont plus aucune confiance dans l'administration actuelle qu'ils tiennent responsable de tous les conflits de travail qui ont paralysé l'Orchestre ces dernières années et envisagent comme dernier recours une forme de co-gestion pour avoir droit de regard sur le contenu artistique des décisions de la direction même s'ils jugent que cette formule n'est peut-être pas la meilleure.

Complexe cinématographique de \$2.5 millions à Toronto

Un complexe de production cinématographique de \$2.5 millions actuellement en construction à Toronto, sera ouvert en mars. On prévoit que plusieurs longs métrages importants seront réalisés à ce nouvel établissement.

Le premier du genre au Canada, ce complexe comprendra des aménagements pour réaliser des longs métrages, des séries pour la télévision, des spectacles de variétés et des annonces commerciales. La location des caméras et d'équipement d'éclairage sera aussi disponible à cet édifice de 1 1/2 acre actuellement en construction sur Pharmacy près de la rue Eglinton à Toronto.

La plus grande partie de l'édifice sera occupée par Magder Studios et contiendra trois scènes sonores, les plus grandes au Canada. Deux mesureront 120 sur 105 pieds et l'autre 60 sur 80. Il y aura aussi des bureaux pour les réalisateurs, des chambres d'habillage, un atelier de menuiserie entièrement équipé et des locaux pour visionner et réaliser le montage des films. Panavision (Canada) Limited transfèrera son siège social à ce nouveau complexe, en quittant son emplacement actuel du 2264 ouest, boul. Lakeshore à Toronto. En plus de fournir des caméras et l'éclairage, Panavision louera des grues mécaniques, des générateurs et aussi de l'équipement audiophonique. La Société Panavision aura aussi un atelier complet de fabrica-

tion de montages mécaniques.

Dans une annonce de trois pages parue dans le numéro de Variety de ce mois-ci, un magazine destiné aux cinéastes, on décrit comment le nouvel aménagement répond à un besoin créé au Canada par le nombre grandissant de productions réalisées ici. L'annonce indique que le nouveau complexe placera tous les aménagements pour la réalisation de films cinématographiques dans les limites de quelques milles les uns des autres, contrairement à plusieurs villes en Amérique du Nord où les aménagements sont très dispersés. L'annonce décrit aussi le climat fiscal favorable à la réalisation cinématographique au Canada, qui a amené la production de plusieurs longs métrages ici.

"Le complexe répond à un besoin grandissant pour des studios professionnels modernes dans une industrie en expansion", déclarait M. Magder.

L'entrepreneur du complexe est Coutts Construction Limited. L'architecte est Peter Rasins. Le programme de construction prévoit que le complexe sera recouvert vers le 15 décembre, de sorte qu'il pourra être occupé au printemps. "Nous aurons aussi un jardin intérieur avec restaurant et nous espérons que cet endroit deviendra un lieu de rendez-vous pour ceux qui sont dans l'industrie du film ainsi que pour les visiteurs", ajoutait Magder.

édition

Un Noël fait main par les enfants

par Marie Laurier

Allez, hop, les enfants! Cessez de gémir et de languir en attendant Noël et de feuilleter les catalogues affriolants de suggestions de cadeaux dont rous inondent les grands magasins ces jours-ci. Sortez vos ciseaux, votre pot de colle et votre imagination et construisez votre propre fête. Laissez de côté le tout fait pour le "fait main".

Suzanne Martel, grande amie des enfants et auteure de plusieurs ouvrages à leur intention, vous propose cette fois dans "Tout sur Noël (1) la façon idéale de vous fabriquer des jours de rêve et de calmer votre impatience.

Dans ce livre qu'elle vient de publier chez Fides, Suzanne Martel fait partager des dizaines d'idées de bricolage, d'artisanat, de jeux, de recettes, de décorations, de ca-

deaux à confectionner pour toute la famille.

C'est un livre enchanteur, abondamment illustré par José Guberek, et surtout québécois. International et éducatif aussi, en ce qu'il raconte dans une maison ou à l'école et qui peuvent être réutilisés, foi de Suzanne Martel.

Par un coup de génie spontané, un effort d'esprit créateur, voilà que ces bricoles se transforment en un père Noël surréaliste, une crèche, une bonbonnière, une murale, un porte-crayons, un calendrier loufoque, etc.

Toutes les écoles primaires, et même secondaires du Québec, devraient avoir ce "Tout sur Noël" pour guider les enfants à faire leur propre bricolage durant le mois de décembre. Les professeurs à l'école, les parents à la maison, pourront ainsi calmer les petits turbulents qui ont commencé le compte à rebours des jours qui les séparent du 25 décembre. Les enfants auront ainsi l'occasion de collaborer à la merveilleuse conspiration de Noël qui suscite encore, quoi qu'on en dise — il faut avoir des enfants pour le

constater — cette magie de lumière et de mystère que n'a pas réussi à déloger l'esprit le plus froid et le plus spectique. Suzanne Martel nous invite donc à "faire" Noël à la mesure de nos moyens. Il suffit de s'inspirer des belles idées qu'elle propose pour inciter nos enfants à recréer des fêtes inédites, humaines... et économiques.

Allez, hop, les enfants, au travail!

(1) Tout sur Noël, par Suzanne Martel, chez Fides.

Don de Régis Debray

PARIS (AFP) — L'écrivain français Régis Debray, qui vient d'obtenir le prix "Fémina" pour son livre "La neige brûle", a décidé de faire don du montant de son prix — 5.000 francs — à la Ligue com-

muniste révolutionnaire (trotskyste).

Dans une lettre adressée à celle-ci, Régis Debray déclare notamment: "Je suis loin d'être trotskyste, comme vous savez, et je me battraï tou-

jours, demain plus que jamais, pour l'union de la gauche. Mais peu importe nos divergences politiques: l'important est cette fondamentale communauté du souvenir et du travail.

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

SELECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977
Fils d'une violence presque insoutenable. Il y a une grande beauté plastique. Ce n'est pas à la date, c'est l'œuvre la plus forte de toute celles que j'ai vues au festival de Cannes.
MICHEL MONTY (LE FIGARO)

Ricardo Franco a du souffle, son film a le goût des pierres, l'odeur de la terre et du sang.
JEAN DE BARONCELLI (LE MONDE)

La mise en scène de Ricardo Franco, téméraire d'un moment salut.
GENE MINSKOWITZ (VARIETY)

Au Festival International du film 1977 le film a surpris par sa violence sauvage primitive. C'est la un film d'une simplicité laide totalement adéquate de ce passage austère et stérile que la caméra amène à balayer.
JEAN PIERRE TADROS (LE DEVOIR)

La ressource la plus éclatante, la plus juste et la plus significative de genre cinéma actuel.
PAUL VECCHIARI (LE REVUE DU CINEMA)

JOSÉ LUIS GOMEZ
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION
CANNES 1976

PASCUAL DUARTE
DANS LE RÔLE DE

SALLE 1 12.15 - 2.05 - 3.55 5.45 - 7.35 - 9.25

SELECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977 POUR TOUS

Le jeu de la Saint-Valentin, un groupe de collectionneurs s'en alla flique-niquer à Hanging Rock.

Pique-nique à Hanging Rock

... Quelques années ne reviennent jamais!

SALLE 2 12.10 - 2.25 - 4.40 - 6.55 - 9.10

Une merveilleuse comédie d'humour, délicieuse et satirique comme il ne s'en fait plus...

Mon Oncle!

Avec JACQUES TATI

SALLE 3 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.10

DERNIÈRES SEMAINES L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES
JEAN DE BARONCELLI • LE MONDE

L'EMPIRE DES SENS
(in the REALM OF THE SENSES)
UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français

LAISSEZ-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

4e mois SALLE 4 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15

GUY LATRAVERSE & CKAC 97.3 PRESENTENT

rire aux larmes

Jean Lapointe

A COMPTER DU 12 JANVIER
(DU JEUDI AU DIMANCHE)
SEM. à 20h30, SAM. à 18h30 & 21h
BILLETS: \$6,00 à \$10,00
AUSSI CHEZ SAUVÉ FRÈRES

En vente maintenant

SALLE WILFRID-PELLETIER Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

YVON DESCHAMPS

À COMPTER DU 5 OCTOBRE
SEM. 20h30 SAM. 17h & 20h30
BILLETS: \$6,00 à \$9,00
CHEZ SAUVÉ FRÈRES ET CIE-MF
87 St-Charles O., Longueuil

Supplémentaires jusqu'au 22 janvier

THÉÂTRE MAISONNEUVE Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

BEAU DOMMAGE

8 au 14 décembre 20h30

Les Productions Geant Beaupré et Beau Béc Une présentation cko

Le Saint-Denis 1594 St-Denis 849-4211

Billets en vente maintenant
87 ouest, St-Charles à Longueuil et aux guichets du Théâtre de midi à 21h.

Berri Demontigny

Une bonne humeur constante qui emporte le tout. Bravo! LE FIGARO

ADORABLE, EXPLOSIVE, INSUPPORTABLE, elle est un vrai danger public!

Julie pot de colle

le nouveau film de PHILIPPE DE BROCA
Marianne JOBERT • Jean-Claude BRIALY

POUR TOUS

Tonique, émerveille, féroce, une joie perpétuelle.

LE POINT

opéré "LA SALAMANDRE"

LE NOUVEAU FILM D'ALAIN TANNER

JONAS

QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000

ou comment léguer aux enfants qui naissent aujourd'hui une terre encore habitable

GRAND PRIX DE L'ASSOCIATION DES CRITIQUES DE CINÉMA

avec Jean-Luc Bideau Dominique Labourier Myriam Boyer Mimi-Mimi Rufat

Cinéma 7art
722 0302
3180 rue BELANGER

JULIE SEM. 7.30, SAM. 7.30, DIM. 3.15 - 7.30

JONAS SEM. 9.15, SAM. 5.20 - 9.15, DIM. 1.20 - 5.20 - 9.15

la magie de David Hamilton enfin portée à l'écran!

UN SUCCÈS TRIOMPHAL!

Bilitis

18 ANS Adultes

L'étrange et tendre saison des premiers amours...

l'Homme, la Femme, et l'initiation de la Jeune Fille...

un film de DAVID HAMILTON
d'après le chef d'œuvre érotique de Pierre Louys
musique de FRANCIS LAI

avec PATTI D'ARBANVILLE • MONA KRISTENSEN • BERNARD GIRAUDEAU

ATWATER: 12.15 - 2.00 - 3.50 - 5.40 - 7.30 - 9.25
CRÉMAZIE: SEM. 7.30 - 9.25 SAM.-DIM. 12.15 - 2.00 - 3.50 - 5.40 - 7.30 - 9.25
BROSSARD: SEM. 6.15 - 8.00 - 9.45 SAM.-DIM. 12.55 - 2.40 - 4.30 - 6.15 - 8.00 - 9.45

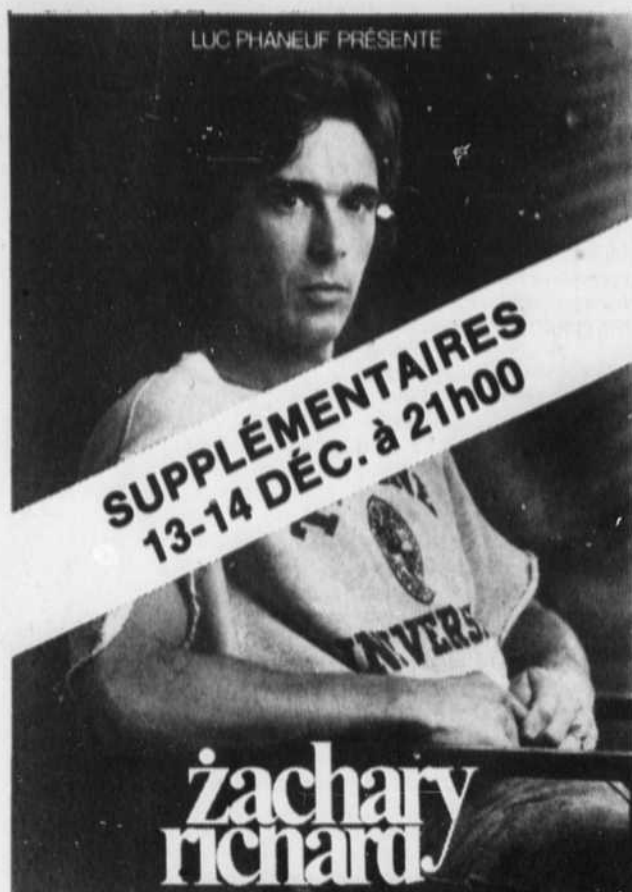
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON ÉTAGE MODES 801-3313

CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN BOUL. TASCHEAU 465-5906

CARREFOUR, ST-JÉRÔME GEORGE, ST-THÉRÈSE

LUC PHANEUF PRÉSENTE



SUPPLÉMENTAIRES
13-14 DÉC. à 21h00

zachary richard

OUTREMONT 1248 ouest, 277-4145
rue Bernard 277-2001

billets: \$5.00, en vente au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil)
à la TABAGIE VARIÉTÉS LAVAL (Centre Laval)
et au CARROUSEL (St-Jean)

Daniel Gadouas
Louise Marleau



mise en scène JEAN SALVY
décor guy neveu
costumes gyslaine ouellet
traduction JEAN-LOUIS ROUX

de tennessee williams

PIÈCE À DEUX
BIÈCE Y DENX

"la production conserve la qualité de cette pièce exigeante"
ADRIEN GRUSLIN, Le Devoir

861 0563
84 ouest, rue ste-catherine

tnm Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets
demi-prix en soirée 1/2 hre avant le spectacle

Il est encore temps de s'abonner à la série Répertoire 861-0563

DU CINÉMA DE QUALITÉ.

EN CONCERT

LED-ZEPPELIN 14 ANS
THE SONG REMAINS THE SAME

JOHN BONHAM JOHN PAUL JONES
JIMMY PAGE ROBERT PLANT

AL PACINO
"Un après-midi de chien"

DIM. à 12.45, 5.10, 7.20 LUN., MAR., MERC., VEN. & SAM. à 7.15

la boîte à films

1313 BÉLANGER EST 272-5290

FESTIVAL de CANNES
GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE

14 ANS

AFFREUX SALES ET MECHANTS

Le **PARISIEN 2** 5e SEMAINE!
12.40, 2.45, 4.50
6.55 à 9.00

486 STE-CATHERINE O. 866-3856

BILLETTS EN VENTE À CIEL MF
DES LE 16 DÉCEMBRE
84 OUEST, RUE STE-CATHERINE 861 0563

tnm

Jean-Guy Moreau
Connaissez-vous La Voie Lactée?
de Karl Wittlinger adaptation denis chouard

une mise en scène de olivier reichenbach

Jacques Thibdale

La compagnie internationale de papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des fêtes du TMM

Des applaudissements chaleureux, des braves ont marqué la fin de la projection... Isabelle Huppert a su admirablement interpréter le personnage et en faire ressortir l'intensité avec une sobriété étonnante.

LA PRESSE

- Prix Goncourt • Grand Best Seller •
- Sélection Officielle Cannes 1977 •
- Grand Prix d'Interpretation de la Critique Européenne •
- Film d'ouverture du Festival de la Critique Québécoise •

La Dentellière POUR TOUS

un film de CLAUDE GORETTA

leurs routes n'auraient jamais dû se croiser, mais l'amour...

avec ISABELLE HUPPERT-YVES BENEYTON

d'après le roman de PASCAL LAINE. Prix Goncourt produit par YVES GASSER et YVES PERRROT

le DAUPHIN 2 Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Le meilleur film d'angoisse depuis très, très longtemps!

Des frissons garantis, amenés avec efficacité et intelligence, dans la lignée des meilleurs HITCHCOCK.

— LE MONTREAL STAR

Un chef-d'oeuvre de l'angoisse, absolument sensationnel. L'un des meilleurs films de l'année.

— CJAD, Thomas Schnurmacher

Une intrigue soutenue, une expérience unique de film d'angoisse... — TELE-METROPOLE, Jean Morin

Ce film réussit à atteindre le maximum de l'angoisse. Contrairement à beaucoup d'autres films du genre, le spectateur ressent toute la peur des victimes d'Alice. Une nouvelle dimension de la peur. Une réussite!

— LA GAZETTE

Les fans de films d'angoisse et de grands frissons ne risquent pas de rater leur coup... Ils en auront pour leur argent.

— LE JOURNAL DE MONTREAL

LE SOMMET DE L'ANGOISSE... 18 ANS Adultes

Alice Douce Alice

avec LINDA MILLER, MILDRED CLINTON, PAULA SHEPPARD, LILLIAN ROTH

écrit et réalisé par ALFRED SOLE produit par RICHARD ROSENBERG musique de STEPHEN LAWRENCE

"CHAMPLAIN": 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.20 - 9.20

| | |
|---|---|
| CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685 | VERDUN 3841 WELLINGTON 766-2092 |
| REX, ST-JÉRÔME | BOÎTE À FILMS, CHAMBLÉ |
| MASKA, ST-HYACINTHE | JOLIETTE, JOLIETTE |

Clémence
MON DERNIER SHOW (BIS)

2 supplémentaires à ne pas manquer!

LES 16 et 17 DÉCEMBRE

... EN ...
PERSONNE
En collaboration avec CKAC

OUTREMONT 277-4145
1248 ouest, rue Bernard 277-2001

L'ATLANTIDE ET SON HÉRITAGE

Présenté par Denis Robert

Les 30 NOV. 1-2-3-4 DEC. à 20h30
AU PLATEAU

Les billets sont en vente à l'ÉZOTÉRIK, 1707 St-Denis
Entrée: \$ 3.00 Tel: 844-7117

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées...

18 ANS Adultes

Ils sont rois, chefs d'état, financiers, ils ont le pouvoir ou l'argent...

Elles se prêtent à tout...

C'EST LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE!

on les appelle
LES FILLES DE Madame Claude

TOURNEE à PARIS WASHINGTON LONDRES et aux ANTILLES

9e SEMAINE!
Le **PARISIEN 5** 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
PARC-VERDUN 720 DE L'ÉGLISE 168-2509

LE LIVRE FUT UN IMMENSE SUCCÈS...!

Voici enfin portées à l'écran les aventures galantes et cocasses du plus "aventureux" des chasseurs!

UNE SUITE DE GAGS BOULEVERSE

LE PLUS GRAND RESTAURANT DU MONDE !!!

le CHASSEUR de chez Maxim's POUR TOUS



avec MICHEL GALABRU • JEAN LEFEBVRE • FRANCIS PERRIN • MARIE-HELENE BREILLAT • DANIEL CECCALDI

CARREFOUR 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

LA COMPAGNIE DES DEUX CHAISES PRESENTE

LES HAUTS ET LES BAS D'LA VIE D'UNE DIVA

AVEC **NICOLE LEBLANC** et **GASTON BRISSON**

les 2-3-4-9-10-11 DÉCEMBRE à 20h30

Une monologuerie de **JEAN-CLAUDE GERMAIN**
musique de **JACQUES PERRON**

A LA SALLE DE THEATRE DU CEGEP DU VIEUX-MONTREAL
LES 2-3-4-9-10-11 DEC. A 20 h 30
BILLETTS EN VENTE A COMPTER DU 22 NOV.
255 EST. RUE ONTARIO MÉTRO BERRI RESERVATIONS: 284-7284

chronique des ondes

Les As de l'intravraisemblance

par Gilles Constantineau

"Une émission n'est possible qu'avec la collaboration de tous et de chacun." Voilà ce que déclarait en octobre le réalisateur radio-canadien du feuilleton *Les As*, M. René Verne, à l'auteur d'une entrevue parue dans *l'ici Radio-Canada*, la brochure hebdomadaire des services de publicité de la Maison.

Personne ne contestera M. Verne. La chose est en fait si évidente qu'à première vue, la déclaration présentait tous les traits d'une parfaite lapalissade. Le dernier épisode des *As*, toutefois, permet de la voir autrement, et de se demander si M. Verne, dont l'âge est tout près de la retraite, n'avait pas voulu signaler ainsi, dans une prémonitrice sagesse, le fait que l'esprit d'équipe ne tombe pas du ciel.

L'épisode de mardi dernier comportait en effet un long tête-à-tête entre un suicidaire-raté-devenu-meurtrier-à-pistolet-équipe-d'un-silencieux, et la brève nana d'un quidam pégricole qui fera tout pour qu'on la refroidisse. Or cette séquence, sans égard à ses autres défauts, était affligée, sur le plan de la technique sonore, d'un rapport signal-bruit qui eût rendu malade un technicien amateur. Le bourdonnement parasitaire qui marquait la conversation (?) des deux personnages ne pouvait venir que de deux sources: soit une défaillance de l'équipement technique, soit une prise de son torcheonnée. L'ensemble (y inclus le tac-tac excessif du câble sur l'appareil téléphonique, et l'absence totale, idiote, du moindre bruit pour le coup-de-feu-mortel) favorisait lourdement la deuxième hypothèse.

Mais les artisans du son, à Radio-Canada, n'ont pas coutume de travailler ainsi. Si l'équipement n'était pas en cause, la prise bâclée ne pouvait avoir qu'un sens: les techniciens ne faisaient plus équipe, et affichaient parasitairement leur indifférence, soit dit euphémiquement. Ce qui aggraverait mal pour une suite mise en route voici à peine quelques semaines.

Quelle qu'elle ait été, d'autre part, la raison profonde de ce lapsus, les résultats s'en percevaient facilement, et il n'y avait pas mille questions à se poser quant aux moyens de correction: la seule solution possible consistait à reprendre la séquence. Il appartenait à M. Verne d'y voir. M. Verne n'y a pas vu. Avait-il cessé de prêter toute son attention à cette oeuvre qu'il signe de

recréation, d'invention, de symbolique et de diverses autres notions dans lesquelles on met en général à tremper les auteurs dramatiques sans talent. Mais symbolique ou non, la salle de rédaction d'un quotidien qui se targue, rien de moins, de démanteler un réseau de prêt usuraire (promis pour le prochain épisode) affiche un minimum d'antichambre d'un entrepreneur en pompes funèbres.

Ce démantèlement, pour s'en tenir au vocabulaire de la Maison, repose d'autre part tout entier sur un coup d'éclat des mêmes Leclerc et Lambert: mais qui pouvait prêter le moindre sérieux, mardi dernier, à ces images d'un bonafantisme à faire pleurer, de nos compères qui entrent comme dans un moulin dans le plus noir repaire du crime, et y découvrent en peu de temps, prodige de naïveté frisant l'ânerie organique, les documents qu'il fallait pour guillotiner les méchants, à bonne vue dans un tiroir sans serrure?

Qui pourrait regarder sans éclater de rire, il y a deux ou trois semaines, les épisodes où M. Leclerc, prisonnier d'une dénommée "Baguira", résistait avec une louable ardeur aux tentatives de séduction de l'allumée, dans un décor, des circonstances et une enveloppe dramatique tout droit tirés, une fois de plus, du cinéma policier des années trente et quarante? Sauf qu'il y a quarante ans l'enquêteur était moins puritain?

Et inlassablement ainsi. Mais plus le spectateur va, mieux il se souvient d'un autre rôle qu'avait tenu Marc Legault, exactement à l'autre bout de la perche criminelle, dans ce film que Jacques Godbout avait intitulé *La gammick*. Tous les éloges qu'avait pu recueillir cette oeuvre tenaient au jeu extraordinaire qu'avait déployé M. Legault.

Mais le comédien, à cette occasion, n'avait pas eu à se féliciter que de son seul talent personnel. Il avait bénéficié de l'omniprésence d'un excellent réalisateur. Et quand le réalisateur est bon, c'est-à-dire exigeant, les textes sont bons, les comédiens jouent bien et l'oeuvre passe.

Où elle ne passe pas. A Radio-Canada, on s'en balance. On sait très bien que même mal réalisés, les feuilletons ont cette vertu très céleste, que les spectateurs leur restent attachés. C'est ce qui faisait dire à Voltaire, que la multitude des cons est infinie.

La grève des transports vide les salles de spectacle

par Nathalie Petrowski

Alors que la grève paralyse la ville entière à toutes les heures de la journée, cette même grève a un effet tout contraire le soir dans les boîtes de la ville. "La situation est devenue catastrophique, dit Doudou Boicel, propriétaire du Soleil Levant, l'unique boîte de jazz à Montréal. Notre public est un public régulier qui vient nous visiter chaque semaine mais le problème c'est qu'il se rend chez nous en métro et que les métros se font rares ces jours-ci".

Mercredi soir au Soleil Levant, Woddy Shaw, trompettiste de grand talent, entamait une deuxième soirée devant une salle quasi-vide. Les yeux fermés, l'air concentré et méditatif pendant les solos, on sentait néanmoins que le cœur n'y était pas tout le temps. Au El Casino, nouveau temple du rock à Montréal qui a ouvert ses portes seulement la semaine dernière, la situation n'était guère plus brillante. Le spectacle de deux groupes punk, les Viletones et Danger, dut être reporté une

heure plus tard que prévue, parce qu'il n'y avait tout simplement pas suffisamment de monde pour justifier un spectacle.

"Les affaires ne vont pas très bien avec cette grève, devait dire un placier, on perd de l'argent à chaque minute". L'Évêché de l'Hôtel Nelson qui devait présenter Guy Trépanier au courant de la semaine, opta pour des mesures plus radicales: la fermeture de la boîte jusqu'à la fin de la grève et possiblement jusqu'au mois de janvier. Les raisons invoquées: "Ça coûte trop cher pour opérer la boîte et on n'arrive plus à rentrer dans nos frais".

C'est finalement seulement à l'Imprévu de l'Hôtel Iroquois, où il n'y a pas de prix d'entrée, que tout semblait rouler comme à la normale. "Jusqu'à présent l'Imprévu n'a vraiment pas souffert de la grève, déclarait André Bernard Tremblay, à cause de la qualité de la programmation et aussi parce que les spectacles sont gratuits. Avec Paul Piché, la semaine dernière, on a été obligé de refuser du monde et cette semaine le

White River Blue Grass Band semble attirer un nombre très respectable d'adeptes".

Alain Simard, des productions Beau Bec trouve pour sa part que la situation est précaire et que les salles perdent le quart sinon la moitié de leur public normal. "La prévente des billets d'une salle comme le St-Denis est complètement nulle. Un groupe comme Beau Dommage qui peut vendre jusqu'à 200-250 billets par jour, en vend aujourd'hui au maximum une vingtaine. D'un autre côté, les portes en général sont bonnes, les gens ne se déplacent pas pour acheter leurs billets d'avance, mais ils se rendent quand même aux spectacles. Les derniers spectacles que nous avons produits, soit Weather Report au St-Denis et Offenbach à l'Outremont ont relativement bien marché en dépit de la grève. Reste quand même que dans le cas de Weather Report, 150 billets n'ont pas été vendus alors qu'en fait on aurait dû refuser de 300 à 400 personnes. La même chose s'est produite avec Offenbach. On a peut-être perdu 20% du

public régulier. Les gens de Laval, de Longueuil ne se déplacent certainement pas, surtout lorsque par surcroît la température est mauvaise."

Du côté de salles comme celle de la Place des Arts, les rumeurs sont nombreuses et on parle d'annulation de spectacles mais rien n'est encore définitif. Aux difficultés encourues par la grève, s'ajoute un problème de taxation pour tous les artistes non résidents. Ceux-ci doivent payer une taxe de 15% au gouvernement fédéral et devront peut-être éventuellement verser, 9% au gouvernement provincial. "A cause de cette importante taxation, dit Alain Simard, les artistes américains exigent des cachets plus élevés et veulent maintenant être rémunérés en argent américain. D'ici peu, personne ne pourra plus se permettre de produire des spectacles aussi coûteux et qui la plupart du temps sont déficitaires".

Les temps sont durs à Montréal à un tel point qu'il est difficile de dire si la fin de la grève saura arranger les choses.

La remise des Prix du Québec

QUEBEC — La cérémonie de remise des prix du Québec aura lieu le 19 décembre prochain à la Place des arts. C'est le ministre des Affaires culturelles M. Louis O'Neill qui remettra les prix aux lauréats, en présence du premier ministre M. René Lévesque, du ministre d'Etat au Développement culturel M. Camille Laurin et d'une foule d'invités des milieux artistiques, scientifiques et littéraires. Le grand public pourra également participer à la soirée puisqu'une partie des billets d'entrée lui est réservée. De plus, l'événement sera télédiffusé en direct par Radio-Québec.

Ces prix, dont la création avait été annoncée le 29 juin dernier par M. O'Neill, couronneront l'ensemble d'une oeuvre dans cinq secteurs de la vie intellectuelle et artistique du Québec. Ce sont: le prix David pour la littérature; le prix Marie-Victorin pour les sciences; le prix Léon-Gérin pour les sciences de l'homme; le prix Paul-Émile Borduas pour les arts visuels et le prix Denise-Pelletier pour les arts d'interprétation.

La création, en 1977, des cinq prix du Québec vient d'une volonté de refléter dans tous les aspects, le dynamisme du développement culturel de la collectivité. Le prix David demeure la plus haute distinction littéraire québécoise et le prix scientifique, rebaptisé prix Marie-Victorin en l'honneur du fondateur du Jardin Botanique de Montréal, demeure la plus haute distinction scientifique. Les contributions exceptionnelles au développement des sciences de l'homme seront désormais reconnues par le prix Léon-Gérin, du nom de celui que l'on considère comme le premier sociologue québécois. Le nom du peintre Paul-Émile Borduas est attaché au prix remarquable d'un artiste ou d'un artisan dans le domaine des arts visuels. Quant au prix Denise-Pelletier, il consacrera une carrière dans le domaine des arts d'interprétation.

Chacun des lauréats des cinq prix du Québec recevra un cheque de quinze mille dollars (\$15,000), un parchemin et une médaille d'argent à

exemplaire unique fabriquée par un artisan québécois.

Le choix des lauréats est la responsabilité de jurys dont les cinq membres sont nommés par le ministre des Affaires culturelles pour leur compétence dans leur milieu respectif.

La cérémonie de remise des prix du Québec aura donc lieu le lundi 19 décembre à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts à Montréal et sa télédiffusion se fera à compter de 20 h 30 sur les ondes de Radio-Québec.

Les personnes intéressées à participer à la soirée pourront se procurer des billets d'entrée à partir du mercredi 7 décembre aux guichets 8 et 9 de la salle Wilfrid-Pelletier à Montréal. Il va de soi que l'entrée est libre.

RYAN O'NEAL dans le Chef-d'Oeuvre de **POUR TOUS**
STANLEY KUBRICK
BARRY LYNDON
Un Superbe Spectacle de 3 Heures!
1.15 - 4.30
7.50
100 RUE ST-DENIS 845 3222

Samedi, 3 décembre 1977, 14h30
Université Concordia
1455 de Maisonneuve ouest
Salle H-110
DUO CLASSIQUE DE MONTRÉAL
Eric Wilner, flûte
Davis Joachim, guitare
Oeuvres de Dowland, Vinci, Diabelli, Carulli, Molino, Margola, Ibert.
Entrée libre

STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL
Le dimanche 4 décembre 1977 à 20h30.
JEAN-SÉBASTIEN BACH
Billets de concerts: \$4. (étudiants: \$2.50)
En vente: Ed. Archambault, 500, Ste-Catherine, Est.
International Music Store, 1334 Ste-Catherine, O.
Église St-Pierre Apôtre, 1201 Visitation, Montréal.

UN CHEF D'OEUVRE NOMME "FEMME" ET POUR TOUS
SIGNÉ AGNES VARDA
On ne naît pas femme... On le devient.
Simone de Beauvoir
l'une chante l'autre pas
Thérèse Liotard • Valérie Maisresse
SCÉNARIO ET DIALOGUES AGNES VARDA
IMAGES C. VANDAMME MUSIQUE F. WERTHEIMER ET ORCHÈDRE DÉCORS I. LIANO
12.20, 2.25, 4.50, 7.05, 9.20
Le PARISIEN 3
486 ST CATHERINE W. 866-3856

la boîte à échos

Le troisième cahier d'Entretien (sur le théâtre) qui paraîtra en février fera le relevé des propos tenus lors du colloque du 14 novembre dernier au Centre d'essai des auteurs dramatiques et qui avait pour thème "Le théâtre pour enfants en milieu scolaire". Les invités à cette rencontre étaient Claude Fortin, pédagogue, Denis Lagueux, auteur et Marc Thibault, auteur et membre du théâtre Cent Neuf.

Les Lavallois pourront voir

Cinq Québécois ont été élus membres de l'Académie royale des arts du Canada lors de la tenue de sa 97ème assemblée annuelle samedi dernier. Il s'agit des peintres Umberto Bruni et Fernand Toupin de Montréal, de l'architecte Phyllis Lambert de Montréal, de la dessinatrice de vitrail Ernestine Tahedi de Mont Saint-Hilaire et du photographe montréalais Gabor Szilasi.

Lors de son récent passage à Montréal, l'auteur de "Pièce à deux", Tennessee Williams se déclarait très heureux de la production du Théâtre du Nouveau Monde. Faisant la comparaison avec le spectacle présenté à Broadway en 1973, il déclarait la production montréalaise très supérieure. "C'est la meilleure production qu'il m'ait été donné de voir en Amérique du Nord", a-t-il ajouté en soulignant l'excellente performance des comédiens Louise Marleau et Daniel Gadouas. Les représentations se poursuivront jusqu'au 10 décembre.

télévision

| CBFT 2 | RADIO-QUÉBEC 17 |
|---|----------------------------------|
| 9.10 Ouverture et horaire | 13.30 Mon ami Pierrot |
| 9.15 Les 100 tours de Centour | 13.45 Les Orléans |
| 9.20 Les Orléans | 14.00 Les 100 tours |
| 9.25 Mon ami Guignol | 14.15 Les marionnettes |
| 9.30 Tam-Tam | 14.15 Dossier Afrique |
| 9.35 Virginie | 14.20 Entre deux Afriques |
| 9.40 Magazine Express | 15.15 Mains habiles |
| 10.00 Faire et défaire | 15.20 "Céramique et poterie" |
| 10.05 Robinson suisse | 15.25 "Métallurgie Venise" |
| 10.10 Les coqueluches | 15.30 Visage |
| 10.15 Téléjournal | 16.00 Visage |
| 10.20 Femme d'aujourd'hui | 17.00 Passe-partout |
| 10.25 Les Ateliers | 18.00 Chacun son tour |
| 10.30 Les Choukous | 18.20 Automobile |
| 10.35 Minute Moumoute | 18.45 La lubrification du moteur |
| 10.40 Bobino | 18.50 Histoire sur le vif |
| 10.45 Le Gutenberg | 19.00 La grande offensive alliée |
| 10.50 L'heure de pointe | 20.00 Téléfilm |
| 10.55 Ce soir | 20.05 "Jaquou le croquant" |
| 11.00 Marcus Welby, M.D. | |
| 11.05 Aller-retour | |
| 11.10 Forum | |
| 11.15 Scénario | |
| 11.20 "De l'autre côté du miroir" | |
| 11.25 Science-réalité | |
| 11.30 Téléjournal | |
| 11.35 Nouvelles du sport | |
| 11.40 Cinéma | |
| 11.45 "L'espion qui venait du froid" (aventure - Américain 1965) | |
| 1.00 Cinq-muit | |
| 1.05 "Une journée bien remplie" (comédie - Français 1972) | |
| 1.10 Téléjournal | |
| 2.45 | |
| CFTM 10 | CBMT 6 |
| 7.55 Horaire-bienvenue | 8.45 The Friendly Giant |
| 8.00 Les petits bonhommes | 9.00 Bonjour bon jour |
| 8.05 Fantan Déde | 9.15 David and Goliath |
| 8.10 A la bonne heure | 9.30 Québec School Telecast |
| 8.15 Une heure avec vous | 9.35 The Mary Tyler Moore Show |
| 8.20 Les petits bonhommes | 9.40 The Joy Davidson Show |
| 8.25 Midi-nouvelles | 9.45 The Art of Cooking |
| 8.30 Diner-chaud | 9.50 Rocket Robinson |
| 8.35 "le premier goût de l'amour" (étude de moeurs - Français 1960) | 10.00 Flanstones |
| 3.15 Service à la communauté | 10.05 It's Your Move |
| 4.00 Monsieur Tranquille | 10.10 Definition |
| 4.30 Les nouveaux tannants | 10.15 McGowan and Co. |
| 4.35 Parle, parle, jase, jase" | 10.20 Alan Hamel Show |
| 4.40 Le 10 vous informe | 10.25 Another World |
| 4.45 Médécine d'aujourd'hui | 10.30 The Pink Panther |
| 4.50 Montréal en parle | 10.35 Match Game 77 |
| 4.55 Nouvelle express | 10.40 The Price is Right |
| 5.01 Première chance | 10.45 Pulse |
| 5.05 La grande vallée | 10.50 The Jeffersons |
| 5.10 La corne d'abondance | 10.55 Ed Allen |
| 5.15 Point d'orgue | 11.00 The Joy Davidson Show |
| 5.20 Les nouvelles T.V.A. | 11.05 The Art of Cooking |
| 5.25 Sport au 10 | 11.10 Rocket Robinson |
| 5.30 La rouler du temps | 11.15 Flanstones |
| 5.35 Cannon | 11.20 It's Your Move |
| 5.40 Cinéma | 11.25 Definition |
| 5.45 "les amours et les passions de Verdi" | 11.30 McGowan and Co. |
| 5.50 film biographique - Italien 1954 | 11.35 Alan Hamel Show |
| 5.55 Le 10 vous informe | 11.40 Another World |
| | 11.45 The Pink Panther |
| | 11.50 Match Game 77 |
| | 11.55 The Price is Right |
| | 12.00 Pulse |
| | 12.05 The Jeffersons |
| | 12.10 Ed Allen |
| | 12.15 The Joy Davidson Show |
| | 12.20 The Art of Cooking |
| | 12.25 Rocket Robinson |
| | 12.30 Flanstones |
| | 12.35 It's Your Move |
| | 12.40 Definition |
| | 12.45 McGowan and Co. |
| | 12.50 Alan Hamel Show |
| | 12.55 Another World |
| | 13.00 The Pink Panther |
| | 13.05 Match Game 77 |
| | 13.10 The Price is Right |
| | 13.15 Pulse |
| | 13.20 The Jeffersons |
| | 13.25 Ed Allen |
| | 13.30 The Joy Davidson Show |
| | 13.35 The Art of Cooking |
| | 13.40 Rocket Robinson |
| | 13.45 Flanstones |
| | 13.50 It's Your Move |
| | 13.55 Definition |
| | 14.00 McGowan and Co. |
| | 14.05 Alan Hamel Show |
| | 14.10 Another World |
| | 14.15 The Pink Panther |
| | 14.20 Match Game 77 |
| | 14.25 The Price is Right |
| | 14.30 Pulse |
| | 14.35 The Jeffersons |
| | 14.40 Ed Allen |
| | 14.45 The Joy Davidson Show |
| | 14.50 The Art of Cooking |
| | 14.55 Rocket Robinson |
| | 15.00 Flanstones |
| | 15.05 It's Your Move |
| | 15.10 Definition |
| | 15.15 McGowan and Co. |
| | 15.20 Alan Hamel Show |
| | 15.25 Another World |
| | 15.30 The Pink Panther |
| | 15.35 Match Game 77 |
| | 15.40 The Price is Right |
| | 15.45 Pulse |
| | 15.50 The Jeffersons |
| | 15.55 Ed Allen |
| | 16.00 The Joy Davidson Show |
| | 16.05 The Art of Cooking |
| | 16.10 Rocket Robinson |
| | 16.15 Flanstones |
| | 16.20 It's Your Move |
| | 16.25 Definition |
| | 16.30 McGowan and Co. |
| | 16.35 Alan Hamel Show |
| | 16.40 Another World |
| | 16.45 The Pink Panther |
| | 16.50 Match Game 77 |
| | 16.55 The Price is Right |
| | 17.00 Pulse |
| | 17.05 The Jeffersons |
| | 17.10 Ed Allen |
| | 17.15 The Joy Davidson Show |
| | 17.20 The Art of Cooking |
| | 17.25 Rocket Robinson |
| | 17.30 Flanstones |
| | 17.35 It's Your Move |
| | 17.40 Definition |
| | 17.45 McGowan and Co. |
| | 17.50 Alan Hamel Show |
| | 17.55 Another World |
| | 18.00 The Pink Panther |
| | 18.05 Match Game 77 |
| | 18.10 The Price is Right |
| | 18.15 Pulse |
| | 18.20 The Jeffersons |
| | 18.25 Ed Allen |
| | 18.30 The Joy Davidson Show |
| | 18.35 The Art of Cooking |
| | 18.40 Rocket Robinson |
| | 18.45 Flanstones |
| | 18.50 It's Your Move |
| | 18.55 Definition |
| | 19.00 McGowan and Co. |
| | 19.05 Alan Hamel Show |
| | 19.10 Another World |
| | 19.15 The Pink Panther |
| | 19.20 Match Game 77 |
| | 19.25 The Price is Right |
| | 19.30 Pulse |
| | 19.35 The Jeffersons |
| | 19.40 Ed Allen |
| | 19.45 The Joy Davidson Show |
| | 19.50 The Art of Cooking |
| | 19.55 Rocket Robinson |
| | 20.00 Flanstones |
| | 20.05 It's Your Move |
| | 20.10 Definition |
| | 20.15 McGowan and Co. |
| | 20.20 Alan Hamel Show |
| | 20.25 Another World |
| | 20.30 The Pink Panther |
| | 20.35 Match Game 77 |
| | 20.40 The Price is Right |
| | 20.45 Pulse |
| | 20.50 The Jeffersons |
| | 20.55 Ed Allen |
| | 21.00 The Joy Davidson Show |
| | 21.05 The Art of Cooking |
| | 21.10 Rocket Robinson |
| | 21.15 Flanstones |
| | 21.20 It's Your Move |
| | 21.25 Definition |
| | 21.30 McGowan and Co. |
| | 21.35 Alan Hamel Show |
| | 21.40 Another World |
| | 21.45 The Pink Panther |
| | 21.50 Match Game 77 |
| | 21.55 The Price is Right |
| | 22.00 Pulse |
| | 22.05 The Jeffersons |
| | 22.10 Ed Allen |
| | 22.15 The Joy Davidson Show |
| | 22.20 The Art of Cooking |
| | 22.25 Rocket Robinson |
| | 22.30 Flanstones |
| | 22.35 It's Your Move |
| | 22.40 Definition |
| | 22.45 McGowan and Co. |
| | 22.50 Alan Hamel Show |
| | 22.55 Another World |
| | 23.00 The Pink Panther |
| | 23.05 Match Game 77 |
| | 23.10 The Price is Right |
| | 23.15 Pulse |
| | 23.20 The Jeffersons |
| | 23.25 Ed Allen |
| | 23.30 The Joy Davidson Show |
| | 23.35 The Art of Cooking |
| | 23.40 Rocket Robinson |
| | 23.45 Flanstones |
| | 23.50 It's Your Move |
| | 23.55 Definition |
| | 24.00 McGowan and Co. |
| | 24.05 Alan Hamel Show |
| | 24.10 Another World |
| | 24.15 The Pink Panther |
| | 24.20 Match Game 77 |
| | 24.25 The Price is Right |
| | 24.30 Pulse |
| | 24.35 The Jeffersons |
| | 24.40 Ed Allen |
| | 24.45 The Joy Davidson Show |
| | 24.50 The Art of Cooking |
| | 24.55 Rocket Robinson |
| | 25.00 Flanstones |
| | 25.05 It's Your Move |
| | 25.10 Definition |
| | 25.15 McGowan and Co. |
| | 25.20 Alan Hamel Show |
| | 25.25 Another World |
| | 25.30 The Pink Panther |
| | 25.35 Match Game 77 |
| | 25.40 The Price is Right |
| | 25.45 Pulse |
| | 25.50 The Jeffersons |
| | 25.55 Ed Allen |
| | 26.00 The Joy Davidson Show |
| | 26.05 The Art of Cooking |
| | 26.10 Rocket Robinson |
| | 26.15 Flanstones |
| | 26.20 It's Your Move |
| | 26.25 Definition |
| | 26.30 McGowan and Co. |
| | 26.35 Alan Hamel Show |
| | 26.40 Another World |
| | 26.45 The Pink Panther |
| | 26.50 Match Game 77 |
| | 26.55 The Price is Right |
| | 27.00 Pulse |
| | 27.05 The Jeffersons |
| | 27.10 Ed Allen |
| | 27.15 The Joy Davidson Show |
| | 27.20 The Art of Cooking |
| | 27.25 Rocket Robinson |
| | 27.30 Flanstones |
| | 27.35 It's Your Move |
| | 27.40 Definition |
| | 27.45 McGowan and Co. |
| | 27.50 Alan Hamel Show |
| | 27.55 Another World |
| | 28.00 The Pink Panther |
| | 28.05 Match Game 77 |
| | 28.10 The Price is Right |
| | 28.15 Pulse |
| | 28.20 The Jeffersons |
| | 28.25 Ed Allen |
| | 28.30 The Joy Davidson Show |
| | 28.35 The Art of Cooking |
| | 28.40 Rocket Robinson |
| | 28.45 Flanstones |
| | 28.50 It's Your Move |
| | 28.55 Definition |
| | 29.00 McGowan and Co. |
| </ | |

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 23

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO 05-02370-77 DAME THERÈSE FORGET, épouse séparée de biens de monsieur Maurice Primeau, domiciliée au 2137 rue Étienne-Briët, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Ordonnance hypothécaire, -et- Monsieur MAURICE CHAUVIN, débiteur hypothécaire, -et- M. LE REGISTREUR AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, ayant son bureau et sa place d'affaires au 155 rue de la Souveraine, Quartier Ste-Rose, Ville de Laval.

Mis-en-cause Es-qualité ORDONNANCE PAR ORDRE DE LA COUR

Sur ordonnance du Procureur de la Cour Supérieure, en date du 15 novembre 1977. L'avis est donné au débiteur MAURICE RICHARD CHAUVIN, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de MONTRÉAL, dans la cause en date du 15 novembre 1977, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Procureur. Ledit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant:

Un emplacement ayant front sur la soixante-et-unième avenue, à Ville de Laval, (Chomedey) connu et désigné comme étant le lot numéro TREIZE de la subdivision officielle du lot originarie numéro DEUX CENT OINTE (211-13) aux plans et livre de renvoi officiels de la Paroisse St-Martin, Mesurant soixante pieds (60') de largeur sur un profondeur de quatre-vingt-sept pieds et sept dixièmes de pied (87'7") dans sa ligne Nord-Ouest et quatre-vingt-sept pieds et six dixièmes de pied (87'6") dans sa ligne Sud-Est, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées et notamment la maison portant le numéro civique 321, de ladite sixième avenue, à Ville de Laval (Chomedey). Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble; et avec et sujet notamment à une servitude en faveur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, établie par acte passé devant Me J.N. Laviolette, notaire, le premier décembre mil neuf cent cinquante-quatre, enregistré à Laval sous le numéro 91977.

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

Me Gabriel Kordovi, avocat De Grandpré Colas Amyot Lesage Deschênes & Golin, avocats 2501 Tour de la Bourse PLACE VICTORIA

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO 500-02-046721-770 ECOLE DE CONDUITE LAUZON

Partie Demanderesse ROBERT POIRIER

Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur ROBERT POIRIER est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour

Montréal, ce 30 novembre 1977.

A. BEAULIEU Procureur, C.S.M.

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

Me Jean Lagacé, avocat 3303 Ontario est Montréal, P.Q. Tél: 526-4441

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO 500-05-023990-771 MARIE ROSETTE LAFORTUNE.

Demanderesse

PAUL VILLEMARE

Défendeur

Le défendeur PAUL VILLEMARE est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour

Montréal, ce 25 novembre 1977.

(S) A. Beaulieu Procureur, C.S.M.

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

Boisclair, Kozina, Sasseville & Pellerin Avocats 88-1028 4906 est, boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél: 326-6400

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO 500-05-020528-772 COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC

DEMANDERESSE JEAN HERNIS SANON

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur Jean HERNIS SANON d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.

FAUTE PAR le défendeur, M. Jean HERNIS SANON de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 25 novembre 1977

A. BEAULIEU GREFFIER-ADJOINT

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

Me Bilodeau, Flynn & Roy 1 est Notre-Dame Bème étage Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO 500-02-046563-778 La Ville de Montréal, demanderesse

William Donald Buckle, 48A Hillcrest Road, Corner Brook, Terre-Neuve, défendeur

Il est enjoint au défendeur William Donald Buckle, à l'intention duquel une copie du bref de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

Renaud Chassé, Député provincial de la Cour Supérieure de Montréal, le 30 novembre 1977

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

Piloquin, Bédaride, Allard et Lacroix, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Procureurs de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO 500-02-034231-774 MARIO BEAULAC

Demander

BERNARD DUPLANTIE de lieu inconnu défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, Bernard Duplantie, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1 de la rue Notre-Dame, est à Montréal, FAUTE par le défendeur, Bernard Duplantie, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 23 novembre 1977

ME JEAN-PIERRE BOUCHER 1816 Sherbrooke, est Montréal, Qué. Procureur du demandeur

ME JEAN-PIERRE BOUCHER 1816 Sherbrooke, est Montréal, Qué. Procureur

Le Québec publiera en février son guide de l'alimentation

par Renée Rowan

Dès le mois de février, les Québécois auront leur propre guide alimentaire. Le Québec deviendra ainsi la première province à se doter d'un instrument essentiel de base, d'une part sur ses besoins qui ne sont pas ceux des autres régions du Canada et, d'autre part, sur les objectifs de la nouvelle politique québécoise en matière de nutrition annoncée au début de l'automne par le ministère des Affaires sociales (MAS).

"Ce guide, souligne au cours d'une entrevue le Dr Madeleine Blanchet, chef du service des études épidémiologiques à la Direction de la planification du MAS, entrera beaucoup plus dans le détail que le guide alimentaire canadien tout en respectant les normes de nutrition du Canada" telles, que révisées en 1974.

Ces normes sont des estimations des apports alimentaires désirables dans une population, portant sur une bonne partie des nutriments: protéines, vitamines, minéraux. Elles s'appuient sur des travaux scientifiques et comportent une marge de sécurité, de façon à ce que non seulement

la maladie clinique soit évitée, mais aussi qu'un état nutritionnel optimal soit maintenu.

Ce guide, qui sera éminemment pratique, dit-on, est préparé par la diététiste du MAS, Isabelle Giroux, en consultation avec les milieux universitaires de Laval, Sherbrooke et Montréal pour ce qui est des aspects scientifiques.

Les grands objectifs de la politique de nutrition que s'est donnée le Québec sont, rappelle-t-elle, la réduction de 50% dans l'apport en sucre, la réduction de 25% dans l'apport en matières grasses, l'augmentation de l'apport en cellulose, la conservation de la valeur nutritive des aliments et la diversification du régime alimentaire.

Nous apprenons également qu'il y aura un guide à part pour les bébés visant à l'amélioration de l'équilibre alimentaire du nourrisson au cours de la première année de vie.

Dans le cadre d'une mission sur les indicateurs de santé, le Dr Blanchet se rendait en Suède, en septembre dernier, s'intéressant particulièrement à la campagne entreprise dans ce pays nordique en faveur d'une meilleure alimentation et d'activités physiques.

"Cette expérience, qui se poursuit depuis quelques années déjà, est précieuse pour nous au moment où nous comptons lancer nos propres opérations, note au cours d'une entrevue le Dr Blanchet. C'était intéressant pour nous d'aller voir comment ça s'est déroulé, quels obstacles les Suédois ont rencontrés et de quelle façon ils y ont fait face. La campagne entreprise là-bas peut avoir certains aspects semblables à celle que nous entreprendrons ici, mais nous ne pouvons pas prêter les mêmes types d'aliments, les problèmes en Suède n'étant pas tout à fait les mêmes qu'ici."

Ainsi, les Suédois sont de gros buveurs de lait et consomment depuis longtemps des produits laitiers en assez grande quantité; le yogourt, les fromages maigres sont très largement consommés par eux, presque toutes les couches de la population, y compris les personnes âgées, ce qui est loin d'être le cas au Québec.

"Ils ont un lait complet qui se donne essentiellement aux enfants, mais il y a également un lait contenant 0.5% de gras qui est aussi bon que notre lait à 2% et bien meilleur au goût

que notre lait écrémé. Il suffit de mettre un tout petit peu de gras dans le lait pour obtenir un produit tout à fait acceptable."

A son retour au Québec, le Dr Blanchet a suggéré au ministère de l'Agriculture d'étudier la possibilité de mettre au point un lait intermédiaire entre le lait 2% et le lait entièrement écrémé. "Cela serait certainement un élément de solution, note-t-elle, au problème de la consommation de lait chez les adultes qui surveillent leur poids."

En Suède comme ici, mais à un degré moindre, la consommation de pain avait sensiblement diminué au cours des années, même le "crispbread" propre à ce pays; par contre, pains sucrés et brioches avaient gagné du terrain, particulièrement à l'heure du petit déjeuner. Il y a trois ans, le ministère de la Santé a lancé une campagne en faveur du pain, campagne qui a coûté un million et qui a été entièrement financée par l'industrie du pain.

L'objectif était de hausser la consommation de pain non sucré jusqu'à six à huit tranches de pain par jour (le pain suédois étant plus petit

qu'ici, cela représente par rapport à notre pain, en terme de grammes, environ six tranches). La campagne s'est avérée un énorme succès publicitaire et on a réussi à augmenter de façon appréciable la consommation de pain surtout chez les hommes.

"Rien ne vaut évidemment l'industrie privée pour organiser des campagnes comme celles-ci, campagne qui, dans ce cas, rencontrait à la fois et parfaitement l'objectif du ministère de la Santé, de l'industrie privée et du ministère de l'Agriculture, la Suède étant un gros producteur de céréales", commente le Dr Blanchet. De la même façon que cela s'est fait ici pour la campagne en faveur du lait, le ministère de la Santé a aidé l'industrie privée au niveau du programme nutritionnel en fournissant l'aide technique nécessaire.

Beaucoup de Québécois s'imaginent que le pain est un aliment engraisant et le suppriment de leur menu, croyant du même coup, semble-t-il, que brioches, tartes ou desserts riches en sucre et en gras n'engraissent pas. "C'est peut-être la plus grosse erreur que l'on fasse. C'est

toute cette approche de l'alimentation qui va demander beaucoup d'information et d'éducation auprès du public. Ce qui compte, c'est l'équilibre entre les calories que l'on ingère et celles que l'on dépense, quelle que soit la forme sous laquelle on les prend."

"Si on veut lutter contre les maladies de civilisation, poursuit le Dr Blanchet, il est important de joindre à la campagne en faveur de meilleures habitudes alimentaires, une campagne pour améliorer la condition physique. L'optique suédoise, à cet égard, est fort intéressante: il ne s'agit pas de prôner que tout le monde devienne champion de quelque sport que ce soit, mais de faire entrer l'activité physique dans sa vie quotidienne."

Loin de dire aux Suédois "faites 20 minutes de jogging par jour", un film éducatif produit pour la télévision leur souligne les gestes de la vie de tous les jours qui sont mal faits et leur montre comment les faire.

Ce court métrage met en vedette une actrice bien connue là-bas qui se lève à 6 h 45 pour prendre le car à 7 h. Bien entendu, elle fait tout ce qu'il ne faut pas faire: elle se lève

brusquement, s'habille à toute vitesse, ne mange pas, avale rapidement un bol de café, etc. Puis on voit la même personne s'éveillant un quart d'heure plus tôt seulement, faisant les trois minutes d'exercices du matin recommandées par le programme du ministère, puis les sept minutes que ça prend pour bien s'alimenter, etc. Prête à partir, calme et détendue, on la voit enfourcher sa bicyclette, un moyen de locomotion très populaire en Suède, à longueur d'année, même auprès des personnes âgées. Il fait très froid dans ce pays nordique, mais il y a peu de neige.

Ce pays déjà plus sensibilisé que bien d'autres nations européennes et que les États-Unis aux bienfaits de l'activité physique alliée à une saine alimentation est pourtant le seul à bénéficier d'une campagne d'incitation aussi "active", note le Dr Blanchet. "Ce qui est ingénieux dans l'expérience en cours, souligne-t-elle, c'est qu'au lieu d'essayer de surimposer quelque chose qui au fond n'est peut-être pas naturel, comme le jogging qui demande un effort particulier, on motive plutôt les gens à exécuter les mêmes gestes quotidiens, mais de façon différente en leur montrant à quel moment dans la vie il est possible de le faire, comme par exemple, de monter les escaliers au lieu de prendre l'ascenseur. Il y a ainsi des tas de petits gestes que l'on peut faire et qui ne coûtent pas beaucoup d'efforts" tout en contribuant au bien-être physique.

"Ce que nous devons viser dans nos programmes, poursuit notre interlocutrice, c'est l'aspect pratique. Nous devons être très concrets de façon à ce que nos recommandations puissent facilement être intégrées à la vie de tous les jours. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne les habitudes alimentaires, je suis convaincue qu'il faut aller dans les détails tout à fait pratiques de la présentation des aliments et leur cuisson pour arriver aux fins que l'on se fixe dans nos objectifs. J'ai constaté qu'en Suède, on avait préparé des affiches avec un ensemble de menus en donnant même la façon de préparer les aliments. Si on veut réduire la consommation de graisses tel qu'onévoce récemment dans notre politique de nutrition, il va falloir changer nos habitudes au moment des achats et de la cuisson. Nous envisageons même la publication d'un livre de recettes."

Il faudra nécessairement que tout le secteur de la restauration donne un gros coup de barre afin d'aider à modifier les habitudes alimentaires. Cette approche des restaurateurs fera partie du mandat du comité de nutrition du ministère des Affaires sociales qui devait être mis sur pied dès cet automne. Celui-ci est toujours en voie de formation et les nominations ne sont pas encore entérinées. "Il faudrait peut-être mieux prendre un peu plus de temps et être sûr de nos choix", commente le Dr Blanchet.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS
AVIS est donné par les présentes que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement exécuté devant le notaire Hyman Rosenfeld le 15ème jour du mois d'avril 1974 sous le numéro 4829 de son répertoire et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 17ème jour du mois d'avril 1974 sous le numéro 2509142, en vertu duquel STAR WINDOWS LTD. a hypothéqué, nanti et cédé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, est devenu exécutoire et que le soussigné, agissant comme fiduciaire en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation à pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
CANADA PERMANENT TRUST COMPANY
Fiduciaire

AVIS D'ENREGISTREMENT
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1574 du Code Civil de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1977, sous le no 2833234 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Simplex Textiles Ltd. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de LES ENTREPRISES PIERRE ET PIERRE L.T.E.E. ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Brossard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 janvier 1975, a été enregistré à Longueuil et à Lacépède respectivement sous les numéros 420683 et 150584.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de LES ENTREPRISES PIERRE ET PIERRE L.T.E.E. ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Brossard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 janvier 1975, a été enregistré à Longueuil et à Lacépède respectivement sous les numéros 420683 et 150584.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Voir autres Avis légaux, en page 22

La Compagnie de Transport des Laurentides Limitée, demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour voyages scolaires pour l'école de St-Vincent Inc., pendant 10 semaines consécutives, débutant le 14 janvier 1978, minimum de 10 autobus, dont les départs s'effectueront de divers points dans Montréal, à destination du Mont-Auxettes, et retour aux mêmes points. Genre de transport: classe économique. Toute personne qui désire s'opposer à cette demande doit produire son opposition à la Commission des Transports du Québec, 505 est rue Sherbrooke, dans les 4 jours qui suivent la première parution de cet avis.

1ère publication: 1er décembre 1977
2ème publication: 2 décembre 1977
3ème publication: 3 décembre 1977

AVIS D'ENREGISTREMENT
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1574 du Code Civil de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1977, sous le no 2833232 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Superior Silk Mills Limited a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS
AVIS est donné par les présentes que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement exécuté devant le notaire Hyman Rosenfeld le 15ème jour du mois d'avril 1974 sous le numéro 4830 de son répertoire et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 17ème jour du mois d'avril 1974 sous le numéro 2509142, en vertu duquel STAR GLASS (1963) LTD. a hypothéqué, nanti et cédé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, est devenu exécutoire et que le soussigné, agissant comme fiduciaire en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation à pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
CANADA PERMANENT TRUST COMPANY
Fiduciaire

AVIS D'ENREGISTREMENT
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1574 du Code Civil de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1977, sous le no 2833234 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Simplex Textiles Ltd. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de LES ENTREPRISES PIERRE ET PIERRE L.T.E.E. ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Brossard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 janvier 1975, a été enregistré à Longueuil et à Lacépède respectivement sous les numéros 420683 et 150584.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de LES ENTREPRISES PIERRE ET PIERRE L.T.E.E. ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Brossard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 janvier 1975, a été enregistré à Longueuil et à Lacépède respectivement sous les numéros 420683 et 150584.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CYPRIEN CLOUTIER. Mécanicien d'entretien à PAULLETTE POIRIER CLOUTIER, Ménagère 9076, 156ème Avenue, Ville St-Michel, Québec.

AVIS est par les présentes donné que CYPRIEN et PAULLETTE POIRIER CLOUTIER ont fait cession de leurs biens le 30ème jour de novembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20ème jour de décembre 1977, à dix heures (10:00) de l'avant-midi, au bureau du syndic, 110 ouest, Place Crémazie, suite 320, Montréal, Québec.

Le 30 novembre 1977. C.A. MICHAUD - SYNDIC BUREAU DE: C.A. MICHAUD - SYNDIC 110 ouest, Place Crémazie, Suite 320, Montréal, Québec. Tél.: 382-8141

AVIS D'ENREGISTREMENT
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1574 du Code Civil de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1977, sous le no 2833232 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Superior Silk Mills Limited a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS
AVIS est donné par les présentes que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement exécuté devant le notaire Hyman Rosenfeld le 15ème jour du mois d'avril 1974 sous le numéro 4830 de son répertoire et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 17ème jour du mois d'avril 1974 sous le numéro 2509142, en vertu duquel STAR GLASS (1963) LTD. a hypothéqué, nanti et cédé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, est devenu exécutoire et que le soussigné, agissant comme fiduciaire en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation à pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
CANADA PERMANENT TRUST COMPANY
Fiduciaire

AVIS D'ENREGISTREMENT
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1574 du Code Civil de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1977, sous le no 2833234 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Simplex Textiles Ltd. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de LES ENTREPRISES PIERRE ET PIERRE L.T.E.E. ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Brossard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 janvier 1975, a été enregistré à Longueuil et à Lacépède respectivement sous les numéros 420683 et 150584.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de LES ENTREPRISES PIERRE ET PIERRE L.T.E.E. ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Brossard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 janvier 1975, a été enregistré à Longueuil et à Lacépède respectivement sous les numéros 420683 et 150584.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CYPRIEN CLOUTIER. Mécanicien d'entretien à PAULLETTE POIRIER CLOUTIER, Ménagère 9076, 156ème Avenue, Ville St-Michel, Québec.

AVIS est par les présentes donné que CYPRIEN et PAULLETTE POIRIER CLOUTIER ont fait cession de leurs biens le 30ème jour de novembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20ème jour de décembre 1977, à dix heures (10:00) de l'avant-midi, au bureau du syndic, 110 ouest, Place Crémazie, suite 320, Montréal, Québec.

Le 30 novembre 1977. C.A. MICHAUD - SYNDIC BUREAU DE: C.A. MICHAUD - SYNDIC 110 ouest, Place Crémazie, Suite 320, Montréal, Québec. Tél.: 382-8141

AVIS D'ENREGISTREMENT
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1574 du Code Civil de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1977, sous le no 2833232 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Superior Silk Mills Limited a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS
AVIS est donné par les présentes que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement exécuté devant le notaire Hyman Rosenfeld le 15ème jour du mois d'avril 1974 sous le numéro 4830 de son répertoire et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 17ème jour du mois d'avril 1974 sous le numéro 2509142, en vertu duquel STAR GLASS (1963) LTD. a hypothéqué, nanti et cédé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, est devenu exécutoire et que le soussigné, agissant comme fiduciaire en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation à pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
CANADA PERMANENT TRUST COMPANY
Fiduciaire

AVIS D'ENREGISTREMENT
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1574 du Code Civil de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1977, sous le no 2833234 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Simplex Textiles Ltd. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de LES ENTREPRISES PIERRE ET PIERRE L.T.E.E. ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Brossard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 janvier 1975, a été enregistré à Longueuil et à Lacépède respectivement sous les numéros 420683 et 150584.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de LES ENTREPRISES PIERRE ET PIERRE L.T.E.E. ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Brossard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 janvier 1975, a été enregistré à Longueuil et à Lacépède respectivement sous les numéros 420683 et 150584.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: CYPRIEN CLOUTIER. Mécanicien d'entretien à PAULLETTE POIRIER CLOUTIER, Ménagère 9076, 156ème Avenue, Ville St-Michel, Québec.

AVIS est par les présentes donné que CYPRIEN et PAULLETTE POIRIER CLOUTIER ont fait cession de leurs biens le 30ème jour de novembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20ème jour de décembre 1977, à dix heures (10:00) de l'avant-midi, au bureau du syndic, 110 ouest, Place Crémazie, suite 320, Montréal, Québec.

Le 30 novembre 1977. C.A. MICHAUD - SYNDIC BUREAU DE: C.A. MICHAUD - SYNDIC 110 ouest, Place Crémazie, Suite 320, Montréal, Québec. Tél.: 382-8141

AVIS D'ENREGISTREMENT
AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1574 du Code Civil de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1977, sous le no 2833232 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Superior Silk Mills Limited a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 30 novembre, 1977
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

Morin propose l'anglais dès la quatrième année

QUEBEC (d'après PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a proposé à l'Assemblée nationale que l'enseignement de la langue seconde commence dès la quatrième année. Il a également indiqué que le gouvernement songeait à implanter, au niveau secondaire, un apprentissage linguistique intensif de cinq heures par semaine pendant quatre mois.

Le ministre a expliqué que son gouvernement avait trouvé la solution qui plairait à la fois aux tenants de "l'apprentissage au biberon" et à ceux de l'apprentissage au secondaire.

M. Morin a fait cette déclaration devant la dizaine de députés qui étaient présents mercredi après-midi à l'Assemblée nationale au moment où était débattue la question de la qualité de l'enseignement des langues, question que les députés de tous les partis décrivent pourtant comme importante.

Il est vrai que plusieurs députés se sont lassés des interminables marathons de procédures auxquels se sont livrés les leaders parlementaires des formations politiques représentées à l'Assemblée: MM. Robert Burns, pour la majorité péquiste, Jean-Noël Lavoie, pour l'opposition officielle, et Maurice Bellemare pour l'Union nationale.



Jacques-Yvan Morin

désir maintes fois exprimé par les parents à l'effet que leurs enfants puissent au sortir de l'école avoir une connaissance d'usage de la langue seconde.

Ce n'est pas que le ministre ne s'occupe pas au principe de la qualité de l'enseignement des langues secondes, mais il entend s'engager avec prudence, de façon "à ne pas répéter les échecs des administrations précédentes".

"Nous nous refusons, a-t-il dit, à toute improvisation qui ne déboucherait pas sur un enseignement de qualité. Il y a déjà suffisamment de secteurs où l'enseignement est de plus ou moins bonne qualité."

M. Morin a indiqué que les orientations définitives en ce qui a trait à l'enseignement des langues secondes ne pourront être arrêtées que lorsque les agents participant à l'éducation auront fait connaître leurs sentiments à l'égard du Livre vert sur l'enseignement élémentaire et secondaire.

Après avoir rappelé les nombreuses déclarations faites aussi bien par lui que par le premier ministre à ce sujet, M. Morin a tout de même évoqué ce que le gouvernement fera au cours des prochaines années pour trouver sa solution au problème.

Il a notamment parlé d'un programme de trois ans (1978-81) destiné à raffermir les programmes d'échanges d'enseignants et à améliorer et à préciser les programmes d'enseignement.

Rondeau subira son enquête le 19 janvier

GRANBY (PC) — Le juge Guy Genest a fixé au 19 janvier l'enquête préliminaire du député fédéral Gilbert Rondeau, accusé d'avoir conspiré pour commettre une fraude et d'avoir fraudé la Commission d'assurance-chômage de \$60,709.38 entre le 5 novembre 1973 et le 31 octobre 1977.

Au nom de son client, l'avocat Michel Robert a choisi un procès devant jury.

M. Rondeau, qui siège maintenant comme indépendant pour la circonscription de Shefford, a été expulsé du Crédit social par le leader Gilles Caouette, il y a deux semaines.

L'association créditiste du comté, cependant, a blâmé le parti pour ce geste, soulignant qu'on trouvait le député coupable avant qu'il n'ait subi son procès.

AVIS DE RACHAT
aux détenteurs des Obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée
"5½% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1986"
(ci-après appelées "Obligations") de
LA VILLE DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 15 janvier 1978, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Nombres des Obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables le 15 janvier 1978 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros suivants:

| | | | |
|------|----------|------|----------|
| 4128 | \$50,000 | 4227 | \$ 2,000 |
| 4155 | \$ 7,000 | 4228 | \$ 5,000 |
| 4177 | \$25,000 | 4235 | \$ 5,000 |
| 4183 | \$10,000 | 4236 | \$ 7,000 |
| 4197 | \$ 5,000 | 4237 | \$30,000 |
| 4203 | \$25,000 | 4238 | \$46,000 |
| 4211 | \$25,000 | 4239 | \$ 5,000 |
| 4226 | \$ 3,000 | 4241 | \$ 5,000 |

Nombres des Obligations à coupons de \$1,000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 15 janvier 1978:

| | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| 459934 | 459948 | 459970 | 460002 | 460009 |
|--------|--------|--------|--------|--------|

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans ledits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'Obligations à coupons, avec tous les coupons échéant après le 15 janvier 1978 attachés.

Les Obligations entièrement immatriculées et les Obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront rachetées de la même manière que les Obligations remises, à moins d'instructions d'agir différemment.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 15 janvier 1978.

VILLE DE MONTRÉAL
FERNAND DENIS, c.a.
Directeur des finances

DATÉ À MONTRÉAL, ce quatorzième jour de novembre 1977.

AVIS DE RACHAT
aux détenteurs des Obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée
"5% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1980"
(ci-après appelées "Obligations") de
LA CITÉ DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 15 janvier 1978, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Nombres des Obligations à coupons de \$1,000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 15 janvier 1978:

| | | | | | | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 256957 | 258259 | 259370 | 260030 | 260671 | 261671 | 262249 | 262642 | 263636 | 263996 |
| 256965 | 258449 | 259375 | 260035 | 260673 | 261676 | 262250 | 262649 | 263674 | 264104 |
| 256969 | 258463 | 259537 | 260058 | 260674 | 261721 | 262263 | 263010 | 263676 | 264114 |
| 257014 | 258471 | 259601 | 260060 | 260675 | 261724 | 262267 | 263011 | 263679 | 264117 |
| 257015 | 258477 | 259629 | 260061 | 260676 | 261728 | 262268 | 263012 | 263677 | 264117 |
| 257021 | 258489 | 259635 | 260062 | 260677 | 261733 | 262269 | 263013 | 263678 | 264117 |
| 257050 | 258496 | 259642 | 260063 | 260678 | 261737 | 262270 | 263014 | 263679 | 264117 |
| 257069 | 258510 | 259647 | 260064 | 260679 | 261741 | 262271 | 263015 | 263680 | 264118 |
| 257089 | 258508 | 259647 | 260064 | 260679 | 261741 | 262271 | 263015 | 263680 | 264118 |
| 257641 | 258866 | 259952 | 260113 | 260709 | 261802 | 262536 | 263220 | 263908 | 264518 |
| 257667 | 258909 | 259954 | 260125 | 260711 | 261819 | 262543 | 263365 | 263910 | 264522 |
| 257740 | 258919 | 259960 | 260150 | 260899 | 261841 | 262544 | 263366 | 263911 | 264523 |
| 257764 | 258920 | 259967 | 260152 | 260902 | 261877 | 262549 | 263367 | 263912 | 264524 |
| 257785 | 259080 | 259969 | 260154 | 260903 | 261890 | 262569 | 263371 | 263917 | 264529 |
| 257979 | 259087 | 259971 | 260166 | 260910 | 261901 | 262573 | 263376 | 263917 | 264529 |
| 257980 | 259104 | 259980 | 2601 | | | | | | |

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

• Chaque parution coûte \$5.00 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25, 26, 27

Notre service d'annonces classées est assuré par l'agence Vainrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1

du lundi au vendredi de 9h.15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR

APPARTEMENTS A LOUER

Pavillon des Ecoles

TOUT NOUVEAU 1 MOIS GRATUIT

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, près du Pont Papineau et du métro, vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.

- Édifice en béton
- Chauffage électrique Novolec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Pres centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344

1700, boul. Lévesque Duvernay, Laval, Québec

5-12-77

DUVERNAY VAL-DES-ARBRES

3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

3220-3230

Boulevard St-Martin Est Près d'AUTEUIL **661-3413**

J.N.O.

VILLE LASALLE IMMEUBLES APPARTEMENTS LUXUEUX

3 1/2-4 1/2-5 1/2, TAPIS MUR à MUR, DRAPERIES COMPRIS. SALON SUN-KEN, AIR CONDITIONNÉ CENTRAL, THERMOSTAT INDIVIDUEL, PISCINE, SAUNA, DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. TOUTES TAXES COMPRIS. 364-4443.

8-12-77

Montreal Trust

ST-LÉONARD

Grand 4 1/2 chauffé \$200.00 mois. Entrée lavasse-sècheuse dans salle de bain. Jour 254-2257, soir 254-1696, 521-5151.

courtier 5-12-77

AMEUBLEMENTS A VENDRE

N.D.G. grand 3 1/2 sur Melrose, libre 1er janvier, \$170 par mois, chauffé et équipé. Jour 285-2445, soir: 487-4764 ou 484-1515. Demander Danielle. 5-12-77

Grand 3 1/2 à sous-louer, 4100 Côte Ste-Catherine, appartement 5-919, par mois, 272-0743. 5-12-77

A sous-louer Linton près université, 3 1/2 meublé, tout fini, jusqu'en juin, \$165, libre, 738-9838 — 733-3921. 5-12-77

ARTICLES A VENDRE

UNE armoire à pointe de diamants 5 pieds, 50 pouces, hauteur. 323-3074 3-12-77

PUPITRES (Bureaux) bois, métal, 5 ou 6 tiroirs. Tables de dessinateur ou de conférence, tables à dactylo ou à calculatrice, classeurs (filières) usagés, divers usages et formats: classeurs 2 tiroirs et serrure, neufs, etc. 842-1895. (Comité de conservation de Montréal). 6-12-77

grandes abajours pour les fêtes, robes, manteaux, etc. 10 à 11 ans. 332-9372. 8-12-77

SKI-PRIX, neufs-usagés, échanges. 998 ouest Gouin. 336-4797. 12-12-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas tous grands à prix d'abaïne. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

EN ÉTATS NEUFS grande table en chêne avec panneaux, bureau commode avec chaise bicyclette Gilder 5 vitesses. Prix à discuter 937-7660 entre 10 h et 15 h. 6-12-77

ANIMAUX A VENDRE

DOBERMAN Chiots enregistrés \$100.00 tél.: 438-2596. 9-12-77

AIREDALE, chiots 6 semaines, père champion canadien, 254-1515 après 5 heures. 3-12-77

DOBERMAN berger femelle 10 mois \$30, pure race \$100. 256-9686 6-12-77

ESQUIMAUX 3 mois. \$35, mâle adulte \$60. 256-7997 6-12-77

CHATONS ANGORA \$20. semi-angora \$10, mâle siamois adulte \$20, 256-7997 6-12-77

AFGHAN noir 7 mois, tatoué, vacciné, \$200. 270-7022. 6-12-77

ANIMAUX A VENDRE

Braque de Weimar, magnifiques chiots, enregistrés, vaccinés, 277-6034. 5-12-77

ANTIQUITES A VENDRE

Une table et 4 chaises de style Victorien, \$135. 524-2960 ou 733-1478 jour ou soir. André. 5-12-77

PLACE BONAVENTURE: Venez nous voir à l'exposition d'antiquités du 8 au 11 décembre. 11 loges de magnifiques sélections d'antiquités telles que: chambres à coucher, causeuses, vitrines, cabinet d'arts, tables, bureaux, bric à brac, etc... Pièces uniques, grossistes internationaux, tout item à des rabais incroyables. Carte de crédit acceptée. Nous achetons inventaires complets incluant peintures: pour rendez-vous (516) 253-2728 12-12-77

Armoire pointée à diamants en pin, mètre à tisser, lave-mains, table, secrétaire à vendre, cause départ. Particulier. Après 3 heures 843-5736. 3-12-77

Dernière chance, meubles de style Jacobin en chêne massif, incluant un ensemble de salon 7 morceaux dont 3 chaises confortables, table de téléphone et banc. 331-1434 3-12-77

Particulier vendrait ange en pin sculpté grandeur nature, attribué à Jobin, pièce unique d'une rare beauté — Québec avant 11 H.A.M. 418-525-9402 9-12-77

Meubles canadiens en pin, armoires, buffet faux deux-quart, buffet-base, commodes, tables, chaises, armoires à sceaux, armoire à tartes, coffres, divans, 659-2651. 7-11-77

Mobilier de salon Victorien, 4 morceaux renoués, avant 4 heures P.M. 382-3347 5-12-77

Absolument besoin toutes sortes de meubles, porcelaines, bronzes, tableaux, bijoux, fourneaux, petits pianos. 374-1224. 14-12-77

Armoire à cartes en pin, petite armoire de cuisine en pin, berceau, lampe à pétrole en cuivre, set de salle à dîner style Adams, table chaise et desserte, 489-0849. 5-12-77

SUPERBES antiquités canadiennes à vendre, 1 armoire, 1 buffet et 1 table, set de chambres Louis XVI, noyer et érable piqué information 372-5998 ou 819-567-2265. 3-12-77

Sècheuse à gaz \$40. 843-5518. 5-12-77

Ski alpin rossignol Strato 105 175 cm., fixation Look, bâtons, le tout neuf. \$175. 484-8209. 5-12-77

Mobilier pour chambre à coucher, lit queen size, matelas bay-crest orthopédique, commode à 6 tiroirs, chiffonnier, 2 tables de nuit en style contemporain, excellent état, 3 fauteuils avec repose-pieds, 2 miroirs décoratifs, le soir 342-9282. 5-12-77

Peinture de collection, peintre René Richard, toile 24x20 date de 20 ans \$4,500. après 6 h. 769-5179. 10-12-77

2 neufs d'hiver radiaux B.F. Goodrich E.R. 70 x 14 \$40. la paire 684-1451. 3-12-77

AUTOS A VENDRE

Fiat 128 1973 38000 milles 4 portes radio, Ziebart, impeccable, pneus radiaux, meilleure offre. 486-5390 5-12-77

FORD MUSTANG 73 Cause départ, 43,000 milles excellent état. \$1,300. APPELÉZ 523-7142. 5-12-77

MALIBU, 1977 parfait état, 7300 milles seulement, doit vendre, cause départ — \$4,500. après 6 h. 737-8659 ou 342-1828 9-12-77

FURY Sport 1975, rouge vin, sièges baquets, 318 automatique, pneus Michelin, excellente condition, \$2,900. 653-8855 5-12-77

RENAULT 5 GTL 1976, radio AM/FM, pas de rouille, bonnes conditions, prête pour l'hiver, particulier. 352-1812. 5-12-77

MERCURY BOBCAT, 1976, balance de garantie, bas millage, prix environ \$2,200. cause 2 voitures, 326-9596 ou 322-1347. 3-12-77

AUTOS A VENDRE

RENAULT 5 GTL 1976, radio AM FM, pas de rouille, bonnes conditions, prête pour l'hiver, particulier. 352-1812. 5-12-77

MERCURY BOBCAT, 1976, balance de garantie, bas millage, prix environ \$2,200. cause 2 voitures, 326-9596 ou 322-1347. 3-12-77

VOLVO P 1800 Sport 68, très beau modèle bon état, besoin réparations mineures, 1-293-5077. 5-12-77

SAAB 99 GL, 1976, 20,000 milles, impeccable, radio AM/FM à cassettes, prix à discuter. 270-2080. 6-12-77

DUSTER 70, 6 cylindres, parfaite condition, prêt pour l'hiver \$950. 489-1649. 5-12-77

CADILLAC SEVILLE 76, excellente condition 695-8359. 5-12-77

FORD Galaxia 1966, prête pour l'hiver, \$300. 462-0380. 7-12-77

Ford Econoline 100, 1976, 23,000 milles, automatique 6 cylindres, fini à l'intérieur, sièges capitaines, miroirs et pare-choc chromés, 4 pneus d'hiver radiaux plus 2 quatre-saisons, power steering, frein à disques. Tél.: 465-1465. Michel. 5-12-77

MAVERICK 1974, auto de dame, 26,000 milles, bonne condition, appelez après 4:00 P.M. 489-3351 ou 489-7195. 3-12-77

DELTA 88 66, radio, air conditionné, pneus neufs, hiver/été, excellente condition, presque neuf, \$500. 279-0878 après 18 hrs. 3-12-77

Thunderbird 1974 excellente condition, toute équipée avec air climatisé 484-2319. 7-12-77

AVIS

MAIMONIDIS HOSPITAL HOME FOR THE AGED

Va tenir une conférence d'information publique, jeudi le 29 décembre 1977, à 8:00 P.M. au 5795 Caldwell Ave., Côte St-Luc, Montréal. 3-12-77

BUREAUX A LOUER

Bureaux (4 fermés), 3ème étage, 760 pl. ca. ou 600 pl. ca. édifice caisse POP N.D. des Neiges, coin côte des Neiges et Edouard-Montpetit. Sous-location \$6.00 pl. ca. S'adresser à C. Dumont entre 9 et 18 hrs au 342-3136. 12-12-77

CHALET A LOUER

BROMONT luxueux 5 1/2, sur pente de ski, décembre 77 à avril 78 678-4472 ou 1-534-2102. 5-11-77

Luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sècheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. J.N.O.

CHALET suisse à St-Sauveur, 4 chambres à coucher, près du Mont Habitant, foyer, Mtl. 388-3138 ou 389-4889 5-12-77

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sècheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. J.N.O.

Domaine vallée Orford Eastman, chalets neufs centre de ski, près auto-route, sortie 106. Semaine: 563-7456 et fin de semaine: 1-297-2714. 3-12-77

VAL-MORIN face Bel-Neige, 3 chambres, foyer, grand salon, tout compris, saison. Semaine: 334-3550, fin de semaine: 819-322-2073. 3-12-77

CHALET A LOUER

RAWDON, bord du lac, chalet chauffé, peut couler 8 à 10 personnes, 1 heure de Montréal. 366-3965 le soir ou 489-0105. 3-12-77

Cantons de l'Est Chéribourg Mont Orford. Chalets à vendre, services d'aqueduc et d'égouts, été-hiver, meubles, foyer, tapis, ski alpin, ski de fond, tennis, piscines, golf, équitation, service de location, excellents placements à partir de \$22,000. M. Bernard Matte 1-819-843-3308. 5-12-77

ST-ADOLPHE D'HOWARD: Chalet chauffé, bord de l'eau, 2 chambres à coucher, foyer, saison d'hiver. 669-2058, après 7 heures 722-8374. 3-12-77

QUÉBEC-Lac Beauport: Chalets à louer, semaine, mois, saison, lingerie, vaisselle, T.V. chauffage central, ski fond et alpin. (Carnaval du 2 au 12 février. Tél.: 1-418-523-4124. 10-12-77

CHALET A VENDRE

A LIRE!

Une toute nouvelle technique d'érection de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique au Canada nous permettent de vous offrir un authentique chalet suisse de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que \$29,100 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Activités récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc. Pour information et documentation: **430-0430** ou **1-(819)-326-5922** J.N.O.

CHALET DEMANDÉS

FAMILLE cherche chalet 3 chambres, foyer, période des fêtes, 1 mois, 272-3387 le soir. 5-12-77

CHALET A VENDRE OU A LOUER

VAL DAVID Chalet neuf luxueux, foyer, bain, sauna, 3 chambres à coucher 665-2540, 661-7144. 5-12-77

CHAMBRES A LOUER

Belle, meublée, réfrigérateur, poêle, \$20 par semaine, 738-6832. 3-12-77

DOMAINE hospitalier, endroit propre et luxueux. Service de garde-malade et médecin, nourriture impeccable. Tél.: 376-7689. 3-12-77

Carré St-Louis meublée, impeccable, 843-5845. 3-12-77

AVE Esplanade 4407 face au Mont-Royal, grandes chambres, tout compris, 844-5077. 6-12-77

Belle, meublée, frigidaire, poêle \$20 semaine 738-6832 12-12-77

COLLECTIONNEURS

TIMBRES-POSTES CANADA — ÉTATS-UNIS

Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile. Envoyez \$1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.

OMNIPHILA (Dépt. D.) C.P. 729 station OUTREMONT H2V 4N8 3-12-77

CONDOMINIUM A VENDRE

Ou à louer. Pompano Beach Floride, 2 chambres, frais décoré, meubles neufs, 10 HAR TRW, court de tennis. Tél.: 416-864-1344 ou écrire Lion's Gate Group 65 Queen Street West Toronto, Ontario. 5-12-77

QUÉBEC, chemin St-Louis, face plaines d'Abraham, magnifique condominium 8 pièces, semi-meublée, penthouse, 2 garages, demandez Lise Routhier, 418-658-1912 17-12-77

COMMERCES A VENDRE

RIVE-SUD: quincaillerie, Handy-Handy, pièce 22 ans, rentabilité assurée. Occasion exceptionnelle pour acheteur sérieux seulement. Contrat requis \$75,000. Exclutif Conrad Bouchard 655-3060, 655-5168 Proibec Courtier. 3-12-77

Boutique d'artisanat rue St-Denis avec atelier à l'arrière. 849-5527. 5-12-77

Idéal pour jeunes couples. Boucherie Chevaline. Produits importés Epicure fine. Magasin exclusif à St-Jérôme. Équipement complet. Vendrait édifice et commerce. Cause: Retraite. Aimé Thibault. 735-2501, 432-4312 St-Jérôme. Trust Royal, Courtier 3-12-77

COMMERCES A VENDRE

COMPLEXE DE SALLE A DINER

F.O.B. SARNIA - Complexe de salle à dîner pouvant accommoder 600 personnes, complètement équipée, chauffée à l'électricité et air climatisé. Convenable pour re-louer et utiliser comme une seule unité. Nouveau prix d'achat de ATCO 1976, disponible en janvier 1978. Pour plus amples informations, contactez: le gérant AIN-KE-JIG Limited, R.R. # 4, Sarnia, Ontario, N7T 7H5, (519) 338-2888. 3-12-77

COMMERCE A VENDRE

Dépanneur - tabagie - variétés, quartier Nord, rue Bélanger Est. Concessionnaire Loto-Québec. Billets d'autobus. Volume de \$35,000, par an. \$20,000.00 comptant. Balance de vente à 10%. Lucien St-Pierre 489-3138 et 735-2721. **LE PERMANENT** Courtier 3-12-77

PHARMACIE MODERNE

Très bon chiffre d'affaires avec grand local. Écrire à: C.P. 117, Brossard, Dossier A. 131. 9-12-77

COMMERCE de pièces d'autos très lucratif, situé à Longueuil, jour 670-6340, soir 649-5067. 12-12-77

COURS PRIVÉS

Je prendrais un cours privé de pose de la voix et de dictée. 254-6204. 5-12-77

DEMANDES D'EMPLOI

Prendrais travail de dactylo à la maison, expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4675. 3-12-77

J'exécute en haute lisse votre carton de tapisserie. L. Mercier 270-6925 8-12-77

DIVERS

Tissu tendu sur mur ou plafond, avec mousse, effet fantastique - résidentiel ou commercial. Pour estimé: 932-9520 ou 932-6288. 5-12-77

ENTRETIEN-REPARATIONS

Rénovations générales logements, bureaux, sous-sol. 326-0368 15-12-77

RÉNOVATEUR de meubles, tapisserie, garnisseur en sièges, confection et réparation de tenture. Travail garanti, prix concurrentiel, Jean-Guy Enregistré 866-7067, 272-8061, 465-4437 9-12-77

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

ÉBÉNISTE, dessin et exécution de meubles modernes. Restauration de meubles anciens. Jean Gilbert Joze: atelier. 488-4377; résidence: 488-5545. 3-12-77

Rénovation tous genres, peinture, décoration, électricité, spécialité finition sous-estimation, ouvrage garanti. 363-5962 - 766-0867 5-12-77

FERMES A VENDRE

Montreal Trust

ST-DENIS SUR RICHELIEU: ferme 1270 arpents, partie drainée, granges, étable, silos, maison 7 1/2 pièces. Albert Houle 467-1120, 658-7272. Courtiers 3-12-77

ST-ANTOINE SUR LE RICHELIEU: ferme très bien équipée, 206 arpents cultivés, bien aménagée avec cottage 9 pièces, 35 milles de Montréal. Daniel Jobin, 651-4900, 651-7837. Trust Royal, courtier. 3-12-77

FOURRURES

Très beau manteau de Pékane, grandeur 10 ans, presque neu, valeur minimum \$5,000.00, vendrait \$2,500.00. S'adresser à Ste-Hyacinthe après 6 heures. 773-1511. 5-12-77

Bonne abaine manteau Chat Sauvage panuki appeler après 6 h vendredi et toute la journée samedi, 276-0583. 5-12-77

ESPACES A BUREAUX A LOUER

Centre commercial sur la rive nord

Avons présentement quelques espaces disponibles pour: un nettoyeur, un magasin de meubles stéréo et télévision, opticien - dentiste, salon d'esthétique, ou autres spécialités. Renseignements (514) 585-1524 du lundi au vendredi de 9:30 à 18:00. 3-12-77

FOURRURES

Manteau de loup comme neuf avec chapeau pour homme grandeur 42 prix à discuter après 6 h 672-7587 5-12-77

GARAGES DEMANDÉS

Cherche garage à louer pour l'hiver pour entreposage petite voiture secteur Notre-Dame-de-Grâce, de préférence jour 489-0166 soir 486-3065. 5-12-77

GARAGES A LOUER

ENTREPOSAGE d'autos pour l'hiver, chauffé 6965 Chabot, appartement 25 327-3300, soir 376-1889. 3-12-77

GARDERIES

Garderais enfant à la journée ou à la semaine 323-7219. 9-12-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

Ensemble de batterie neuf, de marque "Ludwig". Prix régulier \$3,000, abandonnerais pour \$2,300. Tél. Gary (particulier) 636-0053. 5-12-77

Flûte de Ford traversière, à vendre \$100. Valeur \$330. avec étui 739-5851. 3-12-77

Orgue Allen, Dominique Boulet pour information: appeler 334-0032. 10-12-77

Piano Lesage à vendre, excellente condition, le soir 388-2018. 5-12-77

LOGEMENTS A LOUER

MONTREAL NORD

5 1/2 1er étage cour fermée stationnement privé disponible 1er janvier \$235. 6070 Renoir #3. 326-6971 5-12-77

Brossard, bas duplex 5 1/2 garage, 15 minutes centre-ville 678-0020. 5-12-77

Outremont, avenue North, 7 1/2, bas de duplex repeint, chauffé, sous-sol fini, 2 salles de toilette, garage, cuisinière, réfrigérateur, espace de verdure \$525.00, paisible, immédiat 731-9990, 849-4136. 5-12-77

Bien-Être accepté, 6 1/2 bas, \$250. Métro Crémazie aussi 7 1/2 bas, \$275. St-Denis près Bélanger, libre, enfant accepté: cour, mois gratuit, 277-3466 3-12-77

Laval: Ste-Rose, grand 4 1/2 tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. J.N.O.

8374 Maurice Duplessis 4 1/2, 5 1/2 de luxe avec toute commodité non chauffé de \$170 à \$250, occupation immédiate 2 mois gratuits. Nastro Construction 648-8719. 326-7388. 16-12-77

MONTREAL-NORD, grand 5 1/2 chauffé, appeler après 6 heures, 325-8614. 5-12-77

MONTREAL-NORD, 5 1/2, \$195.00, chauffé, 2e étage, duplex, entrée privée, connexion laveuse, sècheuse, cour, chûssis aluminium, mois gratuit, près cour. Léger et Lacordaire, 277-3466. 5-12-77

Avenue St-Thimothée 1242, vacant, 6 bas \$220 \$100. 351-3838, 625-4671. 2-12-77

CARTIERVILLE 4 1/2, nouveau haut de duplex, bon voisinage, téléphonez à: 332-9317 ou 334-3817. 7-12-77

Décoratrice aimerait partager son appartement. 525-1486. 3-12-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24, 26, 27

LOGEMENTS A LOUER

N.D.G. Western, haut duplex ensoleillé, non-meublé, 6 pièces, face au parc, redécouvert, foyer naturel plancher de chêne, transport excellent, chauffé \$385, par mois. Tél.: 489-5885. 5-12-77.

OUTREMONT rue Stuart spacieux 8 1/2 éclairé garage sous-sol immédiatement. 273-8104 ou 270-2669. 5-12-77.

LONGUEUIL: 816 Jacques-Cartier ouest duplex luxueux, sous-sol 3 1/2 meublé, chauffé, grande cour et piscine. Libre immédiatement \$210. par mois 674-0969. 5-12-77.

NDG: Haut de duplex près école et autobus, 7 pièces, disponible le 1er janvier ou avant. Téléphonez après 6 heures 486-8866 \$325. 5-12-77.

5842 ST-ANDRÉ: près métro Rosemont et Plaza St-Hubert. Bas 4 1/2 meublé, libre immédiatement. \$150. par mois 274-4001. 6-12-77.

RUE MENTANA bon 5 1/2 neuf, complètement rénové. \$195. 474-2082. 5-12-77.

ST-CHRISTOPHE, près métro Berri et chaudière 4 pièces, électricité, eau chaude, chauffage électrique, payé par propriétaire. 2e étage, très propre, prix \$160, par mois, occupation immédiate. 366-3785. 5-12-77.

6, 2e étage, non chauffé, sortie laveuse-sécheuse, 220, bail 2 ans, \$190, par mois, visite le 6 décembre 19-21 h. 3063 est Beaubien, Apt. 1. 7-12-77.

Nouveau Rosemont près des galeries d'Anjou, haut de luxueux triplex, 4 1/2 neuf, libre immédiatement. 353-3637. 4-12-77.

ANJOU, meublé 3 1/2 chauffé tout fourni tapis mur à mur, entrée privée, très luxueux prix \$225, par mois, avec garage \$265. Communiquez à 351-4024. 6-12-77.

LAVAL 279 Boul. Ste-Rose, au bord de l'eau, 6 logements, 3 1/2 avec tapis, poêle, frigidaire, foyer, libre. 622-0279. 5-12-77.

OUTREMONT, côte Ste-Catherine, extra spécial, bas de duplex, pas chauffé, 3 ou 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle de jeu avec foyer, garage, \$700. appeler 387-3110. 5-12-77.

PLATEAU Mont-Royal, 8 pièces chauffées, deuxième, cuisine moderne, entrée laveuse-sécheuse, idéal pour professionnel. 735-0648. 3-12-77.

3 pièces chauffées, premier étage, pas de cour, 220, 4847 Mentana, près de métro Laurier, \$160, tél.: de 5 à 7, vendredi et lundi au 521-6788. 3-12-77.

LONGUEUIL, spacieux 5 1/2, près de toutes commodités, \$220, par mois, non chauffé, non éclairé, 468-4063. 6-12-77.

LOGEMENTS A PARTAGER Etudiant à un grand 4 1/2 à partager avec un autre, près université de Montréal 739-7139. 5-12-77.

MAGASINS A LOUER

FLEURY coin Delaroché, 2e étage pour boutique, bureau ou magasin, 482-1569. 12-12-77.

MAISONS A LOUER

CANDIAC: Parc Laurier, impeccable, cotege 4 chambres plus une au sous-sol, Salle familiale avec foyer, Garage, Immeuble terrain, M.L.S. Raymond Rajotte 659-2961 ou 659-2825.

A.E. LePage & Westmount Inc., Courtiers 3-12-77

4000 pieds carés à louer dans secteur commercial recherché ave. Greene, construction d'immeuble prendra en considération besoin du locataire. 935-9116. 10-12-77.

Ville Mont-Royal: 12 pièces cotege \$655, système de chauffage 7 chambres, 3 bains, cuisine grand terrain, garage libre bon pour résidence et bureau. 227-3466. 3-12-77.

Maison moderne à louer 97 Courcelette Outremont \$675 par mois chauffage inclus libre à compter du 15 décembre 276-7287. JNO

LA CITIERE, exclusif La Prairie, maison neuve, 4 chambres, 2 1/2 salles de bains, cuisine équipée, salle à manger, salon, foyer, 2 garages, tapis, lave-vaisselle, presse-déchets, laveuse-sécheuse, 15 min. centre-ville. Tél.: 588-5136, 678-1833. 5-12-77.

HAMPSTEAD, superbe cotege en pierres, 3 chambres à coucher, sous-sol aménagé, garage, tapis mur à mur, beau terrain, site très calme, \$575, par mois, non chauffé, références exigées ou A VENDRE. \$79,500. 731-7124. 5-12-77.

MAISONS A LOUER

5 1/2, 8152 Nice, St-Léonard 376-8040. 5-12-77.

Bungalow à Longueuil, poêle, frigidaire et tapis inclus si désiré, libre immédiatement. 677-2033. 8-12-77.

MAISON A PARTAGER

CHERCHONS professionnel ou autres personnes intéressées à partager grande maison victorienne dans NDG. \$150, par mois. 487-6521. 7-1-77.

MAISONS A LOUER A L'ÉTRANGER

POMPINO Beach, voisinage exclusif, piscine, air climatisé, 3 chambres à coucher, salle à dîner, complètement fournie incluant lingerie et coutellerie, disponible déc. 1er à avril 30. Tél.: (613) 237-4468. 5-12-77.

MAISONS A VENDRE

STE-JULIE domaine haut bois Split level 4 chambres, sous-sol fini, salon avec foyer garage piscine terrain boisé 11,700 p.c. Prix \$62,000. 649-0469. 5-12-77.

BOUCHERVILLE, cotege semi-détaché directement constructeur, rabais fédéral disponible si éligible prix à partir de \$32,200, pour information DE JAN constructions Inc. 655-4734. 5-12-77.

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

Maison de pierres à louer à Calixa Lavalée \$425, par mois poêle, frigidaire, laveuse à vaisselle, laveuse-sécheuse fournies, possibilités d'autres meubles, 10 pièces, piscine creusée à l'arrière. Contactez 279-3606 à Montréal. 8-12-77.

OCCASIONS D'AFFAIRES

\$100,000. PAR ANNÉE Peut être gagné dans l'industrie de l'isolation de maisons, nouvel applicateur disponible. Investissement minimum. Entraînement fourni. 866-0316. 5-12-77.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE RECHERCHE RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION CLIENTÈLE

Expérience similaire requise. Âge minimum 26 ans. Niveau Cégep. Sens des responsabilités. Connaissance parfaite de l'anglais et du français. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M.P. SCOTTO ÉDITIONS SOCARDIS INC. 4721 Boul. Couture St-Léonard, Québec H1R 3H7 5-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHE PLUSIEURS DEUXIÈMES HYPOTHÈQUES 18% intérêt avec garantie personnelle \$4000 Laval \$6000 Pierrefonds \$8000 Hochelaga \$10,000 Montréal Nord \$12,000 St-Denis \$14,000 Viau. Téléphonez 277-3466. 15-12-77.

COMPAGNIE Petit commerce à vendre, vendrais pour la valeur des matières premières et l'équipement. Aucune dette, 1 homme peut gagner \$700 par semaine affaires en or pour vendre parlant très bien français. Compagnie unique au Canada. La franchise peut se discuter, raison de vente le propriétaire parle seulement anglais. 688-0892 si occupé appelez 681-4769. 5-12-77.

SECRETARE

Un poste intéressant pour une secrétaire bilingue ayant quelques années d'expérience. Salaire avantageux. Communiquez avec Yolande Legault, 878-2691. 3-12-77.

SECRETARE BILINGUE (ANGLAIS/FRANÇAIS)

Classification: Clerk Steno III (université de l'Alberta) Endroit: Collège Universitaire Saint-Jean Bureau du Doyen Salaire: \$8,652 à \$10,524 (échelle 1977-78) Exigences: Équivalent du Cégep et deux ans d'expérience. Connaissance supérieure du français. Bonne connaissance de l'anglais. Dactylographie (50 mots/minute). Expérience de dictaphone. Écrire: Mlle Jacqueline Lemieux Adjointe à l'Administration Collège Universitaire Saint-Jean 8406-91ième rue Edmonton, Alberta T6C 4G9 14-12-77

GÉRANT DE PRODUCTION POUR UNE INDUSTRIE SITUÉE À MONTRÉAL

Pour diriger, département de plastique. La personne devrait avoir une bonne expérience dans la supervision du Personnel et des machines à moulage par injection. Pour entrevue écrire à: C.P. 117, Brossard, Dossier A-128. 5-12-77.

REPRÉSENTANT (E)

Nous recherchons une personne avec expérience dans la vente pour vendre nos produits à des clubs ou associations. Conditions avantageuses. Faire parvenir curriculum vitae à: LE DEVOIR C.P. 6033 Dossier: A130 Montréal. 5-12-77.

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION vente postale, recherche un responsable des stocks. Âge minimum 28 ans, sens de l'organisation. Sérieux, expérience similaire requise, téléphonez 327-4920 Mr. Scott. 5-11-77.

SECRETARE LEGALE: Centre-Ville, Anglais 1 aout, salaire suivant expérience. 871-1443. 5-12-77.

Couple de concierge, fiable, 4 1/2, téléphonez 486-4853. 3-12-77.

Secrétaire de notaire avec expérience, steno, bilingue, nord de la ville métro Crémazie 282-8620, 821-4166. 6-12-77.

MAISONS A LOUER

MAISONS DE VILLE A LOUER 2-3 CHAMBRES A COUCHER ENTRÉES INDIVIDUELLES COMMODITÉS DE TOUTES SORTES

PLACE BEAUCONSFIELD 695-2740 1-12-77

Secrétaire de notaire avec expérience, steno, bilingue, nord de la ville métro Crémazie 282-8620, 821-4166. 6-12-77.

OFFRES D'EMPLOIS

Société de Tourisme de la Baie James Chef des cuisines

Fonctions: • Dirige le personnel de la cuisine et travaille à la réalisation des menus • Dirige et effectue les opérations nécessaires à la préparation, à la cuisson et à la mise en place de la nourriture telle que prévue au menu • Organise le travail et la préparation des menus conformément aux exigences de l'économie, de la quantité et de l'art culinaire • Responsable de l'approvisionnement ainsi que de la qualité et la quantité des produits alimentaires utilisés • Collabore au contrôle des coûts • Voit à la formation de son personnel de cuisine • Responsable de l'inventaire mensuel • Responsable de l'entretien ménager

Exigences: • Diplôme de l'École d'Hôtellerie ou l'équivalent. • Capacité de diriger du personnel • Expérience minimale de huit (8) années dans un poste connexe • Disponible pour relocalisation

Lieu de travail: TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES Salaire intéressant incluant une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à: Société de tourisme de la Baie James Service du personnel 800 est. boul. de Maisonneuve 22e étage Montréal, Québec H2L 4M6 8-12-77

Société de Tourisme de la Baie James Assistant gérant d'exploitation

Fonctions: • Assiste le gérant d'exploitation dans l'exécution de ses fonctions (Restauration & Hôtellerie), • Prépare et soumet à son supérieur immédiat les rapports financiers mensuels, • Prépare et soumet les budgets d'exploitation, • L'LF.I. aux adultes, • Doit garder comme objectif de maintenir le coût de l'exploitation le plus bas possible, • Assistera dans l'embauche et la formation du personnel, • Voit à ce que les rapports quotidiens des activités des différents secteurs leur soient remis selon les formes prescrites, • Assume toutes tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

Exigences: • Diplôme universitaire de premier cycle (orientation hôtellerie) ou l'équivalent, • Capacité et intérêt pour travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire, • Expérience de deux (2) à trois (3) ans dans un poste connexe, • Disponible pour relocalisation.

Lieu de travail: Territoire de la Baie James. Salaire intéressant incluant une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à: Société de tourisme de la Baie James Service du personnel 800 est. boul. de Maisonneuve 22e étage Montréal, Québec H2L 4M6 8-12-77

Professeur de français langue seconde

À plein temps pour l'enseignement du français à des cadres de Compagnie, dans la région de l'Outaouais. Qualifications: - Certificat L.F.I. - Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes, - toutes les qualifications de base d'enseignement, - français comme langue maternelle, - personnalité très dynamique. Veuillez téléphoner à: 849-6236 5-12-77

COMMIS À LA COMPTABILITÉ Nous recherchons une personne pour emploi temporaire, pour effectuer un travail comprenant des conciliations bancaires et des conciliations de vente. Les candidats doivent faire preuve de jugement et doivent avoir une expérience de travail dans le domaine. Les personnes intéressées devront communiquer avec Lili Bordeleau, Direct Film Inc. à 374-4200 poste 312. 3-12-77

DESSINATEUR ET CONSTRUCTEUR DE MOULES DE PLASTIQUE par injection demandé par industrie située à Mtl. La personne devra avoir une très grande expérience et être capable de superviser une équipe de constructeurs de moules. Pour entrevue écrire à C.P. 117 Brossard J4Z 3S1, Dossier A 129. 5-12-77.

COORDONNATEUR(TRICE) DU SERVICE DE NUIT fonctions: coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats qualifications, détenir un D.E.C. professionnel en techniques infirmières ou l'équivalent. Salaire selon les qualifications et les normes du Ministère des affaires sociales. Service du Personnel, pavillon Charlevoix, Boyer 4535 rue Charlevoix Montréal Nord Qué. 326-3025. 5-12-77.

PHARMACIEN licencié demandé pour pharmacie temps partiel, bilingue, vive vite à C.P. 117 Brossard J4Z 3S1, Dossier A-132. 5-12-77.

Réceptionniste dactylo bilingue, demandée pour travail dans laboratoire médical privé, faire parvenir curriculum vitae à C.P. 117 Brossard J4Z 3J1, Dossier: A-132. 5-12-77.

SECRETARE bilingue, bureau légal centre-ville, expérience nécessaire, Mme Renaud 878-9411 poste 231. 28-11-77.

Commis comptable système One Write pour étude légale pouvant dactylographier. Demandez Mme Bérubé 361-3981. 8-12-77.

Gardiennage pour enfant de 2 ans. Pour la semaine face université de Montréal. 738-2935. 6-12-77.

Professeur de français langue seconde

À plein temps pour l'enseignement du français à des cadres de Compagnie, dans la région de l'Outaouais. Qualifications: - Certificat L.F.I. - Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes, - toutes les qualifications de base d'enseignement, - français comme langue maternelle, - personnalité très dynamique. Veuillez téléphoner à: 849-6236 5-12-77

DESSINATEUR INDUSTRIEL Nous offrons position dans les études de la maintenance de matériel, expérience requise minimum 10 ans, pour rendez-vous, téléphonez: Mme I.S. Darrens à 744-4961. 5-12-77

SSSS cherchons surveillants des ventes par téléphone expérience exigée, excellente opportunité de rétribution en dessus de moyenne. 489-8628. 6-12-77.

Vendeuse demandée avec expérience dans la confecterie (lingeries) 849-7268. 5-12-77.

Vendeuse demandée avec expérience dans la lingerie 849-7268. 5-12-77.

Secrétaire de direction, hôtel de luxe centre-ville, parfaitement bilingue, 5 ans minimum expérience de préférence avec hôtel, restaurant, bonne condition de travail, pour rendez-vous 878-2503. 3-12-77.

Filiale, un important groupe français qui s'implante à Montréal, recherche SECRETARE BILINGUE, expérience requise, steno, deux langues, salaire selon compétence, appeler 866-8563 demandeur Martine Hehen. 3-12-77.

OFFRES D'EMPLOIS

Société de Tourisme de la Baie James Responsable de la restauration

Fonctions: • Il assume la responsabilité de l'exploitation du service de restauration, • Il est responsable de l'embauche et de la formation de son personnel, • Il travaille en étroite collaboration avec le chef à la composition des menus, des menus de banquets, de l'horaire de travail des employés de cuisines, à la prise d'inventaire mensuelle, etc. • Contrôle les coûts des aliments à l'intérieur des limites prescrites et s'assure qu'il n'y a pas d'abus dans la préparation des menus. • Il s'occupe de l'organisation des banquets, de la composition du menu, des vins, de la boisson, etc. • Il voit à la préparation des rapports d'opération mensuels, les soumet à son supérieur immédiat pour approbation.

Exigences: • Expérience minimale de dix (10) années dans un poste connexe, • Capacité et intérêt pour travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire, • Disponible pour relocalisation.

Lieu de travail: Territoire de la Baie James Salaire intéressant incluant une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à: Société de tourisme de la Baie James Service du personnel 800 est. boul. de Maisonneuve 22e étage Montréal, Québec H2L 4M6 8-12-77

MÉCANICIEN QUALIFIÉ CUMMINS ET G.M.

Mécanicien demandé immédiatement par une Compagnie de Vancouver et Calgary. Salaire maximum plus excellents bénéfices marginaux, incluant les dépenses de déménagements. S.V.P. faire application en écrivant à la main, votre curriculum vitae et les renseignements concernant vos emplois antérieurs et votre expérience. Tous les applicants recevront une réponse à leur demande indiquant l'heure et l'endroit de l'entrevue. S.V.P. envoyez votre demande à: SERVICE DU PERSONNEL C.P. 2088 VANCOUVER B.C. V6B 3T3 5-12-77

Professeur de français langue seconde

À plein temps pour l'enseignement du français à des cadres de Compagnie, dans la région de l'Outaouais. Qualifications: - Certificat L.F.I. - Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes, - toutes les qualifications de base d'enseignement, - français comme langue maternelle, - personnalité très dynamique. Veuillez téléphoner à: 849-6236 5-12-77

COMMIS À LA COMPTABILITÉ Nous recherchons une personne pour emploi temporaire, pour effectuer un travail comprenant des conciliations bancaires et des conciliations de vente. Les candidats doivent faire preuve de jugement et doivent avoir une expérience de travail dans le domaine. Les personnes intéressées devront communiquer avec Lili Bordeleau, Direct Film Inc. à 374-4200 poste 312. 3-12-77

DESSINATEUR ET CONSTRUCTEUR DE MOULES DE PLASTIQUE par injection demandé par industrie située à Mtl. La personne devra avoir une très grande expérience et être capable de superviser une équipe de constructeurs de moules. Pour entrevue écrire à C.P. 117 Brossard J4Z 3S1, Dossier A 129. 5-12-77.

COORDONNATEUR(TRICE) DU SERVICE DE NUIT fonctions: coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats qualifications, détenir un D.E.C. professionnel en techniques infirmières ou l'équivalent. Salaire selon les qualifications et les normes du Ministère des affaires sociales. Service du Personnel, pavillon Charlevoix, Boyer 4535 rue Charlevoix Montréal Nord Qué. 326-3025. 5-12-77.

PHARMACIEN licencié demandé pour pharmacie temps partiel, bilingue, vive vite à C.P. 117 Brossard J4Z 3S1, Dossier A-132. 5-12-77.

Réceptionniste dactylo bilingue, demandée pour travail dans laboratoire médical privé, faire parvenir curriculum vitae à C.P. 117 Brossard J4Z 3J1, Dossier: A-132. 5-12-77.

SECRETARE bilingue, bureau légal centre-ville, expérience nécessaire, Mme Renaud 878-9411 poste 231. 28-11-77.

Commis comptable système One Write pour étude légale pouvant dactylographier. Demandez Mme Bérubé 361-3981. 8-12-77.

Gardiennage pour enfant de 2 ans. Pour la semaine face université de Montréal. 738-2935. 6-12-77.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARE Possédant expérience légale ou l'équivalent. Emploi: pour une étude légale ayant ses bureaux à la place Victoria à Montréal. S.V.P. communiquer avec M. Robert Smith 878-4311. 6-12-77.

SECRETARE JURIDIQUE Secrétaire juridique: avec expérience en droit civil pour bureau au centre ville 281-1811. 3-12-77.

AGENCE DE PUBLICITÉ Dactylo-Réceptionniste. Tél.: 937-4257 J.N.O.

SECRETARE JURIDIQUE Avec expérience en droit litigieux. Parfaite bilingue, steno pour avocat sénior. Bons avantages 8 à 5 heures. 281-1766. 4-12-77.

Commis comptable demandé avec un an d'expérience si possible dans le domaine du film. Communiquez avec Genevieve Morency, 845-5211. 5-12-77.

PERSONNEL ETRE DEUX... Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit sur demande. Tél. 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE 1117 ouest, Ste-Catherine 3310, Montréal J.N.O.

FACE À FACE Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour gens libres seulement. 288-5253, 1h. à 9h. 9-12-77.

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est, Sherbrooke suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence es lettres. Tél.: 524-3852, Hull: 777-2865. J.N.O.

CHAMBLY ET OTTERBURN PARK: Plusieurs terrains pour multi-familial ou bungalow de 30 à 50 sous le pied, différents secteurs. Albert Houle 467-1120, 658-7272. Courtiers 3-12-77.

SUPERAUBAINE STE-ADELE 20 terrains beaux 25,000 p.c. ou plus au bord de la rivière du Nord. Toutes offres sérieusement considérées par le propriétaire. Plan des terrains disponible. Rivnor Inc. après 6h. 933-5109. 5-12-77.

PIERREFONDS: Magnifique terrain, partiellement boisé, bord de l'eau avec services, M.L.S. GUY CARON 661-2639 ou 667-3333. DESROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77.

TERRES A VENDRE STE-ANNE-DES-PLAINES: Terre de 45 arpents semi boisée Bungalow construction 1971, écurie pour 20 chevaux. M.L.S. Guy Brosseau, 331-3047, 687-1010. A.E. LePage & Westmount Inc., Courtiers 3-12-77.

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

Horizontalement 1-Prêtre du rite oriental. Qui concerne les sports. 2-Dans certains cultes orientaux, purification religieuse. - Bière 3-Unité monétaire roumaine. - De Tyr. 4-Extrémité d'une veine métallique ou de houille. - Gaz rare. 5-Famme du tsar. - Venu au monde. 6-D'Islande. 7-Sodium. - De la campagne. 8-Quatre saisons. - Ravage. 9-Techetium. - Nom des citoyens qui résidaient à Rome. 10-Ancien bouclier. - Robe des magistrats. - Ce qui est dû à quelqu'un. 11-Au Sahara, désert de pierres. - Rendre dur. 12-Pas ailleurs. - Arme ancienne. - Direction générale.

Verticalement 1-Dignité d'électeur palatin. - Du verbe avoir. 2-Soumission. 3-Qui contient plusieurs unités. - Éclat de voix.

Solution d'hier

1-CLIQUE 2-RECU 3-BARREAU 4-APHERESE 5-PRE 6-CROTON 7-MAIRE 8-HEREDITAIRE 9-OU 10-RASE 11-ROLE 12-ISOLATEUR 1-OMEGA 2-RENELE 3-OMEGA 4-RENELE 5-OMEGA 6-RENELE 7-OMEGA 8-RENELE 9-OMEGA 10-RENELE 11-OMEGA 12-RENELE

4-Obtenu. - Qui concerne l'uranium. 5-Passerau. - Germanium. 6-Tellement. - Lieu. 7-Montant des enjeux. - Pluie. - Erre. 8-Calcédoine noire unie. - Arrose, en parlant des terres. 9-Sauté de nouveau. 10-Amalgame d'étain, qui sert à l'étamage des glaces. - Soutire. - Cela. 11-Troisième partie de l'intestin grêle. - Dans. - Un nombre. 12-Carnivore du Sahara. - Dessins achevé (par oppos. à croquis).

1-Prêtre du rite oriental. - Qui concerne les sports. 2-Dans certains cultes orientaux, purification religieuse. - Bière 3-Unité monétaire roumaine. - De Tyr. 4-Extrémité d'une veine métallique ou de houille. - Gaz rare. 5-Famme du tsar. - Venu au monde. 6-D'Islande. 7-Sodium. - De la campagne. 8-Quatre saisons. - Ravage. 9-Techetium. - Nom des citoyens qui résidaient à Rome. 10-Ancien bouclier. - Robe des magistrats. - Ce qui est dû à quelqu'un. 11-Au Sahara, désert de pierres. - Rendre dur. 12-Pas ailleurs. - Arme ancienne. - Direction générale.

1-Dignité d'électeur palatin. - Du verbe avoir. 2-Soumission. 3-Qui contient plusieurs unités. - Éclat de voix.

SECRETARE juridique, expérience en droit civil pour bureau au centre ville 281-1811. 3-12-77.

AGENCE DE PUBLICITÉ Dactylo-Réceptionniste. Tél.: 937-4257 J.N.O.

SECRETARE JURIDIQUE Avec expérience en droit litigieux. Parfaite bilingue, steno pour avocat sénior. Bons

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

• Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées
en pages 24, 25, 27

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

SPECIALITÉ 2e hypothèque pour consolidation, achat, autres besoins, maison ou chalet, intérêt seulement si désiré; aussi 1ère hypothèque disponible; sc. léte privée: 259-5476. 16-12-77

Besoin \$25,000. fixe 3 ans sur 4 logements. Paroisse St-Barthélemy paie-rais 10%, 474-0319. 9-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisse populaires

OUTREMONT: Cottage 14 pièces, peut être converti en maison de chambres, salon double, s. à manger, acajou. D. Ruffange 735-6381, 744-4151.

NORD: Beau duplex (2 x 6) rénové. Près métro, magasins, \$30,000. négociable. Pour informations Aline Lussier 735-6381, 484-0547.

ST-URBAIN NORD: intéressant triplex, 1 x 6, 2 x 3, \$19,500 bon état, chauffé électrique. Bon revenu. Aline Lussier 735-6381, 484-0547.

N.D.G.: Cherchez-vous un grand cottage avec beaucoup de charme? J'ai ce qu'il vous faut: 11 pièces, 2 foyers, naturels, 2 garages. L. Lucas, J. Laplante 735-6381.

AHUNTSIC: Désirez-vous les avantages de la ville avec le charme de la campagne? Superbe cottage détaché pierre brique, 7 pces, foyer naturel, garage, \$137,500. J. Laplante/L. Lucas 735-6381.

ST-LAURENT: rue Lauriault, cause départ, cottage semi-détaché, prix ouvert à \$45,000. hyp. à 8.875%. Gérard Haquin 735-6381, 844-6573.

VILLE MONT-ROYAL: joli cottage 7 pces, 3 chambres, den, foyer, sous-sol fini, garage, joli jardin. T. Labossière 735-6381, 276-2176.

N.D.G.: 4 duplex (6 1/2 - 7 1/2) en très bon état, foyers, doivent être vendus en bloc. Intéressant pour co-proprétaires. T. Labossière 735-6381, 276-2176.

FIDUCIE du QUÉBEC
courtier 3-12-77

KIRKLAND près de l'hôpital Lakeshore, bungalow avec 4 chambres à coucher, salle de séjour avec foyer, 697-8441 5-12-77

STE-AGATHE, transfert, faut vendre bord lac Byette, maison canadienne, pièces sur pièces, neuve 26x44, 2 étages, 8 pièces, garage, foyer, vente privée, toutes offres considérées. 819-326-4250 14-12-77

OUVERT aux visiteurs dimanche 2 à 4 h. Outremont 737 Rockland, cottage détaché, rénové, boiserie chêne, foyer, 4 chambres à coucher + 1, garage, 277-2707 5-12-77

OUTREMONT, côte Ste-Catherine coin Deom, luxueux duplex 3 chambres à coucher, salle de jeu avec foyer, garage, bon revenu, 387-3110. 5-12-77

ROSEMONT, duplex \$60,000. occupation au printemps, pas d'agent. 256-1812 3-12-77

BROSSARD: Secteur "M" Bungalow 5 pièces, tout brique, situé sur un croissant. Terrain magnifique. Venez visiter pour vous convaincre. JOCELYNE LAROSE 656-0660. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

le bridge

Éloignez le danger

par Charles-A. Durand

♦ ♦ ♦ ♦

La réalisation d'une foule de contrats gravite autour de la sauvegarde d'un honneur non gardé dans une couleur accessoire.

En face de cette catégorie de mains qui sont fort nombreuses, le joueur doit manipuler le jeu de ses cartes d'une manière fort habile afin de toujours laisser l'attaque à la main non dangereuse.

Cette technique sécuritaire se montre avec évidence dans la donne suivante.

Donneur: Sud
Vulnérables: Tous

NORD
♦ 104
♦ RV4
♦ RDV42
♦ R53

EST
♦ R962
♦ 6
♦ 986
♦ AV1062

SUD
♦ AV5
♦ A10982
♦ A53
♦ 74

Les enchères:
Sud Ouest Nord Est
1 ♥ passe 2 ♦ passe
2 ♥ passe 4 ♥ fin

Entame: le 3 de pique par Ouest.

Pour être jouée avec succès la donne ci-dessus doit être exécutée en empêchant le joueur en Ouest de prendre la main car il fera tomber le Roi de trèfle dans les mains de son partenaire Est et le contrat sera en chute d'une levée. Il nous semblerait que ce subterfuge soit saisi de prime abord

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAURENTIDES ESTEREL LAC DU NORD

À VENDRE OU À LOUER: 100 pieds au bord de l'eau, 30,000 pi. de terrain paysagé. Maison de deux étages d'un état impeccable offrant tout confort. Foyer en pierres des champs, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur à mur. Ameublement exclusif.

LAC CHARLEBOIS STE-MARGUERITE

Très beau chalet en BOIS HOND, 75,000 pieds de terrain, 2 foyers, 3 chambres à coucher, tout meublé, très privé.

LAC DE LA TRUITE VAL DAVID

Magnifique chalet suisse niché au sommet d'une colline. Piscine chauffée couverte, 3 chambres à coucher, foyer, tapis mur à mur.

DENYSSE MONTEPETIT A.E. LePage & Westmount Inc., courtier 3-12-77

ST-LAURENT: à vous qui cherchez une maison spectaculaire avec 2 foyers, 4 chambres, garage double, patio beau jardin, cause départ pour Floride, \$125,000 nég. MLS D. Brissette 735-6381, 486-3673, T. Labossière 735-6381, 276-2176.

DU MUSEE: Cottage 10 pces, 4 chambres, dans foyers, boisés, acajou, patio \$150,000 local extraordinaire pour professionnels. T. Labossière 735-6381, 276-2176.

VILLE ÉMARD: Voulez-vous augmenter vos revenus? Maison brique 3 étages, 5 logements, près foyer métro. J. Laplante 735-6381, 672-1576.

FIDUCIE du QUÉBEC
courtier 3-12-77

BROSSARD: De fort potentiel ce bungalow tout brique, 8 pièces, situé dans un croissant, terrain paysagé, piscine couverte, tout clôturé. Plusieurs extras. LOUISE PERRON 656-0660 DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

IDEAL PROFESSIONNEL: Split-level 10 pièces, 5 chambres, foyer marbre, sundeck, terrain 15,000 p.c. coin rue. Prix réduit. MLS JACQUES CHARBONNEAU 354-2950 472-5474. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER 3-12-77

St-Laurent Ouest — Fait sur demande — transféré le 12 déc. — valeur \$135,000. — AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE. — 3 + 1 chambres à coucher, salon et salle à dîner combinés, plafond cathédrale, cuisine spacieuse avec tous les accessoires merveilleux foyer, salle familiale avec plafond sculpté, bar avec eau, stéréo encastré sur deux planchers, 3 1/2 salles de bains, salle de jeux, tapis mur à mur, décor élégant, vitres teintées, plusieurs autres avantages, extérieurement en marbre blanc, porte de garage électrique, entrée de garage au niveau de la rue, magnifique terrain exceptionnellement entretenu, près de toutes les écoles et églises de quelques nomination, magasinage, etc., doit être vu pour être apprécié. Vente Privée, 2265 Boul. Beaudet, (Alexis Nihon), 747-7964, 482-1431 (S.V.P. acheteurs sérieux seulement). 6-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, cottage 14 pièces, peut être converti en maison de chambres, salon double, frêne et chêne, salle à manger acajou. D. Ruffange 735-6381, 744-4151.

ST-BRUNO: STE-JULIE: j'ai un excellent choix de maisons pour toutes les bourses. Appelez R. Langlois 679-1110.

STE-JULIE: cottage style suisse, construction soignée, terrain 17281 pica. Décoration professionnelle. R. Langlois: 679-1110.

ST-BRUNO: bungalow pierre et brique 56 x 30 plus garage, grand terrain. Sous-sol aménagé pour loyer. R. Langlois 679-1110.

ST-BRUNO: bungalow split 26 x 50 pierre et brique boisé et paysagé. Vieux secteur très joli. R. Langlois 679-1110.

ST-BRUNO: bureaux à louer prix intéressant près des transports. Libre immédiatement. R. Langlois: 679-1110.

ST-BRUNO: bungalow près écoles rue tranquille, sous-sol fini, terrain offrant beaucoup d'arbres. Faut voir. A. Maher: 679-1110.

ST-BASILE: nouveau grand gungalow offrant beaucoup d'extras, grandes chambres, beau terrain, une visite s'impose. A. Maher: 679-1110.

ST-BASILE: voici votre chance, cottage neuf réduit de \$2,500. très bonne construction, taxes basses. A. Maher, 653-3858, 679-1110.

ST-BRUNO: spacieux bungalow possibilité bachelier au sous-sol, terrain ruisseau, parc provincial. A. Maher: 679-1110.

LAPRAIRIE: duplex briques 1 x 5 1/2, 1 x 7 pièces, sous-sol fini, atelier, possibilité commerciale. Y. Nelson 679-1110, 672-5072.

BROSSARD: idéal pour professionnel, grand split 9 pièces, garage, Secteur "S". Nicole Pelletier 463-0851, 679-1110.

ST-HYACINTHE: triplex briques, 5-2-7 pièces, chauffage eau chaude, garage, site idéal pour professionnel. F. Gagné 679-1110.

\$79,500.00, cottage, 4 chambres à coucher, foyer, 2 1/2 salles de bain, garage, piscine. Situé voisin parc provincial. Louis Desca-ry: 653-2449, 670-1002.

\$118,000.00 très moderne. Foyer central, 4 chambres à coucher. Les parents et enfants ont chacun leur plancher, 2 1/2 salles de bain. Site et terrain magnifiques 19,500 pica. Voisin parc provincial. Piscine Valmar creusée, chauffée. Louis Desca-ry: 653-2449, 670-1002.

VAL MORIN, maison mobile, site enchanteur, 5 pièces. Au pied d'une pente de ski avec monte-pente gratuit. R. Gauthier 525-9925, 670-1002.

BOUCHERVILLE: Magnifique split, choix de professionnel près du golf. Maison tout confort avec piscine creusée. R. Patenaude: 655-8854, 670-1002.

Fiducie du Québec,
courtier

Montreal Trust
LANGUEUIL

Bungalow superbe, 5 chambres. Excellente construction, sous-sol fini. Comptant \$5,000. Près Tunnel Lafontaine. Marie Bigras 651-1000, 653-9595.

LANGUEUIL
Triplex 5 1/2 location facile près métro. Impeccable. Aubaine. Entrée privée chaque locataire. Gaston Bigras 651-1000.

LANGUEUIL
Duplex 2 x 5 1/2 près Pont Lafontaine. Grand terrain, maison impeccable. Comptant \$4,000. Faut voir. Marie Bigras 651-1000, 653-9595.

ST-HUBERT
Cottage de luxe, 9 pièces, tapis mur à mur, 2 foyers naturels. Secteur paisible. Marie-Paule Paradis 651-1000, 670-5790.

ST-HUBERT (La Flèche) semi-détaché à vendre, pierres des champs et briques, porte patio, 2 chambres de bains céramique, près de toutes les commodités. 676-6313. 5-12-77

Repentigny bungalow 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer \$42,500. 581-9438 ou 581-0371. 4-12-77

BOUCHERVILLE: cottage style canadien 1966, secteur Seigneurie, 8 pièces, 4 chambres, foyer, SCHL 6 1/2 %, patio, arbres, \$59,000. pas d'agent, 655-0326. 5-12-77

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, portes patio, salle familiale avec foyer, 1 1/2 salle de bains, cour clôturée, garage, lavasse à vaisselle plus autres extras dont parc dans piscine, hypothèque 6 %, jour 694-3950 poste 20, soir 626-0848. 5-12-77

DUPLEX semi-détaché, Snowdon N.D.G. 6 1/2-5 1/2, garage double, petit comptant. Réal Gouin 866-9641 (b) ou 489-9543 (r) Trust General Courtier 5-12-77

Triplex près Université McGill 2 fois 5 1/2, 4 1/2 avec sous-sol façade en pierres, stationnement, occupation arrangée, vente privée, \$80,000, comptant \$25,000. Len Birmie 845-6887 ou 625-3395. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montreal Trust
ST-BRUNO

SOMMET TRINITE. Superbe cottage canadien, brique — pierre, plus de 10 grandes pièces, beaucoup d'extras. \$165,000. A voir.

Semi-détaché idéal pour jeunes couples — 3 chambres paiements moins de \$300.00 par mois.

ST-BASILE
Bungalow stucco — bois, 3 chambres, foyer pierre sous-sol, très grandes pièces, cuisine, salle de bain renouées. \$37,500.

APPELEZ JOSÉE LISE CAYER: 653-2496 — 653-7726 courtiers 3-12-77

Montreal Trust

BELOEIL: Propriété idéale pour famille nombreuse, tout l'espace intérieur et extérieur dont vous rêvez! 10 pièces très spacieuses et terrain magnifique d'un arpent. Prix plus que raisonnable. Fabienne Boulanger 467-1120, 467-1576.

ST-HILAIRE: Magnifique cottage ancien tout renové, grandes pièces, foyer, grand terrain bord de l'eau. Garage, atelier. \$79,000. Rock Benoit 467-1120, 467-0381.

PIEDMONT MT-AVILA: Architecture originale, 4 c.c. 3s, de bain, 3 foyers, garage,

LIBRE OPINION

Le livre vert et l'enseignement des arts plastiques

par JACQUES ALBERT WALLOT, CANDIDE CHAREST ET SUZANNE LEMERISE

Les auteurs de ce texte sont tous directement engagés dans le secteur de l'enseignement des arts plastiques. Jacques Albert Wallot et madame Suzanne Lemerise sont attachés au département des Arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal, tandis que madame Candide Charest est étudiante au troisième cycle à l'UQAM et s'intéresse à l'enseignement des spécialités en milieu scolaire.

Compte tenu de l'importance que représente pour le milieu de l'enseignement la présentation du Livre vert sur "L'enseignement primaire et secondaire au Québec", il nous semble nécessaire de préciser le point de vue de certains éducateurs d'art sur la question.

Dans son ensemble, le Livre vert se présente comme un document extrêmement habile qui accepte certains acquis de la réforme scolaire tels la hausse sensible de la scolarité des enseignants, la fréquentation scolaire généralisée des québécois, la polyvalence des programmes et la dé-

mocratisation de l'éducation. Cependant, cette réforme ne fait plus, selon le Livre vert, l'objet d'un consensus au sein de la population.

Au niveau élémentaire, reconnaissant que l'école est axée sur la formation globale de l'enfant, le Livre vert retient que cette orientation doit rester attentive aux valeurs du milieu.

Au niveau secondaire, bien que la réforme scolaire ait amené un nouveau type d'école, la polyvalente, permettant une scolarisation des étudiants selon des orientations qui leur conviennent, les cri-

tiques à son endroit sont nombreuses selon le Livre vert qui ajoute que "les problèmes commandent de vigoureux redressements" (3.33).

En fait, lorsqu'il s'agit des principaux problèmes de l'école primaire et de l'école secondaire, le Livre vert s'interroge sur le temps et la qualité de l'enseignement dispensé à ces niveaux (1.58) et annonce rien de moins que la remise en question du droit de grève chez les enseignants (1.61 et 1.62), la fin de plusieurs spécialités au niveau secondaire (3.81), une diminution des journées pédagogiques (3.126) et des restrictions à prévoir au niveau de la mobilité du personnel (4.57) ainsi que la venue toute prochaine du droit de grève (4.63).

C'est par le biais de la responsabilité partagée que se réaliseront toutes ces réformes car le Livre vert précise que les parents devraient participer aux journées pédagogiques et à la planification de la vie de l'école (2.98 et 3.97).

Plus précisément, parmi les hypothèses proposées aux groupes de pression du milieu scolaire québécois, nous retons celle qui suggère que chaque école publique puisse s'administrer elle-même "à la manière des écoles privées" (4.54) et celle qui avance la possibilité du "choix de l'école par les parents" (4.60).

Au total, c'est comme si les hypothèses et propositions suggérées dans le Livre vert étaient moins attribuables à l'attitude du gouvernement Lévêque qu'à une évolution élitiste inexorable du ministère de l'Éducation conjuguée avec une mise au pas des divers agents d'éducation dans le système scolaire québécois.

Les propositions du Livre vert

Si dans son ensemble le Livre vert contient plusieurs dispositions qui semblent inquiétantes pour le milieu de l'enseignement en général, la situation institutionnelle de l'éducation artistique quant à elle semble légèrement consolidée. Cette constatation est d'autant plus rassurante que depuis quelques années le statut de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles s'était graduellement détérioré au point qu'un simple réaménagement d'horaire à la CECM l'an dernier avait gravement mis en danger l'existence même de cette discipline au niveau secondaire.

En scrutant les tableaux de répartition des matières au secondaire, on remarque la présence des arts (lesquels?) en second-

aire I pour un total de trois périodes sur 30 par semaine, même chose pour le niveau secondaire II. Au niveau secondaire III, secondaire IV et V, les "arts" deviennent une matière optionnelle selon des combinaisons d'horaire plus ou moins longues dans le temps.

Il n'est pas certain cependant que l'étudiant du secondaire ne soit pas obligé d'éliminer les arts pour continuer à cumuler des blocs de matières dites "académiques" de façon à rencontrer les seuils d'admission du niveau CEGEP.

Ainsi, en secondaire IV par exemple, selon la grille-horaire proposée par le Livre Vert, l'enseignement de la langue maternelle cumule deux blocs tandis que la langue seconde, l'éducation physique, l'enseignement moral et religieux ainsi qu'un cours obligatoire de mathématiques monopolisent à eux-seuls quatre autres blocs de matières.

Sur un total de dix blocs, il ne reste donc que quatre cours complémentaires à choisir parmi quinze matières parmi lesquelles on retrouve des mathématiques, de l'histoire, de la géographie, de la chimie, de la physique, de la biologie, des arts, etc.

Pour rencontrer les exigences d'admission dans les CEGEP, les étudiants devront se plier aux contraintes des prérequis lesquels vont au-delà des exigences minimales requises pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Nous croyons que le secondaire proposé par le Livre Vert ne permettra pas une formation plus générale que celle offerte dans les derniers dix ans.

Qu'est-ce que le Livre Vert propose donc de si nouveau dans la formation académique des étudiants?

a) Les arts restent une spécialité:

Alors que le Livre Vert parle de la diversification (3.69) de la tâche des enseignants en regroupant ceux-ci en groupes de formation, les enseignants des arts conservent le statut de spécialistes (3.82). Devront-ils enseigner tous les arts?

Une deuxième source d'inquiétude survient lorsque le Livre Vert chapeaute tou-

tes les disciplines artistiques sous les mêmes objectifs tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire.

Ce parti-pris semble témoigner d'une méconnaissance de la spécificité de chacune des matières artistiques.

À cet égard, il faudrait se souvenir de la remarque récente et sarcastique de Vincent Lasnier voulant que les disciplines artistiques soient plus dissennables que semblables (1). Le Rapport Rioux lui-même sous-entend une distinction entre l'activité créatrice au sens large et les disciplines artistiques dans leur spécificité propre (2).

b) Les arts plastiques et les programmes: Quand le Livre Vert souligne à plusieurs reprises que "les programmes d'études devraient être plus précis" (3.122) et soumis à l'approbation des parents, il ignore que le processus de création artistique ne peut être planifié de façon trop serrée.

L'enseignement des arts plastiques reste en effet une discipline cumulative certes, mais dont les acquis ne sont pourtant pas comptabilisables. C'est pourquoi les tentatives d'apprentissage et d'évaluation serrées privilégieraient indûment des enseignements notionnels anodins qui tiennent plus à des recettes qu'à des enseignements artistiques véritables.

c) Les arts adaptés aux individus:

Par ailleurs, il devient inquiétant de voir la notion "d'excellence" associée à des objectifs artistiques, comme le suggère le Livre Vert. Le dessin spontané n'est-il pas vrai et unique en soi? Selon quels critères peut-on parler d'excellence en arts plastiques? Il faudrait peut-être se rappeler Borduas qui disait qu'il aimait particulièrement les étudiants maladroits.

d) Les objectifs artistiques: Si on veut mieux cerner les objectifs de l'enseignement des arts plastiques en milieu scolaire, il faut d'abord se référer aux études de Rhoda Kellogg. Celles-ci avancent que la simple activité de gribouillis qui se situe quelque part entre deux et quatre ans implique des processus "visuo-moteurs" tout à fait identiques à ceux

dont l'enfant a besoin pour le simple apprentissage de l'écriture. À cet égard, plusieurs lettres majuscules de notre alphabet G.Q.R.E. et Y correspondent à des mandalas spontanément dessinés par les jeunes enfants.

Au Québec, le Rapport de la Commission Rioux, publié dès 1968, avançait que l'objectif spécifique et irréductible de l'éducation artistique, c'est l'expérience esthétique. L'expérience esthétique est ce processus totalisant qui permet à l'individu d'appréhender la réalité par les sens, par l'intelligence, la mémoire, l'imagination et de l'exprimer (dans le cas des arts visuels) par l'image. C'est un processus totalisant qui permet à chaque individu de se construire un univers symbolique et dont les conséquences touchent de façon positive le développement harmonieux et intégral de l'individu.

Bref, la construction d'un univers sensoriel chez chaque individu ne peut que contribuer au développement d'une pensée divergente, flexible, autonome et créatrice nécessaire à la formation de l'homme "normal" de demain.

Le Livre Vert se présente comme un document ambivalent. Tout en louangeant les acquis de la réforme scolaire des années soixante, il propose des hypothèses dont l'ensemble incite à un morcellement de l'école publique.

À première vue, la situation institutionnelle de l'enseignement des arts plastiques semble légèrement renforcée par son maintien comme spécialité. Plusieurs interrogations inquiètent néanmoins encore les professeurs d'arts sur la signification que le Livre Vert donne à "l'éducation artistique" et au concept "arts". Un sérieux scepticisme subsiste également quant à l'existence de l'option arts parmi 15 autres matières complémentaires au secondaire IV et V.

1) Vincent Lasnier, "A Plague On All Your Houses: The Tragedy of Art Education", Art Education, Journal of the NAEA, Washington, March 74, Vol. 27, No. 3.

2) Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, Québec: éditeur officiel, Août 1968.

Un député NPD dénonce le projet de loi ontarien sur la santé

TORONTO (PC) — Si le projet de loi sur la santé et la sécurité n'est pas modifié, les cas de maladie et d'accidents seront beaucoup plus nombreux, a déclaré mercredi à la Fédération du Travail de l'Ontario (FTO) M. Bob Mackenzie, délégué des métallurgistes et député NPD de Hamilton-Est à la Législature ontarienne. Ne pas modifier ce projet de loi, a dit M. Mackenzie, serait presque criminel. La FTO, qui compte 800.000 membres, a accepté un octroi de \$330.000 du gouvernement provincial pour former des syndicats dans le domaine de la santé et de la sécurité. Il n'en reste pas moins que la FTO trouve insuffisant le projet de loi gouvernemental. M. Gregory Murtagh, directeur des services éducatifs de la FTO, a déclaré dans

une interview que le "ministre nous oblige à nous entraîner pour survivre".

La FTO déclare qu'il ne devrait pas y avoir de limite à la fréquence des inspections de sécurité et qu'en tout lieu de travail il devrait y avoir un comité conjoint de santé et de sécurité. Et ces comités devraient pouvoir fermer les lieux de travail dangereux.

La FTO veut qu'un employé puisse refuser impunément de travailler à un endroit qu'il trouve dangereux et que l'employeur ne soit pas libre de désigner à sa place un apprenti ou un travailleur moins expérimenté.

Dans son discours d'ouverture au congrès de quatre jours, M. Cliff Pilkey s'est dit bien désappointé du projet de loi dont il attendait beaucoup.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Aviz: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 465-2145

Voir autres annonces classées, en pages 24, 25 et 26

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal Courtier logo and name

OUTREMONT: Cottage détaché, 4 chambres, 2 salles de bain, garage, très grand jardin. Seulement \$108.000. M.L.S. N. Griffin 735-2681, 744-6190.

NDG: Cottage moderne de 3 chambres à coucher. Prêt à habiter, garage, jardin dans les \$40.000. M.L.S. Julia Daniels 937-0187, 489-5321.

EASTERN NDG: Condition excellente, cottage détaché en brique, salle à manger ouverte, "den", 2 OFF. Salle de jeux, 4 + 1 chambres à coucher, garage, jardin. Lynne Robinson 487-9560, 933-0975.

DOLLARD DES ORMEAUX: Magnifique maison, excellent achat, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles bain, salle à manger, "den", sous-sol fini. Cui de sac, boisé. M.L.S. Rita Roy 636-9610, 626-9051.

KIRKLAND: Grande maison récente (1973) sur terrain de 8.820 pieds carrés. Prix réduit à \$65.000. Hypothèques de \$50.000. Escalier circulaire, cheminée, garage double. M.L.S. Mariette Bruyère 695-0640, 626-2877.

POINTE CLAIRE: Maison coquette dans secteur boisé, 6 pièces, salle de bain moderne, cuisine équipée, fenêtres d'aluminium, air climatisé, taxes \$609.03. Prix demandé \$42.500. M.L.S. Michèle Ménard 695-0640, 626-2877.

BROSSARD: Astéville, split-level, salle à dîner, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, entrée marbre, intérêt 6 1/4%, salle familiale avec portes donnant sur jardin. M.L.S. Louise Chevalier 672-0235, 676-7682.

LONGUEUIL: Bungalow brique, quartier résidentiel, près autobus, écoles, centre d'achat, charme particulier. 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Magnifique terrain. Piscine creusée. Prix intéressant. Claudy Kutowy 651-5064, 651-4900.

ST-HUBERT: Bungalow neuf, 5 1/2 pièces, façade pierre des champs. Chauffage électrique, beaucoup d'extras. Léger comptant. Sûreté au rabais fédéral. Livraison immédiate. Hélène M. Lesage 651-4900, 672-0357.

ST-HUBERT: Bungalow neuf, 5 1/2, électrique, léger comptant, occupation 30 jours, prix demandé \$34.200.00. Faites une offre. Excl. Susan Tounignant 463-3731, 656-7852.

ST-HUBERT: Bungalow neuf, 5 1/2 électrique, rabais fédéral, jusqu'à \$100.00 par mois, occupation à discuter, faut vendre. Excl. Susan Tounignant 463-3731, 656-7852.

ST-BRUNO: Secteur exceptionnel, luxueux cottage, 6 chambres, 3 foyers, chambre maîtres bain romain. Tennis, piscine creusée. Double garage. Nicole Chabot 653-1576, 653-7703.

ST-BRUNO: Cottage, 4 chambres, salle familiale à l'étage, foyer brique, 2 garages. Terrain boisé, 15.000 pi. ca. Piscine creusée. Nicole Chabot 653-1576, 653-7703.

ST-BRUNO: Plus de \$100.000, cottage luxueux près des centres, salle familiale au deuxième niveau, bar, tapis, foyer. Garages. Piscine creusée. Lucille Kihoran 653-1576, 653-3010.

ST-BRUNO: Très beau secteur. Cottage brique, peu d'entretien, 4 grandes chambres coucher, 2 1/2 salles de bain, lavoir adjoint à cuisine. Salle familiale avec foyer au niveau. Chauffage électrique. Louise Léger 653-1576, 653-3321.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PROPRIÉTÉ semi-commerciale, 5 commerces, 10 appartements, chauffage électrique, très bien situé. Revenu \$137.880.00. Comptant \$100.000.00. P. Corbell 735-6381, 845-2036.

C.D.N. Classe 32, 52 appartements, chauffage électrique, très bien situé. Revenu \$137.880.00. Comptant \$100.000.00. P. Corbell 735-6381.

CENTRE: Gratte-ciel 196 appartements, ascenseurs, piscine, quartier prestigieux, près de la montagne. P. Corbell, 735-6381, 845-2036.

ST-ZOTIQUE: 20 logements neufs, catégorie 31 et 32, prix \$375.000.00 comptant ouvert. Revenu \$54.480.00. G. Hacquin, 735-6381, 844-6573.

ST-DENIS: très belle bâtisse, prix \$160.000, comptant ouvert. Revenu \$35.464. 24 appartements meublés. G. Hacquin, 735-6381, 844-6573.

BÉLANGER: belle bâtisse, prix \$135.000.00 petit comptant. B.V. possible. Revenu \$29.160.00 (17 appds) G. Hacquin, 735-6381, 844-6573.

C.D.N. 27 appartements, très bien situé, très propre, revenu \$50.124.00 hypothèque 10%, comptant \$25.000.00. G. Hacquin 735-6381, 845-2036.

ANJOU: Superbe propriété 27 appartements, face centre d'achat, revenu \$50.340.00. Comptant \$45.000.00. P. Corbell 735-6381, 845-2036.

FIDUCIE du QUÉBEC

3-12-77

LONGUEUIL: 23 logements, revenu annuel \$60.000,00 à moins de 5 fois les revenus. Suzan Tounignant 463-3731, 656-7852.

ROSEMONT: Triplex attaché, 1 commerce, 1 x 5, 2 x 3, garage, bien situé. Michel Rahal 353-9960.

ROSEMONT: 27 logements, construit 1970. Complètement détaché. Baux. Revenu \$55.328. Prix \$289.000. Plusieurs autres propriétés de 8 à 100 logements à très bon prix. J.C. Côté 735-2501.

ESTEREL: Superbe résidence style "Cape Cod", 5 chambres, 3 salles de bain complètes, 2 foyers, mur à mur, 138' de façade sur le lac, double quai pour bateaux, terrain 24.260 pi. ca., aucune peinture intérieure requise tous les murs, briques, stucco et bois de grange, inclus poêle, réfrigérateur, laveuse à vaisselle, etc... Moderne const. 1973 et très EXCLUSIF! Prix réduit à \$120.000.00. Denis Dubois 625-6977. IMMEUBLES SUI-VEURS Courtier. 5-12-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

3-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

3-12-77

FLORIDE

3-12-77

Magnifique foyer, face au lac durant la saison d'hiver, 4 chambres à coucher, 3 1/2 salles de bain, grand salon, den, cuisine moustiquaire moderne, piscine fraîche, appelez New-York. Code régional (212) 634-6686. 12-12-77

ÉDIFICES D'APPARTEMENTS

Valeur plus de 2 Millions Montréal Centre Hautes rentabilités - pas d'agent. Tél: 481-1131 19-12-77

TRUST NATIONAL

3-12-77

STE-THERÈSE 8 logis classe 32 de l'impôt revenu garanti particulier.

621-0794. 19-12-77

Succession 2 bâtisses d'appartements, 5235 5245 Chemin Côte Ste-Catherine, 14 appartements, 4914 Descarie, 7 appartements, hypothèque 8 personnes. 487-1142 487-0819 5-12-77

COMPTABLES AGRÉÉS Ordre des comptables agréés du Québec C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif 680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3 Tél.: (514) 288-3256

Grid of 24 columns and 10 rows of accountant advertisements including AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS, DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS, MacGILLVIRAY & CIE, RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS, SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS, THORNE, RIDDELL & CIE, TOUCHE, ROSS & CIE, LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS, VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS, PETRIE, RAYMOND & CIE, KENDALL, TRUDEL & CIE, MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS, DELOITTE, HASKINS & SELLS, COOPERS & LYBRAND, COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE, COGAN, LANDORI & DUBE, GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS, PIERCE GOULD & CIE, NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS, ROBERT SAINT-DENIS & CIE.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 29

Compagnie d'Assurances
L'Union Canadienne
 SIÈGE SOCIAL, QUÉBEC, P.Q.

SOUSCRIPTEUR EN RÉASSURANCE
 (POSTE À QUÉBEC)

Nous requérons, pour notre Division de Réassurance, les services d'une personne ayant une expérience d'au moins (3) ans dans la souscription des risques commerciaux et/ou industriels.

Le titulaire devra maîtriser suffisamment la langue anglaise, vu l'aspect international des opérations de ce secteur.

Il recevra sur place une formation complémentaire et sera appelé, occasionnellement, à se déplacer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

La rémunération sera déterminée selon les qualifications et l'expérience. Les bénéfices sociaux sont intéressants.

Les candidats intéressés sont invités à communiquer sans frais avec:

Le Service du Personnel
 2475, boul. Laurier
 Québec 10, P.Q.
 Tél.: 871-1690

Université Laval

PROFESSEURS DE SCIENCES COMPTABLES

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanents ou invités pour son département des sciences comptables. Le département nommera des professeurs invités et des professeurs permanents en janvier 1978 et en septembre 1979. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

Fonctions:
 Participer à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes de 1er, 2e et 3e cycles.

Qualifications:
 L'Université exige de ses professeurs qu'ils possèdent un doctorat. Cependant, les candidats sur le point de terminer leur thèse sont éligibles. De plus, on peut obtenir un congé de perfectionnement pour compléter des études doctorales.

Salaires:
 Le salaire dépend du rang académique et de l'expérience du nouveau professeur et peut varier, présentement, de \$20 000 à \$38 500.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae à:

Prof. Doria Tremblay, directeur
 Département des sciences comptables
 Faculté des sciences de l'administration
 Université Laval
 Cité universitaire, Québec, CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

DUPUIS
OPÉRATEUR SÉNIOR D'ORDINATEUR
 I.B.M. 360-20 À CARTES
 avec 3 ans d'EXPERIENCE MINIMUM

Travail du soir 17h à 00h30. Connaissance du R.P.G. serait avantageux. Salaire selon la compétence.

s'adresser à **DUPUIS**
 865 est, rue Ste-Catherine
 Bureau du personnel,
 4e étage

Secrétaire publicitaire

Secrétaire à la coordination, bilingue, pour agence de publicité. Sera responsable du routage, approbation de textes, correction d'épreuves, etc...

Lieu de travail - centre-ville - 288-2511.

FOYER DRAPEAU
 Centre d'accueil pour personnes âgées
 Capacité 102 lits
 est à la recherche de:

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Fonctions:
 Sous l'autorité du directeur général planifie, ordonne et contrôle les activités des services comptables, du personnel et des ressources matérielles de l'établissement.

Exigences:
 Expérience administrative de préférence dans le réseau des Affaires Sociales. Connaissances en entretien et réparation de bâtiments.

Traitement:
 Selon la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir le curriculum vitae avant le 15 décembre au:

Directeur Général
Foyer Drapeau
 2 est, rue Blainville
 Sainte-Thérèse, Qué.

CONTRÔLEUR

Très expérimenté pour grossiste situé à St-Lambert. Connaissance complète de l'E.D.P., doit être bilingue. Envoyer curriculum vitae et un aperçu du salaire demandé à Le Devoir.

Dossier # 2812
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

CITÉ DE ST-LÉONARD

"VÉRIFICATEUR INTERNE"

DESCRIPTION DU POSTE:
 — Effectue la vérification de la comptabilité et des opérations;
 — S'assure de la valeur des contrôles et des procédures qu'il établit et maintient;
 — Effectue les recherches, enquêtes et analyses utiles aux discussions administratives.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES:
 — Diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables, ou autre discipline appropriée;
 — Être membre d'une association comptable (C.A., C.G.A., R.I.A.);
 — Bonne expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de la vérification financière opérationnelle interne et bonne expérience de l'administration publique et municipale.
 Ce poste est permanent et nous offrons des avantages sociaux très intéressants.
 Les conditions salariales sont très avantageuses et demeurent négociables.

Toute personne intéressée et qualifiée devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 18 décembre, 1977, à:

Cité de St-Léonard,
 8400, boulevard Lacordaire
 St-Léonard, Québec, H1R 3B1

A l'attention de M. Bernard Godbout, Adm.-délégué, C.M.Q.

CITÉ DE ST-LÉONARD

CONSEILLER JURIDIQUE

DESCRIPTION DU POSTE:
 — Il agit en matières légales comme procureur, conseiller et avocat.
 — Il conseille, il plaide et il prépare les contrats et les règlements municipaux.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES:
 — Degré universitaire en droit et être membre du Barreau du Québec;
 — Huit ou neuf années d'expérience en droit, dont deux ou trois années en droit municipal;
 — Facilité d'élocution et rédaction de la langue française.
 Ce poste est permanent et nous offrons des avantages sociaux très intéressants.
 Les conditions salariales sont très avantageuses et demeurent négociables.

Toute personne intéressée et qualifiée devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 18 décembre, 1977, à:

Cité de St-Léonard,
 8400, boulevard Lacordaire,
 St-Léonard, Québec, H1R 3B1

A l'attention de M. Bernard Godbout, Adm.-délégué, C.M.Q.

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

Concours no: 189

TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES

Département de biologie

Nature du travail:
 Assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stages ou d'atelier.

Qualifications requises:
 Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation appropriée ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Salaires:
 D'après la convention collective actuellement en vigueur, minimum: \$10,319, maximum: \$16,744.

Toute personne intéressée peut se porter candidat en faisant application par écrit au:

Bureau de l'Agent de la Gestion du Personnel,
Cégep Lévis-Lauzon,
205 Mgr Bourget,

Date limite: 14 décembre 1977 à 17 heures.

CECM
 LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

AVOCAT

La C.E.C.M. recherche les services d'un avocat possédant de 2 à 5 années d'expérience de plaidoirie en droit du travail; une expérience en droit civil et une connaissance du droit public sont également nécessaires.

Salaire et avantages sociaux selon les échelles en vigueur à la C.E.C.M.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir un bref curriculum vitae relatant l'expérience pertinente, au plus tard le 9 décembre 1977, au Service du contentieux, C.E.C.M., 3737 est, rue Sherbrooke, bureau 545, Montréal H1X 3B3, téléphone 525-6311, poste 250.

Secrétaire de direction

L'Office de la construction du Québec est à la recherche d'une secrétaire de direction pour le service de la Trésorerie.

QUALIFICATIONS:
 Avoir complété avec succès 12 ans de scolarité ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
 Avoir une excellente connaissance de la sténographie et de la dactylographie;
 Avoir de la facilité à communiquer avec les gens;
 Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

RÉMUNÉRATION:
 Minimum: \$217.80
 Maximum: \$278 (après un an d'emploi)

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
Office de la construction du Québec
 3530, rue Jean-Talon ouest
 Montréal, Québec
 H3R 2G3

C.E.G.E.P. De Saint-Jérôme.

requiert les services de

PROFESSEURS
 pour la session Hiver 1978, dans les disciplines suivantes:

Éducation physique:
 109.01 — temps partiel (pleine charge)
 190.02 — chargé de cours

Mathématiques:
 201.01 — temps partiel (pleine charge)

Physique:
 203.01 — temps partiel (3/4 de charge)

Psychologie:
 350.01 — temps partiel (pleine charge)

Techniques d'éducation spécialisée:
 351.01 — temps partiel (pleine charge)
 351.02 — temps partiel (pleine charge)
 351.03 — temps partiel (demi-charge)

Techniques administratives:
 410.01 — temps partiel (demi-charge)

Arts:
 530.01 — Cinéma américain: temps partiel (demi-charge)
 510.01 — Dessin technique: chargé de cours (3 h./s.)
 510.02 — 2 temps partiels (pleine charge)
 510.03 — pictural, spatial, céramique, physique et chimie de la couleur

Biologie:
 101.01 — temps partiel (demi-charge)

Qualifications requises:
 — Diplôme universitaire de premier cycle.
 — Expérience de l'enseignement souhaitable.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae en indiquant le numéro du poste avant le 6 décembre 1977, aux:

SERVICES AU PERSONNEL,
C.E.G.E.P. de Saint-Jérôme,
455, rue Fournier,
St-Jérôme
J7Z 4V2

LA VILLE DE SHERBROOKE est à la recherche d'un Agent de gestion de personnel (Secteurs - dotation et formation)

pour le service des ressources humaines composé d'une douzaine de personnes dont 4 à 5 spécialistes.

NATURE DU TRAVAIL:
 Sous l'autorité du directeur du service des ressources humaines, l'agent de gestion de personnel est responsable du recrutement, de la sélection et de l'embauche des ressources humaines; il conseille également les gestionnaires quant à l'affectation de ces ressources à partir de certaines techniques et certains instruments d'évaluation et d'un plan de carrière global; il participe au développement de l'organisation sous l'aspect élaboration, implantation et évaluation de programmes de formation et d'activités de perfectionnement.

QUALIFICATIONS REQUISES:
 — Détenir un diplôme universitaire au moins de 1er cycle en relations industrielles ou dans une discipline appropriée;
 — Des connaissances additionnelles en psychologie industrielle constituent un atout supplémentaire;
 — Posséder une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans;
 — Posséder les aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles essentielles à cette fonction.

CONDITIONS:
 — Excellents bénéfices marginaux;
 — Salaire selon qualifications et expérience: maximum: \$24,841.00 (en révision pour le 1er janvier 1978).

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae pour le 17 décembre 1977 à l'adresse suivante:

Directeur
Service des Ressources Humaines
145, rue Wellington Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 5C1

INSTITUT DES SOURDS DE CHARLESBOURG

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL(E)

FONCTIONS:
 — sous l'autorité du Conseil d'Administration, le directeur général est responsable de la gestion générale de l'établissement; il planifie, dirige, coordonne et supervise toutes les activités selon l'objectif général et la philosophie particulière de l'Institut;
 — il voit à soumettre au Conseil d'Administration pour approbation des projets de programmes conformes aux attentes des usagers;
 — il met en application les politiques et programmes adoptés par le Conseil d'Administration;
 — il engage et dirige le personnel;
 — il représente l'organisme dans ses relations fonctionnelles courantes avec les autorités et les divers intervenants du milieu;
 — il effectue toute autre tâche connexe à la demande du Conseil d'Administration.

EXIGENCES:
 — diplôme universitaire 2ième ou 3ième cycle en sciences humaines et/ou administration;

— un minimum de huit (8) années d'expérience dont trois (3) années dans un poste de direction dans les secteurs des Affaires sociales ou de l'Éducation.

CONDITIONS:
 Selon les normes établies par le ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 23 décembre 1977 à:

M. le Président du Conseil d'Administration,
INSTITUT DES SOURDS DE CHARLESBOURG
1550, St-Viateur, R.R. #1,
Charlesbourg-Est, P.Q.
G1G 5C7

fonction publique

VÉRIFICATEUR INTERNE
SERVICE DE VÉRIFICATION INTERNE

FONCTION:
 Suivant les divers programmes de vérification et des objectifs poursuivis, procède à l'évaluation des contrôles internes existants. Corrige toutes les données nécessaires auprès du personnel d'exécution, analyse et vérifie les renseignements recueillis en vue d'identifier les déficiences des systèmes en vigueur et de formuler les correctifs à être apportés au contrôle comptable, financier et opérationnel. Relève du Directeur de la vérification interne.

QUALIFICATIONS:
 Membre d'une corporation professionnelle c.a. ou c.g.a. et/ou posséder un diplôme universitaire de 2e cycle en administration.

Une expérience pertinente à la fonction de trois à cinq ans dans le domaine de la vérification interne et/ou publique et/ou de l'analyse des procédés administratifs.

Bonne connaissance de la vérification analytique, de la statistique et de l'informatique.

SALAIRE:
 Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 16 décembre au:

Service du personnel
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Laval, Qué.
H7V 3R2

LAVAL

L'impérialisme se réorganise, dit un ex-ministre chilien

par Clément Trudel

Pour M. Pedro Vuskovic, qui fut ministre de l'Économie au Chili sous l'Unité populaire, on assiste présentement à une tentative de l'impérialisme, principalement en Amérique latine, pour se réorganiser et se redéfinir pour mieux assurer son emprise. "Ce n'est pas à des Canadiens, dit-il, que j'apprendrai que l'INCO vogue vers le Guatemala tout en provoquant des mises à pied ici, ou que le groupe Noranda projette d'investir généreusement à Andacollo, au Chili".

Le coup d'État chez nous, déclare Vuskovic, aura au moins permis de révéler au grand jour la communauté d'intérêt des travailleurs de nos pays et de ceux des pays plus avancés technologiquement; sous quelque latitude que ce soit, le travailleur est à la merci d'un chômage qui atteint et parfois dépasse la cote atteinte lors de la crise des années 30.

A ce compte, on peut imaginer un nouveau dessein économique tendant à transformer l'Amérique latine en un "immense Taiwan" mais M. Vuskovic entrevoyait des bouleversements sociaux très sérieux du fait qu'on exploite au maximum la main-d'œuvre bon marché disponible au Sud et qu'en même temps on accule au chômage une bonne proportion de la main-d'œuvre au Nord.

Ces réflexions, l'économiste chilien exilé au Mexique les a livrées dans une entrevue qu'il accordait cette semaine au DEVOIR. Il fut principalement question, dans cet entretien, de la nécessité d'un appui constant à la Résistance — la répression ne diminue pas — et d'un réalignement des forces d'opposition à la Junta, dans la mesure où le front intérieur, le peuple chilien se réorganise, génère de nouveaux leaders et tend à se démarquer, d'une certaine manière, des schémas d'organisation antérieurs.

Il n'y a aucun fatalisme dans notre analyse des quatre ans de dictature au Chili, dit M. Vuskovic. On découvre le côté illusoire que présente l'espoir suscité par un changement de gouvernement. L'élection de Carter aux États-Unis a pu un moment métamorphoser le langage des hommes politiques américains mais un fait est incontestable: c'est que Pinochet a été invité à Washington pour la signature du traité sur Panama et que les États-Unis continuent de fournir aide militaire et économique au régime oppresseur. M. Vuskovic pressent que la lutte sera "dure et longue" mais ne croit pas "qu'au Chili il soit possible de retourner à une étape antérieure".

La dictature présente sonne le glas du "capitalisme dépendant" et l'ancien ministre ne voit de solution que dans une "transformation directe en un

régime socialiste". Il lie cette hypothèse à une évolution du même type dans d'autres pays du Cône Sud: Argentine et Brésil par exemple.

Sous l'Unité Populaire et dans les analyses parues depuis la fin brutale de cette époque, de vives polémiques ont eu cours entre les tenants d'une ligne personifiée par M. Orlando Millas, par contraste avec celle que préconisait M. Vuskovic. Ce dernier croyait que l'UP était surtout engagée dans une lutte pour le pouvoir: "Nous voulions faire de l'économie un instrument de consolidation du pouvoir des travailleurs et pensions à une voie plus autonome pour le peuple chilien. Cette option existe toujours et je crois que Millas et le PC se retrouvent plus près d'une autre option, décrite notamment par l'économiste Sergio Ramos, et présumant que le Chili en était au stade du passage au socialisme".

Sans vouloir accentuer les traits de cette polémique qui a toujours cours, M. Vuskovic en vient à la conclusion que ceux qui n'adoptent pas ses vues se verraient, une fois terrassée la dictature, devant l'absurde reconstitution de "l'institutionnalité traditionnelle".

L'économiste croit en un "renforcement mutuel des luttes", entend profiter de la connaissance du phénomène connu maintenant comme la "déstabilisation" d'un régime.

Jamais on n'aurait cru au pouvoir extrême de ce Fonds monétaire international qui a même fait plier l'orgueil britannique, dit-il. Il place son entière confiance dans le peuple qui à son avis, saisit mieux qu'au paravant les syndromes de la "crise du capitalisme international".

Après avoir exprimé sa vive reconnaissance aux Québécois et aux Canadiens pour l'appui concret donné à ce jour à la Résistance, le dirigeant socialiste a affirmé que les signes tangibles de solidarité doivent se poursuivre en aussi grand nombre qu'au paravant; que cette attitude équivaut à une attitude d'auto-défense, puis-que si la dictature l'emporte au Chili, le danger subsiste pour le monde entier; que l'on doit évaluer l'impact des dictatures non seulement par leurs gestes les plus visibles: assassinats, tortures, emprisonnements, etc., mais bien dans l'optique d'une tentative de génocide, si l'on sait bien que l'aide s'exprime de façon aussi concrète que la lutte en cours le justifie, c'est-à-dire qu'il faut finalement donner aux peuples les moyens d'abattre la dictature, ces moyens incluant le financement d'une lutte armée si besoin est.

Enchaînant sur l'exemplarité de la lutte des Chiliens, M. Vuskovic évoquera ces "colons fascistes" de l'Afrique australe que l'on songe à établir sur des terres de Boi-

vie tandis que dans le continent latino-américain sont mis en veilleuse maints projets de réformes visant à donner la terre aux paysans.

Il se refuse à établir un parallèle entre les Chiliens — ils sont 700.000 — forcés à vivre en exil et ces Républicains espagnols qui, des décennies entières, se disaient prêts à rentrer et à lutter contre Franco.

Les circonstances de l'Espagne en 1939 et le Chili d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes, explique-t-il. Le cadre international est différent. Il s'agit d'un problème de volonté de lutte et, qui plus est, on as-

siste maintenant à un réveil de la conscience chrétienne qu'on ne croyait peut-être pas possible. Une fraction de l'Église chilienne peut ainsi tendre à épauler la dictature mais on assiste souvent à une "radicalisation" de ces Églises qui ont d'ailleurs leur quota de victimes.

On en est encore à une étape silencieuse, de clandestinité. Ce qui peut obnubilier l'étranger ou même le Chilien en exil, qui conclura à l'absence ou à la faiblesse de la résistance.

Paradoxalement, l'histoire a voulu que le Chili développe une grande conscience politi-

que, dira M. Vuskovic, sans être passé par une tradition de lutte. L'apprentissage que nous vivons depuis quatre ans, note-t-il, permet de conclure à la réorganisation, à la reconstruction non spectaculaire de structures répondant aux défis nouveaux et suscitant un changement rapide des cadres.

Avec deux autres exilés vivant en Europe, l'ex-ministre dit avoir reçu mandat d'une Convocatoria Nacional de Regionales, sorte de comité de liaison du Parti Socialiste au Chili, d'agir en fonction des courants nouveaux qui s'expriment parmi les antifascistes

vivant au Chili. Cela peut apparaître comme de la dispersion mais "nous croyons que cette réalité aura plutôt un effet d'intégration" des forces d'opposition, même si les frictions entre exilés persistent.

Des difficultés énormes sont à prévoir sur la voie de la libération du Chili, conclut-il; cela ne va pas sans risque de conflit avec les voisins mais la stratégie de la Junta et de ces économistes à la Milton-Friedman nous apparaît vaine: augmenter les dépenses en armements et limiter les aliments pour la masse, c'est déjà courir à la défaite.

Inquiétude chez les Acadiens de l'I-P-E

CHARLOTTETOWN (PC)

— Une loi reconnaissant le droit à l'enseignement en français pour les résidents francophones de l'Île-du-Prince-Édouard contribuerait à restaurer la confiance de la population acadienne dans le système d'éducation, a déclaré le président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin.

Le Père Pierre Arsenault, d'Abrams Village, a déclaré mercredi dans une interview que si des programmes d'enseignement en français étaient approuvés par le gouvernement de l'île et mis en oeuvre par le ministère et les commis-

sions scolaires, des craintes profondément ancrées des Acadiens se dissiperaient.

"Ces craintes, dit-il, proviennent de cent ans d'un système d'enseignement basé sur la tolérance du français plutôt que sur la reconnaissance des droits à l'insulaire francophone à l'enseignement français. Il faut plus que de la tolérance."

La Société Saint-Thomas-d'Aquin représente la majorité des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Père Arsenault a expliqué que la demande d'une loi pour l'enseignement français

fait partie d'un programme à long terme pour sauvegarder la langue et la culture françaises.

Pareille loi donnerait aux Acadiens l'assurance que l'enseignement en français sera assuré à tous les échelons et que leurs écoles resteront françaises et ne deviendront pas bilingues ou entièrement anglaises.

L'enseignement en français n'a jamais eu de statut légal; aussi voit-on tout le ministère de l'Éducation axé sur un système anglais et ce n'est qu'à propos des programmes d'étude que quel-

qu'un s'intéresse au français, souligne-t-il. Le français comme matière d'enseignement entre d'autres ne suffit pas à la collectivité acadienne. Et le fait que rien ne soit garanti par la loi entretient les craintes.

Les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, dit encore le Père Arsenault, ont perdu confiance en la possibilité d'avoir toutes facilités pour l'enseignement en français dans l'avenir.

L'expérience du passé est décevante et avec le système actuel.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 28

L'HÔPITAL DE SCHEFFERVILLE
REQUIERT LES SERVICES DE:

- 1 - CHEF-TECHNOLOGISTE MÉDICAL AVEC 10 ANS D'EXPÉRIENCE
- 1 - OMNIPRATICIEN AVEC CONNAISSANCE D'ANESTHÉSIE DE PRÉFÉRENCE
- 1 - INFIRMIER AUTORISÉ

Prime d'éloignement.
Prime de disponibilité.
Possibilité de logement.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le soussigné au numéro: 418-585-2645.

Donald Cyr Directeur général

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Rolph-Clark-Stone Ltée est un manufacturier de boîtes de carton et de chèques personnalisés. Le Groupe Informatique de notre compagnie a démarré un programme de développement qui vise à améliorer les communications, le contrôle des opérations, et la qualité des données pour fins de planification.

Nous recherchons un analyste/programmeur pour se joindre à notre équipe de développement. Le préposé traduira les spécifications fonctionnelles en systèmes informatiques opérationnels. Il travaillera en étroite collaboration avec l'analyste senior et avec les usagers éventuels.

Le candidat désiré possède au moins deux ans d'expérience sur des projets de développement interactifs utilisant le langage BASIC sur mini-ordinateur. Une connaissance du système d'opération MICOS serait un atout mais non un pré-requis.

Le salaire sera évalué en fonction des compétences et de l'expérience du candidat choisi.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre Curriculum Vitae à:

Rolph-Clark-Stone
LIMITÉE

Pierre Laporte
Rolph-Clark-Stone Limitée
1801, avenue McGill College, suite 1470,
Montréal, Qué. H3A 2N4

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY
est à la recherche d'un

DIRECTEUR D'ÉCOLE

École Sainte-Cécile

Pour toutes informations supplémentaires concernant les exigences de ce poste, s'adresser au:

SERVICE DU PERSONNEL
Centre Administratif
115 rue Saint-Charles
Valleyfield, (Québec)
au téléphone: (514) 371-2000 - Poste 230

REPRÉSENTANT(E)

Maison d'édition québécoise, deuxième par son tirage, cherche un(e) représentant(e) qualifié(e) pour visiter les institutions d'enseignement du Québec.

Parmi ses responsabilités, le titulaire devra:

- évaluer la situation et les besoins du marché
- maintenir les relations avec les commissions scolaires, les A.D.P., les conseillers pédagogiques et les libraires
- organiser des ateliers d'information
- agir comme animateur pédagogique
- prendre en charge les clients actuels et ouvrir de nouveaux comptes.

Envoyez-nous dès maintenant votre curriculum vitae et joignez-vous à une équipe dynamique.

Le Devoir
Dossier # 2814
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

CARREFOUR JEUNESSE ROSEMONT
Centre pour mésadaptés socio-affectifs, garçons et filles, 6 à 12 ans

ÉDUCATEUR (TRICE)

Qualifications:

- technicien en éducation spécialisée ou l'équivalent.
- expérience dans un centre d'accueil auprès des mésadaptés socio-affectifs.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 décembre 1977 au:

Directeur du service de réadaptation
Carrefour Jeunesse Rosemont,
4675 est, rue Bélanger,
Montréal, Québec.
H1T 1C2

VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES

FONCTIONS:

Le vice-recteur à l'administration et aux finances relève directement du recteur.

- Il est responsable de:
 - la direction des activités budgétaires, de financement et d'administration de l'Université;
 - du recrutement et de la gestion du personnel non enseignant;
 - de l'aménagement et de l'entretien des terrains et bâtiments;
 - de l'acquisition et du fonctionnement des équipements;
 - des services auxiliaires et de sécurité.
- Il élabore les politiques et les procédures administratives de l'Université;
- Il applique les politiques et les procédures administratives approuvées;
- Il voit à la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissement, des rapports financiers de l'Université et à l'établissement des mécanismes de contrôle;
- Il est membre du Conseil d'administration.

EXIGENCES:

Le candidat doit posséder:

- une formation universitaire de 2e ou 3e cycle dans une discipline reliée aux responsabilités qui lui sont confiées;
- une expérience d'au moins cinq ans du milieu universitaire ou dans les domaines connexes;
- une bonne connaissance du processus budgétaire, des mécanismes de financement et de contrôle afférents;
- une connaissance des structures de l'Université du Québec.

TRAITEMENT:

Selon l'échelle de traitement des vice-recteurs adoptée par le Conseil d'administration.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétaire général avant le 9 décembre 1977 à 17h00, au bureau 7210 du Pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

RESSOURCES HUMAINES

La mise sur pied d'un service touchant l'administration efficace de nos ressources les plus importantes... les quelques milliers de personnes qui y travaillent... a débuté cette année.

Pour contribuer à la réalisation d'objectifs précis et assumer par la suite une fonction spécifique en personnel ou en relations de travail au sein du groupe Donohue, une importante société québécoise oeuvrant dans les pâtes et papiers, nous recherchons une personne compétente en la matière. Posté(e) à Montréal le (la) candidat(e) recherché(e) possède à son actif quelques années d'expérience pertinente et une formation adéquate.

Relevant du Directeur du personnel et des relations industrielles du groupe, la personne recherchée désire se réaliser pleinement dans des domaines tels que la formation, les relations de travail, l'embauche, l'administration des salaires et les avantages sociaux.

Les qualités requises pour ce poste sont l'initiative, la créativité, le sens de l'organisation, la tenacité et le désir de réussir.

Si votre curiosité a été mise à l'épreuve par ces quelques lignes, nous aimerions vous en parler davantage. Communiquez en toute confiance avec:

GUY APRIL
Directeur, Personnel et relations industrielles
GRUPE DONOHUE
Suite 3501, 1155 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, P.Q. H3B 3T6
Tél.: 879-1591, Poste 272

Conseillers en administration
Carrière professionnelle

Si le défi de la consultation en administration vous motive et si la possibilité de solutionner des problèmes complexes de gestion vous intrigue, notre société, qui est en pleine croissance, peut vous permettre de satisfaire vos ambitions.

Nous cherchons à retenir les services de professionnels de la gestion afin de répondre aux besoins de notre clientèle dans les domaines suivants:

Conseiller en génie industriel — Dossier 1050

Ce conseiller sera appelé à analyser les méthodes de travail, à établir des normes et à réaliser des études visant à augmenter la productivité. Il participera à des études de planification et d'ordonnement de la production, de contrôle de l'entretien ainsi que du contrôle des inventaires.

Les candidats détientront une formation en génie et auront acquis de trois à cinq ans d'expérience en génie industriel dans l'industrie manufacturière. Ils auront obtenu, de préférence, une connaissance approfondie des techniques MTM et ils seront bilingues.

Conseiller en ressources humaines - Dossier 1051

Ce conseiller participera à des études de gestion des ressources humaines et à la recherche de cadres supérieurs. De plus, il travaillera à l'élaboration de programmes de rémunération et d'évaluation des tâches et à des études d'organisation.

Les candidats détientront une formation universitaire appropriée et auront acquis de trois à cinq ans d'expérience variée en gestion des ressources humaines, préféablement dans le domaine des affaires. Ils seront bilingues et démontreront des qualités d'entrepreneur, de diplomate et de jugement.

Des conditions d'emploi intéressantes, qui tiennent compte de l'expérience et des qualifications, sont offertes. Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Prière de nous faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le numéro de dossier approprié.

Gagnon, Simpson & Associés Inc.
Conseillers en administration
Suite 1000, 1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec, H3G 1R8 (514) 866-7486

La librairie Dussault achète Garneau et Hachette contrôle 49% de l'ensemble

par Marie-Agnès Thellier

Par le jeu d'une habile transaction croisée, la librairie Dussault vient d'obtenir la propriété de la librairie Garneau, mais a dû céder 49% de ses actions à Hachette International Canada.

Un accord important vient en effet d'être conclu dans le monde du livre au Québec; il concerne 26 librairies.

D'une part, la librairie Dussault s'est portée acquéreur de la totalité des actions de la librairie Garneau, jusqu'ici propriété à 50% de Hachette et à 50% du groupe La Presse.

D'autre part, Hachette International Canada prend en contrepartie une participation minoritaire de 49% dans la librairie Dussault, jusqu'ici propriété exclusive de MM. André et Roger Dussault.

Un cas particulier subsiste: celui de la librairie "Hachette Canada" de la rue Sainte-Catherine à Montréal, dont

Hachette garde le contrôle avec 51% des actions tandis que MM. Dussault acquièrent 49% des actions dans cette librairie.

La transaction s'est faite sans bourse délier pour André et Roger Dussault... On entend ces jours-ci deux sons de cloches dans le milieu du livre québécois. Certains saluent l'audace des Dussault qui ont réussi à se trouver à la tête de 26 librairies au lieu de 9, sans verser un sou... D'autres admirent l'habileté du géant Hachette qui accepte de prendre une symbolique majorité pour obtenir droit de regard sur 9 librairies de plus...

En tout cas, le cabinet du ministre québécois des Affaires culturelles, averti quelques jours avant que la transaction soit rendue publique, juge cet accord "pas mauvais en soi" puisqu'il obéit à la loi québécoise limitant, depuis avril 1971, à 50% la participation étrangère dans les librairies

québécoises. Mais le cabinet du ministre O'Neill rappelle les récents propos de M. Lévesque montrant la volonté gouvernementale d'augmenter de manière significative le contrôle québécois sur les librairies, volonté dont il aurait fait part au gouvernement français lors de son récent séjour à Paris.

D'ici quelques semaines doit notamment paraître le document intitulé "Politique de la lecture" qui donnera des précisions sur le nouveau pourcentage de participation auquel seront soumis les sociétés étrangères, et notamment françaises dans l'édition, la librairie et la distribution.

Interrogé par Le Devoir, le directeur général d'Hachette International analyse la perte de contrôle de Garneau comme "un pas dans le sens québécois" et a notamment déclaré qu'Hachette suit toujours les lois du pays et que cette fois peut-être la maison Hachette devance la loi québécoise... Si la "politique de la lecture" annoncée correspond aux désirs de nombreux professionnels du livre québécois, il est à prévoir que d'ici quelques mois Hachette devra restreindre encore plus sa participation dans les 26 librairies Dussault-Garneau.

Si la loi oblige Hachette à réduire sa participation, actuellement de 49%, dans ces librairies, André et Roger Dussault auront fait une affaire encore meilleure puisqu'au lieu de se retrouver face à un gros actionnaire minoritaire qu'est Hachette, ils se trouveraient probablement devant deux ou même plus d'actionnaires vraiment minoritaires... Il est cependant trop tôt pour pronostiquer à coup sûr une telle situation.

Un autre aspect intéressant de la transaction concerne les avoirs que détenait La Presse dans la librairie Garneau. Pour obtenir 49% de la librairie Dussault, Hachette a dû fournir à son partenaire la totalité des actions Garneau et donc racheter à La Presse les 50% d'actions qu'elle détenait.

Certains observateurs se demandent si la transaction n'a pas, cette fois encore, été en bonne partie un troc. Pour M. Paul Fortin, représentant syndical des employés du CEC (Centre éducatif et culturel), "La Presse" a pu demander à Hachette les parts qu'elle détenait dans CEC en échange des actions "Librairie Garneau". Cela obligerait à une certaine logique et confirmerait certains propos que nous a tenus au printemps M. Lemelin. Selon certaines sources, en quittant le CEC, La Presse pouvait renoncer à ses activités d'éditions.

Le CEC, dont les employés syndiqués sont en grève depuis plus de quinze mois, est une maison d'édition et de distribution qui possède une librairie rue Mansfield à Montréal. Le CEC n'a pas cessé de fonctionner depuis le début de la grève.

La transaction conclue avec Hachette démontre une certaine ténacité des propriétaires de la librairie Dussault, qui ont réussi à conclure une entente après un an de transactions avec la multinationale Hachette. Depuis quelques années, la librairie Dussault semblait se replier, n'ouvrant plus de nouvelles librairies et présentant des bilans financiers en équilibre juste. Cela n'aurait pas été le cas si Dussault n'avait pas réussi à acheter la librairie du Scorpion, que Flammarion a finalement obtenue. Les voilà maintenant qui risquent le tout pour le tout. Ils doivent "assimiler" une maison qui semble plus forte à la fois par son expansion rapide et par son dynamisme. En effet, la maison Garneau a vu depuis l'arrivée d'Hachette le nombre de ses librairies passer de 5 à 17.

Au contraire, la librairie Dussault bénéficie d'une expérience professionnelle québécoise plus poussée.

Les transactions se sont déroulées entre partenaires qui considéraient leurs affaires comme équivalentes, Hachette détient le capital tandis que Dussault possède à la fois le savoir-faire et surtout la nationalité québécoise...

Sans capitaux, voilà donc la librairie Dussault qui prend le contrôle de 26 librairies dont il lui faut unifier la gestion et les méthodes de travail. Le personnel de direction de la librairie Garneau à Québec devrait trouver sa place dans l'équipe Dussault à Montréal.

La nouvelle librairie, la plus importante du Québec francophone, va selon les associés "mettre en oeuvre un plan de promotion du livre québécois", dont le contenu a été préparé par M. Tisseyre. Il s'agit de promouvoir dans chacune des librairies les éditeurs québécois, par des procédés de marketing.

Par ailleurs M. André Dussault prend la Présidence et la Direction Générale du nouvel ensemble ainsi constitué, le poste de premier vice-président revenant au Directeur général d'Hachette International Canada, M. Jacques Petit. Le deuxième vice-président sera M. Roger Dussault.

COSE continue sans subventions ni PME

par Michel Vastel

Le Centre d'organisation scientifique de l'entreprise continuera, sans les subventions de M. Jacques Parizeau. Contrairement à ce qu'a prétendu mardi à l'Assemblée nationale le ministre des Finances, la réorientation de COSE se fera surtout aux dépens de la petite et moyenne entreprise, pour laquelle, par ailleurs, son chef, M. René Lévesque, et ses collègues Bernard Landry et Rodrigue Tremblay sont pleins de promesses.

M. Parizeau a affirmé mardi que le gouvernement ne soutient plus COSE parce qu'il "ne forme plus que du personnel destiné à la grosse entreprise ou au secteur public". Or, selon les résultats de son année 1976-1977, terminée le 31 août dernier, COSE a consacré 670 journées/homme de travail à la PME, soit environ 46% de l'ensemble de ses activités. A noter que l'ensemble des fonds versés par le gouvernement aux clients de COSE — et non à l'organisme lui-même — ne représentent que 38,5% de son budget d'opération.

COSE demandait au gouvernement de porter le nombre de journées de travail, consacrées à la petite et moyenne entreprise, à 750 en 1977-1978. En refusant, le ministre des Finances et son Conseil du Trésor ont coupé

les vivres à plusieurs PME. En effet, au cours des trois premiers mois de son exercice (septembre à novembre 1977) COSE n'a plus consacré que 5% de ses ressources à la PME.

Cette chute dramatique vient du fait que l'organisme a réajusté ses prix — plus 50% environ — à la mesure des moyens de la grande entreprise qui, elle semble continuer de lui faire confiance. Les conseillers de COSE sont tous engagés jusqu'en janvier.

Pour l'instant, COSE met son expertise — PME en réserve. Pour combien de temps, nul ne le sait. Le ministre Bernard Landry a déjà laissé entendre que COSE pourra obtenir des contrats du futur Institut de Productivité. Par ailleurs, le ministère de l'Industrie vient de se voir attribuer des fonds pour améliorer la productivité des secteurs traditionnels. Il s'agit là d'un domaine où tout le monde au Québec — centrales syndicales, patronat et hauts fonctionnaires, à l'exception de ceux du Conseil du Trésor et de leur président, semble-t-il — tout le monde reconnaît l'expertise de l'organisme... sans but lucratif, faut-il le rappeler!

On prévoit que l'expertise de COSE peut rester un certain temps en réserve. Mais on peut aussi prédire que, d'ici quatre ou cinq ans, elle se sera complètement dispersée aux quatre vents...



M. Pierre Pélaudeau, président du groupe Québecor, a lancé hier le premier numéro de son journal américain, le "Philadelphia Journal", tiré à 200.000 exemplaires. On reconnaît à droite M. Jacques Beauchamp, rédacteur en chef, qui a quitté la direction du Journal de Montréal pour Philadelphie. À gauche, se trouve M. Doug Bailey, directeur de l'information. Le Journal de Philadelphie ne serait que le premier-né d'une série de quotidiens que compte lancer M. Pélaudeau aux États-Unis.

Un investissement de \$500 millions

Ottawa ressusciterait le projet d'embellissement du Vieux-Port

La Presse Canadienne, d'Ottawa, rapporte que le gouvernement fédéral s'appuie à ressusciter le projet du Vieux-Port de Montréal. Dans une dépêche en provenance de la Capitale, on annonce en effet que le ministre des Transports, M. Otto Lang, et son collègue des Affaires urbaines, M. André Ouellet, déjeuneront vendredi prochain avec les dirigeants du Port de Montréal, aussitôt après la réunion spéciale du Cabinet qui se tiendra dans la matinée à Montréal.

Le projet du gouvernement, qui impliquerait "plusieurs centaines de millions", selon les informateurs de la Presse canadienne, tant au ministère des Transports qu'au Port de Montréal, consiste en une amélioration et un "embellissement" du front du port.

Il s'agit donc sans doute du fameux projet "Lincourt", du nom de l'un des architectes de la Société générale des systèmes urbains, ayant préparé un plan de revalorisation du Vieux Port de Montréal à la demande des ministères fédéraux des Transports et des Affaires urbaines.

A l'époque de sa publication, le rapport Lincourt proposait des travaux de l'ordre de \$500 millions. Réalisés ils transformeraient complètement le Vieux-Port, le rendant aux piétons et à l'habitation.

Le projet d'aménagement, auquel plusieurs architectes de Montréal ont travaillé, couvre environ un mille et demi en bordure du Vieux-Montréal, depuis le canal Lachine jusqu'à la rue Berri.

A l'extrême ouest, près du canal Lachine, les concepteurs proposaient de créer un parc industriel. Dans l'axe de la rue McGill, on entrevoyait la construction d'un Hémicycle autour d'un parc public. L'Hé-

micycle contiendrait un marché public. En bordure du triangle de la Place Jacques Cartier, on créerait un centre de musique, un musée du port, des boutiques, des grands cafés et des bureaux, ainsi qu'une auberge de jeunesse.

Une longue promenade au bord de l'eau serait enfin bordée de commerces, d'équipements communautaires et de loisirs, ateliers d'artisans et d'équipements scolaires.

Le projet de l'architecte Lincourt, fortement appuyé par l'administration du port et notamment le président, M. Jean Marie Chabot, existe depuis 1975 mais n'a été rendu public qu'au printemps 1976.

Actuellement, l'administration du port investit quelque \$12 millions dans l'aménagement du quai Jacques Cartier. \$3,2 millions ont déjà été dépensés et il reste divers travaux de finition à effectuer ainsi que l'achat de deux grues à portiques, au coût de \$6 millions.

Divers organismes ont effectué des pressions sur les autorités fédérales pour relancer le port lui-même et revaloriser le Vieux-Port. Pour ce qui est de la Chambre de commerce, elle réclamait qu'on parachève le quai Jacques Cartier au plus tôt et qu'on en fasse un quai public à conteneurs, ce qui amènerait probablement CP Navigation à Montréal et d'autres affrèteurs étrangers.

Dans le projet Lincourt, le quai Jacques Cartier devrait changer de vocation mais on estime que cela pourrait se

faire au bout d'une dizaine d'années seulement. De plus, le démantèlement des grues à portique pourrait se faire, selon la Chambre de commerce, à un coût de \$350.000.

Selon la Chambre toujours, un tel quai public serait assuré d'un trafic de 30.000 conteneurs par année. Si on considère que l'impact économique d'un conteneur est de \$20 la tonne, et qu'un conteneur contient en moyenne 15 tonnes, le quai amènerait des retombées de \$9 millions sur la métropole.

Dans les Laurentides sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite

LE RESTAURANT NICKY

GRILLADES
FRUITS DE MER

Nicky

Sortie 69 de l'autoroute
Réservations: 1-228-2426

Ottawa limite les importations de chaussures pour trois ans

(CP - LE DEVOIR) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier, une limitation des importations de chaussures

pour une période de trois ans, à compter du 1er décembre 1977.

C'est le ministre des Finan-

ces, M. Jean Chrétien, qui a fait part de la décision, expliquant que les importations causent ou menacent de causer de sérieux préjudices à la production canadienne et aux emplois.

M. Chrétien a souligné que depuis le début de l'année le nombre des emplois a fléchi de 15% et les commandes sont à la baisse dans ce secteur manufacturier, qui est également distribué entre le Québec et l'Ontario. Le secteur de la chaussure représente un peu plus de 7.000 emplois pour le Québec.

Les importations seront limitées à 32,5 millions de paires de chaussures annuellement, soit la quantité moyenne des importations entre 1974 et 1976. Cela représente une coupure de plus de 22 millions de paires par rapport aux importations de 1976.

La limitation touche tous les produits importés, à l'exception des chaussures de plastique imperméables, de caoutchouc et de toile, ainsi que des bottes de ski alpin.

M. Chrétien a par ailleurs dit ne pas croire que les prix à la consommation des chaussures augmentent de façon significative en conséquence de cette mesure. Avec la dévaluation du dollar canadien, on a en effet enregistré une hausse des coûts à l'importation, a-t-il expliqué.

Il espère que les fabricants canadiens profiteront de cette période de contrôle des importations pour renforcer leur position concurrentielle en procédant aux adaptations de structures qui s'imposent pour faire face aux importations quand les niveaux redeviendront normaux.

Cette mesure fait suite au rapport publié par le Tribunal anti-dumping, en septembre, dans lequel on a indiqué que la part du marché des fabricants canadiens était passé de 58 à 50 pour cent de 1975 à 1976 et à 41 pour cent au cours du premier trimestre de 1977.

Les importations de chaussures au Canada font face à des tarifs douaniers de l'ordre de 16,5 à 40% mais les prix de production de certains pays sont tellement bas qu'ils demeurent quand même concurrentiels face aux produits canadiens.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a en vain tenté de négocier des restrictions volontaires avec certains pays comme Taïwan, l'Italie, le Brésil et la Corée du sud.

Le dollar américain reprend sa chute par rapport au mark

LONDRES (Reuter et AFP) — L'amorce de redressement du dollar, décelée les jours précédents, aura été de courte durée: la monnaie américaine a repris sa chute hier sur les marchés des changes en Europe, très nerveux.

A Francfort, elle est tombée au niveau de baisse record de 2,2144 mark au fixing.

A Zurich, chute également. Les cambistes ne s'expliquent pas quels facteurs ont pu provoquer les ventes importantes de dollars. La Banque nationale suisse est intervenue pour tenter de freiner le glissement, mais à la fin de la journée le dollar était descendu à 2,1418 francs.

A Londres, la livre, qui avait clôturé à \$1,8166 mercredi, était échangée à \$1,8172 à la fin de l'après-midi.

Certains cambistes attribuent la fermeté relative du dollar de ces derniers jours à des facteurs techniques, les opérateurs ayant acheté des dollars pour régler leurs comptes de fin novembre.

L'importance du déficit de la balance commerciale des États-Unis continue d'être considérée comme le facteur principal de la faiblesse actuelle de la monnaie américaine.

Par ailleurs, la Réserve fédérale de New York est intervenue assez massivement au mois d'octobre pour stabiliser

la tenue du dollar, indique le dernier rapport de la FED.

Au cours d'une conférence de presse pour présenter ce rapport, MM. Scott Pardee, responsable des opérations de la banque, et Alan Holmes, vice-président, ont indiqué qu'au mois d'octobre les interventions de la FED sur les marchés de changes ont porté sur 200 millions de dollars, soit l'un des niveaux d'intervention les plus élevés jamais constatés en un mois.

Au cours de l'ensemble de la période couverte par le rapport, qui va du mois d'août au mois d'octobre, la FED a vendu l'équivalent de 236,8 millions de marks. Les opérations d'achat et de vente en différentes devises pendant cette période, dans le but de soutenir le dollar, ont totalisé 365 millions de dollars, soit beaucoup plus qu'au cours du trimestre précédent (300 millions).

Il est assez rare que la FED intervienne sur les marchés de changes de façon aussi massive. Les deux hauts fonctionnaires ont souligné que les opérations ont porté surtout sur le mark et qu'il n'y a pas eu d'intervention sur le yen.

MM. Pardee et Holmes se sont par ailleurs fait l'écho de l'opinion qui se répand sur les marchés monétaires étrangers selon laquelle la tenue du dollar va s'améliorer bientôt.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé, le (s) permis suivant(s):

| NOM | ADRESSE | CATÉGORIE |
|--|--|--|
| LUSSIER, Denis | 758, Berri, Montréal. | 1 Bar avec Spectacles |
| "M.R. ADMINISTRATION LTEE" (Changement de Titulaire) ST-VINCENT, Jacques | 3945, Ontario est, Montréal. | 1 Restaurant. |
| DOLAN, Paul | 6089, Châteaubriand, Montréal. | 1 Épicerie. |
| MOSCHOPOULOU, Anastasia (Suite à une Vente) | 289, St-Jacques, St-Pierre. | 1 Restaurant. |
| PILON, Germaine Charest (Transfert par décès) | 951, rue Rachel, Montréal. | 1 Taverne avec Oeuvres Musicales. |
| ARFANS, Panagiotis (Peter) "SERVICE ALIMENTAIRES JARDINS DORVAL LTEE." (Correction à l'apparition en date du 11-11-77) | 358, rue Dorval, Dorval. | 1 Restaurant - 1 Bar avec Danse - 1 Bar. |
| CHAMPAGNE, Jacqueline Choquette (Suite à une Vente) | 2501 Logan, Montréal. | 1 Épicerie. |
| BÉDARD, Ronald (Suite à une Vente) | 84, Broadway, Montréal-Est. | 1 Épicerie. |
| DI PAOLO, Giuseppe (Suite à une Vente) | 4213, des Grandes Prairies Montréal. | 1 Épicerie. |
| QUESNEL, Gaston (Suite à une Vente) | 6296, Papineau, Montréal. | 1 Taverne. |
| MOSESSE, Giuseppe "RESTAURANT LE GUEPARD INC." (Suite à une Vente) | 1450, Boul. Maisonneuve ouest, Montréal. | 2 Restaurants avec Oeuvres Musicales - 1 Bar. |
| MONETTE, Guy | 1650, Dufresne, Montréal. | 1 Épicerie. |
| HODGSON, William Robert "SKYLINE HOTELS (MONTREAL) LTD." (Annulation du Restaurant, avec Danse et Oeuvres Musicales) | 6600, Côte de Liesse, Ville St-Laurent. | Demande additionnelle d'une Réceptions. |
| DAO, Thi Hang Phan (Suite à une Vente) | 5139-5141, Berri, Montréal. | 1 Épicerie. |
| DUBOIS, Adrienne | 2645, Holt, Montréal. | 1 Épicerie. |
| CHARRON, Léo & Michel Boisvert (Changement de catégorie de Taverne à Brasserie) | 2214, Léotourneau, Montréal. | 1 Épicerie. |
| BRADFORD, Héline (Suite à une Vente) | 9521, Boul. Gouin ouest, (Boul. Lalande) Pierrefonds | 1 Bar avec Danse et Spectacles - 1 Réceptions. |
| GREGOIRE, Maxime "PIERMAXI INC." | 1172, Frontenac, Montréal. | 1 Épicerie. |
| CHARTIER, André | 1300, du Fort, Montréal. | 1 Bar avec Danse et Spectacles - 1 Réceptions. |
| FOUNTOTOS, Georgios (George) (Suite à une Vente) | 5358, Marquette, Montréal. | 1 Épicerie. |
| BÉLANGER, André | 1034, St-Roch, Montréal. | 1 Épicerie. |
| TSOLAKIDIS, Eleftherie & John (Ioannis) Evangelakos (Suite à une Vente) | 8760, Boul. Langelier, (St-Léonard), Montréal. | 2 Restaurants - 1 Bar. |
| ROY, Robert | 5700, Chemin côte St-Luc, Hampstead | 1 Épicerie. |
| DUCHESNE, Rosaire | 1172, Boul. Curé Labelle, (Chomedey) Laval. | 1 Restaurant. |

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9.200
Montréal, Québec H2Y 1B6

un cadeau original !

Vous voulez offrir un cadeau original et qui fera vraiment plaisir? Que dites-vous d'un abonnement au journal LE DEVOIR? Tous ceux qui s'intéressent aux nombreux événements de l'actualité apprécieront votre geste et jour après jour, ils recevront en plus d'un journal intéressant, le message de votre amitié.

Postez le coupon ci-bas sans tarder à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9. Nous ferons parvenir en votre nom une carte de souhaits au bénéficiaire. (Les frais aériens ne sont pas compris dans le coût de l'abonnement expédié à l'étranger).



LE DEVOIR

TARIFS D'ABONNEMENT

| | | |
|---------|---------------|-----------------|
| 12 mois | Canada: 55.00 | Étranger: 60.00 |
| 6 mois | Canada: 30.00 | Étranger: 33.00 |

L'abonnement est offert par:

Nom:

Adresse:

code postal:

L'abonnement sera servi à:

Nom:

Adresse:

code postal:

Bipolarisation croissante des Blancs

Vorster enlève 134 sièges sur 165

JOHANNESBURG (d'après Reuter et AFP) — Le Parti national de M. John Vorster, premier ministre sud-africain a remporté une victoire éclatante aux élections générales de mercredi, enlevant 134 des 165 sièges du Parlement sud-africain, un gain de 18.

Les Blancs d'Afrique du Sud, aux prises avec des troubles internes autant qu'à une condamnation quasi universelle à l'extérieur, ont boudé les petits partis. L'essentiel de l'électorat a renouvelé sa confiance au premier ministre, tandis que les éléments plus libéraux accordaient leurs suffrages au parti progressiste fédéral (PPF) hostile à l'apartheid, de M. Colin Eglin. Le PPF devient ainsi le principal parti d'opposition, avec 17 sièges au Parlement.

Le parti de la nouvelle république (PNR) recule avec 10 sièges au lieu de 23. Le parti sud-africain, très à droite, perd trois de ses six sièges. Le dernier siège est vacant, l'élection ayant été reportée en raison du meurtre du candidat du parti national, la semaine dernière.

Le petit parti d'extrême-droite Herstigste Nasionale n'obtient aucun siège, malgré le grand nombre de candidats qu'il présentait.

Le raz-de-marée électoral enregistré en faveur du Parti national de John Vorster et l'émergence du Parti progressiste-fédéral anti-apartheid comme opposition officielle, confirment la polarisation croissante des 4,3 millions de Blancs.

Le Parti national a remporté sa plus grande victoire depuis son arrivée au pouvoir, en 1948, détenant désormais les 4-5èmes des 165 sièges au Parlement. L'opposition, réduite d'un tiers par les gains du gouvernement, n'en présente pas moins désormais une image plus cohérente et plus dynamique, proposant, comme alternative à l'apartheid, un certain partage du pouvoir entre Blancs et Noirs. Les formations centristes n'ont obtenu aucun succès: les Blancs sont désormais pour ou contre l'apartheid et les deux tiers d'entre eux se sont prononcés en faveur de la politique gouvernementale de séparation des races.

Le gouvernement a reçu un mandat massif mais pourquoi faire, se demandait hier après-midi le quotidien anglophone

Star pour qui le gouvernement risque simplement de devenir plus autoritaire.

M. Vorster avait en effet décrété ces élections anticipées pour demander aux électeurs de le soutenir dans son refus de céder aux pressions extérieures, et, d'autre part, faire approuver la nouvelle constitution qui donnera tous les pouvoirs exécutifs à un président de la république et

créera, aux côtés de l'Assemblée blanche, un parlement métis et un parlement indien.

Mais, sur les questions brûlantes de la Rhodésie et de la Namibie, ainsi que sur l'avenir de la majorité africaine du pays, M. Vorster est demeuré silencieux tout au long de sa campagne.

L'éditorialiste du Star souhaite que le mandat de M.

Vorster l'encourage à se lancer sur la voie de la flexibilité et d'un apaisement des tensions raciales: hélas, les indications ne vont pas vers un tel changement de M. Vorster. Il fera quelques concessions mineures et des changements de façade.

Comme auparavant, ces changements seront trop tardifs ou trop fortement freinés par une idéologie archaïque

alors que le pays brûle, ajoute le Star.

Les observateurs attendent toutefois de connaître la composition du nouveau gouvernement et en particulier la personnalité désignée pour prendre le poste-clé de ministre de l'administration bantoue, qui contrôle les 18 millions d'Africains, pour déterminer la voie choisie par le premier ministre.

Paul VI reçoit Gierek

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le pape Paul VI a reçu hier M. Edward Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais, et a donné "l'assurance publique que l'Eglise est prête à apporter sa contribution positive à la société polonaise".

Le souverain pontife a ainsi apporté M. Gierek, qui dirige un pays à 80 pour cent catholique, un appui recherché en période de difficultés économiques pour la Pologne.

Faisant allusion aux demandes des évêques polonais pour une éducation religieuse plus libre en Pologne, il a toutefois souligné que la coopération entre les deux Etats pourrait être meilleure si les autorités polonaises favorisaient des valeurs morales élevées dans

l'éducation et dans les institutions. Le pape a également souhaité que "l'ensemble de l'acte final de la conférence d'Hel-sinki... soit appliqué dans son intégralité et fidèlement par tous les signataires".

A la fin de la longue audience — une heure vingt — les deux parties ont reconnu qu'elles avaient été approfondies et amicales.

M. Gierek a estimé que les différences doctrinales entre l'Etat polonais et l'Eglise catholique ne sont pas de caractère conflictuel. Il a démenti que les catholiques ne puissent pas écrire ce qu'ils veulent dans la presse. Les journalistes qui parlent de censure devraient visiter la Pologne, car la "réalité y est différente", a-t-il dit.

Vente de DISQUES chez Archambault avant les fêtes • TOUS NOS DISQUES À PRIX RÉDUITS jusqu'au 10 décembre

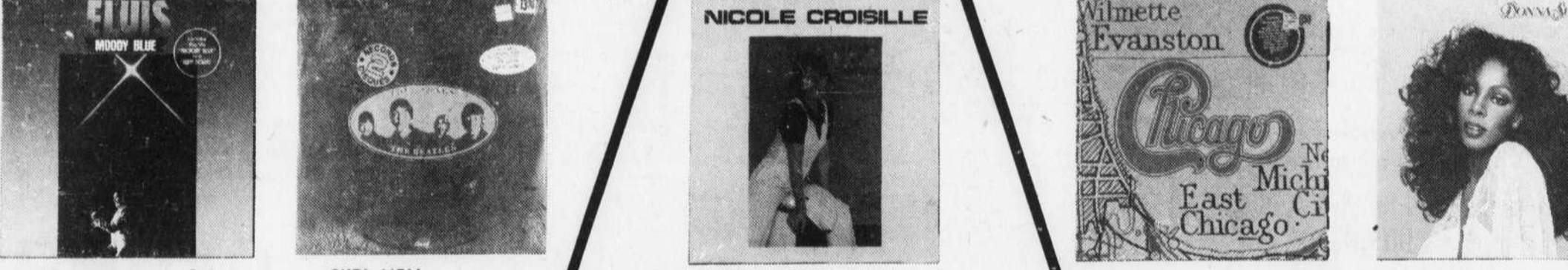
musique



| | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|
| GVN-1008/9 GILLES VIGNEAULT A Bobino 2Lps Spec. 6⁹⁹ | SP-44301 ANDRÉ GAGNON "Le St-Laurent" 3⁹⁹ | BEAU DOMMAGE Vol. 4 PASSAGERS 3⁹⁹ | KD-932 PAUL PICHÉ A qui appartient l'beau temps Spec. 4⁴⁹ | KD-921 JIM ET BERTRAND La tête en gigue Spec. 4⁴⁹ | ST-4813 SANTA ESMERALDA Don't Let Me Be Misunderstood Spec. 4⁴⁹ |
|---|---|--|--|--|--|



| | | | |
|---|--|---|---------------------------------|
| ST-70052 DIONNE ET BRÉGENT "A deux" 4⁹⁹ chacun | ST-70051 MORSE CODE "Je suis le temps" 5⁴⁹ chacun | PFS-90425 RAFAELLA CARRA "Fiesta" 4⁹⁹ chacun | M-16203 NICOLE MARTIN |
|---|--|---|---------------------------------|



| | | | | |
|---|---|---|--|---|
| APL-1-2428 ELVIS PRESLEY "Moody Blue" Spec. 5⁹⁹ | SKBL-11711 BEATLES Love Songs - 2 Lps 8⁹⁹ | XDEF 148 NICOLE CROISILLE "La femme et l'enfant" | JC. 34860 CHICAGO XI SPEC 5⁹⁹ | NBLY-7078 DONNA SUMMER Spec. 8⁹⁹ |
|---|---|---|--|---|



| | | | |
|--|--|--|--|
| SD-2-7000 EMERSON, LAKE & PALMER "Works" Spec. 9⁹⁹ | TAM-27008 DOMINIQUE TREMBLAY "Live" | TAM-27006 ALAIN LAMONTAGNE "Musique à bouche" | LFS-90245 MICHEL CONTE Les enfants du ciel 2 Lps Spec. 7⁴⁹ |
|--|--|--|--|



| | | | |
|--|---|--|---|
| AE-1504 JEAN-MARC CHAPUT Réussir au Québec. Pourquoi pas? 5⁴⁹ | 9101-157 DEMIS ROUSSOS "Ainsi-soit-il" | PFS. 90443 ZACHARY RICHARD MARDI GRAS | JTLA-833 ELECTRIC LIGHT ORCHESTRA "Out Of The Blue" Spec. 8⁹⁹ |
|--|---|--|---|

| | | |
|--|---|------------|
| Des milliers de cahiers de MUSIQUE POPULAIRE Valeurs de 4.95 à 8.95 en vente à partir de 2⁹⁵ | Catalogue complet DISQUES classiques "ANGEL" (prix suggéré 8.98) 4⁹⁹ ch. | EN VENTE A |
|--|---|------------|

| | | | |
|--|--|--|---|
| Tous nos cours de langues "ASSIMIL" À PRIX RÉDUITS | Ed Archambault INC. 500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri 849-6201 | DISQUES 45 TOURS .99 ch. | FI-2001 JEAN CARRIGAN 5⁴⁹ |
|--|--|--|---|

CORDON D'ALSACE WILLM

Un vin blanc, léger, fruité de la Maison Willm, célèbre pour son RIESLING. Le Cordon d'Alsace vous est offert à un prix abordable. Numéro de S.A.Q. 552-1 \$3.55